JEANNE D'ARC[1]

VI[2]

LA CONDAMNATION
LE JUGEMENT DES JUGES. — LE JUGEMENT DE L'HISTOIRE

IV

Dès le premier interrogatoire (21 février), se joue la partie principale : Jeanne reconnaîtra-t-elle la compétence du tribunal où siège comme juge l'évêque de Beauvais en attendant le vice-inquisiteur? Ils sont, en face d'elle, quarante-deux. On ne lui a donné nul conseil; on ne l'a avertie de rien. Elle sort du caveau où elle a passé deux mois. On a lu, hors de sa présence, les pièces initiales de la procédure; elle ignore tout.

Cauchon fait un court exposé de l'affaire et, à brûle-pourpoint, il demande à Jeanne le serment, ce qui implique l'acceptation de la compétence : « Jeanne, la main sur les Saints Évangiles, prêtez serment de dire vérité sur les questions qui vont vous être adressées. » Mais, elle, aussitôt : « Je ne sais sur quoi vous voulez m'interroger. Peut-être me demanderez-vous des choses que je ne dois pas vous dire. » Le juge est surpris; il insiste.

Elle n'entend pas se dérober. Le « défaut » serait une défaillance et un désaveu. « Elle répondra, dit-elle, sur ce qu'elle a fait, mais non sur ses révélations qui viennent de Dieu; elle ne les a dites qu'au seul roi Charles; lui couperait-on la tête, elle se tairait sur cela. »

Excellent terrain de défense. Voulant et désirant s'expliquer,

(2) Voyez la *Revue* des 15 mai, 1er et 15 juin, 1er et 15 juillet.

car elle n'est ni dissimulatrice ni impie, elle entend rester maîtresse de dire ou ne pas dire : « Ladite Jeanne, à genoux, les mains sur un missel, jure de dire la vérité sur ce qu'on lui demande, quand il s'agira de sa foi ou des faits qu'elle connaît, mais sous réserve de garder le silence selon la condition susénoncée, c'est-à-dire de ne faire connaître à personne les révélations qui lui furent faites. »

Et, pour bien marquer cette pleine et entière liberté de son corps et de son âme, elle s'en explique aussitôt : « Il est vrai, j'ai voulu m'évader et je le veux encore; n'est-ce donc pas chose licite à tout prisonnier? »

Cauchon lui demande de réciter ses prières, notamment le *Pater noster* : elle répond qu'elle les lui récitera en confession. Cela veut dire : au prêtre *oui*, au juge *non*. Nous verrons, tout à l'heure, la prudence extraordinaire de cette distinction.

Le bruit qui s'était fait dans la salle, tant la foule était grande, les Anglais interrompant les interrogatoires de leurs réflexions et de leurs vociférations, a rendu la première audience extrêmement pénible, même pour les juges. On décide de tenir les prochaines séances dans des salles plus petites et de faire garder les portes.

Le 22 février, c'est Beaupère qui interroge : Cauchon n'est pas fâché de compromettre ces personnages emphatiques. Sur la première question, Jeanne prend l'offensive et pose sa thèse: — « Je n'ai rien fait que par révélation. » Cela veut dire : Je n'ai pas de juge ici-bas.

Le terrain du combat étant ainsi circonscrit, elle donne toutes les explications qu'on lui demande sur ses origines, les leçons si simples qu'elle a reçues de sa mère, sur ses visites à Robert de Baudricourt. Ici vient le grief captieux qui est, en quelque sorte, le symbole matériel de l'accusation : — « Qui vous a conseillé de prendre un habit d'homme? » Elle répond simplement : — « De cela, je ne charge personne. » Elle se réserve.

Mais Beaupère en vient, immédiatement, à la première question brûlante, celle du *signe* : — « Je ne vous répondrai rien; passez outre. » Il insiste : — « Envoyez au Roi, il vous le dira. » Le 24, Cauchon reprend, un moment, l'interrogatoire; il tient à obtenir le serment sans restriction. Mais, elle, avec une justesse d'expression remarquable, se tient à son système : « Donnez-moi congé de parler. » Et c'est tout ce qu'il lui faut,

en effet. Il insiste encore; c'est alors que, nettement, elle dénie la compétence : — « Tout le clergé de Rouen et de Paris ne saurait me condamner, s'il n'y a droit! » Et s'élevant, soudain, au-dessus de l'enceinte, au-dessus de l'espace et du temps : — « Je suis venue de par Dieu; je n'ai rien à faire ici; que l'on me renvoie à Dieu d'où je suis venue. » On l'y renverra.

Cauchon passe l'interrogatoire à Beaupère: mais il reste et il écoute. La Pucelle a senti son succès; selon la tactique des combats, elle fonce sur l'adversaire ébranlé. Déblayant les questions assez médiocres de Beaupère, elle se tourne vers l'évêque: « Vous dites que vous êtes mon juge; prenez garde; vous vous mettez en grand danger. » Cauchon se tait. Beaupère continue, s'attirant, à son tour, quelques coups droits. Toutes les questions sur la jeunesse, sur les prédictions relatives à la femme qui doit venir de Lorraine, sur le *Bois Chesnu*, sont éclaircies, par elle, avec prudence et modestie. Mais on revient à l'habit d'homme: « Voulez-vous prendre habit de femme? — « Donnez-m'en un; je le prendrai et m'en irai (cela veut dire : n'étant plus qu'une femme, non un soldat, vous me rendrez la liberté); autrement non. Je suis contente de celui que j'ai, puisqu'il plaît à Dieu que je le porte. »

Le 27, c'est encore Beaupère qui questionne. Il se fatigue visiblement. Cette femme est « subtile. » L'interrogatoire revient sur les voix; les figures sensibles de saint Michel, sainte Catherine, sainte Marguerite commencent à se préciser: mais le questionneur veut des détails; elle le rudoie. Sur l'épée de Fierbois, sur son étendard, sur les armes déposées à Saint-Denis, faits notoires, elle s'explique sans ambage. Autre réponse extrêmement habile, dans sa naïveté, quand il la pousse au sujet de sa bannière: « C'était moi-même qui portais cette bannière quand j'attaquais les ennemis, pour éviter de tuer personne... car je n'ai jamais tué personne. »

Jusqu'ici, l'interrogatoire n'a pas fait un pas. Beaupère est à bout de souffle. L'évêque reprend la présidence (1er mars). Il a probablement réfléchi. Il pose à Jeanne, d'abord, une question très délicate, qui touche à l'ordre catholique: le comte d'Armagnac a écrit à la Pucelle pour lui demander lequel des trois papes était le vrai: elle a fait écrire qu'elle ne pourrait répondre que quand elle serait à Paris ou ailleurs, à tête reposée.

On compte l'embarrasser là-dessus, puisqu'elle n'aurait pas

reconnu le Pape de Rome... Comment les juges de Rouen ont-ils pu se procurer ces deux lettres, celles du comte et celle de Jeanne, dont ils font donner lecture à l'audience, ainsi que d'autres documens qu'ils citent? On ne sait : il n'est pas impossible qu'ils aient trouvé des complicités dans l'entourage de Charles VII. La Pucelle nie que la lettre soit absolument conforme à ce qu'elle a dicté; elle dit, sous serment, avec une prudence extraordinaire, qu'elle n'a jamais fait allusion à trois souverains pontifes et elle ajoute que, pour elle, elle ne croit « qu'au Pape qui est à Rome. »

C'est alors qu'elle prédit la victoire définitive du Roi, qu'elle annonce la prise de Paris, « un gage plus grand qu'Orléans, » avant sept ans, et sa propre « délivrance » dans les trois mois: « Parlez-moi dans trois mois, je vous répondrai. »

L'évêque remet sur le tapis la question du *secret* et du *signe*. Jeanne est visiblement exaltée, fatiguée par une interminable audience; c'est alors qu'on l'amène à parler de « l'ange » et de « la couronne. »

Le 3 mars, elle paraît réconfortée. Ses voix lui ont dit: « Aie bon courage et gai visage! » C'est une de ses meilleures journées: « Je disais quelquefois à mes gens: « Entrez hardiment parmi les Anglais, et moi j'y entrais! » — « Les pauvres venaient à moi volontiers, pour ce que je ne leur faisais pas de déplaisir et, qu'au contraire, j'aimais à les supporter. »

Ces réponses simples et hardies qui arrachent un cri d'admiration au greffier lui-même, doivent se répandre, ébranler les esprits. L'évêque décide que les interrogatoires suivans auront lieu en secret. Pendant six jours consécutifs, il y a réunion chez l'évêque pour délibérer, pour reviser les interrogatoires et préparer les audiences décisives. L'évêque a besoin d'un aide nouveau pour interroger; cette fois, c'est Jean Delafontaine. Le 10 mars, on précise au sujet de « l'ange » et de « la couronne ». Même sujet, le 12 mars, dans deux interrogatoires successifs, l'un le matin, l'autre l'après-dîner. C'est le débat « politique. » On accable Jeanne de questions perfides. A-t-elle mandat divin pour désigner Charles VII? On veut nourrir le réquisitoire sur ce point capital.

Certainement, les procès-verbaux sont forcés dans le sens où les juges entendent les employer. L'incohérence des questions le prouve. Elle se débat, répète souvent : — « Mais tout cela n'est

pas du procès. » Plusieurs fois, les juges interrogent précipitamment et elle les rappelle à l'ordre : — « Ne parlez pas tous à la fois, beaux pères ! » Elle s'en réfère à ses réponses antérieures, elle fait corriger le procès-verbal inexact et dit au greffier : « Si vous vous trompez encore, je vous tirerai les oreilles. » (*Procès*, III, 201.) Elle tient tête partout, mais elle fléchit, parfois, sous une pareille offensive.

Le 12 mars, le vice-inquisiteur est requis de figurer au procès, selon qu'il en a reçu l'ordre de l'inquisiteur général Jean Graverend, sur la demande expresse de Cauchon. Ainsi le tribunal n'est constitué que quand, depuis vingt jours déjà, la procédure est engagée. Irrégularité notoire et criminelle. Qu'importe? Cauchon peut dire, désormais : « A partir de cet instant, nous avons procédé *ensemble* à toute la suite du procès (1). »

Le 13 mars, Delafontaine, conseiller-commissaire au procès, supplée Cauchon à l'interrogatoire. Il revient à cette épineuse question du « signe. » Tant d'insistance épuise Jeanne. Elle n'en peut plus ; elle a besoin du secours de ses voix. Celles-ci lui font trois promesses : elle sera délivrée ; Dieu viendra en aide aux Français ; son âme sera sauvée. Elle se trouve ainsi réconfortée par le rappel à son œuvre, à sa foi, à elle-même, à sa mission et à l'auteur de l'une et de l'autre, le Créateur.

Mais elle va recevoir un assaut plus redoutable encore. Le juge quitte le terrain politique et dynastique pour aborder le second grief capital du procès : l'intervention de la Divinité, l'inspiration directe et sans intermédiaire. C'est le point de vue théologique : on touche à l'ordre ecclésiastique, au dogme et à la foi.

— « Depuis que vos voix vous ont dit que vous iriez, en la

(1) Les causes de nullité abondent. En voici quelques-unes relevées par l'abbé U. Chevallier, s'appuyant sur les règles du tribunal de l'Inquisition : 1° La compétence territoriale de Cauchon comme évêque de Beauvais était douteuse. — 2° Jeanne déclina la compétence personnelle de Cauchon et du tribunal comme suspects de partialité contre elle. Cauchon répondit : « Le Roi m'a ordonné de faire ce procès ; je le fais. » — 3° L'inquisiteur et les assesseurs n'assistèrent pas à toutes les séances ; cette assistance était obligatoire. — 4° On devait, d'après le droit canon, donner à l'accusée un défenseur. Les pièces du procès devaient lui être communiquées par écrit. — 5° Comme mineure, elle devait avoir un curateur dont l'absence rendait le procès nul. — 6° Dans les causes de cette nature, l'évêque devait procéder lui-même à tous les interrogatoires. Et, enfin, ces deux causes capitales et qui couronnent tout : — 7° L'accusée et le tribunal lui-même, par la pression des Anglais, manquèrent de la liberté nécessaire ; — 8° l'appel au Pape fut méprisé à l'encontre du droit canonique et de l'usage. Abbé U. Chevallier, *l'Abjuration de Jeanne d'Arc*, 1902 (p. 32-34).

fin, au royaume du Paradis, vous tenez-vous assurée d'être sauvée et de ne pas être damnée en enfer? » — « Je crois fermement ce que mes voix m'ont dit, que je serais sauvée; je le crois aussi fermement que si je l'étais déjà. » — « Après cette révélation, croyez-vous que vous ne puissiez plus pécher mortellement? » — « Je n'en sais rien et du tout m'en attends à Notre-Seigneur. » — « C'est là une réponse de grand poids, » observe le clerc; car il sait qu'elle peut être interprétée comme attentatoire aux droits de l'Église. Jeanne d'Arc répond bravement : — « Oui; et c'est, pour moi, un grand trésor. » Tout est là, en effet. Si elle n'est pas « fille Dieu, » son système s'écroule. Une telle réponse devant de tels juges la perd. Mais quoi, c'est sa vocation.

Le tribunal tient ce fil; il ne le lâche plus : — « Avez-vous besoin de vous confesser, puisque vous croyez à la révélation de vos voix que vous serez sauvée? » — « Je pense, répond-elle, que si j'étais en péché mortel, sainte Catherine et sainte Marguerite m'abandonneraient aussitôt. » Elle ajoute, d'ailleurs, par une révérence convenable aux lois de l'Église : — « Je crois que l'on ne peut trop nettoyer sa conscience. »

Mais le lendemain, 15 mars, l'interrogateur triomphe : « Tout d'abord, Jeanne a été « charitablement » exhortée et avertie, si elle a fait quelque chose qui soit contre notre foi, qu'elle s'en doit rapporter à la détermination de la sainte Mère Église. » Elle dit qu'« il n'y a rien, dans sa pensée, de contraire à l'Église, et que, s'il y a quelque chose contre la foi chrétienne, elle serait bien fâchée d'aller à l'encontre. » Le docteur lui apprend le point où, selon lui, elle a erré : « Nous lui avons fait connaître, alors, l'Église triomphante et l'Église militante et ce qu'il en est de l'une et de l'autre, c'est-à-dire que, entre l'Église triomphante, à savoir Dieu qui est dans le ciel, entouré des anges et des saints, et chaque chrétien, il n'y a d'autre communication possible que par l'Église militante sur la terre. » Jeanne est requise « de se soumettre à la détermination de l'Église militante (c'est-à-dire, en somme, du tribunal qui la juge), sur ce qu'elle a dit ou fait, soit bien, soit mal. »

La voilà en présence du dilemme fatal à toute inspiration et vocation individuelle. Brisera-t-elle avec les lois et les règles de la société à laquelle elle appartient? Elle demande à réfléchir : — « Je ne vous en répondrai autre chose pour le présent, » dit-elle. C'est la minute décisive dans la vie de tous les grands hommes. Socrate l'a vécue avant l'heure de la ciguë, Galilée

avant celle de la prison? On ne lui laisse pas le temps de la réflexion. On insiste sur ce terrible sujet, séance tenante : « Voulez-vous soumettre à la décision de l'Église vos faits et vos dits? » — « Mes œuvres et mes faits sont tous en la main de Dieu : du tout je m'en attends à lui. Je vous certifie que je ne voudrais rien dire ou faire contre la foi chrétienne. Envoyez-moi un clerc samedi et je lui répondrai de ce à l'aide de Dieu et ce sera mis en écrit. » On attendra: mais, peut-être, la reprendra-t-on, par un détour, à propos de la doctrine que lui enseignaient ses voix. C'est alors que, dans un délicieux moment d'effusion, elle découvre, devant ces barbares, le fond de son âme si tendre et si pure : « Sur toutes choses, saint Michel me disait que je fusse bon enfant et que Dieu m'aiderait; de venir au secours du roi de France : je vous ai déjà dit tout cela; il me racontait la grande pitié qui était au royaume de France. »

Après une telle séance, on la poursuit jusque dans sa prison. A cette heure d'angoisse mortelle, on veut la bloquer sur le point principal, celui qui décide tout, qui tranche le débat, l'hérésie. Les clercs sont sans pitié : « Vous en rapportez-vous à la détermination de l'Église? » — « Je m'en rapporte à Dieu qui m'a envoyée, à Notre-Dame, à tous les saints et saintes du Paradis. Et m'est avis que c'est tout un, Dieu et Église, et qu'on n'en doit point faire de difficulté. Pourquoi, vous, y faites-vous difficulté? »

A cette question, d'une force et d'une candeur incomparables le clerc répond par une définition dogmatique : « Il existe une Église triomphante où sont Dieu, les saints, les anges, et les âmes sauvées. Il existe une autre Église, une Église militante où sont le Pape, vicaire de Dieu sur la terre; les cardinaux, les prélats de l'Église, le clergé, tous les bons chrétiens et catholiques; cette Église, régulièrement assemblée, ne peut errer, étant régie par le Saint-Esprit. Voulez-vous vous en rapporter à cette Église que nous venons de vous définir? » — « Je suis venue au roi de France de par Dieu, de par la bienheureuse Vierge Marie, tous les saints et saintes du Paradis et de l'Église victorieuse de là-haut, et de leur commandement. A cette Église, je soumets toutes mes bonnes actions, tout ce que j'ai fait et ferai. De dire si je me soumettrai à l'Église militante, je ne répondrai, maintenant, autre chose. »

La cause est entendue. Les juges sont munis : ils tiennent leur victime. Après une nouvelle séance, où Jeanne, sur un conseil qui lui a été glissé peut-être, fait comme une allusion à

un recours au Pape, Cauchon met fin aux interrogatoires secrets.

Les juges se réunissent à part pour délibérer. Ils décident qu'il sera fait un extrait, en forme d'articles, de tout ce que Jeanne a dit et déclaré et que cet extrait sera communiqué aux maîtres et docteurs pour qu'ils puissent, plus facilement, arrêter leur décision. On lit rapidement les procès-verbaux à Jeanne qui acquiesce en présentant seulement quelques observations.

Au moment où elle va reparaître en séance publique, une scène des plus dramatiques se produit entre elle et ses juges.

On est au dimanche des Rameaux, quand la nature reverdit et que la foi, ravivée par les saints sacremens, coule dans les cœurs comme une fontaine rafraîchissante. Sans doute, elle s'est remémoré les années de son enfance, le printemps, les cloches qui sonnent, les communions renouvelées. Elle demande qu'on l'autorise à entendre la messe, en ce jour de revivification et de sanctification.

On le lui accordera si elle veut quitter l'habit d'homme : c'est-à-dire si elle consent à affirmer par ce fait ostensible qu'elle renonce à sa mission. Elle supplie qu'on l'autorise à entendre la messe avec l'habit qu'elle porte, et à recevoir, avec ce même habit, l'Eucharistie, le jour de Pâques. L'évêque refuse : « Quittez l'habit d'homme. » — « Ne peut-il donc, répond-elle, m'être permis d'entendre la messe dans l'état où je suis ? Je le désire ardemment. Quant à changer mon habit, je ne le puis ; ce n'est pas en mon pouvoir. » L'évêque refuse... Écoutez, maintenant, ces paroles ardentes, même à travers les rubriques glacées du procès-verbal : « Je ne puis changer ; je serai donc privée du viatique. Je vous en supplie, messeigneurs, permettez-moi d'entendre la messe en habit d'homme ; *ce vêtement ne change pas mon âme ;* et ce n'est pas contraire aux lois de l'Église ! » L'évêque refuse. Et, sur cet incident, le promoteur Jean d'Estivet, surnommé *Benedicite*, clôt le procès d'office.

Le procès ordinaire commence le 27 mars, mardi après le dimanche des Rameaux. C'est une sorte de recollection du procès d'office, avec cette différence que le promoteur, qui, éclairé maintenant par les premiers interrogatoires, sait où il va et ce qu'il veut, groupe et ordonne les argumens ; procédant avec une méthode plus rigoureuse contre Jeanne, il la pousse, sans aucun respect de la vérité, de la défense et du droit, là où il prétend la conduire. D'Estivet donne lecture, en présence de

Jeanne, d'une longue requête extraite des interrogatoires. Jeanne sera questionnée de nouveau et aura à répondre sur les points relatés en ce mémoire.

Les positions sont prises; Jeanne le sent; cependant, elle luttera jusqu'au bout. On a l'habileté, à cette heure, de lui offrir un conseil : — « Parce que vous n'êtes ni assez docte ni assez instruite en ces matières ardues... nous vous offrons de choisir pour conseil tel des assistans qu'il vous plaira désigner. » Mais Jeanne : — « De ce que vous m'admonestez de mon bien et de notre foi, je vous remercie et toute la compagnie aussi. Quant au conseil que vous m'offrez, aussi je vous remercie; mais je n'ai pas l'intention de me départir du conseil de Notre Seigneur. »

Jeanne laisse couler, pour ainsi dire, le long exposé de d'Estivet, bourré de toutes les accusations, de toutes les légendes, plus ou moins grossières et suspectes, qui ont pu être recueillies sur elle. A peine, de temps en temps, un sursaut. Par exemple, sur la question de l'inspiration et du sens individuel : — « Je crois bien que Notre Seigneur le Pape de Rome, les évêques et autres gens d'Église sont établis pour garder la foi chrétienne et punir ceux qui y défaillent; mais, quant à moi, de mes faits, je ne me soumettrai qu'à l'Église céleste, c'est-à-dire à Dieu, à la Vierge Marie, aux saints et aux saintes du Paradis. Je crois fermement n'avoir pas failli en notre foi et, pour rien au monde, je n'y voudrai faillir. »

De même, quand on insiste de nouveau sur le vêtement d'homme et qu'elle a dit et répète encore, avec tant de raison, que *c'était rien, moins que rien,* elle relève vivement d'Estivet qui lui reproche de ne pas se consacrer aux ouvrages de femme : « Quant aux œuvres dont vous me parlez, il y a assez d'autres femmes pour les faire ! » Cette belle humeur, cette promptitude constante met en fureur ces chats fourrés qui ne manquent pas de lui en faire un crime et d'accuser son esprit de moquerie et de dérision. Le courage est gai; la violence est triste.

Jeanne maintient ses dires au sujet de sa mission, au sujet de l'expulsion des Anglais avant sept ans, au sujet de la formule *Jhesu Maria,* gravée sur l'anneau que lui ont donné ses parens, inscrite sur son étendard et en tête de ses lettres. Elle affirme, de nouveau, qu'en ce qui concerne ses révélations, elle n'a demandé conseil à personne, « à évêque, à curé, ou autres. »

Ainsi, sur aucun des points qui importent, elle n'a reculé d'un pas. On n'a rien obtenu d'elle.

Il faut pourtant en finir et avoir raison de cette vigilance, de cette clairvoyance qui ne se laissent pas surprendre au sujet des deux questions qui sont la raison d'être du procès, la mission et l'inspiration. La condamnation, en effet, ne prouvera quelque chose que si elle est précédée d'un aveu ou d'une rétractation. On décide, le 31 mars, de procéder à un interrogatoire spécial de Jeanne dans sa prison, sur sa soumission à l'Église. On compte beaucoup sur cette journée. L'évêque et les *six députés de Paris* seuls assistent à la scène, *comme témoins*. La moindre défaillance serait surprise.

Il faut citer : — « Voulez-vous vous en rapporter au jugement de l'Église qui est sur terre de tout ce que vous avez fait et dit, soit bien, soit mal, et de tout ce qui touche votre procès? » — « Sur tout ce qui m'est demandé, je m'en rapporterai à l'Église militante pourvu qu'elle ne me commande chose impossible à faire. Et je répute *chose impossible à faire* de déclarer que mes faits et dits et tout ce que j'ai répondu au sujet de mes visions et révélations je ne l'ai pas fait et dit de par Dieu; *cela je ne le déclarerai pour rien au monde...* » — « Si l'Église militante vous dit que vos révélations sont illusions ou choses diaboliques, vous en rapporterez-vous à l'Église? » — « Je m'en rapporterai à Dieu... Au cas où l'Église me prescrirait le contraire, je ne m'en rapporterai à aucun homme du monde, *mais à Dieu seul dont je suivrai toujours le commandement.* » — « Ne vous croyez-vous donc pas soumise à l'Église de Dieu qui est sur la terre, c'est-à-dire au Pape notre seigneur, aux cardinaux, aux archevêques, évêques et autres prélats de l'Église? » — « Oui, je m'y crois soumise, mais *Dieu premier servi*... Je ne réponds rien que je prenne dans ma tête; ce que je réponds est du commandement de mes voix; elles ne me commandent point de désobéir à l'Église; MAIS DIEU PREMIER SERVI. »

C'est décidé. Qu'on la condamne, elle ne cédera pas là-dessus. Point capital, résolution trop nettement affirmée et qui domine tout ce qui suit.

Nicolas Midy résume le premier résumé en ces infâmes douze articles qui ne sont que de l'essence de venin, dans une cause si adultérée : tout est rappelé, mais comment interprété ! Les voix, la désobéissance aux parens, les anges, les prétendues prophé-

ties, les révélations « occultes, » les sortilèges, le vêtement d'homme, la redoutable formule *Jhesu Maria*, la visite au Roi, le saut de Beaurevoir, qu'on veut faire passer pour une tentative de suicide, l'affirmation qu'elle ira en Paradis, la partialité de Dieu et des saintes contre « certaines personnes » et contre les Anglais, le rôle imposé à la Divinité, aux saints du Paradis, aux anges, et enfin, dans le douzième et dernier article, l'incrimination capitale, la *responsio mortifera:* « Cette femme ne veut point s'en référer à la décision de l'Église militante, ni à celle de qui que ce soit au monde, mais au seul Dieu. Elle persiste, quoique, par les juges et autres assistans, l'article de foi : « *l'Église une, sainte, catholique,* » lui ait été souvent rappelé... »

Le 13 avril, délibération commune et avis particulier de chacun des juges et assesseurs. « Cette femme, dit la délibération générale, soutient des choses allant contre l'unité, l'autorité et le pouvoir de l'Église. Elle est suspecte d'errer dans la foi si elle pense que les articles de la foi ne méritent pas plus de créance que celle qu'on croit donner à ceux qu'elle dit lui avoir apparu... » Tous se portent aux opinions les plus sévères, sauf quelques nuances et, de la part de quelques-uns des juges, un appel timide à l'Église romaine et au concile général (Jean Alespée, Jean Basset, Raoul Sauvaige).

Jeanne est malade. Cauchon et plusieurs docteurs la visitent dans sa prison (18 avril). Peut-être tirera-t-on d'elle quelque chose à cette heure critique. — « Il faut vous soumettre à l'Église, lui répète-t-on ; sans cela, vous ne serez pas mise en terre sainte. » Mais, elle : — « Je crois, vu le mal que j'ai, que je suis en danger de mort. Mais je n'ai, pour le moment, rien autre chose à vous dire. Quoi qu'il doive m'advenir, je ne ferai ni ne dirai autre chose que ce que j'ai déjà dit dans le procès. Si mon corps meurt en prison, je m'attends que vous le fassiez mettre en terre sainte ; si vous ne l'y faites mettre, je m'en attends à Dieu. »

Pour une croyante, cette résignation est plus émouvante que le sacrifice de la vie; mais sa résolution prouve à quel point elle elle consciente.

Les juges abusent ; ils la poussent ; elle répond : — « Je suis une bonne chrétienne, j'ai été baptisée, je mourrai en bonne chrétienne. » On ne peut en tirer autre chose.

Le 2 mai, en présence de soixante-trois assesseurs, une première admonestation lui est adressée « en langue française. »

Jean de Chatillon, en canoniste expérimenté, la met en présence de la plus grave conséquence de son système : — « Une révélation, qui serait faite par Dieu, doit toujours conduire à l'obéissance envers les supérieurs, envers l'Église, jamais à la désobéissance ; celui qui méprise l'Église méprise Dieu, celui qui écoute l'Église écoute Dieu. » (Le tout est de savoir si ces clercs représentent l'Église.) Le tribunal sent-il sa faiblesse sur ce point? A la fin de l'admonestation, le savant clerc fait un pas de plus. — « Si vous ne voulez pas croire à l'Église et à l'article du *Credo : L'Église, une, sainte, catholique,* vous serez déclarée hérétique et, par d'autres juges, punie de la peine du feu. »

On fait appel à sa haute raison, on met à l'épreuve son courage. Elle ne se laisse pas ébranler : — « Je ne vous dirai pas autre chose, et si je voyais le feu, je dirais ce que je vous dis et n'en ferais autre chose. » — « Si un concile général, c'est-à-dire notre Saint-Père le Pape, les cardinaux, les évêques, etc., étaient ici, ne voudriez-vous point vous en rapporter et vous soumettre à ce sacré concile? » — « Vous ne tirerez rien autre chose de moi, là-dessus. » — « Voulez-vous vous soumettre à notre Saint-Père le Pape? » La question est audacieuse, les juges étant décidés à ne pas tenir compte d'un tel appel. Ils ne prévoient pas la réponse si habile de Jeanne, déclinant une fois de plus la compétence du tribunal : « *Menez-m'y, je lui répondrai.* »

Elle a demandé, en débutant, pourquoi on n'a pas fait siéger au tribunal des clercs de son parti. On lui propose, maintenant, de les faire venir. Mais elle, toujours avec la même prudence et, d'une parole qui explique tout : « Baillez-moi un messager et je leur écrirai *ce que je pense de tout ce procès que vous me faites là.* » A une nouvelle insistance : — « Dites-nous une raison, une seule qui vous fasse refuser de vous en rapporter à l'Église? » elle ne répond que par le silence... Ils ne veulent pas comprendre. Mais elle ne veut pas céder.

Le 9 mai, on la met en face des instrumens de torture. Elle ne s'émeut pas : — « Si vous disais-je quelque chose, après diraisje toujours que vous me l'auriez fait dire par force. » Les juges sont démontés par « sa volonté si énergiquement manifestée, » par son « endurcissement. » Ils n'insistent pas et ne la soumettent pas à ces cruelles et inutiles épreuves.

C'est alors que les douze articles sont adressés, pour consultation, à l'Université de Paris. La décision est connue d'avance.

Elle est libellée dans les opinions des deux facultés de théologie et de décret : puis la délibération, prise en particulier par chaque faculté et nation, est proclamée et reprise en commun devant toutes les facultés et nations réunies. L'Université, par l'organe du seigneur recteur, fait siennes les décisions et qualifications des deux facultés de théologie et de décret.

Jean Beaupère, Jacques de Touraine, Nicolas Midy rapportent en hâte, à Rouen, ce document décisif. Le tribunal est assemblé aussitôt ; lecture est faite de la délibération de l'Université. Tous les docteurs présens se rangent à un avis si considérable. Connaissance en est donnée à Jeanne par Pierre Maurice, qui lui adresse une nouvelle admonestation *charitable* : — « Jeanne, que le respect humain ne vous retienne pas ; ne vous laissez pas aller à la crainte de perdre les grands honneurs que vous avez eus... Croyez plutôt aux dires et aux opinions de l'Université de Paris... » Mais elle : — « La manière que j'ai toujours dite et tenue, je la veux encore dire et maintenir... Si j'étais en jugement, que je visse le feu allumé, les bourrées préparées et le bourreau prêt à bouter le feu, et si moi-même j'étais dans le feu, je ne dirais autre chose et soutiendrais jusqu'à la mort ce que j'ai dit. » L'annotateur écrit en marge : « Réponse superbe » ou « pleine de superbe. » *Responsio superba.*

Les juges ne sont pas satisfaits. Ils auraient voulu obtenir, au moins, un semblant de rétractation, quelques paroles, moins fermes, dont ils pussent tirer parti. La victime sera condamnée, c'est entendu ; elle a mis la tête au billot ; mais ce que l'on voulait lui arracher, un renoncement à la vérité, à l'authenticité divine de la mission, quelque défaillance à interpréter comme un aveu, cela on ne l'a pas obtenu ; au contraire, elle est prête à certifier sa mission et à confirmer l'ordre de ses voix, du sceau du martyre. Les choses vont mal. Que faire ?

C'est alors que l'on arrange, faute de mieux, le scénario de l'abjuration publique et de la rétractation... Je ne puis m'expliquer comment certains historiens, de haute intelligence et bonne foi, Jules Quicherat, Michelet, ont pu s'y tromper. Ils ont accepté le désaveu public consigné au procès-verbal comme l'indice d'une heure de faiblesse humaine chez Jeanne. En présence de la mort, elle se serait inclinée et aurait renié ses voix... En vérité, toute la vie de Jeanne, le duel qu'elle soutint pendant ces longs mois contre ses juges, la logique, les témoi-

gnages les plus probans infirment une telle opinion. La véracité des procès-verbaux, toujours suspecte, n'est nulle part moins garantie que quand il s'agit d'une affirmation où les juges sont si évidemment intéressés. Ceux qui ont rédigé les douze articles sont bien capables d'avoir préparé, pour en imposer à l'opinion et à l'histoire, la scène de l'abjuration, scène dont ils avaient si évidemment besoin. En revanche, tout milite en faveur de la constance de Jeanne et de sa fidélité à elle-même : d'ailleurs les faits matériels, tels qu'ils sont consignés au procès-verbal, suffisent.

La scène est au cimetière de l'abbaye de Saint-Ouen (1). Jeanne sur un échafaud ou ambon ; les juges, en face, sur un autre échafaud. Ils sont venus pour prononcer la sentence et pour adjurer Jeanne d'Arc devant la foule. Pourquoi tout cet appareil et cette publicité inattendue, quand le procès s'est déroulé en entier entre les murailles du château ? Guillaume Érard adresse à Jeanne un sermon ayant pour texte le passage de saint Jean : « Une branche ne peut porter de fruit si elle n'est rattachée à la vigne. » Jeanne écoute, un peu surprise du plein air et de la cérémonie dont elle ne perçoit pas bien le sens

A un passage qui vise le Roi, elle proteste et sa protestation est exactement conforme à ce qu'elle a toujours soutenu : — « Mes dires et mes faits, je les ai faits de par Dieu... je n'en charge personne, ni mon Roi, ni aucun autre... S'il y a quelque faute, c'est à moi qu'il faut s'en prendre, non à un autre. » Nulle défaillance.

Sans doute, elle aura été conseillée par un des nombreux clercs qui l'ont visitée depuis quelque temps : pour la première fois, elle formule nettement l'appel au Pape. Mais cela non plus n'est pas en contradiction avec sa pensée, et la formule qu'elle emploie s'y adapte avec une précision singulière : — « Je m'en rapporte à Dieu et à Notre Saint-Père le Pape. » Les juges lui font la réponse odieuse : — « Qu'on ne peut aller chercher le Saint-Père si loin ; qu'elle tienne pour vrai ce que les clercs et autres gens à ce connaissant (c'est-à-dire l'Université de Paris) ont dit et décidé au sujet de ses dits, et de ses faits. »

Cauchon se lève. Il lit la sentence...

Mais, soudain, au milieu de cette lecture, il s'interrompt. D'après le procès-verbal, Jeanne l'aurait arrêté et se serait écriée :

(1) Voyez pour l'aspect des lieux, l'ensemble des documens iconographiques réunis, par M. le chanoine Henri Debout, dans son important ouvrage : *La Bien heureuse Jeanne d'Arc* (t. II, p. 729 et suiv.).

— « Je veux tenir tout ce que l'Église ordonne, tout ce que vous, juges, voudrez dire et prononcer; du tout je m'en rapporterai à vos ordres... » Puis, à plusieurs reprises, elle aurait dit : — « Puisque les gens d'Église décident que mes apparitions et révélations ne sont soutenables ni croyables, je ne les veux croire ni soutenir : du tout, je m'en rapporte à vous et à la sainte Église. »

Il est incontestable, qu'à ce moment, des clercs qui étaient près d'elle, Guillaume Érard, Massieu (homme d'ailleurs suspect), insistaient pour lui arracher quelque paroles de désaveu. Érard, qui ne voulait pas perdre le bénéfice de son discours, lui disait : — « Tu abjureras et tu signeras présentement cette cédule ou tu seras brûlée. » Les plus favorables la suppliaient de jurer pour sauver sa vie. Ils ajoutaient, qu'en ce faisant, elle serait délivrée de prison. On lui disait aussi (c'est elle-même qui en témoigne) qu'on la remettrait dans les prisons ecclésiastiques où elle serait gardée par des femmes. C'est ce qu'elle désirait le plus ardemment et cette promesse est à peu près la seule chose qui la frappe.

Érard tire de sa manche une cédule *préparée d'avance* et insiste pour qu'elle abjure. Elle dit qu'elle ne sait ce que c'est qu'abjurer; elle demande conseil à l'huissier Massieu. On lui crie, de la foule : « Jeanne, faites ce qui vous est conseillé; voulez-vous vous faire mourir? » Jeanne hésita longtemps : — « Vous prenez trop de peine pour me séduire, » dit-elle à Érard; et ce trait suffit pour la montrer toujours vigilante et sur ses gardes.

Les Anglais commençaient à prendre tout cela en mauvaise part. Warwick disait : — « Les affaires du Roi vont mal, cette fille va nous échapper. » Mais Cauchon lui répond à mi-voix : — « Seigneur, n'ayez cure, nous la rattraperons bien. » Un secrétaire du roi d'Angleterre accusait Cauchon d'être traître au Roi. — « Vous en avez menti, riposte l'évêque, et vous m'en rendrez raison! » Lui, sait où il va.

C'est alors que, d'après le procès-verbal, Jeanne se décide et fait signe qu'elle consent. Elle prononce, à haute voix, ces paroles qu'il est possible d'interpréter dans l'un ou dans l'autre sens : — « Qu'elle se soumettait à l'Église, en priant seulement saint Michel de la conseiller et de la diriger. » A la rigueur, c'est une adhésion. On lui lit la formule d'abjuration, toute préparée, encore une fois et, d'après le procès-verbal, elle appose une croix.

Il est à peu près démontré que Jeanne, à cette époque,

savait au moins signer son nom (1). S'il en est ainsi, une croix ne fait pas preuve. La pièce authentique n'a jamais été apportée au débat. Au procès de réhabilitation, on a examiné avec la plus grande attention le point de savoir si le texte lu à Jeanne est le même que celui qui fut inséré aux procès-verbaux; la plupart des témoins de bonne foi reconnaissent que la formule lue était en français et très courte commençant par les mots : « Je Jehanne, » tandis que celle qui est insérée aux procès-verbaux est en latin et très longue, commençant par : « Toute personne qui a erré... » Massieu dit nettement : — « Je suis absolument sûr que la cédule lue à la Pucelle n'était pas celle dont il est fait mention au procès; car celle-ci est *différente de celle que j'ai lue à Jeanne* et qu'elle a signée. » Quoi de plus formel?

Une telle déclaration (confirmée, d'ailleurs, par tous les détails connexes) l'emporte. Si l'abjuration lue par Massieu n'est pas celle qui a été inscrite au procès-verbal, tout est suspect de fraude.

Jeanne n'a pas abjuré : telle est la vérité.

On a soumis, sans doute, à Jeanne, une déclaration tout autre que celle que nous connaissons et elle l'a prise, comme en témoignent plusieurs assistans, avec une sorte de gaieté, en riant (2). Jeanne espérait-elle encore qu'on ne la conduirait pas jusqu'au bûcher (3)? Autant qu'il est possible de rétablir ce qui s'est passé, il s'agissait d'un engagement, pris par Jeanne, de renoncer à l'habit d'homme si on la mettait dans les prisons ecclésiastiques. Elle crut, probablement, que le dessein du tribunal était de s'en tenir à une exposition publique avec sermon, comme cela venait de se passer, et que, moyennant une soumission générale à l'Église, on se contenterait d'une peine plus bénigne que la mort. Cela explique que, *souriante*, et peut-être renaissant à l'espoir, elle ait fini par se laisser persuader (non toutefois sans se méfier, comme le prouve son mot à Érard), et qu'après avoir écouté tant de gens qui paraissaient lui vouloir du bien, elle ait fait une croix sur le papier qu'on lui présentait, de même que, par plaisanterie, elle traça un rond sur un autre papier apporté par un secrétaire du roi d'Angleterre.

(1) C'est l'opinion de M. le comte de Maleissye, qui doit publier, bientôt, une étude sur ce point, avec les *fac-similé* des lettres signées par Jeanne.

(2) *Procès* (III, 55).

(3) « Elle était si simple, dit plus tard Jean Miget, un des juges, qu'elle pensait que les Anglais ne voulaient pas sa mort et qu'ils finiraient par la rendre pour une somme d'argent. » (*Procès*, III, p. 131.)

Quoi qu'il en soit, l'abjuration et le récit du procès-verbal sont plus que suspects. Les faits matériels confirment les déductions morales : Jeanne ne s'est pas mise en contradiction avec elle-même; elle n'a pas renoncé soudain à l'attitude si conséquente et si logique adoptée par elle pendant le procès; elle n'a pas désavoué sa mission; elle n'a pas renié ses voix. Jeanne ne s'est pas parjurée.

L'évêque n'en était pas moins arrivé à ses fins. Par une véritable supercherie, il avait obtenu une sorte de déclaration publique dont il pouvait faire état auprès du gouvernement anglais. On n'en remontre pas à un vieux procédurier, à un diplomate ingénieux, à un théologien rompu aux finesses de la casuistique.

L'œuvre politique était achevée; restait à terminer l'œuvre de mort. Ce ne fut pas long. Les Anglais étaient impatiens.

Jeanne ayant apposé une croix sur le parchemin, l'évêque mit gravement dans sa poche la sentence qu'il lisait, en tira une autre (ce qui suffirait pour prouver que tous les détails de l'affaire étaient prévus et préparés) et il reprit la lecture. Cette nouvelle sentence en latin condamnait Jeanne « à la prison perpétuelle, au pain de douleur et à l'eau d'angoisse. » — « Or çà, dit Jeanne au juge, aussitôt la lecture finie, entre vous, gens d'Église, menez-moi en vos prisons, que je ne sois plus entre les mains de ces Anglais. » Il y eut un moment d'hésitation. Mais l'évêque de Beauvais dit à l'huissier : « Conduisez-la où vous l'avez prise! »

Parole terrible! On ramène Jeanne dans sa prison; peut-être espère-t-elle encore qu'il s'agit de formalités à remplir, d'un court délai : elle revêt les habits de femme comme elle l'a promis. Mais, au bout de deux jours, le dimanche de la Trinité, quand elle comprend qu'on l'a trompée, elle affirme son sentiment, son invariable et immuable sentiment, par le seul geste qui fût à sa portée et qui est, en même temps, sa seule sauvegarde : elle reprend l'habit d'homme.

Immédiatement, on envoie des greffiers pour constater le fait. L'évêque et les docteurs viennent dans la prison; ils l'interrogent sur les raisons qui l'ont déterminée à agir ainsi. Elle répond : — « Ce qui étoit dans la cédule d'abjuration, je ne l'ai pas compris... Je n'ai entendu, alors, rien révoquer qu'autant que ce seroit du bon plaisir de Dieu... Si les juges le veulent, je reprendrai habit de femme... Mais à la condition que vous exécutiez la promesse que vous m'avez faite de me mettre ès prisons

ecclésiastiques... Sur le surplus, je n'en ferai autre chose. »

Croirait-on, qu'à cette heure suprême, on essaie d'obtenir d'elle, encore, des déclarations au sujet de la « couronne » apportée au Roi. Cauchon a promis quelques précisions réclamées par les Anglais. Mais elle se tait maintenant : « J'aime mieux mourir ! »

Délibérations et sentences nouvelles. Elle est déclarée relapse, excommuniée, hérétique.

Le mercredi matin, 30 mai, Martin Ladvenu vient la prévenir qu'elle sera brûlée : elle se lamente sur cette mort affreuse : — « Mon corps net et entier qui ne fut jamais corrompu sera consumé et réduit en cendres !... » « J'en appelle à Dieu, le grand juge, des grands torts et ingravances qui me sont faits. »

Martin Ladvenu était autorisé à l'entendre en confession et à lui donner la communion. Cauchon vint lui-même. Elle lui dit : — « Évêque, je meurs par vous... Vous m'aviez promis de me mettre aux mains de l'Église et vous m'avez laissée aux mains de mes ennemis. » L'hostie fut apportée, assez irrévérencieusement, par un certain maître Pierre (probablement Pierre Maurice). On tâcha d'arracher à Jeanne de nouveaux aveux, de nouvelles rétractations ; le tout fut relaté, plus tard, dans un procès-verbal que le greffier, quoique présent, refusa de signer... Suite et preuve nouvelle de l'opération frauduleuse.

Immédiatement, à neuf heures du matin, Jeanne sort du château de Bouvreuil. Une immense multitude emplit les rues. Elle est traînée sur une charrette. Sept ou huit cents soldats font escorte et maintiennent la foule. On n'était pas sans craindre quelque mouvement. Jeanne s'écrie, comme elle parcourait les rues : « Rouen, Rouen, mourrai-ci? Seras-tu ma maison dernière ? » A la place du Vieux-Marché, on la fait monter sur un échafaud; les juges sur un autre échafaud, en face. Nicolas Midy prêche la condamnée. Il a pris pour texte la parole de saint Paul : « Et si l'un des membres souffre, tous souffrent avec lui. » Il parle longuement. Jeanne l'a écouté avec des larmes et des lamentations qui émeuvent toute l'assistance.

Le discours fini, Cauchon se lève, l'admoneste, lit la sentence qui la condamne, la rejette de l'Unité de l'Église et la livre au bras séculier. Après quoi, les juges ecclésiastiques quittent l'estrade et s'en vont : car l'Église ne doit pas assister aux supplices qu'elle ordonne. Cauchon pleura. (*Procès*, II, 352.)

Le juge séculier est là : c'est le bailli royal. Il ne prononce même pas la sentence requise en pareil cas. Sans autre formalité, Jeanne est conduite au bûcher élevé très haut sur un piédestal de plâtre, pour qu'on la vît de loin.

On sait les derniers détails : la croix demandée, celle qui est faite de deux morceaux de bois par un soldat anglais, puis celle de l'église voisine qu'on apporte, l'eau bénite réclamée par elle, le « mercy très humble » qu'elle adresse « aux gens de quelque condition et estat qui sont autour d'elle ; » la déclaration dernière, à haute et claire voix, parmi les flammes : « Elle disait qu'elle n'était pas hérétique, ni schismatique comme le lui imputait l'écriteau... que tout ce qu'elle avait fait, elle l'avait fait par ordre de Dieu ; que ses voix ne l'avaient pas trompée. » Enfin, le cri poussé en rendant l'âme et en inclinant la tête : « *Jhesu !* »

V

Ils ont donc condamné cette femme. Anglais et Français, laïques et prêtres, ceux qui sont là et ceux qui sont au loin. Le martyre de Jeanne a duré non pas quelques heures, mais une année entière : ni roi, ni pape, ni laïque, ni clerc, personne n'est intervenu. Jeanne, dont les victoires avaient eu un tel retentissement, a péri au milieu du silence universel. Personne ne sait ce qu'il a été dit, écrit ou pensé de sa mort, sur le moment. Le procès clos, et annoncé officiellement aux gouvernemens par le gouvernement anglais, au Pape par l'Université de Paris (1), il n'y a plus rien.

L'époque fut complice du martyre, et c'est pourquoi il fallait que le martyre eût lieu. Jeanne est morte parce que sa mort était nécessaire pour réparer les deux désordres qui affligeaient alors

(1) *Procès* (I, 485). La lettre est adressée « à l'Empereur, aux rois, ducs et autres princes de toute la chrétienté. » ... C'est beaucoup pour une bergère, une femmelette, *muliercula*, comme dit leur latin ; elle est datée de Rouen, 8 juin 1431. — On écrivit, en même temps « aux prélats et seigneurs du royaume de France ; » la lettre est probablement aussi du 8 juin, quoique l'imprimé porte 28. — En outre, l'Université de Paris, qui n'avait pas le temps de transmettre au Pape l'appel de la Pucelle, écrit en cour de Rome, au Souverain Pontife et au collège des cardinaux pour les informer que Jeanne a été condamnée et a péri. Il serait intéressant de savoir si on retrouve ces lettres aux archives du Vatican. — Le texte de ces lettres présentant la plus grande analogie avec les lettres envoyées de la part du roi d'Angleterre, il est probable qu'elles ont été rédigées de la même main, soit par Thomas de Courcelles, soit par Cauchon.

la chrétienté, le désordre du royaume et le désordre de l'Église : ce sont là les vraies raisons de son supplice, et c'est à ces deux désordres que sa mission et que sa mort ont porté remède, voilà le sens profond de cette magnifique histoire.

S'il n'y avait pas eu, en ce temps-là, une si grande « pitié » au royaume de France, la mission de Jeanne d'Arc ne se serait pas produite, le fait est de toute évidence. Mais c'était « pitié, » tout ensemble, aux corps et aux âmes.

Il ne s'agit pas d'ajouter de nouveaux traits au tableau si souvent retracé de l'état de dissolution hostile où en était réduite, alors, cette France « tant jolie : » les villes s'abritant derrière les murailles et les herses des ponts-levis étaient relativement préservées, mais elles n'en étaient pas moins, de quartier à quartier, de rue à rue, de maison à maison, en proie aux partialités, aux haines farouches, aux vendettas ; prises et reprises, elles payaient rançon à chacun des vainqueurs alternativement ; et, bien des fois, les fonctions municipales s'achevaient au bout d'une corde ou au for de quelque tumulte. Le *Religieux de Saint-Denys* a retracé dans une page, souvent citée, l'aspect des campagnes : « Partout, excepté dans les lieux clos de murs, toutes les productions de la terre étaient ravagées, dévastées et on était si peu assuré de vivre du travail de ses mains que bon nombre de paysans poussés par le désespoir abandonnaient la charrue et se faisaient brigands... Pendant le jour, ils parcouraient les bois comme des bêtes sauvages et, tombant par surprise sur les voyageurs, ils leur volaient leurs vêtemens ou leur argent, leur faisant subir toutes sortes de tortures, exigeant d'eux une rançon ou les mettant à mort sans pitié... La nuit, ils forçaient les maisons, poussaient les gens dehors par les fenêtres ou autrement, quelquefois tout nus, et saccageaient les demeures en toute liberté... » Les forêts se peuplaient de la foule des manans désertant la campagne, la terre était creusée comme aux temps immémoriaux et servait de refuge à des populations hagardes, essayant de se cacher avec ce qui restait de leurs familles, de leurs biens, de leurs bestiaux.

Même aujourd'hui, après six siècles, le pays a gardé l'empreinte de cette époque terrifiée : ces ruines, ces tours de guette, ces églises munies de créneaux, ces mottes, ces souterrains, ces forteresses sourcilleuses qui menacent encore, de leurs silhouettes inquiétantes, les vallées et les vallons paisibles, attestent la for-

midable panique, fille de l'universelle indiscipline, à laquelle le pays fut en proie : pas un bourg, pas un village qui n'ait construit ou reconstruit sa bicoque; on ne s'en remettait plus au corps social d'assurer la défense commune; chacun agissait pour son compte, au hasard des ressources et de la force particulières.

Les petites guerres locales se multiplient à l'infini et elles forment un fond tragiquement animé à la grande guerre générale qui se promène et se balance, en quelque sorte, d'une frontière à l'autre, d'une province à l'autre, du Mont Saint-Michel à Vaucouleurs, de Beaugé à Compiègne, d'Azincourt à Patay. Brochant sur le tout, des bandes de partisans, se déplaçant avec une audace et une rapidité inconcevables, rayent cet échiquier compliqué de leurs passages imprévus et de leurs apparitions sanglantes; elles arrivent et partent, laissant la mort et la ruine derrière elles. Les Français ne ménagent pas les Français. Que dire des étrangers, appelés de tous les pays de l'Europe, pour achever ce que les violences intestines auraient laissé debout? Le lien national s'étant dissous, la survenue des gens du dehors achève le désastre. Écossais, Navarrais, Anglais, Allemands, Flamands, Italiens, Lombards, tous se jettent sur la proie. Le premier signe de retour à la santé sera la volonté, chez ce peuple, d'accepter, pour lui seul, les risques de la lutte et de se défendre lui-même pour se nettoyer de cette pouillerie. On sait que ce fut l'effet le plus incontestable de l'apparition de Jeanne d'Arc et l'œuvre que reprit, de ses mains, son compagnon d'armes, Richemont.

Personne n'est plus à sa place, personne n'est plus à son devoir. C'est la royauté elle-même qui signe le traité de Troyes, c'est-à-dire qui livre la France. Ce sont les fils de saint Louis qui ont assassiné rue Barbette et qui ont assassiné au pont de Montereau; et ce sont les fils de saint Louis qui font faire, dans les thèses de Jean Petit, l'apologie de l'assassinat. Ils sont les premiers à détruire ce royaume dont ils sont les héritiers et l'ordre dont ils sont les gardiens.

La noblesse s'est fait battre à Crécy, à Poitiers, à Azincourt : elle a failli à celui de ses devoirs qui seul justifie ses privilèges, la défense du pays. Maintenant, elle se rue en cruautés affreuses, en trahisons et en violences basses. Le petit groupe qui s'est attaché à la personne de l'héritier légitime se distingue à peine de la masse. Pour un Barbazan que de Gilles de Rais! Ce n'est

ni La Trémoïlle, ni Regnault de Chartres, certes, qui relèveront le niveau moral de ce peuple malade : tout prêts à changer de camp si leur intérêt change; rongeurs des dernières ressources qui restent à une cause perdue.

Personne n'est plus à son devoir de ceux qui sont en place... Et c'est de là, finalement, que viendra le salut. Quand toute hiérarchie est abolie, quand le commandement a dissipé lui-même son autorité, quand, par ses fautes, il a laissé se perdre le respect, quand l'organisme social jonche la terre, le champ est libre aux initiatives individuelles. Elles surgissent, et, selon les lois naturelles, cherchent leur croissance et leur floraison dans la déliquescence des institutions détruites. Il est des peuples qui ne veulent pas mourir et dont les racines gardent la sève qui nourrira de nouveaux rejetons. Telle la France au XV[e] siècle.

L'histoire sait, maintenant, qu'il y eut, sur toute l'étendue du sol national, une extraordinaire poussée de patriotisme, d'énergie et de volonté de vivre, au temps où parut Jeanne d'Arc. Action, vision, inspiration, le cas de la Pucelle n'est nullement isolé : mais, incomparablement plus frappant, plus intense et plus caractérisé, il absorbe les autres, jusqu'à en paraître unique.

Toute commotion sociale provoque un mouvement des parties intimes, un travail moléculaire, un afflux, vers la surface, des élémens qui reposent, d'ordinaire, dans la tranquillité de la masse. Les parties les plus sensibles, les plus émotives viennent d'abord et se présentent pour interroger le péril, le mesurer, le menacer. Les nerveux, les inquiets, les impulsifs s'agitent : et combien sont-ils, en temps de crise! L'organisme ne se savait pas si malade. Il résiste, se raidit; mais, si la crise se prolonge, le mouvement s'étend aux couches plus profondes : quand les élémens pondérés et réfléchis, les assises stables s'ébranlent, alors le corps s'écroule, à moins qu'il ne se transforme par une de ces évolutions qui, seules, peuvent le guérir.

Au moment où Jeanne d'Arc paraît, la France est à ce période. On n'a pas assez remarqué que, dans les familles, c'est l'époque des *bâtards :* cela veut dire que les fils se classent, non d'après les droits établis et la légitimité, mais d'après l'activité et les services. Il en est de même dans toutes les parties de la nation. On voit se produire comme un reclassement et une reprise, après les temps de décrépitude marqués par les pires années de la folie de Charles VI.

Comment a-t-on pu mettre en doute l'existence du patriotisme à ce moment? C'est justement l'époque du patriotisme le mieux déterminé, le plus nettement déclaré, le plus actif et le plus efficace. Chez ceux mêmes qui ne sont pas nourris aux œuvres de l'héroïsme et du sacrifice, chez les gens qui paraissent n'avoir d'autre destinée que de faire leurs affaires, quelle que soit la domination politique et la dénomination nationale sous lesquelles ils vivent, le patriotisme, en réaction contre l'excès des misères publiques et des maux particuliers, s'affirme. Jusqu'aux extrémités des pays et dans les cœurs les plus froids, on sent grandir cette pensée : La France périra-t-elle? et cette volonté : Il ne faut pas qu'elle périsse. Novellompont interpelle la Pucelle qu'il rencontre dans les murs de Vaucouleurs, vêtue en paysanne avec sa cotte rouge : — « Eh! l'amie, qu'est-ce que vous faites ici? Faut-il que le Roi soit chassé de son royaume et que nous devenions Anglais? » Il se moque, d'abord; mais il dit, pourtant, ce à quoi tout le monde pense et, bientôt, ce moqueur suivra Jeanne et quittera tout pour s'attacher à la fortune de l'inspirée.

A Rouen, sans que nulle autorité établie les y incite ou les y encourage, des bourgeois, assurément très tranquilles, très prudens, des fonctionnaires considérés, des marchands ayant des traités avantageux avec l'administration anglaise, un membre de cette grande famille des Alorge, que le gouvernement ménage; plus tard Richard Mittes, marchand de bois, Jean Salvart, maître de l'œuvre de la cathédrale, Alexandre de Berneval, l'architecte illustre de cette merveilleuse rosace de Saint-Ouen, s'unissent avec des avocats, des barbiers, pour organiser le complot, d'une audace inouïe, qui délivrerait la ville et la province. Dans la campagne, ce sont les paysans qui se soulèvent et qui, en 1435-36, enlèvent et « remparent, » une à une, toutes les forteresses de l'Andelle et du pays de Caux.

A Compiègne, les clercs : un homme qui fut un des héros du siège, l'abbé de Saint-Pharon, avait auprès de lui, trois religieux, à l'aide desquels il défendait vaillamment la cause française dans la région; ils s'employèrent à empêcher la reddition de Meaux aux Anglo-Bourguignons. Cauchon les fit arrêter, à la grande indignation du *Religieux de Saint-Denys* (1) qui, en racontant ce

(1) Religieux de Saint-Denys (t. VI, p. 453).

scandale, donne la formule, étonnamment « moderne, » du sentiment qui faisait agir ses frères : « Maître Pierre Cauchon, alors évêque de Beauvais, sans considérer *qu'il est permis en droit à tout homme, de quelque état ou rang qu'il soit*, de repousser la force par la force et que la loi naturelle, qui est immuable, *prescrit à tous de combattre pour la patrie*, fit longtemps détenir les trois religieux dans une affreuse prison... »

En 1424, un autre religieux, un franciscain, Étienne Charlot, colporte à travers tout le pays hostile, en Bourgogne, à Chalon-sur-Saône, à Langres, où « il a constamment entendu dire qu'on aimait mieux se faire Armagnac qu'Anglais, » les fils du complot tramé pour la délivrance de Rouen; partout, il trouve des hôtes, des confidens, des amis. Il apporte tous ces détails à Odette de Champdivers, puis à Charles VII, et celui-ci lui confie que « nombre des gens des bonnes villes sont venus à lui en habits dissimulés pour l'assurer que quand il lui plairait de venir à eux il serait bien reçu et lui rendraient obéissance (1). »

Paroles, dira-t-on; bavardages de bourgeois en mal de mécontentement ou de moines en travail de mendicité; et pourtant, la plupart d'entre eux payent de leur vie ou de leur liberté ces initiatives généreuses, et ce sont les procédures de condamnation qui nous instruisent de leur vaillance. Comment nommer ce sentiment si ce n'est pas le patriotisme?

Cherche-t-on des volontés plus caractérisées, plus énergiques, plus populaires? Voici des barbiers de village, des cultivateurs, des charpentiers et des apprentis charpentiers qui tiennent la campagne ou ravitaillent les bandes françaises aux environs de Gamaches; voici Robin Crevin : il manœuvre avec une troupe de compagnons solides autour de Rouen et tient en alerte les Anglais qui ne peuvent en venir à bout. Près de Gerberoy, les paysans sont soulevés pour la même cause et bloquent la place comme assiégée. Un aventurier, Jeannin Galet, retranché dans le bois du Parc, opère entre Beauvais et Gournay; on poursuit, comme ses complices, au nom du roi d'Angleterre, des gardes de bois, des verdiers. Jeannin Galet *devient l'autorité de la région; on lui dépêche des négociateurs dans les bois; on traite de pair avec lui;* « hors des murs de Beauvais, *il est la seule puissance reconnue, consultée, agissante et obéie.* »

(1) Sur tous ces points, voyez les détails dans les articles de M. Germain Lefèvre-Pontalis, *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1895-1896.

En 1425, au delà de Beauvais, près de Saint-Just-en-Chaussée, le paysan Le Roy, de Valescourt, et son lieutenant, Pierre Vendôme, commandent une compagnie nombreuse formée de gens des villages d'alentour; elle fait des prisonniers, possède des dépôts de poudre, compte des intelligences dans les villages et jusque dans Amiens. Dans l'hiver de 1426, une compagnie est cantonnée dans les environs de Trie-Château où son installation dans les bois se présente « *comme un fait datant de longue main et de notoriété publique*. »

Ces exemples peuvent être multipliés à l'infini et, en fait, ils sont recueillis, en si grand nombre, par les auteurs qui ont décrit la vie de nos provinces à cette époque, et notamment par l'érudit écrivain des *Épisodes de l'invasion anglaise*, qu'ils forment, pour ainsi dire, la véritable trame de l'histoire de France. C'est parmi ces « brigands » que bat le cœur de la nation et non dans les châteaux de la Loire où se disputent et s'assassinent entre eux les honteux favoris de Charles VII. Et comment ne pas conclure, avec le narrateur de ces faits significatifs et si profondément humains : « De leur apparente dispersion, de leurs manifestations d'abord déconcertantes, se dégage une impression qui persiste, d'*œuvre commune* et d'*occulte coopération* toujours prête à s'affirmer... Ces combattans indigènes, sans forteresses et sans abris, qui courent la campagne et les bois, qui s'y dispersent, défendent les enceintes démantelées et croulantes des forteresses intérieures, s'entendent, communiquent, savent se chercher et se rejoindre. *L'esprit national s'entretient à ce contact*... et la grande secousse de 1429 les trouvera prêtes à l'action, familières du sacrifice, entraînées au mépris de la mort, à la jouissance du péril, à la haine de l'étranger. »

Voilà donc qui est démontré par l'érudition la plus scrupuleuse: quand les hiérarchies manquent à leur devoir, d'autres hiérarchies se constituent, les initiatives individuelles pullulent, un nouvel ordre se crée. Ce sont les explosions dispersées de ce sentiment national que Jeanne d'Arc amasse en son esprit réfléchi et qui vont, par elle, se condenser et éclater sur son temps, comme un éclair.

Sa vocation est née du désordre, mais pour le guérir. Elle restaure l'autorité, mais de la seule façon qui vaille, en démasquant les autorités usurpées, en substituant aux droits le droit, et aux hiérarchies les mérites et les services.

Car pour expliquer, autant qu'il est possible, la carrière de Jeanne d'Arc, il faut tenir compte, non seulement du mouvement qui l'accompagne et la soulève, mais de celui qui la refoule et, finalement, l'accable. Il y a les amis et les partisans de Jeanne d'Arc; il y a ses adversaires, et ceux-ci la justifient mieux peut-être encore que les premiers.

Désordre dans la royauté, dans la famille royale, dans les ministres du Roi. C'est aux entourages qu'elle trouve l'opposition la plus vive. Ils sentent qu'elle vient faire place nette. Ils luttent en désespérés. Toute grande carrière se heurte aux traquenards de l'intrigue dissimulée, de l'hostilité sournoise, aux coups fourrés, à la conspiration du silence. L'habileté consista toujours, chez les favoris de Charles VII, à le laisser s'enlizer, de lui-même, en sa molle habitude de la paresse et du mutisme. Mais Jeanne avait su distinguer, du premier coup d'œil, la voie qui le ramènerait au devoir. Elle plaida auprès du Roi la cause de ce Richemont qui devait balayer l'engeance et devenir, par excellence, l'organisateur, le *justicier*. Le mot qu'elle lui adresse est d'une justesse admirable : « Beau connétable, ce n'est pas par moi que vous êtes venu; mais soyez le bienvenu ! »

Dans la famille royale, le désordre est endémique, depuis deux générations. Les branches cadettes ont entrepris de ruiner et de dépouiller la branche aînée. Un homme est leur chef, le Duc de Bourgogne. C'est à celui-ci qu'elle s'en prend; c'est lui qu'elle somme de rentrer dans le rang et d'occuper sa place à la cérémonie du sacre. Il se détourne : elle le ramènera « du bout de la lance; » mais avec un sentiment si juste, si exact de la mesure que quand le grand-duc d'Occident aura échoué devant Compiègne, Jeanne d'Arc encore vivante, il viendra vers Charles VII à résipiscence, prêt à reprendre, en vassal fidèle, son « service » dans la lutte contre l'étranger.

Les Anglais ont profité du désordre du royaume pour l'accroître; le mal les gagnera eux-mêmes. Écoutez, encore, le mot de Jeanne d'Arc : car, à chacun sa sentence. Jacques de Touraine lui demandait si elle s'était jamais trouvée en un lieu où l'on eût tué des Anglais : — « En nom Dieu, répond-elle à cette âme sensible, comme vous en parlez doucement!.. Qu'ils s'en voysent en leur pays!... »

Ils sont rentrés dans leur pays, y emportant, avec eux, cet

esprit de violence, de brutalité, de vengeance qu'ils avaient fait déborder sur l'autre rive; l'aristocratie lancastrienne, en contradiction avec l'esprit populaire anglais et avec l'esprit même de la royauté anglaise, va subir, à son tour, la peine du talion que l'équité installe dans les faits et que la prophétie de l'évêque de Carlisle avait annoncée. Quant à la Pucelle, c'est à un Anglais, le plus grand de tous les Anglais, qu'il appartient de plaider éternellement sa cause auprès de la noble nation : « Laissez-moi vous dire, auparavant, qui vous avez condamnée... Je fus choisie d'en haut pour accomplir d'étonnans miracles sur la terre par inspiration de la grâce céleste. Je n'eus jamais affaire à des esprits maudits; vous qui êtes souillés par vos péchés, tachés du sang pur des innocens, corrompus et salis de mille vices, parce que vous manquez de la grâce que d'autres possèdent, vous jugez que c'est une chose impossible d'accomplir des miracles sans le secours de démons. Non, Jeanne, *la mal jugée*, a été vierge et, dès sa tendre enfance, chaste et immaculée dans toutes ses pensées; et son sang virginal, répandu par vous, criera vengeance aux portes du ciel (1). »

Il y a, enfin, contre Jeanne d'Arc, les Français qui ont déchiré le pacte national : ils l'ont combattue de son vivant, ils ont voulu sa mort, ils ont allumé son bûcher pour étouffer le remords de leurs propres crimes. Ils l'ont nommée sorcière, apostate, paillarde, ordure. (*Procès*, III, 52.) Et ils la savaient pure. Jeanne ne les laisse pas tranquilles dans leur erreur. Quand le sorbonniste Erard eut fini son discours, le jour de l'admonestation publique, elle lui jeta à la face la chose qui pouvait leur être à tous la plus sensible, son mépris pour les traîtres, rien qu'en affirmant son inébranlable fidélité à la dynastie et au Roi légitime : — « Par ma foy, sire, révérence gardée, je vous ose bien dire et jurer, sur la peine de ma vie, que mon Roy est le plus noble chrestien de tous les chrestiens et qui aime mieux la foy et l'Église, et n'est point tel que vous dictes. » Cette parole, prononcée au moment où elle avait laissé toute espérance du secours si longtemps et si fervemment attendu, traitait, comme ils doivent être traités, ces contempteurs du plus fort et du plus naturel des liens sociaux, la patrie.

Jeanne restaure la patrie, en restaurant l'autorité. Son

(1) Shakspeare, *le Roi Henri VI* (acte V, scène IV.)

parti pris de sujet dévoué et de bon soldat met le prestige du commandement au-dessus de toute appréciation individuelle; elle sait que le sujet, comme l'enfant, comme le soldat, n'a pas besoin de tant de raisonnemens pour obéir. C'est à ce prix que doit s'affirmer, par le groupement des collaborations volontaires et ordonnées, la seule façon, pour l'homme, d'être supérieur à lui-même. Shakspeare expliquera, encore, l'état d'âme de cette grande disciplinée : — « *Henri.* — Il me semble que je ne mourrai nulle part avec plus de joie que dans la compagnie du Roi; car sa cause est juste et sa querelle honorable. *Williams.* — C'est plus que nous n'en savons. *Bates.* — Oui; et plus que nous ne devons chercher à en savoir ; car nous en savons assez si nous savons que nous sommes les sujets du Roi; si sa cause est mauvaise, l'obéissance que nous lui devons nous absout de tout crime (1)... »

Jeanne, en dominant, de toute la hauteur de son bûcher, ces hommes hautains et verbeux qui montraient au peuple son pauvre corps de femme nue, pour prouver qu'elle était bien morte et qu'ils avaient le dernier mot, Jeanne les a brûlés et anéantis eux-mêmes, elle a déchiré les oripeaux et les chapes dont ils s'affublaient et prouvé qu'eux seuls étaient cendre et poussière. Elle a balayé et jeté à la rivière les vieilles oligarchies mortes, les mécaniques épuisées et alourdies; elle a nettoyé le champ national de tous les sophismes et du pire de tous, l'orgueil pédantesque. Si fière et si ardente, elle a aimé le joug et le frein, mais en ne l'acceptant que de la règle et du droit, non des hiérarchies éphémères et des prétentions usurpatrices.

Jeanne est une femme qui ne connaît que le devoir; elle ne se fait aucune illusion sur l'importance des grands personnages, nobles ou clercs ; elle les écarte, s'ils défaillent, empoigne l'étendard et fait la besogne mieux qu'eux. En cela, excellente Française et protagoniste incomparable de la seule égalité : véritable sainte des démocraties, elle donne la juste mesure des droits et des obéissances. Souvenez-vous comme elle aborde le duc d'Alençon, Dunois, Richemont, tout « le sang de France, » et comme elle dit à l'évêque : « Évêque, je meurs par vous! » Cette fille du peuple ignore les servilismes comme elle ignore l'envie, comme elle ignore la haine : elle puise directement, dans le sol national, les forces qui font les hommes fiers et libres dans les nations grandes et unies.

(1) *Le roi Henri V* (acte IV, scène I).

Restauratrice de l'autorité, restauratrice de l'action individuelle et de la liberté, puissante ouvrière de l'égalité, elle représente le pays de France dans sa phase particulière et dans son sens universel. Par sa vie et par sa mort, reprenant, comme le faisaient les manans, les bourgeois, les soldats, l'étendard tombé à Azincourt, elle le relevait et corrigeait le désordre du royaume, le désordre du siècle.

VI

Il y avait autre chose à corriger, et, quoique ce ne fût pas la « mission » de Jeanne, son action fut telle, qu'à cette autre « pitié, » elle porta aussi remède.

L'Église ne fut pas absente du drame. Prélats et docteurs voulurent y figurer; ils y jouèrent le rôle que l'on sait. Ils intervinrent, non pour prêcher la commisération et la justice en faveur de cette fille, bonne chrétienne et fidèle incomparable, mais pour la frapper et pour l'exclure de l'Église et de la vie. Ils sont allés à cette besogne en toute tranquillité : il faut qu'ils aient été destinés à cela et qu'il y ait, à leur erreur, des causes profondes qui leur échappaient à eux-mêmes et que la suite des temps peut seule apercevoir.

L'Église de France participait à la détresse matérielle et morale du royaume et ce serait son excuse si elle était excusable. Mais Jeanne en a appelé aux chefs de l'Église universelle, au Concile (alors en formation à Bâle), au Pape; et, de ce sommet de la hiérarchie d'où l'on voit les choses de haut, nulle bienveillance, aucune miséricorde n'est descendue vers elle. Sa cause, pendante devant l'Église catholique, a été omise et oubliée.

A cela, il y a une explication trop réelle que révèle l'histoire du temps : pour les contemporains, c'est à peine s'il y avait encore une Église, s'il y avait encore une hiérarchie, s'il y avait encore un pape. La robe sans couture était déchirée.

Aujourd'hui, après cinq siècles et un immense effort de reconstitution unitaire, on a oublié, on a voulu oublier ces discordes antiques; on s'est efforcé d'atténuer cette rupture, on a jeté un voile, on a rétabli, tant bien que mal, la tradition visible de l'Église romaine pour effacer les hontes et combler les lacunes de l'histoire pontificale. Le catholicisme, par ces attentions rétrospectives, a proscrit, pour ainsi dire, de ses annales,

les événemens qui, pendant plus d'un siècle, avaient tenu ses destinées en suspens. Pour comprendre l'histoire de Jeanne d'Arc, il faut pourtant se replacer dans les dispositions des fidèles, aux temps où elle parut.

Le grand schisme avait été, on le sait, une crise redoutable; mais ce qu'on sait moins, c'est que les contemporains avaient fini par s'habituer et s'accommoder à la tempête. Ils subissaient les conséquences fatales d'un tel désastre : diversité d'obédience, localisation de l'autorité ecclésiastique, supériorité des conciles sur le Pape et, peu s'en fallait, des églises particulières sur l'Église générale, accroissement des aristocraties cléricales, suprématie des pouvoirs civils, empiétement des grands corps, dissémination et indiscipline des ordres religieux, formations désordonnées et incohérentes de disciplines particulières, sans compter les suites plus graves et extérieures à l'Église elle-même, hérésie, matérialisme, superstition.

Quand Jeanne d'Arc vint au monde (soit janvier 1411, soit janvier 1412), pour les Français, à la lettre, *il n'y avait plus de Pape;* ou, plutôt, comme il y en avait trois, l'embarras de choisir et le dégoût du choix avaient fini par porter la France à se détacher de l'Église universelle, à se tenir en dehors et dans l'expectative; comme on disait alors, « elle s'était soustraite à l'obédience. »

En vue de pourvoir au gouvernement de l'Église de France, on s'en remit à cette Église elle-même : à partir de 1408, les assemblées du clergé national s'étaient attribué, sous l'œil et avec l'appui du prince, l'autorité nécessaire pour faire aller les choses *pendant le temps où on ne reconnaîtrait plus de Pape*.

L'Église romaine s'efforçait, mais en vain, de remédier à un tel état de choses; le Concile de Pise n'aboutit pas. Alexandre V, élu par ce concile, et son successeur, Jean XXIII, ne surent ni restaurer la catholicité, ni reprendre l'autorité sur l'Église de France. C'est le moment où Pierre d'Ailli, Clémangis, Jean Gerson répandent leurs plaintes les plus touchantes, leurs prévisions les plus tristes sur l'avenir de la chrétienté. Rome a, comme l'Angleterre, sa prophétie de l'évêque de Carlisle et c'est celle où Jean Gerson prévoit Luther : « Je t'ai faite belle à ravir et toutes les nations admiraient tes charmes. Mais tu as eu trop de confiance en ta beauté, c'est-à-dire dans l'abondance de tes

biens temporels et dans la puissance séculière, et tu es devenue coupable de fornication en accordant à la faveur et à l'argent ce qui n'était dû qu'à la vertu... Voici, dit le Seigneur, que je te livrerai à ceux qui te haïssent; ils détruiront les lieux que tu as souillés de ton infamie, c'est-à-dire où tu commettais injustices et simonies. Ils te dépouilleront des vêtemens de ta gloire et te laisseront pleine d'ignominie. »

Comme Jeanne d'Arc était née, les premières lueurs des temps nouveaux se levèrent sur la chrétienté. Mais, parmi quels orages et sur quels horizons chargés de ténèbres! Le Concile de Constance fut convoqué, pour l'année 1414, par un des trois papes, Jean XXIII.

La soif universelle de voir le schisme prendre fin lui avait imposé cette mesure; les trois papes paraissaient entrer dans les voies de la démission simultanée, ou, comme on disait, de la cession volontaire, pour permettre au concile d'élire un nouveau pontife. Mais chacun d'eux ne voulait céder qu'à la condition d'avoir la certitude d'être maintenu comme seul Pape légitime. Il y eut, entre les trois rivaux et leurs obédiences, une lutte dont les incidens, colportés de bouche en bouche, dans un monde ballotté, d'ailleurs, entre les mêmes divisions et les mêmes partialités, n'inspiraient plus partout que l'appréhension, la douleur et l'horreur.

Il fallut que le concile procédât par la voie de contrainte. Et quel retentissement, encore, les mesures qu'il prit eurent-elles dans les âmes des fidèles, quand on sut que le corps immense des prélats, prêtres, docteurs et clercs, réunis à Constance, faisait le procès au pape Jean XXIII et qu'ils portaient, contre lui, les incriminations suivantes, finalement avouées par l'accusé: « Dès son enfance, il a été sans docilité, sans pudeur, sans bonne foi, sans respect pour ses parens. Il s'est rendu habile en toute espèce de simonie pour avancer dans les dignités ecclésiastiques. Dans les légations, il a été le fléau des peuples qu'il avait sous son autorité... Pendant le temps qu'il a été pape, il n'a accompli aucun de ses devoirs; il n'a ni jeûné, ni récité l'office divin, ni observé les jours d'abstinence. Il a été l'exploiteur du pauvre, l'ennemi de la justice, un véritable marchand de bénéfices, de reliques et de sacremens, un dissipateur des biens de l'Église Romaine, un empoisonneur, un homicide, un parjure, un fauteur de schisme. Il n'a respecté ni la pudeur des vierges,

ni la sainteté du mariage, ni la clôture des couvens, ni les lois de la nature, ni celles de la parenté (1)... »

Si c'étaient de tels monstres que l'on avait pour Papes, au jugement du concile (et il n'était pas plus indulgent pour les compétiteurs de Jean XXIII), autant valait s'en passer.

Ce sentiment se répandit, et notamment en France. Le courant porte l'époque vers une organisation de l'Église où les évêques, les prêtres, même les simples fidèles revendiquent une part toujours croissante de l'autorité. Les preuves seraient innombrables. Parmi ces tentatives d'organisation plus localisées, deux tendances se manifestent : l'une, et c'est la plus puissante, en apparence du moins, vise une constitution oligarchique de l'Église remettant le pouvoir aux prélats, aux universités, aux docteurs appuyés sur les pouvoirs civils; l'autre, conforme au désir plus discret du bas clergé, des moines, de certaines communautés, tendrait plutôt à réclamer des institutions démocratiques qui remettraient aux fidèles l'autorité que des mains indignes ont laissée péricliter. De Wyclef à Jean Huss, de Jean Huss aux Vaudois, des Vaudois à Luther, cette tradition ne se perdra pas (2).

Des esprits aussi prudens, aussi pondérés, aussi généreux que Gerson mettent en des axiomes, dont le retentissement se prolongera pendant des siècles, l'inquiétude qui se répand de plus en plus parmi les âmes : « L'Église militante est plus nécessaire que le Pape; car, on peut se sauver sans Pape et, hors de l'Église, il n'y a pas de salut. L'Église est meilleure que le Pape, parce que le Pape est fait pour l'Église; or, comme dit Aristote, la fin est meilleure que les moyens; l'Église est plus

(1) Abbé Guettée, *Histoire de l'Église de France* (t. VII, p. 292). — Cf. Noël Valois, *la France et le grand Schisme* (t. IV, p. 310-312).

(2) C'est surtout au Concile de Bâle que l'on voit bien les trois thèses en présence : la thèse *autocratique pontificale*, en la personne d'Eugène IV qui, après avoir signé la capitulation aristocratique, dissout de son autorité le concile avant qu'il ne soit rassemblé (Réunion du concile, 23 juillet 1431; dissolution 18 décembre 1431); 2° la thèse *aristocratique* qui prétendait subordonner le Pape au Collège des cardinaux et au Concile général; 3° la thèse *démocratique*, consignée dans les deux règlemens du 29 avril et du 26 septembre 1432, qui assure, dans le concile, une majorité écrasante au bas clergé et lui subordonne le Pape et le haut clergé. Voyez la thèse de Nicolas de Cusa dans Pastor, *Histoire des Papes* (t. I, p. 292-297). « Il est impossible de mesurer le danger que coururent alors la Papauté et l'Église, » dit Pastor. — On est mal renseigné sur l'attitude des Congrégations. Sainte Françoise Romaine conseilla au Pape de céder; ce qu'il fit, comme on sait, au début.

noble que le Pape, parce qu'elle est l'épouse de Jésus-Christ, auquel elle est unie par des liens indissolubles... Le corollaire des propositions précédentes c'est que l'Église catholique est supérieure au Pape. »

La conclusion immédiate et plus actuelle encore, c'est que le concile, c'est-à-dire l'Église assemblée, a une autorité prédominante et qu'il peut faire le procès au Pape, le destituer... ; et c'est ce qui arrive : Jean XXIII est révoqué. « Pour tous ces crimes et beaucoup d'autres mentionnés dans les pièces du procès, le concile le juge indigne du pontificat et, par cette sentence, il le prive et le dépose réellement et véritablement de cette dignité (1). »

De même des deux autres prétendans ; Grégoire XII, effrayé, cède la place volontairement ; et comme Pierre de Luna (Benoît XIII) s'obstine, il est déclaré « fauteur de schisme et de division, schismatique, hérétique en ce qu'il viole l'article du symbole qui nous ordonne de croire en l'Église *une*, sainte et catholique, qu'il est indigne de tout titre, honneur, grade et dignité, rejeté de Dieu et exclu, pour toujours, de tout droit à la Papauté. »

L'Église catholique n'était pas assurément, alors, une école de respect.

Nous étonnerons-nous, maintenant, que ces solennelles déclarations enorgueillissent, par contre-coup, les corps, subordonnés peut-être, mais glorieux en somme, qui seuls subsistent dans l'universel effondrement? Les auteurs de ces sentences, de ces prophéties, de ces anathèmes, sont des hommes ; ils ont leurs passions, leurs vanités, leur pédantisme, leurs erreurs : c'est à leur tour de se croire des Dieux.

L'Université de Paris joua un rôle considérable au Concile de Constance : elle avait grandement contribué à la déposition de Jean XXIII, désirée d'ailleurs et habilement préparée par le Duc de Bourgogne, Jean sans Peur, et par ses envoyés au concile. A Paris, le gouvernement était, alors, aux mains des Armagnacs, plutôt favorables à Jean XXIII, et le Dauphin vit

(1) M. N. Valois dit : « Ce que cette sentence pouvait avoir d'irrégulier ne tarda pas à être suppléé par le condamné lui-même. Balthazar Cossa (Jean XXIII) acquiesça entièrement au jugement du concile qu'il déclara ne pouvoir faillir, ratifia lui-même, « de son propre mouvement, » la sentence qui le déposait. Ainsi, celui des trois Papes qui tombait, le premier, sous les coups de l'Assemblée était celui-là même qui l'avait convoquée, ouverte et présidée... » *La France et le grand Schisme* (t. IV, p. 312).

avec humeur la déposition du Pape. Il fit arrêter quelques docteurs particulièrement turbulens et ne leur rendit la liberté qu'au prix d'une admonestation : « En vérité, vous vous en faites un peu trop accroire; je voudrais bien savoir ce qui vous rend si hardis que de destituer un Pape sans notre assentiment. Il ne vous reste plus qu'à disposer de la couronne du Roi et de l'état des princes. Mais nous vous en empêcherons bien. »

Il est bien permis de dire que, pour les Français, il n'y avait plus ni Église, ni Pape, à ce moment-là, et que l'Université n'étant même pas d'accord avec l'Église et avec la Royauté, tout était désordre et confusion.

Il est vrai que ces journées marquent officiellement la fin de la crise, puisque le cardinal Colonna est élu le 8 novembre 1417 et que la liste régulière des Papes, interrompue depuis si longtemps, se reprend normalement et régulièrement, à partir de cette époque.

Le cardinal Colonna prend le nom de Martin V; c'était la fin si passionnément désirée du schisme. Mais était-ce une solution pleinement satisfaisante pour les aspirations françaises? Si on considère, dans son ensemble, l'histoire de l'Église à cette époque, il est incontestable que la partie se joue, surtout, entre la France et ses adversaires. On ne pouvait pas oublier, ni au dehors, ni au dedans, que la royauté française avait tenu la papauté sous sa coupe à Avignon. L'état d'affaiblissement où la France se trouve au lendemain de la bataille d'Azincourt eut, sans doute, sa répercussion sur les dispositions des électeurs du Concile et, s'ils aboutirent à nommer un pape, ce fut contre elle et tout simplement parce qu'ils la craignaient moins.

Tel est le sens visible de la manœuvre des puissances ou « nations; » et, jusque dans le vote qui désigne le nouveau pontife, on voit les deux camps opposés mesurer leurs forces. Les seuls concurrens de Martin V, qui eurent des chances, furent des Français ou des candidats de langue française : Jacques Gelu, Jean de Bertrands, évêque de Genève, le cardinal savoyard Jean de Brogny. Mais ces prélats avaient contre eux les Italiens, les Bourguignons et surtout les Anglais. Jacques Gelu, dont on connaît les attaches avec Charles VII, déclare qu'il est le dernier à avoir voté pour Colonna. Étant données les habitudes et la prudence de ces hautes manifestations ecclésiastiques, il est facile de conclure, comme tout le démontre, que le cardinal Colonna coalisa autour de lui les forces anti-françaises du con-

cile. Élu des Bourguignons, des Anglais, des Allemands, Martin V, tout pondéré et raisonnable qu'il fût, ne devait l'oublier jamais, car ce sont des choses qui ne s'oublient pas.

L'élection de Martin V est accueillie diversement en France ; les fidèles se réjouissaient, malgré tout, de voir la fin du schisme. Mais Paris, qui était Armagnac alors, fut dans un sentiment contraire ; car, dit Monstrelet, « on doubtoit que icelluy nouvel Pape et le roy d'Alemaigne ne feussent plus favorables au roi d'Angleterre et au Duc de Bourgogne que au roy de France et au Conseil royal. »

Ce n'est pas le lieu de rappeler l'histoire des relations de la France et de la Papauté pendant le pontificat de Martin V. En fait, cette histoire est double et même triple ; je veux dire qu'il y a, en France, trois politiques opposées (sans compter celle des méridionaux restés fidèles au Pape déposé par le Concile, Pierre de Luna, Benoît XIII) : il y avait une politique armagnaque qui, avec des atténuations, devint celle de Charles VII ; il y avait une politique bourguignonne, et il y avait, enfin, une politique anglaise, qui n'était pas seulement continentale, mais, en partie aussi, insulaire. Chacun de ces pouvoirs avait ses représentans auprès de la Cour romaine, faisait assaut de belles paroles, de bons procédés et même parfois de sacrifices réels pour gagner sa faveur. Le Pape était obligé de ménager ces forces concurrentes, ayant besoin de chacune d'elles et des ressources que la Cour romaine tirait de leurs territoires.

Au moment où la Papauté est à peu près seule à penser au péril imminent dont l'invasion des Turcs menace l'Europe (prise de Salonique par le sultan Mourad, 1430 ; prise de Janina, 1431) ; au moment où il faudrait, à Rome, des hommes et de l'argent, pour lutter contre les Hussites (défaite du cardinal Cesarini à Tauss, 14 mai 1431) ; au moment où le délabrement général de la Chrétienté demanderait des sacrifices indéfiniment renouvelés, le Pape voit se dresser contre lui les revendications des Églises locales ; on lui refuse les subventions sous toutes les formes ; en France, il se heurte à ces fameuses « libertés de l'Église gallicane. » Charles VII a besoin d'argent lui aussi ; il défend le clergé français, le « contribuable » français, les corporations françaises contre les « empiétemens, » les « exactions » de la Cour de Rome.

Le régent d'Angleterre et le Duc de Bourgogne profiteront habilement de cette situation et ils trouveront de savans tacti-

ciens, comme Cauchon et Jean de La Rochetaillée, pour agrandir la fissure et envenimer la plaie entre le représentant de la dynastie légitime et la Papauté restaurée. Ce qui ne fait pas doute, c'est que l'accord ne cesse de régner entre le Saint-Siège et le gouvernement anglais, notamment au sujet des affaires de France. En 1428, en 1429, Martin V autorisait Bedford à exiger du clergé de nouveaux subsides. Le cardinal de Winchester et le P. Cauchon furent les intermédiaires de cette politique.

Du côté de Charles VII, les relations restent difficiles. En présence de la faveur dont jouissent, à Rome, l'Angleterre et la Bourgogne, Charles VII conclut bien, avec Martin V, un accord qui est comme la première esquisse d'un Concordat; Regnault de Chartres en fut le négociateur (août 1426). Mais l'accueil fait à ces laborieux arrangemens fut toujours froid. Le gallicanisme parlementaire et le gallicanisme épiscopal se refusèrent à ces concessions politiques du gallicanisme royal. La France de Charles VII boudait Rome et restait grosse de la fameuse « Pragmatique Sanction de Bourges, » — l'acte qui devait blesser la Papauté à la prunelle de l'œil (1).

Tels sont les rapports de la France et de Rome, au moment où Jeanne d'Arc arrive à la connaissance des choses; et si sa mère, la pèlerine, si les moines mendians qui circulaient dans le pays, si les étrangers qui voyageaient le long de la vallée de la Meuse, parlent à voix basse de ces questions anxieuses, au foyer ou sur la borne de la route, ils disent que le pouvoir papal est mal rétabli et incohérent, qu'il témoigne de dispositions peu favorables à la France, en un mot, qu'entre le glaive temporel et le glaive spirituel, les relations ne sont pas ce qu'elles devraient être pour le bien du monde et du pays. Le malentendu, plus ou moins atténué, se prolongea longtemps, de même que la vieille querelle dura entre Romains et Français :

Sire, je suis passé par Rome,
Où j'ai ouy, par plusieurs foys,
Parler, aux Rommains, des Françoys;

(1) Voyez Noël Valois, *Histoire de la Pragmatique Sanction de Bourges*, 1906, p. XXXIII; et mon étude *Essai sur les libertés de l'Église gallicane*, 1888, p. XXXV-XL. — Sur les sentimens de Martin V à l'égard du duc de Bedford, du Duc de Bourgogne, de P. Cauchon, voyez l'ensemble des documens émanant de ce Pape et publiés par Siméon Luce, *Jeanne d'Arc à Domremy* (p. 127, 149, 197, etc.).

Mais c'estoit bien vilainement :
Ils les prisent moins que néant ;
Car ils les ont pour scysmatiques (1).

Sans rien exagérer, il est permis de dire que la Papauté avait autre chose à penser que de s'informer exactement de ce qui se passait alors dans le camp français, surtout s'il s'agissait d'événemens contraires aux bons amis, le régent Bedford, le cardinal de Winchester et le Duc de Bourgogne.

Tandis qu'un des clercs français de l'entourage de Martin V écrivait, en 1429, le compte rendu enthousiaste de la levée du siège d'Orléans, le Pape lui-même était plutôt préoccupé des conséquences politiques de cet événement. On ne peut oublier que l'armée anglaise qui assiégea Compiègne était formée des troupes que le cardinal Winchester avait levées, sur l'ordre du Pape, pour faire la guerre aux Hussites (2). Martin V protesta-t-il contre cet usage singulier des faveurs pontificales? On ne sait. Il n'avait plus longtemps à vivre. Ayant toujours ménagé ses relations avec les deux concurrens, non sans une tendance marquée du côté d'Angleterre et de Bourgogne, il inclinait, sans doute, à fermer les yeux sur leurs dissentimens et sur les incidens de la lutte, et se sentait porté à rejeter loin de lui la complication grave que l'intervention et bientôt la capture et le procès de Jeanne soumettaient si inopportunément à la Papauté (3).

Martin V meurt le 20 février 1431, la veille du jour où Jeanne

(1) *Apparition de maître Jehan de Meun*, cité par N. Valois, *la France et le Schisme* (t. IV, p. 495).

(2) « Et disoit-on que iceulx Anglois estoient paiés de l'argent du Pape; et que icelluy cardinal les devoit mener sur une manière de gens qu'on appeloient Boesmes, ès parties d'Allemaigne; et toutes fois furent emploiez yceulx Anglois par l'ordonnance d'icelluy cardinal contre le roy de France. » Jean Chartier, dans *Procès* (IV, p. 81). — « L'armée du duc de Bethford feust accreue de quatre mille Anglois que son oncle, le cardinal d'Angleterre, avoit amenée de delà la mer, soubz couleur de les mener contre les Boesmes hérites ; mais mentant ses promesses, les mist en besongne contre les François très vrays chrestiens, combien qu'ils eussent esté soudoiez de l'argent de l'Église. *Journal du siège d'Orléans* (*Procès*, IV, p. 191). — Voyez dans Rymer (t. V, p. 424), les articles de « l'appointement conclu entre le Conseil d'Angleterre et le cardinal pour convertir l'armée de la foi en une levée contre la France. » — Cfr. Morosini (III, 137).

(3) Les Pères Belon et Balme, auteurs du livre remarquable sur *Bréhal et la Réhabilitation de Jeanne d'Arc*, ont probablement des raisons de porter cette appréciation sur l'attitude de Rome : « La cour de Rome, circonvenue par les mêmes procédés de renseignemens équivoques et de sollicitations puissantes, se défendit d'intervenir dans une question sur laquelle deux nations catholiques étaient divisées. » Et encore : « Suivant sa tradition de prudente expectative, Rome s'appliquait à tenir la balance égale entre les deux peuples chrétiens. » (P. 5 et 6.)

d'Arc est amenée devant ses juges. Coïncidence remarquable et qui laisse le sort de l'Église en suspens au moment où va se décider celui de la Pucelle!

Le Saint-Siège subit, alors, en effet, une nouvelle crise dont il est difficile d'augurer quelle sera l'issue. Un concile œcuménique, fils de celui de Constance, est réuni à Bâle. Entre la Papauté et le Concile, le dissentiment éclate. Le successeur de Martin V, le Vénitien Condulmieri, Eugène IV, résiste aux Pères du concile. Il les irrite et, bientôt, on dirait qu'il va passer, lui-même, pour un second Jean XXIII (1). Mais, cette fois, par un singulier retournement des choses, ce sont les Universitaires, ce sont les hommes qui ont condamné Jeanne, les Cauchon, les Beaupère, les Montjeu, les Midy, les Courcelles qui mènent la campagne contre la Papauté.

Existe-t-il seulement une Papauté? Existe-t-il une Chrétienté? Au moment où les docteurs de Rouen poussent en hâte les interrogatoires pour courir à Bâle où on les réclame instamment, au moment où commence le corps-à-corps entre les deux grands pouvoirs de l'Église, duel qui doit durer dix-huit ans, Eugène IV est bloqué dans Rome par les Colonna, héritiers de son prédécesseur, les Hussites viennent de remporter les victoires qui épouvantent l'Allemagne, la guerre sévit plus que jamais entre la France et l'Angleterre, une autre guerre a éclaté, aux portes de Bâle, entre Philippe le Bon et le duc d'Autriche, et là-bas, au loin, les chrétientés d'Orient appellent des secours toujours promis et qui n'arrivent jamais. Selon le mot du président du concile, hâtant l'arrivée des Pères : « L'incendie s'est déclaré dans la maison du Seigneur. »

A quoi bon insister? Pour les contemporains, rien n'était plus incertain et plus trouble que l'autorité du Pape de Rome, que son sort prochain, que son avenir. Eugène IV avait, lui aussi, autre chose à penser, en montant sur le trône, qu'à l'appel prononcé à mi-voix par la captive de Rouen.

(1) « Aucune mesure, dit Pastor, si violente qu'elle fût, ne rencontrait d'opposition de la part de la majorité, composée pour la plus grande partie de Français, pourvu qu'elle fût dirigée contre le Pape; les fanatiques saisissaient avidement toutes les occasions de faire sentir au Pape leur puissance et leur morgue hautaine. Un jour, en pleine session, l'archevêque de Tours (Coëtquis) dévoila avec franchise le but poursuivi : « Il faut, dit-il, arracher le Saint-Siège apostolique des mains des Italiens ou le dépouiller de telle façon que peu importe, ensuite, aux mains de qui il restera. » Æneas Sylvius, dans Pastor, *Histoire des Papes* (t. I, p. 295 et s.).

Mais la captive de Rouen n'avait pas pour mission de débrouiller la longue énigme que le schisme, les partages d'obédience, les rivalités entre le Pape et le Concile, les revendications des Églises locales, les dissensions entre les aristocraties, les démocraties, les corps constitués et les fidèles posaient devant les clercs de son temps.

Ces questions lui avaient été soumises cependant, une première fois déjà, et les juges de Rouen lui en avaient fait reproche. A la question du comte d'Armagnac, lui demandant « quel est le vrai pape? » la réponse qu'elle fit prouve, du moins, que son état d'esprit était celui de la plus grande partie de la chrétienté; elle n'osait se prononcer et s'en tenait à cette formule « qu'il fallait obéir à Notre Seigneur le Pape qui est à Rome (1). »

Les clercs et les universitaires, malgré toute leur science, n'en savaient pas beaucoup plus long. Seulement, eux mettaient le Concile au-dessus du Pape, même du Pape de Rome. L'appel de Jeanne, conseillé probablement par l'un d'eux, est libellé : « au Concile et au Pape. » En un mot, pour les clercs comme pour les fidèles, c'est l'incertitude, c'est le trouble, c'est le désordre. Désordre dans l'Église, désordre dans le siècle. Et, pendant longtemps encore, il en sera de même.

Il en sera de même, comme le disaient et le déclaraient les hommes les plus sages, tant que la royauté française n'aura pas repris son ancienne splendeur, tant que l'union n'aura pas été rétablie et renouvelée entre le royaume de saint Louis et l'Église romaine. Le salut de l'Europe et de la civilisation est à ce prix.

Que le salut du royaume ait été l'œuvre de Jeanne d'Arc, par la courte campagne qui commence à Orléans et qui finit à Compiègne, cela est de toute évidence; que le salut du royaume de France ait, à son tour, apporté le secours indispensable à l'Église catholique, au moment où elle penchait vers sa ruine, c'est une suite logique des choses qui ne peut guère être contestée; encore une fois, si la France fût devenue anglaise ou « bourguignonne » elle fût devenue probablement protestante et, sans son appui, Rome périssait. Mais il faut ajouter, pour être précis et pour être complet, que la vie et la mort de Jeanne d'Arc

(1) *Procès* (I, p. 83).

eurent une action plus immédiate encore sur les événemens qui allaient décider du sort de la Papauté.

La coïncidence qui fit, des juges de Jeanne d'Arc, les représentans, au Concile de Bâle, de l'oligarchie ecclésiastique, et les meneurs de la politique anti-papale, cette coïncidence apparaît comme un de ces contacts surprenans d'où jaillit la lumière.

Partout, dans la chrétienté, la question de discipline, la question de « l'autorité » était posée. Or, Jeanne, en son bon sens, trouve, la première, les vraies formules capables de la résoudre. En les opposant aux personnages qui furent, à la fois, ses juges et les Pères du concile, elle remplit sa destinée, mais avec une telle justesse et une logique si transcendante, qu'il est bien difficile de ne pas reconnaître, là, quelque chose de supérieur à la marche ordinaire des affaires humaines.

Jeanne est une prisonnière de guerre; elle a joué un rôle militaire et national; son action a été laïque et politique. Or, le procès qui lui est intenté par l'adversaire national et ethnique, est un procès théologique et religieux. Pourquoi la captive de Compiègne, pourquoi la simple bergerette a-t-elle à s'expliquer sur ces questions? Pourquoi le débat qui va s'agiter, au château de Bouvreuil, est-il celui qu'a ouvert Wyclef, auquel interviennent les Hussites, qui divise les Pères du concile et qui se renouvellera dans les méditations de Luther à la Wartbourg?

Il faut que Jeanne d'Arc dise, *sous peine de mort*, ce qu'elle pense de l'autorité dans le sein de l'Église. Oui ou non, le fidèle peut-il se passer du clergé, du Pape, des conciles; en un mot, est-il besoin d'*intermédiaire* entre le fidèle et Dieu? C'est le problème du siècle, — suite naturelle du désordre de l'Église. Ce n'est plus seulement le comte d'Armagnac qui s'adresse à cette fille inspirée pour savoir ce qu'il doit penser du Pape. Ce sont ses juges, Pères du concile, qui la traquent. Ils montrent le bûcher : il faut qu'elle parle.

Puisque cela est, pourquoi ne pas le reconnaître, c'est Jeanne qui apporte les solutions les plus simples, les plus fortes, les plus efficaces à ces difficultés sur lesquelles s'épuisent les théologiens, les hommes d'État et les hommes d'Église.

En réservant le droit individuel, elle le subordonne, dans une gradation véritablement magistrale, à l'Église d'abord, puis à Dieu. Cette Française, qui vécut quatre-vingts ans avant Luther, découvre les principes d'après lesquels l'Église se sauvera de la

Réforme. Par le simple fait que les questions se posent à cause d'elle, elle détermine, dans le cadre latin, les modalités et les limites de l'évolution nécessaire. Elle concilie le sens individuel et la discipline, en réclamant l'obéissance, *mais seulement pour qui en est digne.*

Sans le savoir, mais non sans le vouloir (parce qu'elle est tout cœur et volonté), elle parle comme les grands penseurs et les grands cœurs catholiques, comme les grands disciplinés et les grands réformateurs : saint François, saint Thomas, saint Bernard. Si j'osais imposer, à cette simple fille, le langage de l'École, je mettrais dans sa bouche les paroles de saint Thomas d'Aquin sur la connaissance de Dieu : *Divina cognitio non est inquisitiva... Non per ratiocinationem causata, sed immaterialis cognitio rerum, absque discursu...* « La connaissance de Dieu n'est pas affaire de recherche ou de déduction... elle ne résulte pas d'un raisonnement dialectique; c'est une aperception immatérielle de la vérité, sans phrases... »

Jeanne d'Arc n'eût pas dit ces belles choses si doctement; mais elle voyait, clair comme le jour, que Dieu c'est le bien; elle aimait la loyauté, la justice, la vérité; elle était prête à se sacrifier pour ces causes; donc, elle connaissait Dieu et elle aimait Dieu « sans phrases, » *absque discursu.*

Quant aux « intermédiaires » qui se réclamaient de leurs titres devant elle, elle les dévisageait : ils ne croyaient pas à Dieu, puisqu'ils ne croyaient pas au bien; c'est pourquoi elle déclinait leur compétence et leur autorité, leur autorité et leur compétence devant se subordonner, d'abord, à la volonté divine.

Voici son langage, non moins net et non moins clair que celui de saint Thomas : « Je crois bien que Notre Saint-Père le Pape de Rome, les évêques et autres gens d'Église sont établis pour garder la foi chrétienne et punir ceux qui y défaillent; mais, quant à moi, de mes faits, je ne me soumettrai qu'à l'Église céleste, c'est-à-dire à Dieu, à la Vierge Marie, aux saints et aux saintes du Paradis. Je crois fermement n'avoir pas failli en notre foi et, pour rien au monde, je n'y voudrais faillir... » — « Ne vous croyez-vous donc pas soumise à l'Église de Dieu qui est sur la terre, c'est-à-dire au Pape, notre seigneur, aux cardinaux, aux archevêques, aux évêques et autres prélats de l'Église? » — « Oui, je m'y crois soumise : *mais Dieu premier servi.* » — — « Avez-vous donc commandement de vos voix de ne pas vous

soumettre à l'Église militante qui est sur la terre, ni à son jugement? » — « Je ne réponds rien que je prenne dans ma tête (*per ratiocinationem causata*); ce que je réponds est du commandement de mes voix (*immaterialis cognitio*); elles ne me commandent point de désobéir à l'Église : mais Dieu premier servi! » C'est-à-dire : que l'Église n'abandonne pas les voies de Dieu, la vérité, la justice, le sacrifice, si elle veut être obéie.

Toute la réforme, la réforme par l'Église sur elle-même et au nom de son propre principe, est dans ces simples mots. Jeanne fait la leçon aux docteurs, aux maîtres de l'Université, aux prélats du Concile, à tous ceux qui affirment qu'on peut faire descendre l'autorité divine sur les pages d'un grimoire, ou sur le parchemin d'un diplôme, à ceux qui pensent qu'on peut faire bombance ou parader sous les dais d'orfroi en se gaudissant du bien des pauvres, et qu'on peut imposer cette espèce d'autorité par des sentences ou même par des bûchers, aux consciences.

En vérité, c'est bien plus simple : soyez bons, purs, justes, bienveillans et bien intentionnés : le reste viendra par surcroît

Les juges de Jeanne d'Arc peuvent la quitter pour gagner, en hâte, la plus hautaine assemblée d'indiscipline qu'ait vue le monde : de même que leur orgueil a échoué en la brûlant à Rouen, il échouera à Bâle et pour les mêmes causes. Il n'était pas du dessein éternel que l'unité française, ni l'unité latine, ni la tradition antique périssent. La complicité de la violence et des trahisons, des particularismes et des pédantismes ne devait pas prévaloir contre elle. Au-dessus de la loi, il y a la vertu, au-dessus de la science, il y a la vérité. Dieu premier servi!

Qu'on admette l'intervention de la Providence, qu'on suppose l'action obscure d'une de ces lois de survie de l'humanité que l'histoire et la science détermineront peut-être un jour, l'apparition de Jeanne d'Arc, rien que pour avoir remué de tels problèmes, avec de tels effets, a quelque chose de surhumain et participe du mystère : elle est certainement placée au-dessus du cours ordinaire des choses, à la hauteur où la religion l'a mise, où la raison la maintient.

Rien n'empêche donc que, sans acception de parti, de doctrine ou de nationalité, cette consécration soit acceptée par tous. S'il y a une chose démontrée, c'est que les doctrines ne sont que des tentes pour nous abriter un jour. Le *fait* est plus haut que les explications; les synthèses humaines cherchent, par des efforts

successifs et impuissans, à s'approcher de l'inaccessible *entité*.

Mais, dans tous les temps, les synthèses, les doctrines, les pensées communes à de grandes masses, sont des forces qui, nées de la vie, déterminent la vie; plus elles sont vastes, plus elles abritent de présent et d'avenir, plus elles sont respectables. Or, n'est-il pas démontré, maintenant, que les synthèses historiques et actives groupées autour de Jeanne d'Arc et qui se reflétaient en son âme pure comme le cristal, prenaient racine au plus profond des sentimens humains, tout en s'élançant vers le divin? Une grande partie de l'humanité vit encore et vivra longtemps à leur ombre.

A cette fille sortie de son village, l'histoire de son temps et l'histoire des siècles ont fait cortège. France, Angleterre, Bourgogne, Concile, Papauté, Réforme, Église, Civilisation, il faut parler de tout cela quand on essaie d'expliquer ce qu'elle fut, ce qu'elle fit, pourquoi elle vint: c'est beaucoup pour une bergerette. Le grand mystère est là.

Certes, elle ne savait rien de cette épopée, quand elle quitta Domremy pour Vaucouleurs; mais la plupart des fondateurs ignorent la grandeur future des édifices dont ils posent la première pierre. Elle avait beaucoup d'avenir dans l'esprit, personne ne le conteste et c'est pourquoi ses contemporains lui attribuaient le don de prophétie. Elle avait vu, d'avance, la marche des événemens, la délivrance d'Orléans, le sacre de Reims, la campagne de Compiègne, le rappel de Richemont, la défaite totale des Anglais.

On ne peut aller plus loin, ni dire qu'elle entrevit la réforme de l'Église, la part qui serait faite à l'inspiration personnelle, au travail, la ruine des oligarchies, l'avènement des démocraties, les futurs aménagemens de l'humanité. Mais elle contribua à ces changemens par la façon sincère dont elle s'expliquait sur ces choses qui, si grandes soient-elles, sont de la vie normale de l'humanité. Un savant eût tout embrouillé; ses livres lui eussent caché la vérité. Elle disait son sentiment tout droit et cela suffisait; car ces problèmes se posent chaque jour devant les consciences; la règle est la même à tous pour les résoudre; et si on ne les complique pas, ce n'est pas si compliqué.

Tenons-nous-en au fait le plus évident: Jeanne d'Arc, par son action, son exemple et son héroïsme, a sauvé le royaume de France. Qu'importe si elle savait ou ne savait pas le reste? Selon

le mot de Claude Bernard : « L'homme peut plus qu'il ne sait. »

Il ne faut pas arracher Jeanne à l'histoire de son temps, ni aux réalités environnantes. Comme cet effort se produisait autour d'elle, elle le polarisait : le patriotisme français se dégageait des épreuves de la guerre de Cent ans ; la réforme religieuse était en germe dans les discours de ses amis, les J. Gerson, les Gelu, les Pierre de Versailles, dans les prédications des moines populaires, dans le travail, si mal connu, des « observances, » des tiers-ordres, des fraternités, des confréries et des religions. Bientôt, l'Église hiérarchique allait s'apercevoir que le gouvernement des âmes ne se gagne pas seulement par l'obtention des bénéfices. Et ce fut là le salut ; que les historiens de l'Église me démentent !

On poussait Jeanne d'Arc sur la distinction scolastique entre les deux Églises, celle de la terre et celle du ciel ; elle répondait, rien qu'en écartant la compétence des juges ; elle répondait avec Gerson, parlant devant le Concile de Constance, avec sainte Catherine de Sienne, avec sainte Colette de Corbie, avec tous les héritiers de saint François : « Oui, il y a deux Églises, l'une qui est composée de tous les chrétiens et qui a pour chef Jésus-Christ, l'autre qui ne parle que de territoires, d'argent, de domaines, de souveraineté, de hiérarchie et ne s'occupe que du monde d'ici-bas... » (J. Gerson.)

C'est comme si elle disait, mais en se conformant au langage de son temps : il y a deux conceptions de la vie, celle qui vise au bien, au sacrifice, à la survie ; l'autre qui vise aux profits, aux jouissances, aux agrémens immédiats. Elle était d'un côté et Cauchon de l'autre.

En histoire, l'ambiance se concrète en actes : il y avait une ambiance autour de Jeanne d'Arc ; mais c'est elle qui accomplit les actes, voilà sa gloire, ce qui la distingue de ses prédécesseurs ou de ses partisans, c'est ce qui distingue le désir de l'œuvre, le rêve de la réalité.

S'il était possible de tout dire, même ce qui peut à peine s'exprimer, on recueillerait, dans l'histoire si positive et si claire de Jeanne, des détails bien frappans sur le travail de ces désirs qui veulent être, de ces intuitions qui s'ignorent, de ces lendemains qui se cherchent.

N'est-il pas permis de remarquer, par exemple, à quel point

les semences d'avenir sont répandues, alors, autour de la ville sacrée des Francs, Reims ? Jeanne d'Arc naît à Dom Remy, sous l'influence directe du saint initiateur. Ou va-t-elle ? A Reims. Quand s'achève-t-elle ? Après Reims. S'il y a une descente du ciel sur la France, elle se fait à Reims, avec la colombe de la Sainte-Ampoule ; s'il est un miracle de la royauté française, il se fait à Reims, par la guérison des écrouelles. C'est à Reims que Clovis a déclaré l'accession des nouveaux peuples à la civilisation romaine. C'est au concile de Saint-Bâle de Reims que, du temps de Gerbert, la nouvelle dynastie a pris conscience d'elle-même. La noble cathédrale lève vers le ciel ses deux bras mutilés et prie pour la France. Au temps de Jeanne d'Arc, Regnault de Chartres est archevêque de Reims ; Cauchon est de Reims ; Jouvenel des Ursins, qui présidera au procès de réhabilitation, succède à Regnault de Chartres au siège de saint Rémy ; Reims réparera le crime que Reims a commis. Reims est la borne de la victoire bourguignonne. Reims est le boulevard de la France vers la frontière de l'Est. Tout cela se tient... Pourquoi ne reconnaître, en ces faits connexes, que les rencontres du hasard ? Ne pourrait-on pas chercher et entrevoir des causes profondes et des lois sous-jacentes ?

Est-ce aller trop loin et être trop hardi *historiquement* (si l'on reconnaît à l'histoire des lois), que de signaler ces hautes fatalités qui environnent la destinée de Jeanne d'Arc ; la science ou la simple observation les reconnaît, au fur et à mesure qu'elle avance dans les voies qui lui ont été tracées par la crise du XVe siècle, comme un voyageur mesure, en se retournant, le chemin parcouru.

Si on prend à la lettre les paroles de Jeanne, il semble bien, qu'à diverses reprises, ses voix l'ont trompée et qu'elle n'a pas accompli toute la mission annoncée : elle n'a pas, elle-même, « bouté hors » les Anglais ; elle n'a pas fait entrer le Roi dans Paris ; elle n'a pas été délivrée. Mais combien n'est-il pas contraire au sens vrai des choses d'épiloguer sur ces détails, puisque l'objet essentiel s'est réalisé, à savoir le salut du royaume de France ?

Cette surexcitation, ce zèle, soit national, soit religieux, cette *hyperraison* qui la porte à voir l'œuvre comme accomplie, allons-nous la mesurer au petit compas de nos esprits arithmétiques et pédagogiques ? Elle a réalisé, avant sa mort, et elle

réalise après sa mort : car les grands hommes se survivent, n'est-ce pas de toute évidence? Elle a repris Rouen puisque, — par un retour d'une émotion poignante, sur le bail d'Orléans et les cinquante années supprimées, — elle a dit : « C'est ici ma demeure, c'est ici ma maison. » Elle a repris Rouen, puisque son martyre y vivra éternellement.

Elle a parcouru tout le royaume de France, de Nancy à Poitiers, de La Charité à Rouen, pour poser partout les jalons de la prochaine délivrance. Ce qui était France, elle l'a pris sous sa sauvegarde.

Et n'a-t-elle pas fait quelque chose d'infiniment au-dessus de toute réalisation matérielle en reforgeant l'âme française de son temps et de tous les temps? On a dit, avec une grande et sage raison, qu'elle fut l'expression de la race (1). A quoi bon insister : ce bon sens, ce courage vif, cette repartie prompte, ce coup d'œil juste, cette alacrité et cette bonne humeur, tout cela, c'est France. Nos plus belles figures n'ont pas exprimé le « génie du lieu » autrement qu'il apparait sur le visage inspiré de cette jeune fille. « Ame française » plus que tous autres, parce qu'elle est femme.

Ce trait caractéristique, la gaieté, l'entrain, éclate en elle de telle sorte que ses ennemis n'ont pu s'empêcher de le signaler au procès et de le condamner expressément. Assez sots pour écrire l'article 63 : « Jeanne ne craint pas de parler sans respect des plus grands personnages, se permettant un ton de moquerie et de dérision... » Jeanne se moquait d'eux, en effet, même sur l'échafaud. Ils la montraient du doigt : « Voyez donc, elle rit! » Cette gentille gamine de France les affole, de son rire clair.

Précisément parce qu'elle était « Française, » elle ne voyait pas seulement la France : l'esprit de propagande, inné à la race, était en elle. Elle rêvait de répandre, au loin, le flot d'action et de dévouement qui gonflait son cœur. Son œuvre d'abord, certes! Mais, après, se serait-elle arrêtée là? Elle avait écrit aux Hussites ; elle avait signalé au Duc de Bourgogne l'approche des « Sarrasins. » En elle retentissaient toutes les plaintes de la chrétienté misérable ou menacée. La paix dans le royaume, la

(1) C'est la thèse, tant raillée et si forte malgré quelques exagérations, de Henri Martin. — Elle a été reprise, de nos jours, avec des argumens nouveaux et dans un développement original par le colonel Biottot : *les Grands Inspirés devant la science, Jeanne d'Arc*, Flammarion, 1 vol. in-12.

paix dans l'Église, puis la grande pensée de toute la chrétienté en péril, la croisade!... Ces belles âmes n'atteignent jamais la limite de leur efficacité.

Bornons-nous à l'œuvre accomplie.

Que Jeanne soit venue au temps exact où elle est venue, c'est-à-dire quand le moyen âge s'achevait et les temps modernes commençaient; qu'elle ait réparé ce qu'elle a réparé, c'est-à-dire les désastres de la guerre de Cent ans et le désordre de l'Église en sauvant la France; qu'elle ait réalisé, elle-même, l'âme française, vivacité, éclat, gaieté, sobriété, courage; que son héroïsme et son martyre aient rétabli, à la fois, l'autorité et la liberté, en détruisant le mécanisme alourdi des deux aristocraties laïque et ecclésiastique; qu'en rendant une vie nouvelle à la royauté de saint Louis, elle ait sauvegardé la pensée antique, catholique et méditerranéenne, maintenu Rome, contenu Luther; que, par elle, la France de François Ier, de Louis XIV et de la Révolution ait été possible, pour l'étonnement et la splendeur du monde; que l'idéal ait été préservé, que la vocation ait triomphé dans l'action et parmi les flammes, l'ensemble de ces événemens forme un tout à la fois réel et surhumain où se découvre, incontestablement, quelque chose des lois mystérieuses qui président à l'existence de l'humanité, quelque chose de divin et de providentiel, si le divin est ce qui dépasse et domine la raison et si la Providence c'est l'ordre.

Mais la portée extraordinaire de l'apparition de Jeanne d'Arc s'affirme, en outre, par ceci que la leçon de sa vie et de sa mort n'est pas épuisée : elle dure et elle durera longtemps encore.

De même qu'il a fallu trois ou quatre siècles pour que la parole du Christ perçât la croûte des inattentions et des négligences du monde, de même l'œuvre de Jeanne d'Arc ne se fera connaître que lentement. L'Église l'a mise sur ses autels; mais la science et la philosophie la réclament aussi : car elles se corrigeront, s'humaniseront, s'agrandiront, rien qu'en essayant d'expliquer cette âme et de lui arracher son secret.

La pensée française, sauvée par elle, lui consacrera un culte perpétuel de souvenirs, de recherches et de piété. Le moindre incident de cette existence exemplaire sera commenté, étudié, dans sa réalité immédiate et dans son sens profond : on verra que mille choses humaines inconnues se rapportent à la mesure de cette âme.

Une telle exégèse est à ses origines; elle se développera, comme la science de l'homme elle-même, beaucoup au delà de ce qu'il nous est possible de prévoir. Déjà on sent combien les recherches nouvelles élargissent le champ de l'histoire et de la méditation, en portant, d'un seul coup, l'humain jusqu'au divin.

Jeanne continuera à émouvoir l'art, la littérature, la science, sans que ni l'art, ni la littérature, ni la science puissent l'atteindre et l'embrasser définitivement.

La culture grecque, latine, chrétienne, méditerranéenne, gardée en Europe, transportée sur d'autres continens, ne périra pas : elle reprendra son éclat un instant éclipsé. Il ne peut pas se faire qu'elle manque à l'humanité. Par là se rétabliront, dans la vie universelle, les grands équilibres, les grandes réconciliations, les sages et loyaux apaisemens. Le juste sera pris comme juste et le vrai comme vrai. L'autorité et la liberté, l'individuel et le général retrouveront leurs limites respectives et leur pondération indispensable. L'humanité n'est pas condamnée à se déchirer toujours faute de règle, à errer faute de guide, à se tromper faute de mesure. Or, tout cela est dans l'héritage antique, et l'avenir saura ce qu'il doit à Jeanne de le lui avoir conservé.

Jeanne a fourni, à l'humanité du xve siècle et à l'humanité future, l'instrument du salut, en tirant du péril la plus grande et la plus noble des traditions humaines; elle a renoué la chaîne des temps; elle a confié le passé à l'avenir. Elle a été « l'ange » de la Renaissance, la messagère de l'ordre nouveau, portant en la main la fleur de lys. Nous ne sommes qu'à l'aube des jours qui verront se développer, indéfiniment, sa « mission. »

GABRIEL HANOTAUX.

L'ÉPREUVE DU FEU (1)

TROISIÈME PARTIE (2)

XVII

— Pourquoi ne veux-tu pas accompagner Georges à Valfontaine? dit Edmée à Yvonne avec humeur. Tu l'empêcherais d'accepter, pour avoir la paix, tout ce que voudra l'architecte.

— Votre confiance me flatte, dit paisiblement Georges. Mais n'insistez donc pas. Votre amie ne se séparera pas de son Boubie jusqu'au soir!

— Elle le fera! dit Edmée, et quelque chose de très acerbe perçait sous la douceur voulue de sa voix modulée avec l'habituelle prétention. Elle comprendra, je l'espère, qu'une mère et une gouvernante suffisent amplement! Enfin, dit-elle tandis qu'un sourire nerveux crispait ses traits, trop est trop, et ton adoration simili-maternelle, Yvonne, prend quelque chose d'excessif qui sent sa vieille fille d'une lieue!

— C'est bien, dit Yvonne très froissée. J'irai, puisque tu y tiens. Mais vraiment ton mari peut bien défendre seul nos intérêts.

Comme elle sortait, elle s'arrêta, tout émue par un furtif regard de Georges : un regard si indéfinissable que son cœur se mit à battre à grands coups. Deux fois seulement, dans cette longue période depuis son retour, elle avait eu cette sensation de contact matériel; de quelque chose qui, partant de ces yeux

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 juillet.
(2) *Copyright* by Jacques Morian.

bizarre d'homme, pénétrait en elle, y touchait des cordes intimes, tout un inconnu vibrant !

Le jour où, ne se croyant pas vu, il avait prolongé l'intense contemplation, son malaise fut tel qu'elle avait pensé encore aux pauvres bestioles qui chancellent avant d'être forcées, par les prunelles fixes, à tomber, à ne plus être qu'une proie palpitante. Mais, à la réflexion, elle avait ri de ces peurs nerveuses. Ne s'était-il pas montré, depuis son retour, impeccable, plus froid même que de raison ? Pourtant, cette fois, elle avait peur vraiment. Elle revint sur ses pas et malgré l'embarras qui la rougissait, elle dit :

— Eh bien, non, toute réflexion faite, je reste... Il fait trop chaud, et...

— Et, interrompit Edmée avec une doucereuse mais très mauvaise ironie, le tête-à-tête avec mon mari t'effraie, n'est-ce pas ?

Avant qu'Yvonne, saisie, eût repris contenance, elle ajouta, sans élever sa voix toujours aussi lente et précieuse, mais où vibrait un je ne sais quoi de discordant :

— Ma chère ! il faut te marier au plus vite. Il n'est que temps. Quoi de plus vieille fille encore que ce nouveau scrupule, cette crainte perverse en somme, à propos de tout et de tous ? Ce qui t'occupe tant ne tient pas une si grande place dans la vie des autres ; et personne, ici, je t'assure, ne pense à te compromettre !

Yvonne, violemment irritée l'arrêta :

— Assez là-dessus ! dit-elle avec hauteur. Tes plaisanteries sont trop lourdes, vraiment !

— Mais rien n'est plus sérieux ! dit Edmée affectant toujours un calme moqueur, tandis que ses yeux glauques devenaient plus clairs et plus saillans. Je vois très bien tes airs de colombe effarouchée ; je savais que tu refuserais cette promenade. Eh bien, que veux-tu ? à ton âge, je trouve cela comique. Sans nier ta séduction, je crois qu'elle est moins dangereuse que tu ne te le figures et qu'elle ne suffirait pas à faire d'un honnête homme un scélérat. Mais rassurez-la donc, Georges ; aidez-moi ?

Très pâle, il dit sourdement sans lever la tête du papier qu'il barbouillait au hasard :

— Que répondre à des plaisanteries qui dénotent un pareil manque de tact ?

— Vous trouvez ? dit froidement Edmée en le toisant. Eh

bien, savez-vous ce que je trouve, moi? Que vous prenez bien au sérieux un mot dit en l'air.

Elle se retourna vers Yvonne qui, désemparée, nattait machinalement la frange de son fauteuil et, la dévisageant avec une insistance presque cruelle :

— Mais, j'y pense, dit-elle toujours mielleuse : que vas-tu dire de ta nouvelle installation d'été? J'avais cru te faire plaisir en te donnant l'appartement de la tour. Tu vas avoir une peur effroyable? Le jardinier borgne dort tout près de ton escalier dérobé qui mène au billard. Te trouveras-tu assez gardée par mon mari, ton seul voisin, et pourras-tu voir en lui non plus un danger, mais un protecteur? Dis-le franchement. S'il le faut, je ferai mettre la serrure qui manque... Même un secret de coffre-fort au besoin?

— Ne pourrais-tu pas trouver quelque chose de plus nouveau pour faire de l'esprit? dit Yvonne en s'efforçant de garder son calme. En tout cas, peu importe que cette chambre me plaise, puisque je n'y resterai pas et que, pour fêter notre réconciliation, j'ai promis à mon frère de passer l'été chez lui.

— Seconde fuite, alors? dit Edmée. Mais... tu sais que, avec tes petits airs de franchise naïve, tu es très mystérieuse?

— C'est toi qui l'es, dit Yvonne en se contenant à grand'-peine. Et, ce que je ne m'explique pas, c'est que, faisant tout ce que tu peux pour me blesser, tu t'étonnes que je pense à partir. Admettons que, à vingt-six ans, je ne compte plus, que mes préjugés sont ridicules, tout ce qu'il te plaira! Mais, s'il ne me convient pas de répondre aux remarques malveillantes de tes cousines par des bravades, je suis libre. Et tes moqueries me feront fuir ta maison; tu as dit le mot : fuir! mais non pas céder.

— Comme tu prends les choses! dit Edmée, qui saisit par force et secoua la main d'Yvonne. Allons, je me tais! Je serais bien trop attrapée si tu nous quittais. Pour Boubie, je me passerais facilement de toi, mais que ferais-je de tante Anna qui s'affaiblit, dont la vue baisse et qui...

— Qu'est-ce qu'on dit de moi? fit la bonne voix essoufflée de Mme Grasset, qui tomba lourdement sur un fauteuil.

— Peu de chose, dit froidement Edmée. Je rassurais Yvonne sur l'isolement de sa tourelle à Valfontaine en lui disant que mon mari sera tout près, puisque je fais de sa chambre mon boudoir.

— Est-ce possible? dit tante Anna, en écarquillant les yeux. Mais, ma fille, elle est absurde, ta nouvelle installation. Que diront les domestiques? Et, pour ton mari, pour toi, quelle incommodité que ce couloir interminable!

— Nous n'en serons pas souvent gênés, dit Edmée avec un désagréable sourire plein de sous-entendus. Je dormirai plus tranquille; Georges travaille trop tard pour mon goût.

Mme Grasset leva dans un geste de tragédie ses gros bras dont les bracelets multiples firent un bruit de ferraille.

— Eh bien! dit-elle avec un soupir, ton oncle et moi nous n'étions pas si distingués. Nous n'avons jamais eu qu'un lit; non pas, je t'assure, faute de place, mais...

— Cela prouve, dit Edmée d'un ton cassant, qu'en ceci comme en la plupart des choses, nous ne nous ressemblons pas.

La porte se ferma brusquement sur Georges. Dès que ses pas se furent éloignés, Mme Grasset, rouge d'indignation, cria avec une hardiesse que jamais elle n'avait eue devant sa nièce :

— Enfin, qu'est-ce qui te prend? Tu dis des choses!... Je ne savais où me mettre hier lorsque, devant ta vipère de cousine, ton mari et Yvonne, tu as fait cette inconvenante sortie au sujet des femmes qui prennent un amant. Tu disais : « Je les admire : quand on a déjà une corvée chez soi, recommencer dehors!... » Corvée! tu l'as dit, tu l'as dit, corvée! Mais, malheureuse, que ferais-tu s'il te prenait au mot? et s'il...

— Mais qu'il fasse donc ce qu'il voudra! dit Edmée avec une irritation qui ne se trahit que par le subit éclaircissement de ses yeux. Est-ce que je suis femme à être jalouse?

Elle se leva et, après avoir arpenté la bibliothèque, elle revint se planter devant la grosse dame qui, stupéfaite de son éclair de courage, le regrettait et aurait voulu rattraper ses mots :

— En tout cas, dit-elle en laissant déborder pour la première fois sa haineuse rancune, c'est bien toi qui devrais être la dernière à me reprocher ma froideur. T'ai-je caché mes sentimens quand tu t'es donné tant de mal pour me décider? A ce moment, tu trouvais qu'on doit se marier par raison. Tu disais : « On a un soutien. On vit en bons camarades, les enfans viennent... » Eh bien! je t'ai écoutée. Du reste, je ne m'en plains pas! s'empressa-t-elle d'ajouter de son air le plus hautain. Mon fils et ceux que j'aurai encore me suffiront. Mais, je t'en prie, ne te mêle pas de ce qui ne regarde que nous deux et

que tu ne sais pas, car je n'ai pas l'habitude de prendre des confidentes.

— Elle peut, en tout cas, dit Yvonne avec une involontaire véhémence, être choquée par tes torts apparens, te dire que si, à force de blesser ton mari, tu l'éloignes, tu n'auras pas le droit de te plaindre.

— Aussi ne me plaindrai-je pas, dit Edmée, avec un pénible rire saccadé. Mais qu'elle vienne donc, la remplaçante que tout le monde semble attendre autour de moi ! Je lui dirai : Grand bien vous fasse ! Et... amusez-vous,... si vous le pouvez !...

Après avoir piétiné sans but, en attendant une réponse qu'aucune des deux femmes consternées ne pensait à faire, elle sortit de son pas lourd.

— Ce qu'il faut entendre ! ce qu'il faut entendre ! gémit Mme Grasset en cachant sa figure marbrée dans ses mains dont les bagues s'enfonçaient entre des bourrelets trop blancs.

Elle n'était plus la même depuis sa bronchite et ses yeux pochés, bouffis, clignotaient, tandis qu'essuyant ses larmes, elle confiait à Yvonne :

— Je t'assure qu'elle m'effraie !... Serait-elle malade sans le dire ? Cela expliquerait son irascibilité. En tout cas, je déplore bien plus qu'elle ce mariage qu'elle me doit et qu'elle a le triste courage de me reprocher. Vois-tu, cela m'ennuie bien de vieillir. Mais j'aime encore mieux avoir mon âge que d'être jeune à sa façon. Au moins, j'ai connu de bonnes heures qui m'ont laissé des souvenirs !

« Ah ! soupira-t-elle, je n'étais pas un aigle comme Edmée. Non ! j'aurais été bien embarrassée de tenir tête à mon mari dans des discussions savantes. Mais, quand il rentrait, au lieu de rester empaillée sur ma chaise longue, sans même lever les yeux, je courais me jeter à son cou, je riais, je disais des choses sottes, peut-être, mais gentilles ! Et lui, il m'aimait bien mieux ainsi que si j'avais péroré comme un pion. Ce que les hommes nous demandent, ce n'est pas d'être pédantes, mais bonnes ! Et rien qu'en aimant mon mari de tout mon cœur, en tâchant de l'égayer, de le distraire de ses fatigues du dehors, j'ai mieux rempli mon rôle que bien d'autres !

Longtemps elle bavarda, et une buée attendrie rendait encore plus troubles ses yeux pochés, tandis qu'elle remuait les cendres de sa jeunesse.

Yvonne, absorbée par ses pensées, l'écoutait à peine. Elle ne put dormir de la nuit. Cruellement agitée, elle cherchait à comprendre Edmée. Dans l'ombre elle crut sentir encore l'indéfinissable regard de Georges, et, chose terrible, des sensations d'avant son exil se réveillaient, se mêlaient au présent : le frisson qu'un contact involontaire de leurs mains sur une tasse de thé lui avait donné chez sa mère, un jour... La défaillance, enfin ; le redoutable vertige trop oublié; le hamac où, presque dans ses bras, elle l'avait entendu en un souffle ardent lui avouer sa peur d'elle!

Comme, dans la chambre noire, toutes ces choses vagues s'éclairaient violemment! se coordonnaient, montraient leur nature véritable, leur figure de péché... Et l'acrimonie d'Edmée s'expliquait aussi... Jalousie! Jalousie d'autant plus mordante que, par orgueil, elle s'entêtait à la nier!

« Mais pourquoi rester ici? se dit-elle. Tante Anna va mieux et, maintenant que je sais combien, à cause d'Edmée, j'ai été injuste pour Tilly, ma place est chez mon frère. Demain, je lui télégraphie et je pars! »

Demain Boubie avait une très forte fièvre et toussait rauque, et rien n'exista plus chez tous que la peur angoissée du plus grand des malheurs.

Pendant des jours et des nuits, Yvonne ne pensa qu'aux bottes d'ouate, aux potions, qui n'étaient acceptées que de sa main. Boubie ne se laissait approcher que par elle et, sans s'apercevoir de la fatigue, sans presque dormir, elle le regardait douloureusement.

Quelle joie, lorsque le cher petit, si pâle encore, s'endormit paisiblement, son pantin manchot dans les bras, cachant à moitié dans le coussin sa lèvre drôlement retroussée et son petit nez que les joues dégonflées laissaient voir!

Tous trois ils écoutaient, penchés, le souffle enfin égal et, les larmes aux yeux, ils se souriaient. Qu'elles étaient loin, les chimères qui avaient fait passer à Yvonne une si mauvaise nuit! Comment aurait-elle vu autre chose qu'un père dans cet homme courbé si tendrement sur le petit lit? Et Edmée, radieuse, n'était-elle pas l'amie de toujours? Elle souriait même quand Boubie l'écartait en disant :

— Pas toi, maman, Elle! et que, cramponné à la main de la jeune fille pour être bien sûr qu'elle ne se sauverait pas, il

ouvrait ses yeux devenus trop grands pour sa toute petite figure et disait tyranniquement :

— Qu'est-ce qu'a fait encore le crapaud au collier d'or? Alors?...

— Alors... répétait docilement Yvonne. Et tant qu'il voulait, elle égrenait d'originales légendes, promenait son chéri émerveillé dans les landes des fées où toujours la même Sylphina capricieuse, le même crapaud si bon que miss Darrel lui avait fait connaître, revenaient plus fantasques et plus brillans.

Elle ne se taisait que lorsque, assoupi, il ouvrait encore plus sa chère petite bouche, jamais bien fermée, d'innocent.

« Comment ai-je pu croire qu'il me serait possible de le quitter? pensait-elle en posant ses lèvres sur les boucles moites. Mais je ne vivrais pas, loin de lui !... »

Elle n'eut pas un mot de protestation lorsque Edmée, de son ton sans réplique, lui dit :

— Je viens d'écrire à ton frère que tu ne peux pas tenir ta promesse à cause de Boubie, qui a besoin de toi, et que tu ne quitteras pas Valfontaine.

Pourtant la première nuit là-bas, elle dormit très mal. Cet immédiat voisinage la troublait... Avant le jour elle crut entendre un pas assourdi dans le couloir. Est-ce que quelqu'un ne s'arrêtait pas à sa porte longtemps?... puis rentrait dans la chambre de Georges... Mais non, qu'aurait-il fait là? A cette heure?

Cependant lorsque, au matin, elle se retrouva en sa présence et qu'on lui demanda si elle avait bien reposé, elle se troubla. Et, chose étrange, lui, l'homme pondéré, froid, ne se détourna pas assez vite pour qu'elle ne vît pas la couleur de brique qui couvrit subitement son visage jusqu'à la racine des cheveux drus et droits...

XVIII

— Mais qu'a donc Yvonne? disait Mme Grasset, sans se décider à servir le premier déjeuner. Elle qui est toujours descendue la première? Yvonne, ma chérie! cria-t-elle, voilà trois fois qu'on sonne pour toi.

— Je viens, dit de loin une voix rauque qu'ils eurent peine à reconnaître. Et elle parut enfin, mais si décomposée que Mme Grasset eut un cri en la voyant :

— Tu es malade?

Elle ne parut pas entendre. Égarée, chancelante, elle fixait ses yeux agrandis par un tragique halo sur le coin d'ombre où Georges Serdis semblait vouloir se cacher...

Enfin elle dit avec effort :

— Très malade... une grosse fièvre... qu'on prépare l'auto. Je vais consulter,... et rester à Paris si j'ai quelque chose de contagieux pour Boubie.

— Mais c'est insensé! dit Edmée avec une vraie colère. Il était hier soir encore sur toi! Ne pouvais-tu pas dire plus tôt que tu te sentais malade? Si tu as quelque chose de mauvais, il l'a pris.

— Je ne crois pas, dit péniblement Yvonne, sans même remarquer le féroce égoïsme maternel de son amie qui la brusquait en la voyant prête à défaillir. C'est seulement dans la nuit que...

— Faites avancer l'auto, commanda Mme Grasset avec agitation. Et vite! Mon Dieu, mon Dieu! Elle ne peut pas faire une maladie ici, loin de tout secours... Et puis Boubie,... nous-mêmes... Mais on ne peut pas non plus la laisser s'en aller seule dans cet état... Que faire? Moi, je le dis franchement, j'ai peur!... Je me sens si fragile encore, si accessible à toutes les contagions... Vous irez, Georges?

— Je ne veux personne! dit Yvonne si farouchement que les deux femmes effrayées se regardèrent.

— Elle a certainement le délire, murmura tante Anna. Elle a une autre voix, une autre figure! Qu'est-ce qui va se déclarer, Seigneur? En l'absence de sa famille, quelle responsabilité pour nous...

Désolée, elle s'agitait sans but, cherchait des sels qu'elle avait sous la main, faisait du bruit pour s'étourdir, pour oublier sa peine de se sentir si lâche devant le mal de l'enfant dévouée qui avait passé tant de nuits à son chevet et près de Boubie.

« Je n'aurais pas été ainsi avant,... » pensait-elle. Et c'était vrai : c'était la misère de son pauvre être en voie de destruction qui lui donnait cet égoïsme féroce, cette peur de la mort spéciale à ceux qui la sentent déjà sur eux...

Edmée, elle, ne pensait qu'à son fils et donnait des ordres pour l'envoyer au fond du parc et l'y retenir jusqu'au départ de l'auto qu'on entendait sortir lourdement du garage.

Yvonne, prostrée dans un fauteuil, regardait le vide sans pouvoir répondre aux deux femmes qui bientôt prirent des prétextes pour s'éloigner, affolées par la peur du microbe, qui rend impitoyable.

Seule!... elles la laissaient seule!

Mais non!... craintivement, celui qui lui faisait horreur s'avança...

Elle eut un terrible regard et, les dents serrées, elle scanda :

— Sortez!... je vous méprise! Que je ne vous voie plus jamais!

— Ah ! s'écria-t-il, vous ne pouvez pas me mépriser plus que je ne le fais moi-même. Je me serais tué cette nuit, si je n'avais pas dû vous dire avant... ce qu'il faut que vous sachiez...

Il y avait une telle sincérité dans son désespoir que quelque chose en elle s'émut un instant. Mais aussitôt elle eut honte de sa faiblesse; sans lui répondre, elle sortit d'un pas vacillant et s'enfonça dans les massifs du parc.

Il osa la suivre et lorsque, à bout de forces, elle se laissa tomber sur un siège et répéta durement :

— Hors d'ici! il répondit avec une fermeté telle que, dominée, elle le laissa parler :

— Non! pas avant de vous avoir dit que... mon ivresse a été dissipée par votre évanouissement et que je ne vous ai fait aucun mal!

« Je ne m'en juge pas moins coupable! dit-il douloureusement. Le réveil tardif de ma conscience ne me rend pas moins vil à mes propres yeux... Mais, enfin, il vous a sauvée, et vous sortez d'ici... sans rien avoir à avouer à votre futur mari.

— Mon mari! répéta Yvonne hors d'elle. Vous osez me parler de mon mari? Lâche! cria-t-elle au paroxysme de la fureur. Vous savez bien que je ne peux plus me marier! Que... n'oublierai.

— Vous êtes folle! dit-il avec une énergique violence, qui, malgré tout, lui imposa. En quoi mon désir criminel, repoussé par vous, peut-il vous déshonorer? Dites-moi toutes les insultes, je mérite les pires! Mais ne dites pas que vous êtes perdue! Non. Sur la vie de mon fils, je vous jure...

— Votre fils! s'écria-t-elle, et ses larmes coulèrent enfin. Boubie que je ne verrai plus... Dites! Est-ce que ce n'est pas

perdu, cela? Est-ce que ce n'est pas le meilleur de ma vie que vous me volez?

Désespérément, elle sanglotait, toute secouée par des sursauts convulsifs, et lui, la tête cachée dans ses mains, il pleurait aussi...

Pendant un moment, le silence se fit entre ces deux êtres torturés. Un oiseau chantait. Les feuilles dont le soleil faisait des émeraudes vivantes remuaient soyeusement. Une brise mêlait la suavité des héliotropes à la senteur fraîche de l'herbe arrosée. Tout restait calme autour de ces détresses qui haletaient...

Il reprit enfin très bas, sans la regarder :

— Est-ce bien moi qui ai pu?... moi qui, deux minutes avant m'en croyais incapable?... Une enfant qui m'était confiée!

« Mais pourquoi aussi, dit-il avec une fureur subite, êtes-vous revenue après que je vous avais dit ma peur de vous? pourquoi me tourmentiez-vous par votre charme? embrasiez-vous mes jours et mes nuits? Je ne voulais pas vous aimer. Ce que j'ai lutté, souffert dans ces insomnies, qui le saura jamais?

Il eut un grand frisson.

— Et rien pour me défendre de vous ! dit-il avec une croissante excitation. Les plaisirs où d'autres hommes, à ma place, auraient cherché une diversion me répugnaient !...

« Je voulais vous éloigner par un mariage et, quand vous nous écoutiez, j'avais peur! peur que vous ne donniez à un homme ce que personne ne me semblait digne de posséder. Comme je vous ai détestée ! maudite ! dit-il violemment toujours les yeux au loin,... maudite pour votre emprise sur ma volonté,... votre ignorance hautaine de mon mal... Quand vous vous étendiez devant moi et que, si inconsciemment provocante, vous souriiez, j'avais envie de briser ce corps fait pour les délices d'un autre! d'éteindre ces yeux qui me brûlaient, me donnaient la fièvre, faisaient de moi un pauvre être impulsif, un criminel, un fou!

« Et j'aurais toujours résisté, peut-être, dit-il après une pause, avec un geste désolé. Il a fallu ce mauvais hasard, cette fatalité, la porte du billard sur votre escalier restée ouverte... Je vous croyais endormie encore. J'ai voulu vous regarder seulement! rien qu'une minute et me sauver!... Mais vous étiez là, debout,... toute blanche dans la lumière!... Vous avez

eu peur. Et pendant que vous m'ordonniez, puis que, affolée, vous m'adjuriez de sortir, vous me parliez d'honneur, je me taisais, et... moi qui me croyais un homme, je devenais une brute !

« Quelle misère ! Quelle honte, dit-il plus calme, pensivement, que l'éducation, les principes, ne tuent pas l'être d'instinct !... qu'il puisse se réveiller, détruire tout en nous !...

Ce n'était plus à elle qu'il parlait, mais à lui ! C'était toute sa conscience d'homme probe et civilisé qui se soulevait devant l'acte odieux, sauvage, incompréhensible pour celui même qui l'avait commis. Et, malgré tout, elle sentait ce qu'il y avait de tragique dans cette déchéance d'un homme dont elle ne pouvait méconnaître la loyauté passée.

En l'entendant, quelque chose commençait à la tourmenter.

— Dites ! fit-elle, non plus méprisante, mais angoissée, dites : est-ce que vraiment j'ai été coquette ? coupable envers vous ?

Attendri, il la contempla dans une sorte d'extase.

— Non ! dit-il. Vous n'avez rien à vous reprocher. Votre pureté qui vous rendait si confiante aurait dû me désarmer... Mais comprenez donc ! Dans ma vie si morne, vous étiez là,... avec votre esprit, votre gaîté d'enfant, votre bonté expansive ! franche !... Quand vous jouiez avec Boubie, mon cœur sautait... je ne savais plus si vous étiez sa mère ou sa sœur, mais je vous sentais à moi...

— Boubie... mon Boubie... répéta-t-elle sans plus l'entendre, et ses larmes amères, intarissables, recommencèrent à l'aveugler.

L'auto s'avançait. On cherchait Yvonne. D'un effort douloureux, elle se mit debout.

Mais il l'arrêta en se plaçant devant elle, et anxieusement :

— Que décidez-vous ? Le mal que je vous ai fait et que vous dites vous-même inoubliable, je peux le réparer... Edmée qui ne m'a jamais aimé acceptera facilement un divorce où je lui abandonnerai tout : mon fils, ma fortune, pour pouvoir vous donner mon nom.

— Vous épouser !... dit-elle avec si insultante révolte qu'il blêmit et, baissant sa tête humiliée, se tut.

Après un instant, il reprit, très amer :

— Puisque je vous fais horreur, je peux m'éloigner, prétexter une maladie, vous laisser près de mon fils que, tout comme

Edmée, vous aimez uniquement. De cette façon, ce qui est pour vous le meilleur de votre vie : mon enfant, vous restera...

Elle pleura plus désespérément.

— Vous savez bien que cela ne se peut pas. Après ce qui s'est passé, je n'oserai plus regarder sa mère... C'est seulement ma vie à moi qui est finie, puisque je ne me vengerai pas, que je me tairai... Allez! vous pourrez garder votre masque d'honnête homme, et, qui sait? recommencer avec d'autres amies de votre femme...

— Comme vous êtes cruelle! impitoyable! injuste! Comme vous me haïssez! dit-il en se reculant.

— Oh! oui, je vous hais! dit-elle avec une véhémence exaltée. Et jamais, jamais je ne vous pardonnerai!

Ce qu'elle ne pouvait pas lui pardonner, c'était, bien plus que son acte, le retentissement qu'il avait en elle,... l'empreinte de feu dont elle restait marquée...

L'intime défaillance qui avait précédé l'évanouissement, lorsque des lèvres chaudes pressaient les siennes et que, soulevée dans des bras puissans, elle avait perdu pied, elle la ressentait encore rien qu'en le regardant. Et elle frémissait à l'idée que, entre elle et cet homme qu'elle croyait haïr, il restait cela!... C'était cela qui était la souillure indélébile, l'indestructible, le honteux lien...

— Viendras-tu enfin? cria prudemment de très loin Edmée, qui conduisait à l'auto la femme de chambre chargée d'accompagner Yvonne et tout empêtrée de couvertures, de coussins, de flacons de sels.

Elle remonta sur le perron pour regarder son amie monter péniblement dans la voiture et s'y affaisser.

— Réponds à tante Anna qui te dit adieu par la fenêtre, dit-elle avec son accoutumée et si froide correction. A bientôt. J'espère que ce ne sera rien.

— A bientôt! put encore répondre la malheureuse. Et après un dernier regard désolé vers la petite tache blanche que faisait Boubie sur les prés, elle se laissa emporter dans la poussière et le fracas.

Elle ne pensait plus, ne souffrait même plus. Elle ne sentait que le brusque battement d'aile de l'oiseau de sa toque qui semblait vivre et vouloir se sauver de cette tête qui le brûlait...

XIX

— Est-ce que les portes sont bien fermées? dit Yvonne en réprimant un frisson.

C'était ainsi chaque soir. Elle qui n'avait jamais connu la peur vivait dans une angoisse constante à cause de l'ébranlement de ses nerfs qui ne se remettaient pas du terrible choc.

Le nuit elle avait des sursauts, des cris d'épouvante. Oppressée, elle croyait sentir encore son souffle coupé par l'enlacement brutal. D'autres fois, et c'était pire encore, lorsque, après une longue et pénible veille, l'engourdissement du sommeil la gagnait, c'était dans une douceur confuse pareille à celle qui l'avait paralysée le tragique matin qu'elle s'enfonçait. Et, comme elle perdait conscience, elle sentait les mêmes troubles l'envelopper d'un mystère dont, au réveil, la honte la brûlait...

— Tout est bien fermé, ma chère ! dit miss Darrel du ton de condescendance qu'elle prenait avec son élève redevenue, disait-elle, si « enfant. »

— Et j'ai même barricadé trop tôt ! ajouta-t-elle en riant, puisque j'entends qu'on vient.

— Qui donc, si tard? dit Yvonne dont le cœur tout de suite s'affola.

— Entrez! dit-elle pourtant, de la voix étouffée que lui rendait chaque émotion :

— Encore toi?

Livide, elle fixait des yeux élargis sur Edmée, qui, sans se déconcerter, prit la main qu'on ne lui tendait pas.

— Encore moi! J'avais espéré, dit-elle, de sa voix la plus étudiée en regardant d'un air significatif l'Anglaise, que, si tard, je te trouverais seule et que nous pourrions causer librement.

Déjà miss Darrel refermait la porte.

— Mais pourquoi ce mystère? dit Yvonne dont les lèvres décolorées tremblaient. Elle est au courant; elle sait que rien ne me fera quitter ce pays où je trouve le calme nécessaire à mes nerfs surmenés. A quoi bon revenir là-dessus? Je t'ai dit combien ces luttes me font mal. Par quelles nuits d'insomnies et de fièvre je les paie, et, j'aurais cru...

— Tu as mal cru, dit froidement Edmée. Quel que soit mon

regret de t'énerver, j'ai décidé, puisque, en somme, tu n as rien qui mette ta vie en danger, de ne pas quitter Cannes sans avoir tiré les choses au clair et su les véritables raisons pour lesquelles tu nous traites en pestiférés. Tu me dois une explication.

— Je ne t'en dois aucune, dit Yvonne, après avoir essayé de reprendre le souffle qui lui manquait. Mon départ ne devrait pas te surprendre, puisqu'il était décidé avant l'été et que, sans la maladie de Boubie, de mon petit...

Elle lutta contre son attendrissement et d'une voix affermie :

— Que veux-tu ? Tout a une fin... J'ai été tout à vous, bien que souvent blessée par tes sarcasmes... Je suis désolée que tante Anna ait une rechute. Mais qu'y faire ? Je me sens incapable de la veiller... je ne peux pas !... Non, je ne peux pas !

— Tu pourras, cependant, dit Edmée, en appuyant sur chaque syllabe. Puisqu'il le faut.

Yvonne, à bout de force, ne répondit pas et, détournée, elle attendit, en frappant des coups sur la table, la fin de cette bizarre persécution.

Après un silence, Edmée reprit :

— Puisque décidément tu ne veux rien comprendre, je vais mettre les choses au point : que cela te convienne ou non, j'exige que, pour un temps tout au moins, tu reprennes en apparence l'intimité avec nous tous.

— Tu exiges ! dit Yvonne dans un sursaut de révolte. Et de quel droit, s'il te plaît ?

— Du droit qu'a toute femme de défendre la réputation de son ménage. Pas autre chose, dit Edmée avec son désagréable rire forcé. On commençait à parler de ton séjour chez moi. On parle encore plus de ta fuite romanesque. J'entends enrayer cela.

Comme Yvonne atterrée ne trouvait rien à répondre, elle reprit :

— Comprends-moi bien ! Je ne suis pas assez sotte pour être jalouse.

De nouveau, elle eut son rire nerveux.

— Il ressemble si peu à un héros de roman ! dit-elle. Et il sait si bien qu'il est libre de faire tout ce qui lui plaît... Mais hors de chez moi... Enfin, j'ai tort, peut-être. Mais je n'arrive pas à voir en lui un Lovelace, malgré tous tes airs mélodramatiques, tes fuites de toquée.

« Mais ce que tu n'as pas pu me faire croire à moi, reprit elle avec une sourde colère, le monde le croit. Et je n'entends pas être, à cause de tes incohérences, un sujet de risées ! Cela, non ! Je ne le veux pas.

Elle s'arrêta pour dominer l'irritation violente qui faisait trembler ses mains et changeait la couleur de ses yeux. Puis de son air le plus dogmatique, le plus hautain et détaché :

— Je me suis clairement expliquée, je crois ? De ce qu'a pu faire ou dire mon mari il n'est même pas question. Et ce n'est pas, je t'assure, une confession que je suis venue demander. Une seule chose importe pour moi : mon fils et ce qui touche à son avenir.

« Note bien, s'empressa-t-elle d'ajouter en voyant la colère d'Yvonne, que l'effort que je te demande n'est que temporaire. Pas plus que toi, je ne tiens à prolonger cette situation. Le temps de calmer les on-dit et notre simulacre d'intimité cesse. Quant à mon mari, — une nouvelle crise de son bizarre petit rire presque convulsif la secouait, — quant à mon mari, que, pour je ne sais quelle vétille, il n'importe ! tu as pris en grippe, il ne te gênera pas. Il ne mettra pas les pieds chez tante Anna où tu demeures. Tu ne le subiras qu'aux dîners que je donnerai pour afficher notre bonne entente, aux promenades que nous ferons ensemble pour la même raison. Tes précieux nerfs si fragiles seront, comme tu vois, ménagés.

« Il me semble, dit-elle en exagérant sa froideur et son ironie, que tu ne peux pas me refuser cela ?... A moins que ce ne soit le scandale que tu cherches ?

— Je ne cherche rien ! dit Yvonne qui, plus blanche que sa robe, la regarda dans les yeux ; rien que la paix que je n'ai pas trouvée chez toi, qui me détestes et me veux tout de même, parce que mon départ te blesse dans ton seul point sensible : ta vanité !

« Sois satisfaite ! dit-elle avec mépris. Je consens. Bien que je n'aie pas ton incroyable force de dissimulation, je jouerai la comédie le temps qu'il faudra pour que le monde pense à autre chose,... ce monde dont je ne me soucie pas, moi,... Maintenant plus un mot. Laisse-moi.

— Fais faire les malles, dit Edmée imperturbablement. Nous prendrons le train ensemble : ce sera mieux.

Lorsque son pas pesant de furie vengeresse ne s'entendit plus, Yvonne se tordit les mains :

« Elle devine ce qui m'a fait fuir et elle me force à ce supplice qui devrait être aussi terrible pour elle que pour moi!... Elle ne pense qu'aux apparences,... au ridicule... Mais quelle femme est-elle donc?

« Ah! se dit-elle avec désespoir. C'est elle, c'est son manque de cœur, sa vanité, son hypocrisie qui ont fait tout le mal, oui, tout le mal!... »

XX

— Bonjour, Yvonne.

— Bonjour, Edmée.

Avec une répugnance profonde, la jeune fille répondit au sourire faux de son énigmatique tortionnaire et, sur ses instances, dut se rasseoir auprès de Mme Grasset qu'elle se disposait à quitter.

— On dirait vraiment que je te fais peur, ma chère? disait de sa voix la plus douce et la plus étudiée Mme Serdis. Tu serais encore à Cannes que je ne te verrais guère moins.

Après avoir joué à sa satisfaction la comédie de cordialité qu'elle avait projetée, elle reprit un ton moins affecté et avec humeur :

— Je n'en finis pas avec les ennuis. Après ce changement de domestiques qui m'a fait remettre mes dîners, après la petite opération qui m'a immobilisée deux semaines, voilà ma belle-mère au plus mal. Il était dit que je ne recevrais pas!

— Ta belle-mère? dit Yvonne avec un réel chagrin. Mais l'autre jour encore, elle était ici...

— Et tu refusais de la recevoir, ce qui l'a peinée outre mesure et n'était pas dans nos conventions, dit Edmée avec un regard glacial. Elle est sortie de chez moi très congestionnée, et, dans la nuit, s'est déclarée la pneumonie double qui va l'emporter.

Yvonne, douloureusement émue, baissa la tête. Elle se souvenait de l'expansion si affectueuse de la pauvre mère avec elle, de son insistance pour la revoir les derniers temps. « Si vraiment elle s'est doutée de quelque chose, pensait-elle, et si j'ai attristé ses derniers jours,... qui sait? causé sa maladie, je ne me le pardonnerai pas... »

Elle revit dans le salon bien en ordre l'excellente femme

regardant avec une tendresse presque maternelle la compagne qu'elle aurait rêvée pour le grand garçon qui, auprès de sa mère, redevenait si gai, si enfant, et qui était tombé si bas... Et le sentiment de son involontaire responsabilité lui donnait contre elle-même de la rancune, presque du dégoût.

« Quel malheur pour tous que je me sois trouvée sur leur route ! » pensait-elle.

Mme Grasset sincèrement désolée s'agitait, demandait des détails.

— Il me serait difficile de t'en donner ! dit Edmée avec acrimonie. Georges ne bouge pas de là. Hier, il n'est rentré qu'à onze heures du soir : il avait attendu la consultation, en oubliant de me prévenir. Il m'a laissée me morfondre sans un coup de téléphone. Depuis que la maladie s'aggrave, il est dans un tel état que je ne lui demande plus rien. A quoi bon? Elle ne peut pas guérir. La seule chose qu'il m'importerait de connaître, la durée de l'agonie, personne ne peut la prévoir.

Yvonne, le cœur agité, les tempes douloureuses, écoutait le triste récit fait si sèchement. « Comment, se disait-elle, n'éprouve-t-elle pas, elle, la mère de leur enfant, la pitié que moi, sa victime, je ressens à l'idée de ce qu'il doit souffrir ? Comme il va se trouver seul quand il n'aura plus le réconfort de ces visites quotidiennes dans la maison où il était toujours l'enfant choyé... Que lui restera-t-il ? Tante Anna est bien malade... et Boubic si jeune encore... »

— Edmée ! dit tante Anna qui essuyait ses bons yeux gonflés, attends-moi ; je m'habille. Quoique ça me fasse mal de pleurer, je t'accompagne là-bas.

— Je n'y retourne pas, dit Edmée tranquillement. J'y ai passé ce matin. Je téléphonerai après la consultation. Cela suffit bien.

— Mais, ma chère, tu ne devrais pas laisser ton mari dans un pareil moment.

— Je t'assure, dit Edmée avec un sourire aigre, qu'il ne se soucie guère de ma présence et que les siens lui suffisent amplement. Ils sont là tous, serrés les uns contre les autres, affolés, larmoyans, et quand j'arrive, que je donne des conseils raisonnables, ils me regardent comme un être extraordinaire. Évidemment, je ne sais pas me mettre à leur diapason. Je n'ai qu'à rester chez moi. Mais vas-y, toi. avec Yvonne. Ou plutôt, non :

envoie-la seule. Puisque je dois renoncer aux réceptions projetées, je tiens à ce qu'on la voie là-bas.

« Je ne crois pas, ajouta-t-elle après un silence, qu'il puisse rien survenir aujourd'hui. Cependant, si cela se précipitait, Yvonne, tu enverrais l'auto me prendre au Pré-Catelan où je suis loin du monde, par convenance. Tu connais mon coin?

« Ah! autre chose! dit-elle encore en revenant sur ses pas. Ton répertoire est-il à jour? J'aurai besoin de toi pour beaucoup d'adresses et de courses. Inutile de venir me donner toi-même les nouvelles si l'état est stationnaire. Fais-moi savoir seulement si mon mari passe la nuit, bien que je l'aie prévenu que cela me contrarie. Je préfère que Boubie te voie le moins possible, puisqu'il doit se déshabituer de toi.

— C'est bien! dit Yvonne qui lutta contre une vraie répulsion pour prendre la main froide que, avec le même sourire faux de l'arrivée, on lui tendait.

« Elle est odieuse! odieuse! » pensait-elle dehors. Et dans son indignation elle marchait si vite qu'on la regardait.

Elle s'en aperçut, modéra son allure, et s'étonna.

Était-ce bien elle qui, pleine de pitié, courait voir la mère de celui qui avait brisé sa vie?

Elle hésita. Mais elle crut revoir le triste et si bon visage de la pauvre femme. Et une singulière douleur lui vint à la pensée que, en suffoquant comme tante Cécile, elle pensait peut-être à la faute du fils chéri qui pleurait seul pendant que sa femme, indifférente, hostile même, promenait son bébé...

« Oui vraiment, j'irai, même si ce n'est pas ma place. Les malheureux!... »

Elle monta d'un trait les cinq étages de la vieille et simple maison où Georges était né, avait grandi, et que sa mère avait préférée à d'autres plus en rapport avec sa fortune accrue, à cause des souvenirs qu'elle y retrouvait.

La porte de l'escalier était grande ouverte et une odeur d'éther qui fit passer devant ses yeux la blanche figure de tante Cécile mourante l'émut péniblement.

Une garde en blouse passa en courant sans la voir. Puis vint une jolie jeune femme, les yeux très rouges. Une nièce. Elle ne reconnut pas d'abord Yvonne, dans son trouble, puis elle dit tristement, sévèrement :

— Edmée fera bien de ne pas s'éloigner... Tout à l'heure

nous avons cru que c'était fini et on ne savait où l'envoyer chercher. Si vous aviez vu le fils!... Le malheureux... si seul...

Elle eut un geste qui en disait long, puis très bas :

— Voulez-vous me rendre un service? Allez congédier les cousines d'Edmée, qui sont au salon. Je ne peux pas voir ces mauvaises femmes qui ont fait tant de mal à ma tante. Les néfastes créatures! Sans elles, sans le tourment qu'elles lui ont donné, cette pneumonie ne se déclarait peut-être pas...

C'était donc vrai, une émotion terrible à cause d'Yvonne avait pu?...

Le cœur bondissant, elle alla dire aux commères les mots qu'il fallait pour s'en débarrasser.

Et, tout en parlant, elle regardait de loin les deux vieilles filles vulgaires, courtaudes, taillées à coups de hache comme des poupées à deux sous. La cadette défraîchie, noire, sournoise, les yeux bridés, son trop petit nez perdu dans des joues carrées et trop près de cette bouche mauvaise, qu'elles avaient toutes les deux.

Mais l'aînée était la plus repoussante, la plus jaunie par le fiel des malheurs dont elle rendait le monde entier responsable : sa fortune perdue d'abord, puis les échecs successifs dans la chasse éhontée au mari. Tout cela avait fini par s'inscrire sur sa longue face coupante où un grand nez busqué descendait sur des lèvres rentrées, invisibles à force de s'être pincées rageusement.

Elles regardaient avec le même sourire envieux, la même curiosité malveillante Yvonne, qui, avec dédain, les mit poliment mais très vite hors de cette maison atteinte comme tant d'autres par leur venin.

Maintenant elle était seule dans le grand salon dont les meubles bousculés, poussiéreux, disaient l'absence de la bonne maîtresse de maison, si méticuleuse, qui tout en parlant promenait son doigt sur les meubles dans la recherche machinale des taches dont elle avait l'horreur... Une horreur moins grande que celle de son âme droite devant les salissures du péché...

« Qu'a-t-elle éprouvé, si elle a su? se dit Yvonne avec un frisson de pitié. Quelle fin de vie!... »

Pour ne plus penser elle s'approcha de la table à jeu ouverte où une grande feuille quadrillée s'étalait.

La température que les médecins en arrivant consul-

taient... comme elle montait haut!... toujours plus haut!

Un bruit léger la fit retourner. Georges était devant elle! Georges qu'elle n'avait pas vu depuis le terrible jour! Georges si changé, si défiguré, les paupières si gonflées, si rougies qu'elle ne vit plus que le fils désespéré.

Elle murmura en baissant les yeux :

— Edmée, restée auprès de Boubie, m'envoie à sa place pour...

— Elle devait venir elle-même! dit-il avec amertume. Elle n'aurait fait que son plus élémentaire devoir, et elle vous aurait épargné une bien pénible corvée... A moins que vous aimiez à voir combien vous êtes vengée et à quel point je suis malheureux!

— Oh! vous pouvez, dit Yvonne en joignant les mains, vous pouvez me croire des sentimens si bas?

Il ne fut pas touché par sa timide mais ardente protestation:

— Retournez auprès de votre chère amie! dit-il âprement. Laissez-la jouer avec Boubie comme elle le faisait encore ce matin même... Mais priez-la de suspendre ses belles promenades. Il m'est impossible de lui fixer, comme elle me le demande, l'heure exacte de... (Sa voix s'étrangla...) Mais c'est bien proche,... elle ne respire plus qu'avec l'oxygène...

Il tourna brusquement la tête pour qu'elle ne le vît pas pleurer. Sa douleur était si poignante qu'Yvonne suffoquée n'y tint plus.

Poussée par une irrésistible force, elle s'approcha et passionnément :

— Je vous en supplie, s'écria-t-elle, laissez-moi vous dire mon chagrin,... mon remords d'avoir refusé de voir la pauvre chère femme que j'aimais toujours.

— Vous le pouvez, dit-il très bas,... elle vous aimait tant... Dans cette maladie, elle parle si souvent de vous! de votre froideur qui la tourmente,... comme... comme si je ne sais quelle intuition... Si vous étiez arrivée plus tôt, je vous aurais fait entrer pour la tranquilliser, mais il est trop tard... Elle ne vous reconnaîtrait plus...

« Merci d'être venue! dit-il après avoir d'un pénible effort réprimé le sanglot nerveux qui lui nouait la gorge... Mais partez, votre place n'est pas ici!

Bouleversée, confuse, en larmes, elle s'enfuit sans oser lui

tendre la main, sans voir le long regard qu'il attacha sur elle. Un complexe regard où la passion réveillée se durcissait d'une rancune pour celle qui était son tourment et qui, à l'heure dramatique, venait encore le distraire de ses devoirs de fils, l'éloigner de la sainte femme, de la mère qui s'en allait... le laissait seul,... misérablement seul...

XXI

— Est-il vraiment si mal? dit Yvonne en s'efforçant de paraître calme, au docteur qui écrivait l'ordonnance, pendant que Mme Grasset se mouchait bruyamment.

Il tourna vers elle sa belle figure mince, presque trop régulière dont la barbe fauve, filetée d'argent, reposait sur un col irréprochable et, avec une amabilité un peu précieuse, il dit en tournant dans ses mains son lorgnon d'or :

— Très mal serait beaucoup dire. Mais l'état de M. Serdis est grave... Moins par la maladie elle-même, — une congestion pulmonaire d'arthritique, — que par la complète atonie du malade. Il ne réagit pas. Il ne se défend pas.

Il se remit à écrire, puis s'adossant à la cheminée dans une attitude de beau docteur pour riches, que ses succès ont rendu un peu fat, il dit en caressant sa barbe brillante d'un geste qui mettait en évidence sa main fine et très soignée :

— M. Serdis vient de subir un terrible choc. La mort de sa mère l'a profondément atteint. Sans doute, il a pris froid. Mais le grand malheur, c'est cette dépression... Quand un malade ne tient pas à vivre... et, positivement, il n'y tient pas !...

— Ah ! le pauvre garçon, je le comprends, dit Mme Grasset, qui pleurait sans penser plus qu'Yvonne à se débarrasser des vêtemens d'auto endossés sur des robes légères pour ce voyage précipité de Valfontaine à Paris où une dépêche du docteur les avait mandées.

Yvonne, muette, ne trahissait son agitation que par un balancement de pied et des petits coups frappés sur la table où se crispaient ses doigts froids et nerveux.

Il y eut un silence pendant lequel tante Anna, toute congestionnée par son chagrin, épongea ses yeux. Le docteur, toujours figé dans son avantageuse attitude, observait curieusement la jeune fille pour laquelle il sentait inutiles ses frais d'amabilité.

— Pourquoi nous avoir prévenues, plutôt que sa femme à Luchon ? dit brusquement Yvonne. Sa place est ici.

— Je ne le crois pas, dit le docteur avec un sourire ambigu.

Il se tourna vers Mme Grasset dont la masse éplorée emplissait les trois quarts d'un petit canapé et, s'écoutant avec une visible complaisance :

— Vous n'avez pas oublié, madame, la fièvre qu'a eue M. Serdis l'été passé ? Peu de jours, si je ne me trompe, après le départ de Mademoiselle... J'ai gardé un souvenir très net de la fâcheuse influence qu'avait Mme Serdis sur l'état nerveux de son mari. Ses soins éclairés, la stricte autorité avec laquelle elle veillait à ce que le traitement fût suivi dans toute sa rigueur, avaient un effet désastreux. C'est ainsi ! Les parens les plus dévoués sont ceux qui ont le moins d'influence et que le malade supporte avec le plus d'irritation... Si Mme Serdis avait été ici, je me serais fait scrupule de l'empêcher de remplir son devoir. Mais puisqu'un autre devoir la retient aux eaux, près de son enfant dont je n'aimerais pas interrompre la cure, j'estime que, tant qu'il n'y a pas de danger immédiat, on doit tout lui cacher.

— J'y tiens d'autant plus, dit-il finement, que, en l'éloignant, je ne fais que suivre le vif désir de mon malade dont l'intérêt prime tout pour moi ; s'il veut, non seulement épargner à sa femme des angoisses, mais s'épargner les luttes pénibles, où, dans une bonne intention, mais avec une rigidité un peu maladroite, elle avait enrayé sa guérison l'été dernier, il est dans son droit.

— C'est vrai ! dit Mme Grasset dans un soupir. Elle qui est si intelligente ne sait pas s'y prendre avec lui. Elle le brusque, le régente, s'énerve et n'obtient rien. Une simple garde vaudra mieux, dirigée par Yvonne, qui ne refusera pas ?...

— Certes ! dit vivement Yvonne, je le veillerai aussi.

A peine sa phrase partie, elle s'étonna de l'avoir dite et rougit.

Elle rougit encore plus en sentant sur elle le regard fin, presque amusé du docteur, tandis qu'avec sa trop irréprochable élégance de parole et de geste, il disait :

— Je n'osais pas vous demander ce nouvel effort, mademoiselle. Mais c'est la meilleure des solutions. Allons ! tout ira bien, comme pour Boubie qui vous doit tant. Je vais vous envoyer une garde. Et lorsque Mme Serdis reviendra, elle vous saura gré de lui avoir épargné des émotions pénibles et permis de mener à bien la cure de son enfant.

— Dieu vous entende, docteur! dit tante Anna, en joignant tant bien que mal les pelotes de graisse blafarde qui lui servaient de mains. Mais... si elle prend mal la chose?

— Elle la prendra bien de moi! dit avec une autorité un peu cassante le docteur, qui oublia d'être agréable pour redevenir ce qu'il était en réalité: un très grand et très sérieux praticien.

— C'est moi, ajouta-t-il en se dirigeant vers la porte, qui prends toute la responsabilité. Si Mme Serdis se trouve blessée par le silence que, dans l'intérêt de mes deux malades, j'exige, c'est à moi seul qu'elle en pourra faire grief.

— Que tu es bonne, ma chérie, dit tante Anna après avoir reconduit le docteur. Qu'est-ce que je deviendrais si tu n'étais pas là? Mais il va guérir, dis?

Sa figure poupine, encore plus bouffie par les larmes, implorait une bonne réponse.

— Il guérira! Il ne peut pas ne pas guérir! dit la jeune fille avec une volonté concentrée qui agit comme un baume réconfortant sur la pauvre femme.

— Que la Vierge t'entende! dit-elle en se signant.

Elle était toujours dévote aux heures difficiles, et, péniblement, elle chercha les mots d'une prière que, dans ces occasions Cécile disait.

Un peu remontée, elle embrassa tendrement Yvonne et avec un bon sourire malicieux:

— Tout de même, quelle chance que sa femme soit loin! Elle est si autoritaire et dure... Toi, il t'écoutera.

Yvonne ne répondit pas, tout absorbée par le trouble de sa pauvre tête : le chaos où elle ne démêlait rien que son insupportable angoisse à l'idée que celui qui lui avait fait tant de mal pouvait mourir.

« Non! non! je ne veux pas qu'il meure! » se répétait-elle les yeux dilatés.

Elle n'était pas encore entrée chez lui, mais elle croyait le voir sans force dans ce lit qu'il ne quitterait peut-être que pour le cercueil.

Cette image lui fut si épouvantable qu'elle eut peine à retenir un cri d'horreur.

Mourir! lui qui, sans qu'elle le sût jusqu'alors, tenait à elle, par ces fibres dont la rupture serait la plus profonde des amputations..

Peu à peu une lumière trouble se faisait. Elle entrevoyait ce qui, sous sa sympathie fraternelle coupée d'instinctives peurs, puis sous ce qu'elle croyait sa haine après l'attentat, avait obscurément grandi...

« Mais je deviens folle? se dit-elle avec égarement. Pourrais-je oublier son crime? Non! non! Seulement, à le voir si seul depuis la mort de sa mère, il me fait pitié. Voilà tout.

« Voilà tout! » se répétait-elle avec l'obstination des enfans qui se bouchent les yeux pour ne pas voir ce qui fait peur. Et malgré ses efforts, un frisson courait dans ses cheveux.

« N'est-ce pas ma faute s'il a perdu le goût de vivre? N'ai-je pas aggravé la maladie de sa mère? Oh, s'il mourait, quel remords! Quel inguérissable remords!... »

Des mots! des mots! Des phrases hypocrites qu'elle répétait pour cacher la vérité redoutable. Hélas! celui qui avait voulu lui prendre son honneur; qui avait souillé sa mémoire d'un tel souvenir; qui l'avait brisée d'émotions trop fortes, privée à jamais de la douceur de vivre, il la tenait rivée à lui... Elle ressentait comme sienne la souffrance de l'homme qui, pour l'amour d'elle, avait déchu et qui souhaitait peut-être la mort où il ne serait pas plus seul qu'entre sa femme, la froide associée, et celle dont il se croyait haï...

XXII

Dès que Georges eut fini de manger, Yvonne enleva le plateau qui, tout léger qu'il fût, aurait fatigué le malade encore si faible. Elle arrangea ses oreillers sans presque le soulever, alla de son pas ailé, silencieux, tirer les rideaux, mit la chambre dans une pénombre très douce; puis elle revint à lui, et avec ce sourire qui, par sa seule grâce, obtenait tout:

— Maintenant, vous allez vous reposer sans penser à rien, mais sans dormir tout à fait... Le docteur le veut.

— Comme c'est facile! dit-il, avec l'air radieux, rajeuni, candide, que donne la convalescence à ceux qui reviennent de très loin. Je resterai tranquille si vous vous asseyez là, tout près, sans bouger... Mais, si vous me laissez, je penserai à des choses tourmentantes...

Elle eut un soupir, une hésitation, puis elle s'assit sur la chaise au pied du lit et prit son ouvrage. Ses longs cils faisaient

ombre sur ses joues amincies, pâlies par tant de fatigues, d'angoisses surtout... Lui, la contemplait, et son air heureux, son sourire si jeune, si tendre le rendaient, malgré sa barbe non faite, ses yeux battus, ses traits creusés, presque beau.

Gênée par l'attention qu'elle sentait sur elle, Yvonne leva la tête. Mais il semblait assoupi, les yeux fermés.

Alors, elle osa le regarder avec un attendrissement profond; une joie grave, haute; la conscience de l'avoir, à force de volonté ardente, d'inlassables soins, arraché à la mort qui le tenait déjà.

« J'ai fait mon devoir, se dit-elle. J'ai rendu le bien pour le mal. Et c'est cela qui me fait l'âme si légère. »

Il avait recommencé à la regarder et il essayait de saisir sur sa figure expressive les pensées qui l'éclairaient si doucement.

— Yvonne!... Pourquoi continuez-vous à être si bonne? dit-il très bas, à rester, quand je vous le demande? à vous priver de sommeil pour moi?... Quand j'étais à la mort, votre miséricorde s'expliquait... Mais maintenant? Vous devez me mépriser?...

— Non! dit-elle de sa voix harmonieuse... J'ai beaucoup pensé et j'ai compris qu'il faut plaindre ceux qui font le mal, parce que, à moins d'être endurcis, et vous ne l'êtes pas, ils doivent tant souffrir... Et puis je pense à votre mère qui n'est plus là pour vous soigner,... et... je voudrais avoir pour vous la même indulgence...

Penchée sur son filet, elle ne vit pas les yeux de Georges s'ouvrir tout grands dans une sorte d'extase.

— Ah! votre douceur! murmura-t-il. Comme plus que des reproches elle me touche et augmente mes remords!... Mais dites!... Est-ce que vraiment... non par devoir de chrétienne, mais du fond du cœur, vous me pardonnez?

— Ne parlons jamais plus de cela, implora-t-elle, jamais! Laissez-moi oublier, croire que tout reviendra comme avant; que je serai pour vous une sœur, pour Boubie une petite mère...

— Mais cela ne se peut pas! dit-il avec douleur.

— Pourquoi? pourquoi? dit-elle en joignant les mains, puisque j'ai pardonné.

Il soupira profondément et avec une tristesse attendrie :

— Pauvre petite! murmura-t-il. Si je pouvais rester toujours

ainsi, faible comme un enfant, ce serait possible et... ce serait le bonheur... Mais je vais guérir! De nouveau j'aurai peur de moi! de vous! Et alors il faudra vous sauver,... vous marier! trouver le bonheur pour lequel vous êtes faite...

— Je ne me marierai jamais! dit-elle d'une voix si émue que, surpris, il se pencha pour mieux la voir.

— Et pourquoi? vous qui êtes digne de toutes les tendresses? de tous les respects?

— J'ai tant souffert! dit-elle en s'efforçant de paraître calme tandis que ses lèvres tremblaient; tant de luttes douloureuses m'ont brisée, que je ne sens plus en moi la force de me faire une vie, un foyer. Si vous aviez pu devenir raisonnable et me laisser rester dans un coin chez vous,... élever Boubie, vieillir comme tante Cécile à l'ombre du bonheur des autres, j'aurais trouvé cela si bon. Mais vous dites que vous ne pouvez pas?

— Non, non! dit-il très exalté, non! Yvonne. Dès que je serai mieux, il faudra partir! Mais avant... dites? — Les larmes aux yeux, il suppliait : — laissez-moi, laissez-moi jouir de ces heures qui ne reviendront jamais! ne me quittez pas. Dites-moi que vous ne voyez plus la brute malfaisante, mais l'homme infiniment malheureux qui n'a cessé d'être honnête que parce que, depuis trop longtemps, il vous aimait...

— Taisez-vous, dit-elle, — et sa tendresse involontaire faisait une musique de sa voix, — je ne sais plus qu'une chose... que vous êtes sauvé!... Jusqu'au retour d'Edmée, je vous soignerai... L'avenir... oublions-le comme le passé...

— Oui... oublions tout! dit-il faiblement en contemplant la jeune fille avec adoration. J'ai soif. Faites-moi boire... Voulez-vous?

Il aimait à la voir se pencher sur lui, tandis que, comme un enfant, elle le soutenait.

— Êtes-vous bien? maintenant.

— Très bien! dit-il, retombé sur ses coussins en prenant la petite main devenue si frêle et en l'effleurant d'un timide, un dévot baiser.

Elle rougit, mais elle ne se retira pas; ne détourna même pas ses yeux tendres qui se mouillaient, comme les siens. Et cette minute qui unissait leurs deux êtres épurés par le frôlement de la Visiteuse Noire : de la Mort, cette minute où rien n'existait plus pour eux que leur presque immatérielle tendresse fut telle

que, dans tout l'orage que devait être leur jeunesse, ils ne connurent jamais une pareille suavité.

XXIII

Mais quel réveil à cette période de rêve où, presque toujours seuls dans la chambre aux persiennes mi-closes, ils pouvaient se croire époux !

Après ces heures d'intimité chaste, de causeries, de silences plus expressifs que des mots ; après ces lectures à haute voix où les mêmes passages les émouvaient ; après ce paradis sur la terre qu'est l'union spirituelle de deux êtres faits pour s'accorder, vibrant aux mêmes impressions avec la même sensibilité délicate, — c'était le retour d'Edmée ! Edmée, furieuse de l'ignorance où on l'avait tenue et accablant son mari encore si faible et sa tante de reproches pleins d'acrimonie et, hélas ! justifiés... C'était pour Georges et pour Yvonne le supplice de mériter tout ce qu'elle disait, et pire encore !

Yvonne connut le fond de la souffrance lorsque son amie dit en se tournant vers elle :

— Toi, au moins, tu n'as pas voulu mentir comme les autres ! Plutôt que de m'écrire ces hypocrites lettres, tu t'es tue. Et je te mets hors de cette histoire qui m'enlève à jamais toute confiance dans les miens !

Yvonne courba douloureusement sa pauvre tête humiliée. Hélas ! comme elle méritait peu cette estime, elle qui ne pouvait plus être, même par ses silences, que mensonge... Ne fallait-il pas cacher sa révolte devant les duretés qui faisaient blêmir le convalescent ? Elle tremblait quand elle le voyait, rendu humble par la conscience de sa morale culpabilité, se taire, subir les plus blessans reproches ; détourner ses pauvres yeux cernés, si éteints dans une face de cire lorsque la joie de regarder Yvonne cessait de les éclairer.

Cette résignation silencieuse ne faisait qu'attiser l'âpre rancune d'Edmée, blessée par la mainmise sur le mari qui était sa chose à elle ! sa propriété !

— C'est moi qui devais être là, moi qui devais choisir les consultans ! répétait-elle. Et on m'a traitée comme une quantité négligeable. On m'a trompée.

— On ne t'a pas assez éloignée, cria un jour tante Anna,

exaspérée par ces scènes renouvelées à chaque repas et si acerbes que tout le monde sortait de table sans avoir pu manger. Non vraiment, puisque tu es un danger pour ton mari!... Je m'explique que le docteur, qui t'avait vue à l'œuvre l'année dernière, ait eu peur de toi. Il connaissait ta dureté, ton égoïsme! Ne penser qu'à soi au lieu de remercier Dieu qui te conserve ton mari, ton mari si faible encore, le pauvre garçon, qu'en ce moment même, il est prêt à s'évanouir!... Mais tu es un monstre, tu sais?

Cette véhémente sortie de la bonne dame, si craintive d'habitude devant ses colères, stupéfia Edmée et, du coup, la calma.

Elle se tut, pinça ses lèvres blanches et, depuis lors, ne fit plus que des allusions mesurées, mais toujours venimeuses, à l'usurpation de ses droits qu'elle ne pardonnait pas...

Le calme revint en apparence. Et il ne resta de ce très pénible incident qu'une froideur hostile entre le mari et la femme, froideur mal dissimulée par la politesse cérémonieuse de Georges, par les intonations douces et qui sonnaient si faux d'Edmée lorsque, sans jamais le regarder, elle s'adressait à lui.

Georges, taciturne, jugeait cette femme qui parlait de ses droits, de l'opinion du monde, mais jamais du regret de n'avoir pu à l'heure mauvaise le veiller,... essayer de le soulager par la tendresse que, seule, une autre, qui ne lui devait que du mépris, lui avait donnée... Oh! cette tendresse miséricordieuse, profonde, comme elle éclatait maintenant dans les beaux yeux navrés d'Yvonne lorsqu'elle regardait Edmée le malmener!

Les regards de triste intelligence que, malgré eux, ils échangeaient parfois, Edmée ne semblait pas les voir... Mais à leur première visite les cousines pauvres surent exciter la jalousie dont leurs insinuations perfides avaient causé le premier éveil.

— Ah! disait fielleusement l'aînée, ton mari était bien gardé par ta jolie remplaçante. On la trouvait toujours seule auprès de lui!... Tu peux lui avoir de la gratitude, vraiment!...

— C'est ce que je fais, dit Edmée d'un ton si sec que la vipère partit la tête assez basse.

Mais le mal était fait. Yvonne de ce jour connut la souffrance intolérable du regard scrutateur, sévère d'Edmée, qui constamment la dévisageait, épiait ses moindres gestes, ses sourires, ses tristesses... tout!...

Oh! cette Edmée, comme elle la dominait maintenant! Devant elle, Yvonne se sentait humiliée, amoindrie, incapable de la regarder en face en lui répondant.

Ce fut un drame muet qui commença sous les yeux naïfs de tante Anna, bien incapable de soupçonner quoi que ce fût.

Edmée, qui ne sortait presque plus d'un méprisant mutisme, les observait tous les deux, et dans ses yeux clairs passaient des brouillards froids. Quelque chose de terne, de trouble, qu'elle dissimulait en détournant sa face dont le teint, brouillé de bile, décelait les pensées tourmentantes, le lent travail de suspicion qui mine et détruit plus qu'une maladie.

Yvonne, elle, se fondait comme un cierge au feu du remords qui la consumait. Tous les matins, on la trouvait plus blanche, plus fluette, son corps gracieux réduit encore. Georges, qui gardait son air minable de convalescent, dissimulait mal son angoisse devant un pareil dépérissement.

Ils avaient beau se surveiller, toujours quelque chose en eux révélait l'invincible attraction.

Cependant la vie continuait, tout unie en apparence. On jouait avec l'enfant. On échangeait des idées intelligentes. Le soir, on se réunissait autour de la table où le bridge permettait d'échapper pour quelques heures aux cruelles obsessions, aux silences gênés, lourds de choses qu'on voudrait taire et qu'on dit sans mots.

A la longue, ce calme menaçant précurseur de l'orage, cette attente oppressante de la rafale qui devait abattre comme un château de cartes cette maison que rien ne cimentait plus, devenait une angoisse plus difficile à supporter que la pire catastrophe. « Qu'arrivera-t-il ? Que va-t-elle me dire ? pensait Yvonne nuit et jour. Qu'attend-elle ? Et pourquoi n'ai-je pas le courage de partir ? Il le faut ! Lui-même l'a dit !... Mais... Boubie ?... Et puis, que dirai-je, moi qui me sens si coupable dans mon cœur ? »

Cela se passa très simplement et fut, dans sa modération plus terrible que tout ce que la jeune fille avait imaginé.

Un jour qu'elle n'avait pu s'empêcher de répondre par un sourire tendre à un reproche de Georges sur son dégoût de tout aliment et que, gêné par le regard terne et fixe de sa femme, il se tut et sortit, Yvonne sentit un frisson dans ses cheveux..

Edmée la regardait avec une rage froide, concentrée, infinie. Plus de doute... Elle allait parler...

Pendant quelques interminables minutes, un silence de désastre plana sur les deux femmes. Yvonne tremblante baissait la tête et sentait son cœur battre tantôt très vite, tantôt si lentement qu'il semblait près de s'arrêter.

Et le regard trouble, le regard de l'ancienne amie qui n'était plus que le juge pesait sur elle, si lourd, si froid qu'elle n'avait plus qu'une idée : s'enfuir sans relever la tête, très loin, pour ne plus jamais voir ces yeux.

Enfin Edmée parla ! Très bas, d'une voix blanche, étouffée, sans timbre et si changée que cela, seul, était effrayant, faisait prévoir les choses infiniment graves qui se préparaient...

— Qu'une jeune fille, dit-elle lentement, une jeune fille ignorante de la vie, romanesque, s'éprenne d'un homme marié, cela peut jusqu'à un certain point se comprendre, sinon se pardonner... Mais l'homme ! L'homme qui sait, lui ! vers quelles abominables misères il entraîne celle qu'il prétend aimer et qu'il abandonnera quand elle aura perdu sa fraîcheur,... l'homme qui, ayant un honneur à défendre, une famille, pense à faire d'une jeune fille amie de sa femme sa maîtresse et qui, sournoisement, guette l'heure propice ! quel être vil ! lâche ! bas ! Et comme, malgré mon horreur du divorce, je comprends qu'on se demande s'il n'est pas la seule solution ? Dans l'intérêt du fils même, ce fils qui a déjà l'hérédité du mensonge, la tare morale, et qu'il faut préserver du détestable exemple, du contact de la vilenie ?

— Je ne le pense pas ! dit Yvonne qui, livide mais résolue, releva la tête et put, pour la première fois depuis si longtemps, regarder l'amie qu'elle ne trompait plus... Non, je ne le pense pas !... L'homme le meilleur peut avoir une défaillance lorsqu'il n'a pas trouvé chez sa femme l'affection à laquelle il avait droit... Mais si... celle qu'il aime et qui... ne peut pas s'empêcher de l'aimer... n'est pas de celles qui volent le bonheur du foyer où on les a recueillies, le rôle de la femme est de se taire, de penser à ses propres torts, de se dire que la famille ne peut pas être dissoute par un vertige, qu'il y a pour retenir le coupable le lien le plus fort qui existe : l'enfant.

— Enfin, dit Edmée avec une cinglante ironie, il faut attendre que cela passe ! Tranquillement !... Tenir le ménage,

soigner le petit, assumer tous les tracas de la vie terre à terre pendant que le mari cherche auprès d'une autre des joies éthérées, je veux le croire! qu'on n'a pas été capable, pauvre créature positive, de lui donner?

« Charmante et flatteuse perspective! continua-t-elle amèrement. Tout savoir et tout tolérer!... Non, mais connais-tu des femmes qui acceptent ce métier de dupe et d'esclave?

— Yvonne? es-tu prête? cria de loin M[me] Grasset, qui entra joyeusement, toute fière des panaches qui, à cinquante centimètres de sa tête, flottaient, prêts à éborgner ou à épousseter les passans. Je t'emmène au Bois.

— Impossible, balbutia Yvonne en se levant. Je pars.

— Qu'est-ce qui?... commençait la grosse dame en écarquillant des yeux effarés...

— Ne lui dis rien, fit durement Edmée. Je sais ses raisons. Elles sont sérieuses.

— Quoi? Un secret, un mariage, des entrevues au loin? dit tante Anna avec son rire incompréhensif de vieux bébé.

Personne ne lui répondit. Yvonne s'enfuyait et Edmée avait une figure si terrible que sa tante, après l'avoir regardée peureusement, ne demanda plus rien et s'en alla.

XXIV

Dans les galeries de l'Exposition universelle où une foule bourdonnante se bousculait, Yvonne très émue tâchait de se maintenir, malgré les poussées, près des jouets allemands où elle devait rencontrer Georges.

Elle avait beau se dire qu'il avait bien fallu accepter de lui parler pour savoir où en étaient les choses, et si le silence farouche d'Edmée pendant les quelques heures qui avaient précédé son départ cachait la résolution prise, la demande de divorce que, à tout prix, il fallait éviter, elle restait troublée.

« Pourtant je ne pouvais pas le recevoir chez mon frère après cette brouille qu'il est convenu d'attribuer à un futile motif, se répétait-elle. Ici où le hasard explique une rencontre, je ne risque rien... »

Mais non! Elle n'arrivait pas à s'étourdir de mauvaises raisons. Son remords persistait. Elle sentait bien que le seul fait de revoir cet homme pour qui, ne fût-ce qu'en pensée, elle avait

mortellement offensé son amie, c'était un degré descendu et le plus ardu. C'était la première chose qu'on cache, suivie fatalement par tant d'autres!... Elle était franchie, la ligne de démarcation fine, mais très nette, qui sépare les honnêtes femmes des coupables.

« Je sais cela! Je sais que, à mes propres yeux, je m'abaisse, et pourtant je suis venue! » se disait-elle avec colère et douleur.

Et elle détestait la domination de cet homme en qui elle voyait tantôt un monstre, tantôt un homme bon, malheureux par elle et dont, en tout cas, la pensée ne la quittait pas, la tenait dans la fièvre, dans la douleur!

A la honte de l'involontaire complicité qu'elle se reconnaissait dans cette passion, se mêlait l'obscure fierté d'être aimée ainsi,... d'avoir conduit presque au crime un homme loyal et droit. Sa passion à elle, elle ne se l'avouait pas encore; elle s'obstinait à la prendre pour de la pitié.

Elle savait seulement que, de tout ce qui s'était passé, elle restait troublée à jamais,... qu'elle ne pouvait plus appartenir à un autre homme, se faire une vie, avoir des enfans! Et lorsqu'elle voyait le néant de son avenir, c'était de la haine qu'elle éprouvait pour le maître de ses pensées.

« Mais qu'est-ce que je suis venue faire ici? se dit-elle. Ce qui se passe, ne le saurai-je pas, et sans rien pouvoir y changer? Puisqu'il est en retard, je m'en vais! »

Dans une rageuse révolte, elle quitta la barre d'appui séparant les poupées du public et elle essaya de se frayer un passage parmi les curieux qui s'exclamaient dans toutes les langues.

Elle était sortie du groupe compact, libre enfin de s'éloigner, quand elle s'arrêta, retenue là comme si un aimant rivait ses pieds au parquet luisant. Ne pas l'attendre!... impossible... Elle regarda sa montre. Déjà cinq minutes de retard. « S'il ne venait pas? » se dit-elle avec une insupportable angoisse. Et elle fouilla de son regard avide les galeries, tandis que son sang battait à coups rapides dans tout son corps, jusqu'au bout de ses doigts.

Cette attente qui lui parut interminable ne fut en réalité que de quelques minutes; mais si affreuse!

Enfin elle reconnut de très loin sa haute stature. Alors elle ne sentit plus qu'une joie folle, irraisonnée, violente, qui,

comme un grand flot, emportait tout... la joie de le revoir!...

Il l'aborda cérémonieusement avec une phrase banale sur l'heureux hasard, puis plus bas :

— Il y a trop de monde ici... Suivez-moi sans avoir l'air de me connaître.

Horriblement froissée, furieuse contre elle-même, contre sa faiblesse, elle lui obéit, marcha dans son sillage; parcourut des galeries interminables... d'autres encore.

Elle ne voyait rien... De temps à autre seulement, un objet frappait son regard : une jarre gigantesque, enrubannée, une statue de chocolat, une épinette peinte... Mais l'incohérence de ces images ne la distrayait pas de son trouble absorbant, de son humiliation, de sa peur...

Enfin il se rapprocha d'elle comme ils étaient dans une galerie déserte où s'alignaient à perte de vue des cigares.

— Ici nous serons bien pour causer! dit-il en se penchant sur elle avec le sourire heureux, confiant, tendre que, plus que tout, elle craignait.

— A quoi bon tant de mystère? dit-elle moins oppressée par sa marche rapide que par son émotion. Vous m'avez écrit qu'il fallait nous voir. Pourquoi? Edmée a-t-elle fait une nouvelle allusion au divorce?

— Non, dit-il en la conduisant à un banc dissimulé derrière une vitrine. Non; pour rien au monde elle ne conviendrait de sa jalousie; elle n'a que des mots d'affection pour vous... Que cache cette attitude? Elle joue si bien son rôle que je crois parfois qu'elle vous demandera de revenir.

— Après ce qu'elle m'a dit! s'écria Yvonne. Mais pour qui me prenez-vous si vous croyez que j'accepte une si impossible réconciliation? Vous-même, ne m'avez-vous pas dit de partir? Que ne l'ai-je fait alors? Enfin, peut-être Edmée pourra-t-elle se rassurer. Mais quand même elle chercherait à me revoir, j'aimerais mieux mourir! Ne le comprenez-vous pas?

Il ne répondit pas. La tête baissée, il promenait sur le parquet luisant sa canne et traçait distraitement des signes confus.

Enfin sourdement, sans la regarder :

— Quand je vous disais de partir, je ne savais pas qu'il m'était impossible de vivre sans vous... Maintenant, je le sais! Et si vous m'enlevez tout espoir de retour,... si ma femme

recule devant un éclat, c'est moi qui le provoquerai. Je lui avouerai tout!... J'en finirai!

— Avouer tout! s'écria-t-elle suffoquée.

— Tout! dit-il ardemment. Pas seulement ma passion mais la vôtre! Car, ne vous faites pas illusion!... Pour vous comme pour moi, la chute est inévitable! Peut-être si ces mauvaises femmes n'avaient pas aigri Edmée, ne l'avaient pas rendue injurieuse et mauvaise, j'aurais pu, par honte de trahir sa confiance, me dominer... Mais vous savez ce qu'elles ont fait. Alors pourquoi rester à ce foyer détruit? continuer ces silences haineux, ces insupportables promiscuités? La croyez-vous capable d'oubli, de pardon? J'aurais tout fait pour épargner une peine imméritée. Mais elle souffre peut-être plus par ma présence... Pour qui jouerais-je cette inutile comédie? Pour le monde que je méprise, qui n'existe pas pour moi?

— Pour votre enfant! dit sévèrement Yvonne, pour votre fils à qui vous vous devez, pour vous-même et plus encore pour les vôtres qui vous ont quitté, pour leur souvenir respecté. Osez-vous penser à ce qu'éprouverait votre mère si elle vous entendait? Et elle vous entend! dit-elle dans une exaltation de foi. Tante Cécile qui vous aimait vous entend aussi!

— Ah! soupira-t-il accablé, ce que vous me dites, combien de fois me le suis-je répété... Oui, j'aime mon fils. Ce sera pour moi une souffrance abominable de m'en séparer, de salir mon nom par un scandale.

« Je sais tout cela, dit-il de plus en plus sombre et, pire encore! je sais que je fais votre malheur! Tant que j'aurai la force, je lutterai... Je résisterai à ma tentation de lui crier la vérité pour qu'elle s'en aille... Mais vous venez de me le dire, vous ne voulez plus me voir. Cette entrevue est la dernière. Eh bien! cela, non. Et je ferai quelque folie qui nous perdra tous. Voilà!

Il ne dit plus rien, ne chercha pas à se rapprocher d'elle, ni même à rencontrer son regard. Perdu dans ses pensées, il fixait dans le vide ses yeux sombres, tandis qu'Yvonne, terrifiée, se répétait les paroles qui lui dévoilaient la profondeur de l'inguérissable mal, ce mal que jusqu'ici elle ne voulait pas reconnaître en elle et qui, bientôt peut-être, la conduirait à la même défaillance de son honneur et de sa volonté.

XXV

Cette fois, lorsqu'il l'aborda dans le coin de la section de la Russie d'Asie où, debout, elle l'attendait, elle eut une telle expression de détresse sur sa pauvre figure aux narines pincées, aux yeux trop brillans et cernés ; elle fit un si visible effort pour se maintenir sur ses jambes fléchissantes, que toute l'ardente joie qu'éprouvait Georges de l'avoir contrainte à venir s'effaça, et que ce ne fut plus qu'une tendresse apitoyée, infinie, qui mouilla ses yeux tandis qu'il la regardait.

Prête à se trouver mal, elle s'assit, courbée, tassée, amoindrie, dans une pose de lamentable effondrement et, fixant une icone qu'elle ne voyait pas, elle dit lorsqu'elle put retrouver un peu de voix :

— Je ne voulais pas répondre à vos lettres. Mais la dernière m'a fait peur... Je vous ai vu prêt à faire le mal irréparable, à détruire votre foyer... Et... me voici.

— Merci, murmura-t-il. Je savais bien que vous deviez comprendre que, au point où nous en sommes, il faut une solution,... que le divorce...

Brusquement elle se redressa :

— Je vous arrête : il ne faut pas d'équivoque entre nous. Le divorce serait à mes yeux l'action la plus odieuse, celle qui me donnerait la force de vous arracher de mon cœur !

— Alors, dit-il avec une fureur concentrée, qu'êtes-vous venue faire ici ? Vous amuser des espérances que par votre maudite coquetterie vous me donniez encore une fois ?

Sans lui répondre elle le regarda et ses beaux yeux si navrés le rendirent honteux de son inutile violence.

Il se tut et attendit.

— Croyez, dit-elle avec une tristesse profonde, que ce que vous m'avez écrit, je l'ai médité jour et nuit... Vos sophismes ont même risqué de m'égarer... Je me disais : « Qui sait ?... Pour une chrétienne, le mariage que Dieu n'a pas béni n'est en effet qu'un contrat,... un contrat qu'on a le droit de rompre lorsque ses clauses n'ont pas été respectées... Sa femme, en ne l'aimant pas comme elle devait, ne l'a-t-elle pas libéré ? Ce que les hommes ont lié en prévoyant la rupture dans leurs lois, ne peut-il pas être délié ? »

« Tout cela, soupira-t-elle, j'ai essayé de le croire... mais je n'ai pas pu! Non, ce n'est pas un contrat qu'on annule comme un autre, l'acte qui vous a livré la jeunesse d'une femme, qui a fait naître un enfant. Pour Boubie, vous n'êtes pas deux êtres distincts qui peuvent se séparer impunément!... Tous deux vous lui êtes nécessaires! Pour lui, vous n'êtes qu'un même seul mot : les parens. Pouvez-vous empêcher cela?

Accablé, il fit un signe de tête et, se détournant, passa sa main sur ses yeux...

Elle le regarda, prise de l'envie éperdue de pleurer avec lui, de le consoler,... mais elle se domina.

— Il y autre chose! dit-elle d'une voix aussi ferme, mais moins sévère. Il y a mon affection de toujours pour Edmée, ma presque sœur... Prendre la place de celle qui, lorsque j'étais seule et triste, m'a recueillie, vous sentez bien, n'est-ce pas, que tout vaudrait mieux? Vous ne me demanderiez pas de descendre si bas? Vous savez que j'en mourrais?

— Mais alors, dit-il exaspéré, pourquoi êtes-vous venue? Laissez-moi! Allez-vous-en!... Je souffre trop!

— Attendez, dit-elle, — et de nouveau le souffle lui manquait, — ce que j'ai à vous dire... je ne vous l'ai pas encore dit! Attendez...

Des visiteurs s'arrêtaient près d'eux; elle se tut. Un bébé vint en riant se jeter contre elle. Il avait des boucles fauves, une petite lèvre drôlement retroussée... Il ressemblait à Boubie... Et il rappelait à Yvonne non seulement le cher petit être, mais la faisait penser à ceux qui auraient dû naître d'elle; qu'elle aurait tant aimés... Ce fut une telle révolte de toutes ses instinctives tendresses à l'idée de ce renoncement, qu'elle sentit sa gorge nouée comme si une main brutale la tenait et, durement, l'étranglait...

Pendant quelques minutes, la tête très basse, elle médita la douloureuse immolation et, toute son amertume, elle la ressentit... Tout ce dur calvaire, par avance, elle le gravit...

Puis elle se redressa et, pâle comme une morte, mais résolue :

— Vous m'avez dit, fit-elle, que ce qui vous empêche de rester dans le devoir, de rester le père que vous devez être, c'est la privation de moi, l'angoisse qui vous affole, vous rend méchant! Est-ce bien vrai?... Si je ne vous fuyais plus?... Si... je con-

sentais à... être à vous,... retrouveriez-vous la force de ne pas faire de mal aux vôtres ? Et ce divorce abominable, vous engageriez-vous, sur votre parole d'homme... qui a été honnête, à ne plus jamais en parler, à ne plus jamais y penser?

— Que voulez-vous dire? fit-il confondu, je ne comprends pas.

— C'est cependant très simple! dit-elle avec amertume. Plutôt que de vous voir vous perdre, non seulement vous, mais d'autres qui, eux, ne sont pas coupables et ne doivent rien supporter, je vous propose la seule solution possible ! Vous atteignez votre but.

— Mon but! dit-il révolté. Avez-vous cru que je peux vouloir cela? Vouloir, rivé à une autre, faire de vous ma maîtresse? vous avilir?

— Ne m'aviliriez-vous pas plus, dit-elle durement, si je vous écoutais et si, voleuse, traîtresse, je prenais à mon amie la place que, pour son fils, elle défend avec une telle force d'endurance, une si pénible dissimulation? D'après vous, je pourrais la déposséder et croire que le maire, ses formules, son écharpe suffisent à laver un tel crime? Eh bien, non! Tout plutôt que cela!

« Votre femme, dit-elle après avoir repris un peu de calme, n'est pas sans reproche. Si elle avait su vous aimer, nous n'en serions pas là! Elle doit le comprendre et c'est pourquoi elle pardonnera. Mais cette bonne mère a droit à votre respect. Et puisqu'elle tient aux apparences, à la façade du bon ménage, tout cela, vous le lui devez! Si pour cette vie, très triste, je le reconnais, murmura-t-elle en baissant la tête, les forces vous manquent, je...

Elle respira profondément et les narines pincées, les yeux dilatés, prête à défaillir:

— Je serai là! dit-elle courageusement... Je serai l'autre femme. Peut-être la vraie! Celle à qui l'on confie ses tristesses; qui les calme rien qu'en vous aimant; qui laisse à l'autre le nom, la considération,... prend la honte pour elle et qui, donnant du bonheur, ne se plaint pas!... ne regrette rien.

— Vous ne savez pas ce que vous dites! fit-il hors de lui. Taisez-vous! Je serais un misérable si je vous écoutais! Je vous en supplie, Yvonne! Ne me répétez jamais ces choses!... Ne me tentez pas!

— Non, je ne me tairai pas! dit-elle tristement. Et vous m'écouterez. La peur de me faire du mal, il fallait l'avoir plus

tôt!... Quand il était temps encore! Quand je n'étais pas... où j'en suis.

« Je souffrirai? Tant mieux! dit-elle avec une sombre exaltation. Coupable plus que vous, puisque femme, il est juste que je prenne la peine pour moi.

« La souffrance est nécessaire! reprit-elle, tandis qu'elle croyait voir le livre donné par tante Cécile s'ouvrir à ces mots soulignés par un doigt plus blanc que les grains du rosaire, ces mots que, avec lenteur, elle répétait : « La souffrance est nécessaire... Elle purifie... Elle rétablit l'ordre que le péché avait troublé... »

« Mais c'est cela qui me relèvera à mes yeux! s'écria-t-elle, l'expiation!... Le monde dira : « C'est une misérable! » Moi je dirai à Dieu : « J'ai mieux aimé souffrir que faire souffrir. » Et Dieu, qui sait, me comprendra!

— Quelle sublime folie vous pousse! balbutia-t-il. Une folie dont je serais criminel de profiter!...

— Je ne suis ni sublime, ni folle, dit-elle douloureusement. Je ne suis qu'une pauvre femme qui aime... et qui ne peut plus s'empêcher de se donner...

Il eut un soupir profond comme ceux qui vont mourir ou que trop de joie plonge dans un néant qui ressemble à la mort.

Assis près d'elle, sans oser la toucher ni la regarder, il essayait de s'habituer à l'éblouissement que la porte de fer, la porte lourde entr'ouverte par la frêle main, lui laissait voir... si près...

Elle aussi se taisait. Et ceux qui, en passant, regardaient ces deux êtres si graves ne se doutaient pas vers quelles étranges noces ils allaient,... vers quelles étreintes rendues tragiques par la révolte invincible de tout ce qu'il y avait de loyal en eux, tout ce qui, meurtri sous le joug d'une passion plus forte que l'honneur, devait ne jamais cesser sa clameur et empoisonner les coupables et si précaires joies de leur amour...

JACQUES MORIAN.

(*La dernière partie au prochain numéro.*)

LES
FORCES CHINOISES EN 1910

Le réveil de la Chine est partout admis comme un fait indiscutable. A travers cette image, l'Européen voit apparaître, dans un avenir que l'exemple du Japon lui montre rapproché, un État organisé sur un modèle peu différent de celui des nations occidentales et pourvu de leur outillage scientifique, industriel et militaire. Cet État pèserait alors sur les destinées du monde, du poids de ses quatre cents millions d'habitans.

L'épouvantail agité par certains écrivains et nommé par eux « le Péril Jaune » est né de cette conception. Dans quelles limites l'état actuel de la Chine permet-il de la justifier? S'il est admis que l'influence extérieure, la force d'expansion, sont des fonctions de la puissance militaire, quelle est la force actuelle de l'Empire Chinois et que sera-t-elle dans quelque temps? L'énumération des élémens de combat et des formations projetées serait insuffisante. Le nombre est loin d'être le facteur essentiel. L'esprit de la nation, son moral, son patriotisme, sont autrement importans. Il est donc nécessaire d'examiner à ce point de vue la situation de la Chine. L'accroissement qu'elle essaie de donner à son état militaire, le résultat qu'elle peut en attendre seront alors plus exactement appréciés.

L'éthique d'un peuple dirige ses tendances, le pousse à l'action ou l'incite à l'inertie. Des peuples très divers comme races peuvent être très unis par leur éthique. Lorsque celle-ci s'est fixée depuis des siècles, il en résulte une mentalité de même ordre, commune à tous. Les religions donnent cet

exemple. Les habitans des 18 provinces de la Chine ne sont pas de même origine. La langue usuelle est différente et le Chinois du Nord ne comprend pas le Chinois du Sud. Mais leur éthique est la même. Elle est fondée sur les doctrines de Confucius et de Mencius. Voici plus de 2 000 ans que ces doctrines façonnent le cerveau chinois. Elles lui ont donné une forme que le contact de la culture occidentale ne saurait changer, car des siècles sont nécessaires pour modifier l'intellectualité d'une nation convaincue de la supériorité de sa civilisation. La Chine est dans ce cas. De tout temps, son orgueil fut immense. Les désastres passés ne l'ont pas diminué et les événemens de la guerre russo-japonaise lui ont donné une impulsion nouvelle. Le raisonnement des Chinois est simple. Ils disent : Une des plus grandes puissances de l'Europe a été refoulée par les Japonais, nation de cinquante-deux millions d'habitans. Nous sommes plus de quatre cents millions. Comme culture intellectuelle, ils nous sont également inférieurs. Leurs lettrés ne sauraient se comparer aux nôtres, et reconnaissent nous devoir leur civilisation. Ils ont eu le bon sens de s'approprier les méthodes scientifiques et les engins des Européens. De là leurs succès. Lorsque nous aurons acquis les connaissances techniques nécessaires, les étrangers seront écartés. Nos ingénieurs exploiteront nos ressources et, s'il en est besoin, des millions de soldats nous feront respecter.

Le gouvernement chinois ne se demande pas si l'état du pays comporte l'exécution d'un pareil programme. Son orgueil ne lui permet pas d'en douter. Dès maintenant, il réunit des troupes nombreuses, mais que valent-elles ? Il crée hâtivement les organes nécessaires à la vie de l'armée nouvelle. Les élémens de ces organes ont-ils l'aptitude suffisante? Leur liaison est-elle assez assurée pour que l'ensemble puisse fonctionner ? Certes, on peut constater le désir de faire oublier que de tout temps le militaire fut tenu en mépris. Mais la volonté impériale se heurte à des sentimens provenant de coutumes séculaires et d'un enseignement philosophique ayant la force d'une religion

La philosophie de Confucius, — 550 ans avant Jésus-Christ, — s'applique à la morale ainsi qu'à la manière de vivre. Elle a pénétré dans tout le système politique et social et formé l'âme de la nation. Le bouddhisme métaphysique et le Tao-Taoïsme matérialiste sont acceptés, mais ne sont pas religion d'État. Le Boud-

dhisme n'est pas honoré par les lettrés, le Taoïsme rentre dans la philosophie confucienne. Il serait trop long d'exposer la doctrine. Mais en raison de la mentalité spéciale qu'elle développe, il faut rappeler un de ses principes auquel les Chinois sont très attachés. Il sert à justifier les défaillances. Un encouragement de cet ordre, lorsqu'il est présenté sous une apparence de raisonnement philosophique, trouve dans les pays en décadence des auditeurs favorablement disposés. La piété filiale, dit le livre classique portant ce titre, est la racine de la vertu et la tige d'où sort l'éducation fondée sur les principes de la morale. Le premier devoir que la piété filiale nous impose, est de préserver avec le plus grand soin notre corps de toute blessure, de le conserver en parfait état, car notre corps est un don de nos parens. Lorsque nous pouvons acquérir une situation dans le monde, nous devons régler notre conduite d'après ce principe, de manière à transmettre notre nom aux générations futures et à faire rejaillir notre gloire sur nos parens. Ceci est le dernier devoir de la piété filiale. Il commence par les devoirs dus aux parens, est continué par les services rendus au Prince et il est complété par l'élévation de nous-mêmes. Un autre philosophe très apprécié, Chwang-tsz, que nous appelons « Chancius, » proclame la vanité de l'effort. La vie, ajoute-t-il, est un bien dont il faut avoir soin, mais comme on peut estimer que l'existence est une chose irréelle, on doit envisager la mort avec indifférence. Confucius prescrit aussi d'être fidèle à l'Empereur, chef de la famille, fils du Ciel. Ce n'est pas là un titre purement honorifique. L'Empereur règne en vertu d'un droit despotique et absolu qui lui vient des cieux.

Ce droit divin, il le garde aussi longtemps qu'il règne en conformité des décisions célestes. Lorsque la dynastie périclite en raison de ses fautes ou de ses vices, le ciel suscite un homme qui par ses vertus, sa bravoure, ses armes, ses aptitudes au pouvoir, est en état d'arracher le sceptre des mains trop débiles. D'après ce principe, le souverain est toujours légitime. Il ne peut pas être question d'un usurpateur. Il a réussi, il est donc le vrai fils du Ciel. Les tentatives pour provoquer un mouvement en faveur d'un descendant de l'ancienne dynastie des Ming n'ont guère de chance de succès, mais une rébellion peut susciter un nouveau fils du ciel.

La doctrine de Confucius a pour bases l'autorité absolue du

chef de famille et la responsabilité collective. Dans cette conception, la famille est la cellule, l'élément primaire de tout l'organisme. Elle est représentée par son chef. Le groupement des familles forme les villages, celui des villages, les districts et ainsi de suite. Chaque chef est personnellement responsable vis-à-vis de l'échelon supérieur de tout ce qui se passe dans le groupe soumis à son autorité. Celle du chef de famille est partout indiscutée. Elle repose sur le culte des ancêtres. Ce culte exerce une influence souvent prépondérante dans les actes journaliers de la nation. Les coutumes, les actes judiciaires, l'accession aux plus hautes fonctions, même la succession au trône en dépendent. Ainsi un magistrat infligera une peine légère au coupable s'il est orphelin pour lui permettre de continuer les sacrifices dus à ses parens. Dans la succession, un Empereur doit être plus jeune que son prédécesseur de manière à pouvoir accomplir les rites. Le culte des ancêtres comporte les invocations aux morts, et la satisfaction de leurs mânes. D'après les croyances générales, l'homme a trois âmes. Au moment de la mort, l'une va dans la tablette ancestrale préparée à cet effet et placée dans la maison ; elle y reçoit en temps fixé les hommages de ses descendans ; la seconde réside dans la tombe où elle est également l'objet de manifestations pieuses ; la troisième se rend dans le monde infernal, pour recevoir la récompense ou la punition de ses actes. Elle revient ensuite sur la terre, comme dieu, homme, oiseau ou autre animal, suivant ses mérites. Cette troisième âme est honorée dans le temple de la cité. Comme les vivans, les esprits ont des besoins. Les parens ont le devoir d'y pourvoir. Là se manifeste la mentalité chinoise, disposée aux larges promesses, mais réservée dans leur accomplissement (1). Les objets destinés aux morts consistent dans leur représentation minuscule en papier ou en bambou, maisons, bateaux, vêtemens, monnaie... pour les leur faire parvenir on les brûle avec des baguettes d'encens. Il est donc de première importance d'avoir un fils, les sacrifices voulus seront alors faits sur votre tombe. Si le Chinois ne peut avoir de fils, il a recours à l'adoption. Ce sera un neveu ou même un étranger à sa famille. Ce fils adoptif se conforme aux rites, comme l'eût fait un véritable fils. Il en aura aussi tous les droits. Cette disposition assure la

(1) *Things Chinese by dyer Ball.*

continuité de la famille. Le groupement auquel l'individu appartient compte seul et répond de lui et de ses actes. Ainsi dans le cas d'une faillite frauduleuse, il n'est pas possible de faire passer ses biens sur la femme ou sur les enfans, la famille est responsable. Aussi le failli a-t-il soin de disparaître. L'autorité du chef de famille s'exerce sans contrôle. Dans certaines régions, l'infanticide se pratique, principalement sur les filles quand les moyens de nourrir les parens âgés viennent à manquer. Les autorités essaient mollement de s'y opposer, sans succès d'ailleurs. Un jeune homme de mauvaise conduite ou manquant aux lois du respect, est parfois attaché, oublié, et meurt de faim. L'esclavage est reconnu par les lois. Il est fréquent de voir les pères de famille vendre leurs enfans, surtout leurs filles, moyen souvent employé pour éteindre une dette. Dans leurs premières années, les enfans sont très choyés, les Chinois les aiment. Plus tard l'obéissance absolue leur est inculquée, au besoin par la violence. Le père frappe le fils, quel que soit l'âge de celui-ci. La désobéissance aux parens est considérée comme faute criminelle. L'enfant est ainsi élevé dans une atmosphère d'observances, d'humilité et de soumission aveugle où son individualité ne peut pas se développer. Des superstitions sans nombre, des croyances aux présages, aux sorts, à l'action incessante des esprits, une crédulité enfantine, en font un être craintif, pusillanime, obséquieux et sans volonté. Il est dès lors facile à entraîner. Ainsi s'expliquent les séditions et les émeutes fréquentes. Comme tous les cœurs faibles, lorsque excité par des chefs il est sûr de l'impunité, il devient féroce et affreusement cruel. L'éducation donnée dans la famille ne comporte aucune instruction. Un dixième à peine de la population sait lire. L'enfant du peuple ne reçoit un commencement d'instruction que grâce à l'action du groupement supérieur : le clan.

La continuité de la famille amène son épanouissement en branches nombreuses, provenant de la même souche. Dans nombre de villages les habitans appartiennent au même clan. Le temple des ancêtres est érigé et entretenu à frais communs. Dans les grandes agglomérations, ces temples sont donc nombreux. Les rites resserrent les liens de cette nouvelle grande famille. Le clan assure la protection de ses membres, par l'action de ses notables sur les mandarins. En être exclu définitivement ou même temporairement, est un grand malheur. Que devient

en Chine l'individu sans protection s'il possède quelque chose? Quand la famille n'a pas les moyens de donner à l'enfant l'instruction nécessaire pour atteindre le but visé, le clan intervient souvent. Dans les groupemens éloignés des écoles gratuites, des cotisations permettent d'entretenir un professeur. Les enfans les plus intelligens seront poussés jusqu'aux études supérieures donnant la possibilité d'obtenir des fonctions lucratives. Le succès assurera une large rémunération et, conformément à la loi confucienne, la gloire du lauréat anoblira ses ancêtres et sera profitable à ses descendans : syndicat d'éleveurs dont un poulain gagnera peut-être le Derby. D'après les édits impériaux, l'accès des fonctions est ouvert à toutes les capacités reconnues par examen. Pratiquement il n'en est pas ainsi, car directement ou indirectement les charges s'achètent, et la plupart sont attribuées au plus offrant. Jusqu'en 1904, les emplois civils ont été donnés aux candidats figurant sur les listes d'aptitude. Le titre de bachelier, licencié, docteur, ouvrait le droit de prétendre à une situation dont l'importance correspondait au grade. Quoique ce système soit maintenant modifié, il est utile de l'examiner, parce qu'il a formé les plus hauts personnages actuellement au pouvoir. En suivant la progression des études depuis l'enfance jusqu'à la vieillesse (il n'était pas rare de voir des vieillards s'obstiner à passer des examens), la caractéristique de la mentalité se dégage. Dès le début, notre école fait appel à l'intelligence de l'enfant. L'école chinoise ne s'adresse qu'à sa mémoire. Sous les yeux de l'élève sont mis des caractères formant trois mots. A haute voix et dans un rythme fixe, il répète les sons qu'ils représentent sans s'occuper de leur signification. Lorsqu'ils sont gravés dans son cerveau, l'enfant les récite et le professeur le fait passer aux trois mots suivans. Au bout de trois, quatre ou cinq ans, suivant son intelligence, il sait par cœur un livre écrit en chinois officiel, très châtié, commençant par l'affirmation, chère à nos humanitaires : A sa naissance, l'homme est naturellement bon; et continuant par des exemples d'écoliers arrivés par leur travail aux plus hautes fonctions de l'État. La classe chinoise offre donc le spectacle cacophonique de trente ou quarante élèves de différens âges, criant simultanément à tue-tête leur leçon particulière. Quand le livre est su, alors seulement la signification des caractères est enseignée. La langue officielle diffère de la plupart des idiomes parlés dans les pro-

vinces. L'écolier a donc appris une langue nouvelle; la langue des intellectuels. L'étude se fait sans arrêt, sans vacances. Quelques jours de fête seulement. Rien ne varie sa monotonie. Le ressort de l'enfant est brisé. Sa turbulence naturelle a disparu. Il devient lent dans ses allures, grave dans ses attitudes, il veut ressembler aux grands lettrés donnés comme exemple. Dans la seconde partie des études, l'élève est exercé à traduire en langage courant le style officiel si remarquablement abstrus. Il apprend la construction des phrases, où chaque mot doit avoir une place permettant d'obtenir un rythme musical; puis l'art de rédiger une lettre, dans une forme littéraire, art compliqué demandant des études prolongées. Il aborde ensuite la collection des auteurs anciens et se prépare ainsi aux examens pour les services civils. Il doit alors connaître la totalité des classiques avec leurs commentaires. Ce travail exige des années. Dans cette instruction, aucune part n'est faite à la géographie, à l'arithmétique, à une branche quelconque des connaissances scientifiques. Un remarquable développement de la mémoire et des facultés d'imitation en résulte. Avec ce système, l'individualité s'efface pour faire place à une sorte de machine à littérature puisant dans le passé des formes stéréotypées. Le candidat aux services civils passe un examen préliminaire dans une des villes de son district. Sur 1 500 ou 2 000 candidats, une vingtaine recevront le diplôme du premier degré. Nous avons l'habitude de les désigner par le nom de bacheliers. Aucune carrière ne leur est ouverte. Ils figurent seulement sur une liste donnant droit au bouton doré; le concours à l'examen triennal du second degré leur est ouvert. Les punitions corporelles ne peuvent plus leur être infligées. Cet examen porte également sur la littérature, comprend les quatre livres de Confucius, ses opinions rapportées par ses disciples et les cinq classiques. Les admis sont peu nombreux. Un bouton spécial témoigne du nouveau rang. Le lauréat peut maintenant devenir fonctionnaire. Il sera peut-être envoyé comme magistrat dans un district. Il est tsung-tsz, nous traduisons: licencié. De nouveaux examens lui permettront d'entrer au collège de Han-lin, à Péking, dont les membres classés poètes et historiens de l'Empire peuvent être envoyés en mission comme examinateurs. Ce sont les docteurs et le premier de leur liste après deux examens spéciaux passés au palais de l'Empereur et, dit-on, en sa présence, est qualifié de

Lauréat. Ce doit être un titre difficile à acquérir si l'on songe que le livre intitulé les « Vingt-quatre Histoires » comprend 3264 volumes écrits par vingt-quatre auteurs différens. Tous ces examens provoquent dans les villes une excitation de même ordre que celle des courses de chevaux dans les pays anglo-saxons. Des paris à proportion sont faits sur les candidats dont les chances sont cotées, sans oublier le coefficient de corruption qui doit entrer dans tous les calculs de probabilité.

Depuis des siècles, ce système a pourvu la Chine de son personnel administratif et assuré son unité, mais il n'a pas développé les facultés actives, et le fonctionnaire chinois est l'adversaire de ce qui pourrait troubler un repos lucratif si péniblement acquis. Les diplomates occidentaux reconnaissent aux Chinois de l'intelligence, de la finesse, mais sans volonté fixe. Leur dialectique est remarquable, ils tirent un excellent parti des situations mal définies et savent les provoquer.

Aujourd'hui, sous l'impulsion éclairée du prince régent Choun, le gouvernement s'efforce de changer l'éducation de la Chine. Il veut la mettre en état de s'assimiler les sciences. Les hommes d'État prouvent ainsi la largeur de leurs vues. N'ont-ils pas à lutter contre leur éducation ? Ne doivent-ils pas abandonner les doctrines de leur jeunesse considérées naguère comme intangibles ? La tâche est pour eux d'autant plus difficile qu'ils ne connaissent ni la valeur, ni l'usage des principes scientifiques, ni la manière dont il faut les étudier. Ils n'ont même pas la certitude de trouver des conseillers européens désintéressés. La plupart n'obéissent qu'au désir de favoriser l'industrie ou le commerce de leurs nationaux. Compter sur le dévouement des fonctionnaires serait une erreur. Ceux-ci voient dans l'introduction des méthodes européennes la suppression des coutumes séculaires et peu honnêtes dont ils vivent. L'exemple des douanes impériales les effraie. Sir Robert Hart, sinologue des plus distingués, les a organisées d'une manière remarquable. Il en était le chef depuis 1863. Son grand âge vient de l'amener à remettre ses fonctions à un autre Anglais, M. Aglen, entré dans le service en 1888 et son dévoué collaborateur. Environ 1200 Européens, de toutes les nations, assurent le fonctionnement des douanes, de la poste et des phares, avec 10 à 11000 Chinois triés sur le volet. Les recettes versées directement dans les caisses impériales ne peuvent pas être dilapidées.

Cette leçon d'honnêteté donnée aux fonctionnaires les inquiète. L'administration serait-elle forcée de renoncer à la prévarication ? On chercherait en vain depuis deux mille ans une révolution aussi grave. La prévarication telle qu'elle existe en Chine est en effet un système financier. L'équilibre est établi par l'action de deux ressorts antagonistes : le dol et la révolte. Lorsqu'une région, une province, une troupe, ne peut plus vivre par suite des exactions des mandarins, elle se révolte. L'autorité supérieure sait par expérience ce qu'il est possible d'exiger. Si la moyenne est dépassée, la contribution n'est pas levée, la troupe est payée, le mandarin réprimandé perd quelquefois sa place. Les compétiteurs sont nombreux et toute nomination nouvelle amène un nouveau pot-de-vin. Si la sédition n'a pas d'excuse, la répression est tentée. Lorsqu'elle ne peut pas se faire, le gouvernement révoque le fonctionnaire responsable (il sera replacé ailleurs) et il envoie un commissaire impérial aux révoltés. Ce commissaire déclare qu'après enquête, l'Empereur a reconnu leur bon droit, leurs demandes vont être accordées. Gagner du temps est la base de cette politique. Tout mandarin, quel que soit son rang, serre ses administrés, de manière à satisfaire les exigences de son chef, tout en gardant pour lui le plus possible. Lorsqu'un impôt parvient dans les caisses impériales, les onze douzièmes sont restés dans les mains des intermédiaires hiérarchiques. Un des chefs du parti réformiste, Yan-Waï, parlant des pertes énormes de revenu supportées par la Couronne, citait son district de Nam-hoï comme versant annuellement 6 millions sur lesquels 500 000 francs seulement entraient dans le Trésor. Ce système administratif, ruineux pour l'État, fait vivre l'élite des lettrés et les mène à la fortune en même temps qu'aux honneurs. Peuvent-ils volontiers s'employer à le détruire? Le célèbre vice-roi du Tchili, Li-hung-Chang, avait donné des preuves de ses hautes capacités financières et politiques en amassant une des plus grandes fortunes connues sans avoir provoqué de révolte. Les taxes, les douanes intérieures (Likin) ne sont pas les seuls impôts sur lesquels les fonctionnaires prévariquent. Tous les emplois s'achètent et les cadeaux sont proportionnés à l'importance des situations. S'il n'a pas de fortune, le mandarin doit rembourser, avec bénéfice, le groupe qui a fait l'avance des fonds nécessaires pour sa nomination.

La justice se vend. Sous un prétexte parfois inventé, un

homme ayant quelque argent peut se trouver accusé et mis en prison. Il n'en sortira que si sa famille, ou son clan, verse la somme exigée. Les associations de notables, les corporations, les sociétés secrètes se sont organisées pour intervenir et mettre un frein à ces abus. Elles n'y réussissent qu'en partie. Cependant, grâce à elles, dans le monde des travailleurs, la solidarité s'est très développée. Il suffit d'un ordre lancé, pour qu'une famille, un magasin, une industrie, un pays étranger même, soit boycotté soudain. Le Chinois emploie volontiers le boycottage, il le préfère à la grève. Dans celle-ci, l'ouvrier souffre d'autant plus que la durée se prolonge. Le boycottage produit l'inverse. Le patron, l'industriel ou l'usine ne peut écouler aucun produit, ni acheter. On ne veut rien lui vendre. Sa situation empire de jour en jour. Les sociétés secrètes jouent un rôle important, quelquefois régulateur, plus souvent politique. Telle la célèbre société la Triad, tête de la rébellion des Taï-Ping. Elles s'étendent aux groupemens établis à l'étranger. Quelques-unes sont des institutions de secours mutuel, comme le Tsaï-li, société de tempérance; quelques-unes sont des sociétés de bandits partageant parfois leurs bénéfices avec la police. Les massacres des missionnaires à Ku-Cheng, en 1895, furent attribués à la société des végétariens. L'insurrection des Boxers, soulevée au cri de : « Protège la Chine et tue l'étranger! » tirait son origine d'une société analogue à la Triad. Dans la plupart des rébellions, leur action se découvre. Elles sont l'âme des révoltes causées par les exactions. Le gouvernement sait à quoi s'en tenir puisque ses membres ont été fonctionnaires. Mais pour supprimer les détournemens, toute l'organisation devrait être changée. Les mandarins ont des émolumens ridiculement faibles. Il leur est matériellement impossible de vivre sans malversations et pots-de-vin. Un vice-roi reçoit 2 500 francs de traitement et des frais de service variant de 22 500 francs à 30 000 francs. Avec cette somme il doit pourvoir à toutes les dépenses de son palais, payer et nourrir le personnel de ses bureaux, ses gardes du corps, soutenir le train de maison imposé par sa situation, envoyer un tribut annuel à différens personnages influens de la capitale; ouvent une nombreuse famille est à sa charge. En fait, ses dépenses varient de 300 à 350 000 francs par an. Le même rapport existe entre les émolumens des autres fonctionnaires et leurs dépenses obligées, depuis le plus grand jusqu'au plus

petit. Augmenter les traitemens et diminuer le nombre des mandarins semble au premier abord une solution. En l'état actuel, personne ne la croit possible. Le gouffre dans lequel les contributions s'engloutissent ne peut pas se combler ainsi. Il faudrait d'abord créer un personnel honnête, c'est la plus grande difficulté. Si les lois étaient appliquées par des magistrats intègres, aucune malversation ne serait possible. En Chine, la morale, les lois, les règlemens sont parfaits. Dans la pratique, tout est au plus mal.

Cependant le gouvernement s'est mis à l'œuvre. Il n'a pas craint de se faire des ennemis dans le camp des vieux lettrés en expectative d'emploi. Il a compris que, pour renouveler le vieil empire, il fallait agir par les écoles. Déjà, à la suite de la campagne du Tonkin en 1884, quelques organisations militaires et médicales avaient été tentées, mais bientôt négligées. La guerre avec le Japon en 1895 fit sur le gouvernement une impression plus forte que ne l'avaient faite toutes les précédentes et le décida à commencer les réformes. L'Université de Peï-Yang à Tien-tsin, le collège de Nan-Yang à Shang-haï et plusieurs autres écoles furent fondés. Les directeurs de l'enseignement dans les provinces reçurent l'ordre d'admettre au concours du premier degré les candidats se présentant pour un examen de mathématique. Les lauréats devaient être envoyés à Pékin, pour subir un examen spécial et concourir ensuite pour le troisième degré. L'enseignement des mathématiques était rendu obligatoire dans tous les collèges provinciaux. Faute de professeurs, c'était là lettre morte. Le commencement du xxe siècle trouva le vieux système inaltéré, mais les graves événemens de 1900 ont décidé l'orientation nouvelle. L'insurrection des Boxers, l'attaque des Légations avaient amené les puissances occidentales à maintenir dans Péking et à Tien-tsin des garnisons permanentes. L'orgueil chinois en était profondément blessé. Dès lors, un grand nombre de hauts fonctionnaires furent convaincus de la nécessité de changer le système d'éducation. Les deux vice-rois, Tchang-tche-tong et Yuen-che-Kaï, prirent la tête du mouvement. En 1901, parut l'ordre d'établir dans tous les chefs-lieux de province des écoles supérieures, avec programmes d'études scientifiques, des écoles moyennes dans les préfectures, élémentaires dans les sous-préfectures et primaires dans les villages. En 1902, l'Université impériale de Péking est créée. En avril 1903, le gouvernement

annonce l'abolition, dans dix ans, de l'ancien système d'examens, enfin, en juillet 1905, paraît l'édit impérial supprimant cette limite de dix ans. Tout l'antique appareil est détruit et remplacé par des dispositions nouvelles. Cette date est à retenir. Elle marque l'origine d'une évolution dans laquelle un tiers de la race humaine change d'un seul coup et radicalement toute son organisation sociale. L'édit se traduit ainsi : « Nous avons reçu un mémoire du vice-roi Yuen établissant que, si le système d'examens n'était pas changé, le peuple hésiterait à suivre les nouvelles écoles comme inutiles. Que les anciennes compositions d'examens cessent donc à partir de l'année 1906, tant à la capitale que dans les provinces ! Les gradués des anciens examens ne seront pas disqualifiés pour les emplois. Les écoles modernes sont, sous beaucoup de rapports, modelées sur les règlemens des anciennes institutions et les classiques y sont encore pris comme fondemens auxquels on a ajouté diverses branches de sciences à cause de leur utilité pratique. Après la publication de cet édit, que le ministre de l'éducation envoie, à toutes les provinces, les livres composés pour servir de guide dans la moderne éducation et rende les gouverneurs et vice-rois responsables du prompt établissement des écoles primaires, qu'on voie bien si des maîtres compétens ont été engagés pour l'instruction du peuple et l'accroissement de l'instruction, qu'aucune négligence ne soit tolérée en ces matières ! » D'après ces prescriptions les écoles du gouvernement ont été constituées, du moins sur le papier, de la manière suivante : les écoles primaires ont été établies dans les villages ; comme par le passé, les enfans apprennent la lecture, l'écriture avec des élémens d'arithmétique et de géographie. Les écoles élémentaires fonctionnent dans les districts : on y donne une teinture de toutes les sciences au lieu de se borner à des cours préparatoires. C'est le commencement de l'à peu près. Les écoles moyennes sont établies dans les préfectures et les sous-préfectures indépendantes. L'étude de l'anglais est commencée, car l'anglais doit servir à l'enseignement scientifique de la nation. Les mathématiques, la géographie et l'histoire font partie de ce programme, ainsi que la littérature chinoise, vieux style. Les élèves sont ensuite admis, après examens, à l'école supérieure du chef-lieu de la province, où les cours portent sur l'anglais et sa littérature, la chimie, la physique, les mathématiques, la trigonométrie et le lever des

plans. Les lauréats sont envoyés à l'Université de Pékin, où ils se spécialisent dans les différentes branches de la science ou de la législation. Ils sont alors pourvus de diplômes. Il existe aussi des écoles normales où les élèves qui ont pris les deux premiers grades et qui sont trop âgés pour suivre les cours des écoles modernes sont préparés à l'enseignement élémentaire. On compte ainsi trouver une carrière pour les lettrés que le nouveau système laisserait échoués. Plus tard peut-être seront-elles suivies par des étudians gradués des écoles provinciales supérieures.

Le Tchili est la province la mieux organisée : les chiffres qui suivent sont donc des maxima. Dans certaines parties de la Chine, il faudrait les réduire de moitié.

Écoles primaires .... 3 000 avec une moyenne de 30 élèves.	90 000
Écoles élémentaires . 200 — — de 50 —	10 000
École provinciale supérieure et 18 écoles moyennes. . . .	1 200
Université de Tien-tsin.	200
École normale de Pao-tin-fou.	400
14 écoles de préfectures.	1 200
Total. . . .	103 000

A ce nombre il faut ajouter 1 500 ou 1 600 élèves des écoles militaires ou de police et 400 ou 500 pour les écoles d'agriculture, d'industrie ou de travaux manuels. En admettant que les dix-huit provinces soient aussi bien pourvues, treize enfans ou jeunes gens des deux sexes, sur 40 000, recevraient de l'instruction, soit 0,03 pour 100. Pour assurer le fonctionnement de ces écoles, il fallait des professeurs, et, quand l'édit de 1905 parut, il n'y en avait pas. Le gouvernement avait démoli l'ancien édifice avant d'avoir mis à pied d'œuvre les matériaux nécessaires pour construire le nouveau. Les professeurs étrangers auxquels il avait recours ne pouvaient pas, sauf de très rares exceptions, professer en chinois, il fallait donc que les élèves fussent en état de suivre les cours en anglais. Pour résoudre cette difficulté, il fut décidé que les jeunes gens destinés à devenir les lumières du « Savoir nouveau » seraient envoyés à l'étranger avec des bourses d'études, pour des périodes de six à sept ans. Déjà le vice-roi Yuen-chi-Kaï avait, en 1903, envoyé au Japon 591 élèves. Ce chiffre fut porté à 2 046 en 1904 et à 8 620 en 1906. Il s'était élevé à 13 000, il y a quelque temps. Sur la requête du ministre

de Chine à Tokyo, signalant la mauvaise conduite d'un grand nombre d'entre eux, venus pour s'amuser aux frais du gouvernement, il a été réduit à 4000. Environ 20000 jeunes Chinois sont actuellement dispersés dans toutes les nations occidentales, le plus grand nombre aux États-Unis. Depuis longtemps, le gouvernement de Washington avait compris que le pays qui aurait en Chine le plus d'influence serait celui qui aurait mis la main sur son éducation. En 1890, l'église épiscopale de New-York avait fondé à Tien-tsin un collège, qui se transforma bientôt en Université. Elle fut longtemps dirigée par une personnalité puissante, le docteur Tenney. Les résultats obtenus amenèrent le vice-roi Yuen-che-Kaï, à s'adresser à lui pour fixer les programmes scolaires et les conditions d'examen de l'instruction officielle. Le Conseil impérial d'éducation les a adoptés. L'enseignement américain est en faveur; aussi en 1906 le docteur Tenney demandait au gouvernement d'accorder à toutes les grandes écoles la faculté de faire concourir leurs élèves aux examens publics, tels que la collation des grades, emplois civils et autres privilèges conférés aux gradués et étudians des écoles de l'État. Il sollicitait aussi la faveur d'envoyer les lauréats à Pékin pour terminer leurs études. « Ainsi, ajoutait-il, un corps de professeurs serait créé sur place, ce qui vaudrait mieux que d'envoyer des étudians à l'étranger. » La France, l'Angleterre et l'Allemagne ont également des grandes écoles décorées du nom d'Universités, celle de l'Allemagne, à Kiau-Chau, a obtenu de délivrer des diplômes ouvrant pour les emplois les mêmes droits que ceux du gouvernement.

L'École de médecine anglaise, le collège de l'Union médicale, l'Université française « l'Aurore, » dirigée par les Jésuites à Shang-haï (l'enseignement y est donné en français) peuvent ainsi former un certain nombre de professeurs. Il faut ajouter 21 écoles, subventionnées par des institutions de bienfaisance anglaises ou américaines, dispersées dans les différentes provinces de l'Empire. Elles aident aussi à former des professeurs, mais le nombre en est faible en regard des besoins. La Chine compte sur les jeunes gens envoyés à l'étranger. Elle y compte à tort. Les Chinois, revenus des Universités ou collèges de l'Occident, parlent bien la langue des pays où ils ont étudié, mais ils sont incapables d'enseigner à leurs compatriotes ce qu'ils ont appris. Ceci est pour eux d'autant plus impossible que la langue

scientifique n'existe pas en chinois. Pour l'écrire, il faudrait inventer de nouveaux caractères. L'enseignement doit donc être donné en anglais et les Chinois ne savent pas encore l'anglais. Les Japonais ont dû l'apprendre avant d'assimiler nos sciences. D'ailleurs, la plupart de ces étudians reviennent avec la conviction d'une supériorité qui doit leur ouvrir l'accès des plus hautes positions. Le professorat est par cela même dédaigné et accepté seulement comme pis aller. Presque toutes les puissances veulent faire de la Chine le bon client qui absorbera leur marchandise sans trop vérifier sa qualité. Les effets de leur concurrence effrénée se font sentir jusque sur les étudians. La Chine devait aux États-Unis 20 millions de dollars comme indemnité des pertes causées par les événemens de 1900. Le gouvernement de Washington a renoncé à les exiger, sous la condition qu'une partie de cette somme serait consacrée à l'enseignement et que l'autre servirait à donner des bourses aux jeunes gens qui viendraient faire leur éducation aux États-Unis. Maintenant ceux-ci abondent dans les Universités américaines, qui, par flatterie, reconnaissent les diplômes de l'Université de Pékin comme égaux aux leurs. Les jeunes Chinois reviennent dans leur pays avec tous les diplômes qu'ils désirent. D'après les journaux des États-Unis, aux derniers examens de telle ou telle Université, les Chinois se sont montrés très supérieurs aux meilleurs élèves. L'engouement se comprend et les commandes affluent. Mais si la Chine ne trouve pas ainsi des professeurs, elle a en revanche organisé un personnel révolutionnaire dont l'action ne tardera pas à se faire sentir. Le Chinois qui revient de l'étranger ne supporte plus ni avis, ni contrôle, ni intervention. La discipline de la philosophie confucienne a disparu pour faire place à des idées anarchiques. L'ancien état mental n'est plus et, dit un rapport chinois : « Ils sont entraînés par les idées nouvelles à des vues extravagantes et extrêmes à leur détriment et à celui de leur patrie. Le mal est grand, vu leur influence, attendu qu'ils appartiennent aux plus hautes classes et à toutes les régions de la Chine. » Dans les provinces, les étudians deviennent turbulens et dangereux. Ils parlent maintenant de leurs droits et de leurs privilèges. Les mandarins affichent vis-à-vis d'eux une bienveillance douteuse, cause partielle de leur provocante attitude et de leurs désordres. La froideur croissante du peuple à l'égard des étrangers doit leur être attribuée. Les

incendies des missions, des douanes, des postes à Shang-Sha, capitale du Hou-nan, le 14 avril dernier, les désordres de Hankow, quelques jours avant, sont de leur fait. C'est parmi les étudians revenus du Japon que se recrutent les plus ardens révolutionnaires. Un journal chinois parle de l'arrestation à Nankin d'un de ces étudians.

Il avoue être venu pour s'informer de l'état de l'armée du nouveau vice-roi et des moyens dont la police dispose. Dans les contrées riveraines du Yang-tze-Kiang, près de 15000 hommes du peuple ainsi que de nombreux notables et fonctionnaires formeraient l'armée révolutionnaire. D'après le rapport du gouverneur du Hou-nan, un autre étudiant qui a aussi vécu au Japon, a été arrêté et décapité. Au moment de mourir, il a déclaré que 50 étudians sont arrivés en Chine, envoyés spécialement du Japon par Chen-Oueng, chef révolutionnaire, avec mission d'exciter le peuple à la révolte et de l'engager à entrer dans leur société secrète. Il se forme une caste nouvelle, celle des mauvais étudians : elle se recrute parmi les nombreux candidats qui n'ont pu forcer l'accès des écoles supérieures, souvent faute d'argent, et qui, malheureux et mécontens, sont prêts à tous les méfaits. La police les surveille, c'est entre elle et eux une guerre déclarée. D'autre part, la masse des lettrés a été entraînée dans les réformes d'éducation malgré sa volonté. Les mandarins n'ont aucune sympathie pour le nouveau mouvement, nous avons vu pourquoi. Ils n'osent s'y opposer ouvertement, mais ils considèrent l'enseignement moderne comme niais et futile; ils suscitent tous les obstacles qu'ils peuvent trouver sans se compromettre. Certains se sont fait inscrire dans les ligues de la nouvelle éducation pour la trahir. Il faut rappeler que, pendant des siècles, l'opinion publique et politique ont été contrôlées par les lettrés non fonctionnaires. De leurs rangs sont sortis tous les mandarins qui surveillent la politique nationale. Or, dans le ministère d'éducation, tous les fonctionnaires proviennent de la vieille école et leur instruction moderne est à peu près nulle. Ils sont hostiles aux nouveautés. Des Chinois gradués dans les écoles modernes de Chine, ou dans les Universités étrangères, sont candidats perpétuels. Un petit nombre seulement est appelé à un emploi. Les conséquences de cet antagonisme sont visibles. Déjà paraissent des brochures et des journaux anarchiques. Ils s'appuient sur les principes de l'édu-

cation nouvelle et le gouvernement, ne sachant plus que faire, prend des mesures contradictoires. Dans son ignorance des conséquences fatales, il a crevé les outres d'Éole, et son agitation brouillonne accélère l'arrivée de la tempête. Alors, comme tous les gouvernemens en détresse, il tourne ses regards du côté de l'armée. Il veut l'avoir en main et la tire tout à coup de sa situation méprisée, pour la placer sur le même rang que les services de l'État les plus honorés et les plus recherchés.

Il y a peu d'années, le Chinois voyant passer des troupes les regardait avec indifférence, sinon avec dédain. Aujourd'hui, il s'y intéresse. Il voit en elles l'organisme qui doit le délivrer de la pression de l'étranger, dans lequel les classes dirigeantes lui montrent un adversaire, sinon un ennemi. A défaut de patriotisme, « La Chine aux Chinois! » est pour le peuple un mot d'ordre facile à comprendre, et le gouvernement s'efforce de donner ainsi à l'armée un idéal assurant son unité mentale. En même temps il ne néglige rien pour augmenter le prestige dont elle a besoin pour devenir la force à ses ordres, sur laquelle il pourra compter. Les jeunes princes de la famille impériale sont inscrits dans les régimens. Les vice-rois, les gouverneurs, les personnages les plus marquans de l'Empire sont invités à faire entrer leurs enfans dans les écoles militaires.

L'uniforme est en honneur. Un édit impérial a fixé les assimilations des grades civils et militaires. Le lieutenant a rang de sous-préfet et le maréchal celui de vice-roi. Un conseil de la défense nationale, composé des plus hauts chefs de l'armée et de la marine, vient d'être créé. Ses membres peuvent assister aux séances du grand conseil de l'Empire et devront y paraître en tenue. Le prince régent, Tsaï-Chun, a mis à la tête de l'armée son frère le prince Tsaï-Tao, comme chef d'État-major général et commandant de la Garde. Son second frère, le prince Sioun (Tsaï-Hsun), est grand maître de la marine. On se rappelle que le prince régent fut forcé d'aller à Berlin présenter les excuses du gouvernement chinois à l'empereur Guillaume, pour l'assassinat du ministre d'Allemagne, le baron de Ketteler, le 10 juin 1900. Dans cette pénible mission, il fut accompagné par le général Yin-Chang, récemment nommé ministre de la Guerre. Le 16 juillet 1909, un édit rendait l'État-major général indépendant du ministre de la Guerre qui, dès lors, n'est plus qu'un agent d'exécution. L'État-major fait les nominations de généraux et

d'officiers supérieurs. Malgré leurs réclamations, car une source importante de profits disparaît ainsi, les vice-rois et gouverneurs ne peuvent plus nommer que les officiers subalternes. Tout récemment encore, chaque province avait son armée particulière ne relevant que de la plus haute autorité civile. La nouvelle organisation les fond toutes en une seule armée nationale sous les ordres du prince Tao. L'ancienne armée comprenait : les huit bannières mandchoues; l'armée chinoise de l'Étendard vert; les milices, mongoles et tibétaines; les milices rurales; les gardes particulières des mandarins. Toutes ces formations ont maintenant disparu et sont remplacées par : 1° l'armée de terre destinée aux opérations; 2° l'armée de police; 3° les troupes auxiliaires de police; 4° la Garde impériale; 5° la gendarmerie. En raison de l'étendue de l'Empire, les troupes recrutées dans les provinces y tiennent garnison. Ce sera un grave danger en cas de rébellion. L'action administrative du ministre de la Guerre, sur les provinces, s'exerce par l'intermédiaire des directions militaires provinciales sous les ordres des vice-rois ou gouverneurs. Ceux-ci délèguent leurs pouvoirs à des mandarins civils incompétens. Les dépenses de l'armée s'élèvent en ce moment à 210 ou 220 millions de francs. Lorsque les 37 divisions de l'armée nouvelle seront formées, en 1913 dit-on, les dépenses atteindront au moins 330 millions. La réorganisation problématique des finances de l'Empire permettra-t-elle de les trouver? En attendant, chaque province doit pourvoir, par ses propres moyens, à la formation et à l'entretien des troupes tant anciennes que nouvelles, aux dépenses de l'armée de police et des troupes auxiliaires de police. Il est douteux que les vice-rois et gouverneurs puissent réunir les sommes nécessaires à l'achat du matériel des nouvelles formations et à l'entretien des troupes actuelles sans pressurer les populations au delà de ce qu'elles voudront supporter. L'insurrection de 60 000 habitans de Weï-nan, à cinq jours de marche de Cheng-fou, province de Cheng-toug, signalée dans le *Straits Times* du 12 février 1910, a été causée par une tentative d'augmentation des taxes. Les provinces doivent en outre envoyer, par l'intermédiaire du ministre des Finances, les sommes destinées au ministère de la Guerre pour les dépenses de l'administration centrale des écoles, des arsenaux dépendant de Pékin, des quatre divisions de l'armée de la capitale... etc. Le gou-

vernement engage partout des dépenses sans s'être assuré des moyens d'y pourvoir.

L'armée se recrute encore par engagemens volontaires. Le ministre de la Guerre a fait décider que le service militaire serait dorénavant obligatoire. Pour établir les listes de recrutement, il faut d'abord faire le recensement dans les provinces. Le mener à bien sous peu paraît difficile. Les troupes formées à l'européenne comprennent actuellement : 246 bataillons, en admettant comme reconstitués les bataillons mutinés à Canton et licenciés, 53 escadrons, 87 batteries de montagne, 43 batteries de campagne à 6 pièces, 15 bataillons 1/4 du génie, 13 bataillons 1/2 du train, une compagnie de mitrailleuses au Yunnan et 74 mitrailleuses non affectées. Si les unités étaient tenues à leur effectif réglementaire, leur total donnerait 9 696 officiers ou assimilés dont 5 417 combattans et 189 385 hommes de troupe et coolies, dont 165 000 combattans. Mais ces effectifs sont loin d'être atteints. Les passe-volans sont en Chine une institution. La solde est touchée pour l'effectif réglementaire, dont la moitié ou le tiers seulement existe. Quelquefois même, ce dernier tiers n'est pas payé et, ne touchant pas de vivres, se révolte. La mutinerie du 18 avril à Tsing-Kiang-fou, à la suite de laquelle le général commandant les forces du Kiang-hé a été relevé de ses fonctions, n'a pas d'autre cause. Ce système des passe-volans est civil autant que militaire et ne doit pas être perdu de vue dans les affaires avec la Chine. Il existe cependant des mandarins honnêtes, mais ils sont rares et vivent dans la misère. Ils sont peu considérés parce qu'ils violent les coutumes. Les troupes sont formées en divisions de 4 régimens à 3 bataillons, 3 escadrons, 54 pièces, un bataillon du génie et un bataillon du train. Les services n'existent qu'à l'état embryonnaire, quand ils existent ! Ce sont : une compagnie d'infirmiers ou brancardiers, six hôpitaux de campagne, un équipage de pont, quatre sections de munitions d'infanterie, trois sections de munitions d'artillerie, quatre jours de vivres, un dépôt de remonte mobile, un détachement de télégraphistes. Actuellement, sur les 37 divisions futures, 12 seulement sont formées ainsi que 15 brigades mixtes, savoir : Armée de Pékin, 3 et la Garde ; Tchili, 2 ; Mandchourie, 2 avec 2 brigades mixtes ; Shantoun, 1 ; Kiang sou, 2 brigades mixtes ; Houpé, 1 avec 1 brigade mixte ; Kiang-Si, 1 ; Fokien, 1 ; Kwang-toung, 1 ; Yunnan, 1 ; Kansou, 1. La Garde Impériale

forme une unité à part de six bataillons. Au moment de la mobilisation, chaque division active forme une division de réserve, une brigade de réserve et trois bataillons de dépôt à quatre compagnies. Le recrutement se faisant par engagemens volontaires, il est difficile d'admettre la possibilité de ces formations. Les projets du gouvernement sont vastes, tout est facile sur le papier. Avant octobre 1912, la Chine doit avoir, dans ses 37 divisions actives. 27 713 officiers ou assimilés, dont 13 357 combattans, 435 268 hommes de troupe et coolies, dont 377 798 combattans et 82 251 chevaux ou mulets. Pour 1920, ses projets sont plus vastes encore. Elle aurait un million 185 000 combattans. En attendant la réalisation de ce programme, nous pouvons estimer à 200 000 au plus le nombre des soldats exercés qu'elle pourrait mettre en ligne. Comment ces troupes seraient-elles pourvues, il est difficile de s'en rendre compte. Il n'est pas permis de visiter les magasins, probablement parce qu'ils sont vides. Les magasins chinois ont cette propriété particulière de se vider sans qu'il soit fait de distributions. Il faut de nouveaux marchés pour les remplir derechef, d'où source nouvelle de profits pour les autorités locales.

Le soldat, quoique dressé à l'allemande, est médiocrement discipliné ; il raisonne et discute. Les autorités supérieures n'ont en lui qu'une confiance limitée, si bien que, lors des troubles du Hu-nan, le 13 avril dernier, le gouverneur n'a pas osé faire appel à la 25e brigade mixte à Tshang-sha, pour réprimer l'émeute. Les sociétés secrètes exercent sur le soldat une action qui échappe aux chefs à moins qu'eux-mêmes n'en fassent partie. On en voit le danger. Les sous-officiers se recrutent dans les corps de troupe ; soldats choisis, envoyés dans des écoles provinciales où ils passent un an. Ils sont nommés sous-officiers après examen et retournent à leurs corps. Ces écoles seront supprimées quand les cadres seront constitués. Les unités devront alors pourvoir elles-mêmes aux besoins.

La valeur militaire des sous-officiers est faible. Ils n'ont aucune initiative et ne peuvent servir qu'à des exercices à rangs serrés. Le système de la communauté d'origine des officiers a été adopté. Il existe une école préparatoire par province, qui enverra ses élèves dans une des quatre écoles moyennes de Pékin, Nankin, Outchang et Si-ngan-fou. L'École impériale d'officiers est à Pékin et reçoit tous les élèves de l'école

moyenne. En attendant que celle-ci puisse donner des officiers, des écoles dites d'instruction accélérée ont été formées dans les provinces et, pour assurer l'uniformité de l'instruction, les jeunes gens sont ensuite envoyés à Pao-ting-fou, école impériale d'instruction rapide. Les officiers de la nouvelle armée ont fort bonne apparence. Leur grande courtoisie, les formes rituelles de leur politesse à l'égard de leurs supérieurs, donnent une impression de grande discipline. Toute l'instruction comme conducteurs d'hommes est à faire. La passivité du caractère de la race domine. Leur loyalisme n'est pas sûr. Le *China Times* de Pékin du 18 avril 1910 contient cette information caractéristique : « Les examens des étudians militaires qui ont fait leurs études à l'étranger ont été ajournés par crainte que des révolutionnaires ne se trouvent parmi eux. » Il faut ajouter que les officiers de l'ancienne armée, éliminés peu à peu, grossissent les rangs des mécontens. Beaucoup de grands chefs, mandarins civils déguisés en militaires, n'ont aucune idée des obligations de leur état ni de leurs fonctions. Les règlemens allemands sont exactement suivis. Les Chinois, émerveillés par le pas de parade, lui attribuent volontiers les succès de 1870. Ils ne peuvent pas saisir la différence entre une instruction mécanique conservée en Allemagne par tradition, tendant à faire du soldat une machine, et l'instruction de combat, où toutes les qualités d'intelligence, d'initiative et de souplesse doivent être développées. Les facultés d'imitation de leur race sont appliquées aux exercices en rangs serrés qu'ils considèrent comme de l'art militaire. Il faut leur rendre justice, ils les exécutent fort bien. Les troupes sont baraquées dans des camps situés à quelque distance des villes. Les tirs sont rares, parce que l'argent manque pour payer des cartouches. Pour cette raison, certains corps ne tirent jamais.

L'engouement pour les méthodes allemandes s'est surtout développé depuis 1895. A cette date, une mission comprenant 12 officiers et 24 sous-officiers avait été envoyée au Tchili. Elle dut se rendre à Nankin où ces instructeurs organisèrent une école appelée Tse-Kiang-Kiun, c'est-à-dire « armée du progrès par soi-même. » Elle fonctionnait sous la protection nécessaire du vice-roi Tchang-tche-toung, car les populations étaient hostiles. On le vit le 17 mars 1896. Le major, deux lieutenans furent attaqués à coups de pierre et un sous-officier fut blessé.

Néanmoins, une première troupe de 300 hommes formée à Ou-tchang servit de noyau à la garde du vice-roi. Elle compte actuellement 8000 hommes. Les deux autres divisions du Houpé, Itchang et Iang-Yang, reçurent un ou deux bataillons de troupes instruites. Tchang-tche-tung fut remplacé par le vice-roi Liéou-koen-i, hostile à l'instruction directe des troupes par des Allemands. Toutefois il voulut les utiliser pour dresser ses officiers. Il installa près de Nankin l'école militaire de Lou-che-Kiao-tang, où trois officiers allemands arrivèrent en février 1897. Cette école donna de très bons résultats et servit de type à plusieurs autres, comme celle de Nankin, créée peu de temps après. En 1898, un officier supérieur japonais organisait une autre école à Ou-tchang. Les Chinois ne lui furent pas favorables. Bientôt, des officiers allèrent au Japon. Au 1er avril 1908, 214 suivaient des cours, 44 étaient à l'École préparatoire à l'École de guerre et 25 à l'École de guerre. Aujourd'hui, les Chinois veulent se passer d'instructeurs étrangers; toutefois, à la date du 1er janvier, il reste encore quelques Allemands, et un certain nombre de Japonais. A côté de l'armée active, l'armée de police, Siun-djin-kiun, est chargée de maintenir l'ordre sur le territoire pendant l'absence de l'armée de campagne. Elle doit être suffisamment instruite pour pouvoir combattre aux côtés de l'armée active dont elle a l'armement et l'équipement. Elle relève du ministère de l'Intérieur et, dans chaque province, ses différentes fractions sont placées sous les ordres du tao-taï de la police, qui reçoit les instructions du gouverneur. Officiers et agens de police sont formés dans des écoles spéciales, nommées Écoles de police moderne. Depuis 1909, il existe, dans chaque chef-lieu de province, une école supérieure, dans les préfectures, une école moyenne et dans un tiers des sous-préfectures également. Au total, 300 écoles, avec 30000 élèves. L'effectif général est de 80000 officiers et agens. Cette police assure aussi la garde des chemins de fer. Des forces auxiliaires de police, nommées *Siun-fang-toué*, ont été formées pour maintenir l'ordre dans l'intérieur et assurer la sécurité des voies de communication. Depuis le 1er janvier 1910, elles comprennent 155 000 hommes de la nouvelle organisation, et il reste encore 37000 hommes de l'ancienne. La gendarmerie, sorte de prévôté destinée au service de police des armées, fonctionne dans cinq divisions. Une école de gendarmerie est à

Tien-tsin, l'autre à Outchang. Le gouvernement fait également état des milices mongoles et tibétaines. L'unité mongole est la tente de 150 hommes, dont 50 cavaliers, âgés de dix-huit à soixante ans. Ils sont, comme nos goums arabes, en service permanent. Un nombre plus ou moins grand de tentes, généralement six, forme la horde. Celles-ci se groupent en confédérations appelés « Sem. » L'effectif mongol disponible paraît être de 50000 cavaliers âgés de dix-huit à trente ans. Il est peu probable que cette cavalerie puisse être employée ailleurs que dans son pays. Son obéissance est douteuse. Quant aux milices tibétaines, en évaluant les réguliers à 6000 et les miliciens à 10000, on atteint un maximum. Les troupes impériales viennent de faire une expédition au Tibet, la résistance a été à peu près nulle. Les journaux chinois ont mené grand bruit sur cette campagne. Ils l'ont représentée comme un fait de guerre remarquable prouvant la force de l'armée nouvelle, et cela avec assez d'art pour que des journaux anglais comme l'*Evening Standard* et le *Telegraph* aient l'air de s'en émouvoir.

L'*Evening* s'écrie : « Y a-t-il quelque chose de plus symptomatique que les progrès faits par l'armée chinoise sous la direction d'instructeurs japonais et allemands? Cette expédition nous les révèle et nous permet d'entrevoir ce que sera l'incalculable force de la Chine, lorsqu'elle se sera assimilé la science européenne et son entraînement militaire. Cette expédition doit être notée avec soin par les historiens. C'est l'ouverture d'un chapitre nouveau, le commencement d'une époque nouvelle. » Le *Telegraph* va plus loin: « Pour la première fois, dit-il, depuis que nous avons pris le gouvernement des Indes, nous allons avoir probablement en permanence des forces chinoises campées à nos portes, et nous serons heureux si des questions relatives à la frontière Nord ne nous sont pas une cause d'anxiété, comme le fut toujours la fameuse question du Nord-Ouest. » Il est probable que ces articles ont été écrits dans les bureaux du Ouei-ou-pou (ministère des Affaires étrangères). Les Chinois savent très bien se servir de la presse étrangère, mais, si leur origine est anglaise, nos amis d'outre-Manche peuvent se rassurer. Les forces chinoises évaluées à 20000 hommes pourvus d'une nombreuse artillerie et de tous les engins de guerre moderne, y compris bien entendu des postes de télégraphie sans fil, se réduisent à 5000 hommes environ avec quelques batteries de montagne.

Sept mois ont été nécessaires pour préparer l'expédition à Ching-tou, capitale du Sze-chuen. Les troupes se sont réunies à Ba-tang, frontière du Tibet, et, après plusieurs haltes assez prolongées, sont arrivées à Lhassa, le 17 février 1910. Le Grand Lama s'était enfui dans les Indes Anglaises à Dardjelling, au pied Sud de l'Himalaya. Les Chinois ont pris ses bagages. Dans cette marche de 1400 kilomètres depuis Ching-tou, faite par de grands froids, les troupes ont souffert, beaucoup d'hommes ont eu les pieds gelés. Les services d'ambulance étaient insuffisans. Les pertes ne sont pas connues.

Avant la guerre avec le Japon, la Chine avait une marine importante. Les Japonais ont détruit ou pris ses vaisseaux et elle n'a pas encore pu reconstituer une escadre digne de ce nom. Ses bateaux sont placés en trois groupes :

1° Marine du Peï-Yang, dépendant du vice-roi du Tchili : 5 croiseurs protégés, 2 croiseurs non protégés dont un est employé comme transport et l'autre comme école. Un aviso-transport, 3 contre-torpilleurs, 5 canonnières, 4 torpilleurs de 130 tonnes. 2° Côtes du Ché-Kiang et du Fo-Kien : deux croiseurs non protégés, 3 avisos-transports, 1 canonnière. 3° Marine du Kwang-tung ; 11 avisos et grandes canonnières anciens types, 2 nouvelles canonnières entrées en service en 1908, 2 torpilleurs moyens et 9 petits, 8 petites canonnières, 14 vedettes. Il existe aussi un grand nombre de jonques de guerre, d'anciens modèles, destinées à la police fluviale et à la répression de la contrebande. Tous ces navires sont très propres et bien tenus, mais il y a lieu de faire des réserves quant au fonctionnement des machines. « Nous avons un très joli vêtement, disait à un officier anglais un officier de la marine chinoise, mais il n'y a personne dedans. » Cette appréciation est exacte. Avec leur inexpérience, leur négligence, leur corruption, leur vénalité, les Chinois peuvent acheter de très beaux navires, ils sont incapables de les utiliser. En Europe, on ne se rend pas suffisamment compte de l'étendue de la corruption, et le public s'expose ainsi à compromettre ses capitaux. Il est admis comme axiome que, si le fonctionnaire est corrompu, le commerçant est honnête. Certes, le Chinois a depuis longtemps compris que la loyauté dans les affaires était la meilleure garantie de leur succès. Mais son honnêteté ne dépasse pas la limite de ses intérêts. Des faillites frauduleuses, de jour en jour plus nombreuses, des fuites

sensationnelles de gros compradores, sont là pour le prouver. L'adage : « Le Chinois ne veut pas perdre sa face » ne s'applique plus au temps présent. Les étrangers habitant la Chine le savent et prennent leurs dispositions en conséquence; en général, leur affaires sont satisfaisantes, quoique leur situation soit rendue tous les jours plus difficile par une concurrence plus âpre en Extrême-Orient qu'ailleurs. Cette concurrence procure aux Chinois des bénéfices qui disparaîtraient si leurs relations avec les étrangers diminuaient. On peut affirmer que la majorité des commerçans leur est favorable, et prendrait même leur défense, s'il était possible de le faire sans danger. Mais il est une autre catégorie d'Occidentaux sur lesquels la masse concentre son aversion. Ce sont les ingénieurs, directeurs de chemins de fer ou d'usines, les agens des grands établissemens financiers ou industriels. Ils occupent des positions ou des emplois que les Chinois estiment pouvoir tenir aussi bien qu'eux. C'est ainsi qu'en avril le gouvernement a profité du départ de sir Robert Hart, ex-directeur des Douanes impériales, pour essayer de retirer à son successeur, M. Aglen, le droit de nomination du personnel. Le revenu des douanes serait passé dans les mains de l'administration chinoise. Il eût été certainement dilapidé et les emprunts gagés sur ce revenu auraient perdu toute garantie d'intérêts. Les Anglais se sont nettement opposés à cette violation des conventions. Les Chinois tournaient habilement celles-ci en prenant sir Robert Bredon dans leur conseil, comme vérificateur de l'administration; sous la pression anglaise, il a dû se retirer. Si le gouvernement suivait l'opinion, il n'y aurait bientôt plus un étranger dans un service quelconque; mais il ne cède que peu à peu, il constate que là où l'étranger disparaît, le service se désorganise et ne laisse bientôt que des ruines. C'est ainsi qu'à l'arsenal de Han-Yen, sur le Yang-tze-Kiang, il a été forcé de rappeler un Allemand comme directeur technique, après avoir essayé de n'employer que des Chinois. Cet arsenal pourvu des machines-outils les plus perfectionnées ne produit que 50 fusils par jour et 20 000 cartouches, rendement des plus faibles et très onéreux. Le chemin de fer de Hankow-Pékin, le seul donnant de sérieux bénéfices, est un autre exemple. On se rappelle qu'il a été construit par une société franco-belge. Le gouvernement l'a racheté. Un Chinois en est maintenant l'administrateur. Il a dû maintenir le personnel technique en grande partie français, et

cette ligne ne prospère que grâce à son directeur technique, ingénieur remarquable qui l'a construite et l'a sauvée en ne l'abandonnant pas. L'administrateur s'est réservé la partie financière. Pour prouver qu'un personnel chinois était mieux à même d'administrer que les Européens, les dividendes ont été augmentés l'année dernière, mais aux dépens de l'entretien et des réparations. Le chemin de fer de Shang-haï à Hang-chan a été tracé et construit par les Chinois : 170 kilomètres en terrain plat, avec quelques ponts sans importance. Il est neuf, et déjà en mauvais état. Il serait facile de multiplier les exemples. Le Chinois n'a aucun esprit de suite, son système d'éducation l'incite à ne rien entretenir, il ne sait pas prévoir. Dans l'Empire, tout se ruine. Alors il faut reconstruire et c'est une nouvelle source de profits illicites.

Les gouvernemens occidentaux pressent sur leurs agens diplomatiques afin d'obtenir des concessions de chemins de fer, des emprunts, des achats de matériel de guerre... Il se fait à cet égard à Pékin une concurrence à peine croyable, une surenchère dont les Chinois profitent et dont les Européens paient les frais. Certaines maisons puissantes offrent à perte, espérant par ce moyen écarter les concurrens et s'emparer du marché. La flatterie vient en aide à la réclame. Elle émane parfois de très haut. Les journaux chinois écrivaient dernièrement : « L'empereur d'Allemagne vient de faire connaître au prince régent le plaisir que lui cause le choix du nouveau ministre de la Guerre (ancien ministre de Chine à Berlin parlant bien l'allemand). Il profite de cette occasion pour l'assurer de son désir d'être agréable et utile à la Chine en toutes circonstances. » La démarche des États-Unis, demandant l'internationalisation des chemins de fer mandchouriens, si nettement repoussée par le Japon et la Russie, avait probablement le même but. Le gouvernement de Washington ne peut pas ignorer que ni les Japonais, ni les Russes, n'évacueront les lignes qu'ils gardent en exécution des clauses du traité de Portsmouth. De tels procédés ont pour conséquence des exigences plus grandes du gouvernement chinois. Aussi, dès maintenant, toute garantie des emprunts offerts pour la construction des chemins de fer est-elle refusée. L'Empire chinois veut créer un grand réseau. En ce moment, 3 100 kilomètres sont en exploitation, 1 600 en construction. Celle-ci est presque partout arrêtée faute de fonds. Pour créer

les lignes projetées, en les estimant en moyenne à 150 000 francs le kilomètre, matériel, bâtimens et ateliers de réparation compris, il faudrait 2 milliards 350 millions. Même en répartissant cette somme sur une longue période, il n'est pas possible à la Chine de trouver chez elle les capitaux nécessaires; il faut donc s'adresser à l'étranger. Mais les populations, les étudians surtout, protestent contre tout emprunt extérieur. — Nous ne voulons pas nous mettre à la merci des puissances occidentales, disent-ils. Sur cette question une agitation menaçante s'est déjà produite dans certaines régions. La question sera peut-être résolue en formant des syndicats de notables capitalistes chinois qui souscriront les emprunts.

Ils prendront l'argent où il sera offert aux meilleures conditions. La France est destinée à en fournir une partie, soit directement, soit indirectement. Dans ces conditions, aucune garantie d'intérêt n'est possible. En admettant l'honnêteté des syndicats, les capitaux engagés n'en sont pas moins exposés à la ruine. Toute exploitation entre des mains chinoises est vouée au désastre. On peut être sûr que, dans les frais de construction, des sommes énormes seront dilapidées. Les établissemens financiers sont toujours disposés à souscrire aux emprunts. Ils les offrent à un taux permettant de placer les titres dans leur clientèle avec une majoration de plusieurs points. Leurs bénéfices sont donc toujours sûrs. Ils feront ressortir l'honnêteté proverbiale des Chinois, la richesse de l'Empire, qui n'a besoin pour se développer que de capitaux. Ils offriront un gros intérêt et feront entendre que l'État, avec sa faible dette de 2 ou 3 milliards, ne peut pas s'exposer à se voir imposer la restitution par la force. L'épargne est très friande des emprunts d'État. Elle estime qu'ils doivent inspirer toute confiance. L'exemple de l'Argentine est oublié. En Europe et aux États-Unis, l'argent sera trouvé, mais il sera compromis. Seule une administration financière régulière et honnête autoriserait un tel risque. Sera-t-elle jamais organisée? En ce moment, personne ne peut prévoir quand et comment.

Le fait suivant peut servir à illustrer le point de vue des sociétés financières. A la fin de 1908, un emprunt était nécessaire pour construire les sections du Hou-pé et du Hou-nan de la future grande ligne Hankow-Canton. L'ancien vice-roi du Hou-Kouang, Tchang-tche-tong, conseiller du prince régent et à

cette époque le personnage le plus influent de la Chine, s'était fait donner antérieurement la direction supérieure de la construction. Il s'adressa à la finance anglaise. Celle-ci avait rendu service au gouvernement chinois en 1905 en lui prêtant dans de bonnes conditions environ 38 millions, pour racheter la concession du chemin de fer, accordée à un groupe de financiers américains, l'*America-China development Company*. C'est en reconnaissance de ce service que l'ancien vice-roi s'adressait à l'Angleterre. Celle-ci, en vertu d'un accord anglo-français de 1906, nous associait par moitié à cet emprunt aussi bien pour le capital que pour le matériel à fournir. La Société devait être anglaise ainsi que son président. Il était d'ailleurs utile qu'il en fût ainsi, parce que ni le vice-roi, ni les classes dirigeantes ne montrent de la sympathie pour notre pays. L'attitude de plusieurs de nos fonctionnaires au Tonkin, vis-à-vis des révolutionnaires chinois, en est cause. La Presse manifeste fréquemment sa malveillance à notre égard. Elle représente la France comme pressurant les populations annamites et comme n'ayant plus qu'une position militaire et diplomatique inférieure. La finance anglaise, sollicitée par Tchang-tche-tong, déclara qu'elle ne pouvait prêter qu'avec le droit de contrôle et de *veto* sur les dépenses. Tout prélèvement d'argent dans les banques devait être autorisé. C'est le système suivi dans la construction du chemin de fer de Kaowlung (en face de Hong-Kong) à Canton. Le directeur est Chinois, mais l'ingénieur en chef et l'administrateur, qui sont Anglais, peuvent seuls autoriser le directeur à toucher l'argent nécessaire. Cette résolution était motivée.

Les Chinois ont commencé à construire le chemin de fer de Shang-haï à Hang-tchéou et de Canton à Hankow en ne laissant presque aucun contrôle aux porteurs de titres. Alors le kilomètre construit est revenu à des prix excessifs; tout est désordre et malversation. Les actionnaires chinois, groupés par région et par coteries, se disputent l'administration et les commandes locales de matériel, l'argent est gaspillé, il se forme des sociétés syndicales qui défendent leurs intérêts par le boycottage, quelquefois même par la destruction. Les Chinois ont renvoyé le personnel européen sans pouvoir le remplacer, et les quelques ingénieurs conservés sont réduits à l'impuissance. Les propositions anglaises n'ont pas été acceptées. Les Chinois veulent un contrat analogue au système de l'emprunt anglo-allemand du

chemin de fer de Tient-sin à Pouko-Ou, dans lequel les ingénieurs en chef, Anglais et Allemands, sont de simples employés du directeur chinois qui dispose des fonds. Ce système a donné des résultats déplorables. Pour obtenir ce qu'ils désirent, ils se sont adressés à l'Allemagne. La *Deutsch-Asiatische Bank* leur accorde l'emprunt dans les conditions du traité Tien-tsin-Pouko-Ou. Une convention en date du 15 mars 1909 a été conclue entre la *Deutsch-Asiatische Bank*, la *Hong-Kong and Shang-haï banking Corporation* et la Banque de l'Indo-Chine constituant un syndicat qui traitera avec le gouvernement chinois, si celui-ci consent à des conditions acceptables. Mais les États-Unis interviennent. Leur influence en Chine est maintenant dominante. Quelques jours après l'accord anglo-franco-allemand, les États-Unis obtenaient du Ouaï-ou-pou que la signature de Tchang-tche-tong serait refusée. Tout était donc remis en question. Depuis, l'accord s'est fait. Un emprunt de 150 millions de francs a été consenti par le consortium Anglo-Franco-Allemand dans lequel les États-Unis sont entrés. Chaque nation doit fournir un quart. Mais on n'a pu obtenir d'autres garanties que celles de la construction du chemin de fer de Canton à Kaw-lung. L'argent déposé dans les banques ne peut en sortir que par acomptes avec la signature de l'ingénieur en chef anglais. Il ne la donne qu'après justification de la dépense régulière de l'acompte précédent. Ces incertitudes dans l'emploi des emprunts donnent lieu dans les milieux financiers à des conceptions étranges qui se résument ainsi : Entendons-nous tous pour tirer de la Chine tout ce qu'elle peut donner. Plus de politique, et, si la Chine ne fait pas honneur à ses engagemens, par notre entente nous serons assez forts pour l'y forcer, tandis qu'isolée aucune nation ne tenterait de l'y contraindre. Des publicistes ont même engagé la Russie et le Japon à faire partie de cette entente. Un régime d'internationalisation des emprunts chinois serait, disent-ils, le corollaire de tous les traités signés depuis trois ans et qui tendent à garantir l'intégrité de la Chine. Les sociétés financières estiment que les gouvernemens ont le devoir de faire la guerre pour assurer leurs bénéfices.

Dans les sociétés industrielles, les garanties n'existent pas davantage. Au confluent de la rivière Han et du Yang-tze-Kiang, près d'Hankow, est placée une grande usine métallurgique, pourvue des machines et des appareils les plus modernes

et les plus perfectionnés. Elle a déjà coûté plus de 60 millions. L'usine est propriétaire à Ta-Yeh d'une mine de fer d'une teneur exceptionnelle, hématite à 67 pour 100, située sur le fleuve à une centaine de kilomètres en aval. Elle possède aussi à Ping-Hsiang, sur un cours d'eau en amont, une mine de houille de très bonne qualité, produisant 5 000 tonnes et fabriquant 1 000 tonnes de coke par vingt-quatre heures. La production de fonte et d'acier, quoique considérable, ne suffit pas aux commandes. Le Japon est un de ses meilleurs cliens et elle envoie de la fonte aux États-Unis. Presque toutes les actions appartiennent à un capitaliste chinois, qui occupe une haute situation honorifique à la Cour. Un ingénieur en chef directeur technique, 4 ingénieurs, 30 contremaîtres sont les seuls Européens. Il y a peu de temps, les Chinois ont essayé de s'en passer, ils ont été rappelés sans retard, tout se perdait. La partie financière a été confiée à un Chinois, intelligent et capable. Il résidait à Shanghaï comme directeur commercial. Malgré la direction technique excellente et la réunion de conditions si favorables, l'usine couvrait à peine ses frais. On vient de s'apercevoir que le directeur commercial avait détourné plusieurs centaines de mille taëls. Lorsque les Chinois entreprennent une construction, elle devient une occasion de détournemens, de gaspillage et souvent elle est presque inutilisable. Le chemin de fer de Pékin à Kalgan a été construit par leurs ingénieurs. L'avant-projet avait été fait par un Anglais. Pour raccourcir le tracé, ils ont fait des rampes de 30 millimètres par mètre, ne permettant aucun rendement utile. Si le chemin de fer russo-chinois *Pékin-Kalgan*, *Urga-Udinsk* est construit, il faudra refaire la section *Pékin-Kalgan*. Les lignes chinoises ont un faible rendement, le calcul montre que sur la meilleure ligne, celle de *Pékin-Hankow*, les trains militaires ne sauraient dépasser 27 voitures et 16 sur la ligne *Pékin-Mukden*. Le matériel manque. Cinq trains par jour paraissent un maximum. Il ne faut pas perdre de vue que les chemins de fer, construits sans solidité, ne vont pas tarder à exiger des sommes considérables pour leur entretien. Pourra-t-on les trouver ? Le délabrement est une des caractéristiques de la Chine, il atteint l'armée comme toutes les autres organisations. Aussi le développement donné à l'état militaire est-il inutile et dangereux. L'augmentation des unités est une cause de désordre. Le gouvernement lève des troupes et ne peut plus les payer.

Les hommes n'ayant pas de quoi vivre s'insurgent. Une révolte comme celle des troupes de Canton, il y a quelques mois, dirigée par les révolutionnaires et les sociétés secrètes, aurait les conséquences les plus graves. La dynastie mandchoue des Ta-tsin, la très pure, sur le trône depuis 1644, serait de ce fait en danger. La Couronne rend des édits prescrivant d'étudier l'organisation d'un gouvernement représentatif. Ces études dureront longtemps. On peut prévoir qu'elles n'aboutiront jamais. Si elles aboutissaient, la dynastie, mandchoue serait déposée, puisque le pouvoir serait entièrement entre les mains des Chinois. Le gouvernement doit compter avec les tendances révolutionnaires des nombreux officiers et étudians retour d'Europe et du Japon. Il leur tarde d'arriver aux fonctions lucratives, actuellement occupées par les lettrés de la vieille école. Ceux-ci doivent disparaître au plus tôt, ils ne savent rien, ils encombrent. Ces jeunes arrivistes provoquent des troubles (Hankow, avril 1910), qui, pour être moins sérieux que les séditions militaires, n'en compromettent pas moins la vie des Européens et des missionnaires. On a le droit d'en faire responsable le gouvernement, car souvent les fonctionnaires excitent la foule en sous main pour dériver sa fureur. C'est le procédé classique. Lorsque le chef est débordé, il se met à la tête du mouvement. L'insurrection des Boxers en a donné l'exemple. Le gouvernement l'avait d'abord combattue. N'étant pas le plus fort, il en a pris la direction. Il peut donc se faire que, sous la pression de l'opinion, le Conseil de l'Empire ne tarde pas à remercier les Européens qui dirigent des services de l'État. Ces services se désorganiseront aussitôt, et le peuple, qui voit dans l'étranger un exploiteur avide, lui attribuera le désordre qu'il pensera provoqué pour se rendre indispensable. Des conséquences analogues à celles de la rébellion de 1900 sont à prévoir. Si la surenchère des gracieux procédés amenait les puissances à retirer de Pékin les troupes de garde aux Légations, des émeutes éclateraient probablement. L'intervention japonaise se produirait aussitôt et l'écrasement inévitable des troupes chinoises amènerait peut-être l'événement redouté de tous : le démembrement.

Les efforts du gouvernement sont vains. La Chine est et restera antimilitaire. La matière première manque : le soldat est mauvais et le combat moderne ne permet plus de forcer les gens à se battre quand ils ne le veulent pas. Une troupe chi-

noise, hors du champ de manœuvre, donne l'impression de gens ennuyés qui trouvent odieux et inutile ce qu'on leur demande. Les désertions sont nombreuses, cependant la faute est sévèrement punie. L'oreille droite est coupée. Mais le coupable se retrouve rarement. En résumé, plus l'armée se développe, moins elle est solide. La famille impériale ne peut guère compter sur elle. Les enfans des Mandchoux, attachés à sa fortune, forment bien sa garde, mais à côté sont des divisions chinoises! L'Homme malade n'est plus à Constantinople, il est à Pékin. Les emprunts que les sociétés financières s'obstinent à lui offrir, serviront peut-être à payer les frais de son enterrement.

Le cerveau de la Chine se forme aujourd'hui dans les Universités américaines. Le Céleste-Empire apprend l'anglais. Quand il le saura, toutes ses aspirations, toutes ses facultés seront dirigées vers le négoce. Ses tendances seront encore moins belliqueuses qu'aujourd'hui. L'Anglo-Saxon répugne au service obligatoire, sans lequel il n'y a pas d'armée solide, et le Chinois des classes dirigeantes va se pénétrer de l'esprit anglo-saxon.

La force militaire n'est pas la seule à considérer : il en est une autre dont l'action crée déjà des embarras à certaines puissances. C'est la force d'expansion. Malgré une grande mortalité infantile, la population de la Chine croît rapidement. Les famines, les massacres consécutifs aux séditions qu'elles amènent, les épidémies, rétablissaient autrefois l'équilibre. Maintenant les fléaux deviennent plus rares. Les missionnaires y contribuent pour une large part. Ils élèvent des enfans abandonnés, propagent la vaccine, fondent des hôpitaux, distribuent des remèdes, et le sol, cultivé jusque sur la laisse des eaux, ne suffit pas à nourrir la population. Elle essaime à l'étranger, en nombre chaque année plus considérable, et fait à la main-d'œuvre occidentale une concurrence que celle-ci ne veut pas tolérer. De là les mesures prohibitives prises par les États-Unis, maintenant étendues aux Philippines. Dans les mers indiennes et dans le Pacifique, cette invasion est utile. Elle permet aux entreprises européennes de prospérer. Dans ces climats, l'Occidental ne peut pas travailler dans les champs. Le Chinois, cultivateur, commerçant habile, se rend presque indispensable, mais aussi, peu à peu, il devient propriétaire des affaires fructueuses. L'éviction de l'Européen est ainsi commencée, elle sera lente et ce péril ne changera pas l'équilibre du monde. La Chine ne sera pas en

état d'imposer ses nationaux à l'étranger, comme jadis l'Angleterre imposa l'opium, à coups de canon.

L'émigration nese porte pas uniquement vers le Sud et l'Est; elle s'étend également vers le Nord et le Nord-Ouest. Des régions, presque inhabitées, il y a trente ans, et qui passaient pour inhospitalières, sont aujourd'hui cultivées et prospères. C'est le résultat de l'œuvre russe en Asie, l'œuvre des chemins de fer. Sa grandeur n'est pas appréciée à sa valeur. Grâce à elle, l'Europe peut regarder sans inquiétude la progression vers l'Ouest des populations Jaunes. Pour se rendre compte de leur mouvement, il faut se rappeler ce qu'étaient, il y a cinquante ans, les territoires qui s'étendent à l'Est du lac Baïkal jusqu'au Pacifique. Ils comprennent trois provinces russes : Transbaïkal, Amour, Province maritime et deux provinces de la Mandchourie du Nord. Tsitsihar et Kirin. En 1858, un savant russe, Véniukoff (1), parcourait ces régions. Parti du confluent de l'Amour et de l'Oussouri, il remonta cette rivière et explora le pays, jusqu'à la Tiumen, qui sert actuellement de frontière entre la pointe Sud de la Province maritime, la Corée et la Mandchourie. Véniukoff n'avait rencontré qu'un très petit nombre de faibles groupes épars, indigènes Toungouzes, chasseurs de zibelines ou pêcheurs. Ces pauvres gens sans armes étaient terrorisés par quelques postes mandchoux, établis le long des cours d'eau afin d'extorquer, comme tribut, le produit de leur chasse. Dans le Sud seulement quelques fermiers chinois cultivaient le Ginseng. Ce territoire mesurant plusieurs milliers de kilomètres carrés était presque inhabité. Les rapports de Véniukoff décidèrent le gouvernement russe à demander aux Chinois, outre la rive gauche de l'Amour, le territoire de la Province maritime. La Chine avait si peu d'action sur ces régions, elle y tenait si peu que la demande russe, agréée sans difficulté, fut inscrite dans le traité de Pékin de 1860. Bientôt des villes russes surgirent le long de l'Amour : Ust-Strelotchnoï, au confluent de la Shilka, 800 kilomètres à l'Est du Baïkal; Komarsk, Blagovestchenk, Aïgun, Khabarovsk au confluent de l'Oussouri. Cette dernière ville prit une telle importance qu'en 1880, elle remplaçait le port de Nicolaïevsk, à 400 kilomètres en aval, comme centre administratif du territoire de la côte du Pacifique. Placée à mi-

(1) *The coming struggle, by Putnam Weale*, Londres, 1909.

distance entre Nicolaïevsk et le nouveau port de Vladivostock, elle fut choisie comme capitale de la nouvelle province de l'Amour. Dans toutes ces villes, surtout à Khabarovsk, s'établissent depuis quelque temps des colonies chinoises. Elles construisent des maisons, entreprennent des affaires et s'accroissent en attirant à elles de nouveaux commerçans. Les Russes et les Chinois ne se mêlent pas, mais ils s'entendent pour des bénéfices communs. Des vapeurs remontent l'Amour et la Shilka, jusqu'à Strétensk à plus de 3 000 kilomètres à l'Ouest et facilitent l'établissement d'autres groupemens s'étendant jusqu'au Baïkal. En 1897, lors du dernier recensement, les trois districts de Khabarovsk, Oussouri et Sud Oussouri contenaient 171 780 âmes; dix ans après, la population est estimée à 350 000 habitans, sur lesquels 90 000 au moins sont Chinois ou Coréens. Cette même année, la population entre Khabarovsk et la frontière du Transbaïkal était de 118 750 âmes. Depuis cette date, le chiffre a doublé. Aujourd'hui Blagovestchenk a plus de 50 000 habitans, Russes, Chinois et Coréens. A peu de distance en aval, une population agricole mandchoue d'environ 20 000 âmes s'est fixée définitivement et vit séparée des colons russes. Ce nombre s'augmente d'une manière inattendue. Ce fait peu connu (1) montre que la colonisation chinoise est apte à reprendre possession de régions perdues par la faute d'un mauvais gouvernement. Dans la région du moyen Amour, des communautés de Coréens se sont établies et ces groupes, Mandchoux, Chinois et Coréens, cultivent, prospèrent et s'accroissent. Le gouvernement s'efforce de diriger la colonisation russe vers l'Amour. Le progrès est faible, s'il est comparé à celui constaté à l'Ouest du Baïkal. En 1875, fut décidée la construction du chemin de fer de l'Oussouri, pour relier l'Amour au port de Vladivostock dont l'importance devenait de jour en jour plus évidente. Jusqu'alors Nicolaïevsk, placée à l'embouchure de l'Amour, avait retenu toute l'attention. En 1887 seulement, le projet de la section Sud de 1 500 kilomètres fut approuvé. On se rappelle qu'en 1891, à son retour du Japon, l'empereur Nicolas II, alors prince impérial, inaugura le 19 mai le premier train. Deux kilomètres étaient terminés. En 1897, c'est-à-dire en six ans, les 772 kilomètres qui séparent Vladivostock de Khabarovsk étaient con-

(1) *The coming struggle by Puttnam Weale*, Londres, 1909

struits. Le pays traversé était alors désert. Maintenant des villages se sont créés et, aux stations, des Chinois, venus en nombre du Shan-tung, cultivent les jardins potagers et les champs. Les Russes ont fait des règlemens pour que toute la culture ne tombe pas entre les mains chinoises, mais les profits sont, paraît-il, assez considérables pour que ces règlemens soient constamment tournés. A Nicolsk, point de jonction avec le chemin de fer de Mandchourie, une ville s'est construite. Elle a maintenant plus de 20 000 âmes. Elle est située dans une plaine de plusieurs centaines de kilomètres carrés dont la terre est excellente pour la culture du blé. Des hameaux surgissent qui deviennent d'importans centres de culture et les Coréens arrivent plus nombreux de mois en mois. Il faut dire que, depuis trente ans, une population coréenne d'abord très disséminée s'y est établie. Elle a beaucoup prospéré et nombre de ses compatriotes, franchissant la frontière, viennent l'augmenter. Au commencement de l'occupation de la Province maritime, le gouvernement russe couvrait de sa protection bienveillante cette immigration coréenne, maintenant il se trouve lié par ses anciens règlemens. Il ne peut plus ralentir ce mouvement qui tend évidemment à rejeter la colonisation russe. Les Chinois arrivent de Mandchourie par milliers ; ils résident maintenant dans le voisinage de Nikolsk et, à la fin de l'été, un grand nombre vient par le chemin de fer pour la récolte. Des moulins à vapeur se voient jusqu'à Chernigovka, à 190 kilomètres de Vladivostock. Ils montrent l'importance de la culture du blé dans cette région. Lorsqu'en 1895, après l'écrasement de la Chine, l'intervention européenne obligea le Japon à évacuer la Mandchourie, la Russie commença à s'étendre vers le Sud : Vladivostock est fermé par les glaces à la petite navigation pendant cinq mois. Elle voulait un port en mer libre. La presqu'île du Liau-Tung fut louée à bail à la Chine et Port-Arthur, maintenant Ryojun et Dalny, maintenant Dairen, s'élevèrent très vite. Les chemins de fer mandchouriens de Nicolsk à Karimskaïa, 1 700 kilomètres, et de Harbin à Port-Arthur, 940 kilomètres, furent construits en cinq ans. La puissance d'attraction des chemins de fer se manifesta aussitôt. Déjà elle avait produit en Sibérie des effets qu'il faut connaître pour se rendre compte de ce qui va se passer en Mandchourie. En 1853, la Sibérie avait 3 millions 500 000 habitans. Ce nombre passe de sept millions

91 000 en 1897 à plus de 15 millions en 1907. La population a doublé en dix ans. Si cet accroissement continue, la Sibérie aura trente millions d'habitans en 1917, presque tous concentrés le long des chemins de fer. Il est maintenant contraire à la réalité de dire que la Russie d'Europe finit aux monts Ourals. L'Europe s'étend jusqu'au lac Baïkal. Tout ce qui est en deçà est aussi européen que le sont Kief et Moscou. La population est de pure race caucasique, elle gagne vers l'Est, engagée dans ce mouvement par le gouvernement et grâce à l'action du Transsibérien. Elle va ainsi à la rencontre de la race Jaune qui pour les mêmes raisons s'étend au Nord et au Nord-Ouest. On peut admettre que vers 1937, ces régions seront peuplées de 50 millions de Russes, car le sol peut les nourrir. Les exploitations agricoles chinoises gagneront en même temps vers le Transbaïkal. Ces mouvemens sont la conséquence des forces qui poussent les populations vers les régions où elles comptent trouver plus d'abondance avec l'espace et dont les chemins de fer, organes nourriciers, répartissent les ressources. L'examen de la situation donne lieu de penser que la colonisation russe, puissante à l'Ouest du Baïkal, s'étendra difficilement vers l'Est. Les Chinois ont graduellement descendu les vallées du Sungari et leurs cultures couvrent maintenant de vastes espaces sur des terrains déserts il y a dix ans. Des villes chinoises s'élèvent à côté des villes russes. Sous ce rapport, Harbin montre ce que deviendra la Mandchourie quand elle sera soustraite à l'administration corrompue du Céleste-Empire. En 1902, Harbin était une simple station de bifurcation, avec quelques centaines d'employés ou de marchands. Quarante mille Russes l'habitent aujourd'hui. C'est la ville de l'Asie la plus peuplée d'Européens. Elle est située dans la vaste plaine du Sungari, qui contient plusieurs millions d'hectares d'excellente terre, et avant la dernière guerre, elle commençait à devenir un centre pour le commerce du blé. Quatre moulins à vapeur construits par des Russes avaient donné de gros bénéfices. D'autres s'élevèrent bientôt aux différentes stations voisines des centres de culture. Au commencement des hostilités, neuf moulins à Harbin et huit autres échelonnés le long de la ligne *Harbin-Mukden* pouvaient livrer 600 000 kilogrammes de farine par vingt-quatre heures. Ceci explique en partie le remarquable rendement du Transsibérien dans les transports militaires et comment l'intendance a pu pour-

voir, sans mécomptes, plus d'un million de rationnaires. La viande, fournie par des entrepreneurs, venait par voie de terre de la Sibérie orientale et de la Mongolie. Les trains étaient donc entièrement utilisés pour le transport des hommes et du matériel de guerre. Lorsqu'il fut décidé qu'Harbin serait la base des opérations, les constructions s'élevèrent de tous côtés avec méthode, des voies d'évitement furent disposées pour recevoir au besoin une grande quantité de trains sans arrêter le trafic. Tout fut établi dans les mêmes proportions, baraquemens, magasins, hôpitaux, ateliers de réparations.

Harbin est actuellement une des plus grandes stations-magasins du monde. A côté d'Harbin, sur la Sungari, une ville chinoise s'est élevée. C'est Pristan qui, très prospère pendant la guerre, est à peine désengorgée des marchandises que le départ des troupes ne lui a pas permis d'écouler. Mais, sur la rivière, l'activité des Chinois est toujours aussi grande. Leurs jonques, pour la plupart construites à Kirin, amènent les produits agricoles jusqu'à Nicolaïevsk. Plusieurs millions de planteurs chinois, gagnent peu à peu vers le Nord et l'excellence de leurs méthodes de culture défie la concurrence des Russes, dont les villages commencent à être noyés dans ces nouvelles agglomérations. La Mandchourie est une des plus riches provinces de la Chine, tant au point de vue minier qu'au point de vue agricole.

Elle est encore loin d'avoir la population qu'elle peut nourrir. Surpeuplée sur la rive Est de la Sungari, elle est presque vide sur la rive Ouest. En engageant plusieurs milliers de familles chinoises à émigrer de la province de Kirin dans celle de Tsisihar, le général tartare gouverneur a fait preuve de jugement. La province n'a que trois millions d'habitans et pourrait en nourrir vingt millions. Les rives de la Nonni qui baigne Tsisihar sont aujourd'hui ensemencées. Les pays de pâturages de la Mongolie commencent à être conquis par la culture. Dans le Sud-Est de Tsisihar, entre le désert de Gobi et la Mandchourie centrale, il se forme une nouvelle province, qui bientôt sera officiellement reconnue. D'après les projets chinois, une ligne de fer de 2600 kilomètres doit la traverser du Sud au Nord. Elle partirait de Pékin, et par Kalgan, Urga et Kiakhta, aboutirait au Transsibérien vers Udinsk. Depuis Kalgan, la région est en ce moment presque déserte. Ce chemin de fer la peuplera et les Chinois auront alors une nouvelle voie facilitant leur extension.

vers le Nord-Ouest. A ce moment, les Russes auront terminé le chemin de fer qui va suivre la rive gauche de l'Amour en partant de Strétensk pour aboutir à Khabarovsk. L'importance militaire de cette ligne est évidente, l'importance commerciale ne l'est pas moins. Le trafic de l'Amour ne sera plus arrêté par les glaces. Cette ligne dégagera le Transsibérien, en ce moment encombré. Cependant son rendement s'est beaucoup accru, par le rapprochement des stations et l'augmentation des voies d'évitement. Le prince Khilkoff, dont l'œuvre ne saurait être trop admirée, devait ajouter entre l'Oural et le Pacifique un nombre suffisant de stations pour doubler la capacité de transport. Grâce aux chemins de fer, la situation de la Russie en Mandchourie est plus forte qu'elle n'a jamais été. Il faut ajouter aux effectifs fixés par le traité de Portsmouth pour les troupes affectées à la garde des voies (15 hommes par kilomètre), les fortes garnisons de Vladivostock, de Nicolsk et de Grodekof. D'ailleurs le 5e corps vient d'être envoyé de Pologne à Perm et Vologda et s'est ainsi rapproché de la Mandchourie, de 1 600 kilomètres ; ni les Russes, ni les Japonais n'abandonneront les chemins de fer qu'ils tiennent et personne ne pourrait les y contraindre. Le gouvernement chinois ferait sagement de comprendre que, sous ce rapport, son influence est nulle. La construction, par les Japonais, du chemin de fer de Chang-Chun à Kirin, faite malgré son opposition, vient de lui en donner la preuve. Le gouvernement russe envisage un autre projet d'une importance aussi grande que celle de la ligne de l'Amour. Son exécution entourera la Chine d'un véritable cercle de fer. Même en admettant qu'elle devienne une puissance militaire, et rien en ce moment ne permet de le prévoir, elle ne pourrait pas se dégager de l'étreinte.

C'est la jonction du Transsibérien avec le système Transcaspien. La nouvelle ligne de 2 200 kilomètres réunirait Taschkent à Tomsk (sur le Transsibérien) par Semipalatinsk. Elle permettrait de porter rapidement les troupes du Turkestan et de l'Asie Centrale en Extrême-Orient. Le doublement de la voie du Transsibérien entre Tomsk et la Mandchourie formerait son prolongement et donnerait une ligne de transport indépendante. Ce chemin de fer peut être construit rapidement. Le tour de force accompli pendant la guerre en contournant le lac Baïkal, la construction de ponts de dimensions exceptionnelles lancés sur

des rivières à cours changeant, les 22 000 kilomètres de voie établis depuis dix-huit ans, prouvent que les ingénieurs de chemins de fer russes sont sans rivaux dans le monde.

Les chemins de fer feront de la Russie un colossal empire dont toutes les parties, assujetties par des liens d'acier, lui donneront une force dont personne ne peut en ce moment soupçonner l'étendue. Quant à la marche des Chinois vers l'Europe comme cultivateurs ou artisans, nous avons vu que, grâce au peuplement de la Sibérie, elle n'est pas à redouter. La douceur et l'habileté du gouvernement du Tsar rendent la vie facile aux nations qu'il a rangées sous son drapeau. Les populations chinoises verront leur bien-être s'accroître. Elles sont naturellement soumises, obéissantes, et ne s'insurgent que si l'existence leur est rendue insupportable. Elles seront fidèles à l'Empereur.

En approchant de Khabarovsk, le voyageur qui descend l'Oussouri voit, sur le sommet d'une falaise dominant la région, une croix de bois garnie de fer, de dimensions colossales. Sur cette croix sont gravées les paroles que prononça le baron Korff, le premier gouverneur général de l'Amour, lorsque, au milieu du siècle dernier, Khabarovsk remplaça Irkoutsk, comme centre administratif : « Le pouvoir réside dans l'amour et non dans la force. » Ces nobles paroles résument l'action de la Russie en Extrême-Orient. Entre le monde asiatique et l'Europe, s'élève en ce moment une barrière faite de millions d'hommes de race blanche attachés au sol par la propriété. Ils savent vivre au contact des Asiatiques et s'en faire aimer. La persévérance et la ténacité sont des vertus essentiellement russes. L'œuvre entreprise sera poursuivie. Elle est digne du passé de la Russie et du noble caractère de son Empereur.

L'Empire Chinois n'est pas le géant qui s'éveille. C'est le fumeur d'opium secouant sa torpeur. Des convulsions l'attendent. Les intellectuels ont empoisonné son organisme. S'il guérit jamais, il restera sans force.

Le péril Jaune n'existe pas.

NÉGRIER

Pékin, 1er mai 1910.

L'INSPIRATRICE

DE LA

« SYMPHONIE EN BLANC MAJEUR »

MARIE DE NESSELRODE
COMTESSE KALERGIS-MOUCHANOFF

Quelques publications récentes ont attiré notre attention sur une de ces étrangères éminentes par la naissance, par l'esprit ou par la beauté, qui ont tenu de tout temps large place dans la société française, sur une contemporaine des Swetchine, des Belgiojoso et des Lieven, sur une inspiratrice des poètes romantiques, Mme Kalergis-Mouchanoff (1). Il est question de son influence politique dans la correspondance amoureuse de Metternich, récemment publiée par M. Hanoteau. Mme Judith Gautier, au cours des spirituels récits qu'elle intitule *Le Collier des Jours*, a raconté une fort amusante aventure dont Villiers de l'Isle-Adam fut le héros et dont le théâtre fut le salon badois de Mme Mouchanoff. Mme Gautier consacre à ce propos quelques lignes de sympathique souvenir à cette beauté du Nord que son père, le bon Théophile, chanta dans la « Symphonie en blanc majeur, » un des rythmes les plus connus des *Émaux et Camées*.

Puis encore les *Mémoires* de Charles Bocher, riches en documens mondains, ont à leur tour évoqué le salon de Mme Kalergis, où il fut aimablement accueilli vers 1850. « Nièce du chancelier russe Nesselrode, dit-il, douée d'un esprit supérieur et d'une imposante beauté, cette femme remarquable s'était donné pou.

(1) Mme Kalergis a joué un certain rôle dans la vie sentimentale d'Alfred de Musset.

tâche de recruter des adhérens au parti bonapartiste. « La baronne de Seebach, femme du ministre de Saxe à Paris, et les deux filles du maréchal de Castellane, Mme de Contades (plus tard comtesse de Beaulaincourt) et Mme de Hatzfeld (plus tard duchesse de Talleyrand et Sagan), sont citées par M. Bocher comme les habituées les plus fidèles de ce salon, où Alfred de Musset se montrait fort assidu, ainsi que Canrobert, Espinasse et la plupart des artisans du coup d'État de Décembre.

Déjà les *Souvenirs* un peu décousus de Mme Jaubert, l'aimable « marraine » de Musset, nous avaient jadis amplement renseigné sur Mme Kalergis, sur ses relations avec Berryer, Cavaignac, Théophile Gautier, Henri Heine et autres célébrités de l'époque. Avouons même que Mme Jaubert parle assez légèrement de son ancienne amie dont elle critique la désinvolture slave en matière de sentiment; elle lui reproche en particulier certaines coquetteries qui auraient engagé le général Cavaignac dans une folle passion dont sa santé fut sérieusement ébranlée. Enfin on a publié, il y a trois ans à Vienne, la correspondance de Mme Kalergis-Mouchanoff avec sa fille, la comtesse Marie Coudenhove; mais ce livre, qui méritait à plus d'un titre l'attention du public français, a passé totalement inaperçu parmi nous, bien que les lettres qu'il renferme soient presque toutes écrites dans notre langue. Quelques-unes le sont en allemand toutefois, ainsi que l'introduction et les notes du volume, et cette circonstance a pu décourager les lecteurs que nous serions heureux de ramener vers ce livre attrayant (1).

A l'aide des documens que nous venons d'énumérer et aussi de quelques souvenirs directement recueillis par nous auprès de nos proches, nous tenterons d'esquisser une physionomie morale qui nous apparaît fort sympathique, tant par sa capacité d'enthousiasme généreux que par sa droiture intellectuelle et sa persistante sincérité vis-à-vis d'elle-même.

I

Marie de Nesselrode était la fille unique d'un gentilhomme allemand de très ancienne souche rhénane, le comte Frédéric Nesselrode qui, ayant pris du service en Russie comme plusieurs

(1) La Mara, *Marie von Mouchanoff-Kalergis*, in Briefen an ihre Tochter. Leipzig. Breitkopf et Haertel, 1907.

membres de sa famille, devint général commandant la gendarmerie de Varsovie et épousa une Polonaise, Thecla Natecz de Gorska, dont il se sépara après quelques années seulement de vie commune. Victime de la désunion de ses parens, leur fille dut être confiée vers l'âge de dix ans aux soins de sa tante (à la mode de Bretagne), la comtesse Charles de Nesselrode, femme de l'homme d'État bien connu qui dirigea plus tard la politique russe, au temps de la guerre de Crimée. — La petite Marie fut donc élevée dans la maison de son oncle avec deux cousines à peu près de son âge : l'une d'elles devint la baronne de Seebach, fort connue dans la société parisienne et dont nous avons déjà prononcé le nom.

Née en 1823, la jeune Marie n'avait pas seize ans révolus lorsqu'elle fut mariée, le 15 janvier 1839, à un Grec de bonne famille qui habitait Pétersbourg à cette époque. Jean Kalergis prétendait se rattacher à l'homme de guerre du même nom qui commanda les contingens vénitiens à Lépante et devint le gendre du doge Vendramin : il était dépourvu de séduction physique, mais fort riche et de manières distinguées. On raconte que les amis désireux de le marier avaient d'abord songé pour lui à l'une des filles du comte Charles Nesselrode, toutes deux un peu plus âgées que leur cousine de Pologne. Mais dès qu'il aperçut cette dernière en leur compagnie, l'original étranger déclara froidement : « C'est la grande blonde qui me plaît le mieux et que je désire épouser ! » — Sur quoi la comtesse Charles Nesselrode fit appeler sa nièce et lui dit sans périphrases : « M. Kalergis a demandé votre main : c'est un brave homme qui a une belle fortune et je crois que vous serez heureuse avec lui ! » La « grande blonde » fut donc épousée, comblée de diamans, de plumes, de cachemires et emmenée à Londres où son mari résidait le plus souvent.

Par malheur, cette aventure, qui ressemble au conte de Cendrillon, tourna bientôt d'autre manière, sans doute parce que M. Kalergis n'avait ni la tournure ni le caractère du Prince Charmant. Peu de mois après leur union, les époux se séparaient pour incompatibilité d'humeur, la jeune femme reprochant à son mari une jalousie presque maladive à son égard, le mari se plaignant de certaines inconséquences que l'extrême jeunesse de sa compagne suffisait à excuser peut-être. — Quoi qu'il en soit, Mme Kalergis revint aussitôt à Pétersbourg où, le 19 janvier 1840,

elle mit au monde une fille qui devint plus tard la comtesse Charles Coudenhove et à qui s'adresse la correspondance dont nous nous servirons surtout pour cette étude. Ajoutons, dès à présent, pour mieux expliquer le nom placé en tête de notre article, que Mme Kalergis se remaria en 1864 à un gentilhomme russe du nom de Mouchanoff et qu'elle se laissa toujours donner le titre de comtesse, parce qu'elle le portait de son chef, à la mode allemande.

Vis-à-vis de sa fille, elle s'est expliquée plus d'une fois avec sincérité sur la brève et regrettable aventure de son précoce mariage. « Ma chère Marie, lui écrit-elle un jour, vous m'avez vue souvent pleurer ; vous connaissez les sentimens qui m'animent envers votre père : ceux d'une profonde estime et du plus affectueux intérêt. J'ai été mal élevée, je vous l'ai dit cent fois, et mon caractère, qui s'est formé plus tard et auquel je dois les amis et la considération dont je suis entourée, n'était pas développé à l'époque de mon mariage. Quelques années plus tard, j'aurais pu le rendre heureux. Une de mes plus profondes douleurs est celle-là. Nous sommes tous les deux gens de bien, et nous n'avons pu vivre ensemble. C'est parce que j'étais une enfant mal élevée et ignorante de la vie telle qu'elle est, telle qu'elle doit être. » Cette profession de foi a le ton de la sincérité et, lorsque Jean Kalergis mourut en 1863, sa femme s'empressa de lui consacrer une équitable oraison funèbre : « Il était, dit-elle, très charitable et n'a jamais fait sciemment du mal à qui que ce soit. Ses goûts étaient innocens, ses convictions parfois absurdes, mais toujours généreuses et, quoiqu'il ait souffert par sa défiance des hommes, il aimait l'humanité et compatissait à la souffrance d'autrui. Je regrette d'avoir été un embarras dans sa vie. Plût au ciel qu'il eût eu confiance en moi quand, à diverses reprises, j'ai proposé notre réunion comme un moyen de réparer les maux causés par l'imprévoyance de ceux qui nous avaient mariés ! »

Après un semblable début dans le monde, la vie s'annonçait difficile et orageuse en effet pour Marie de Nesselrode. Elle sortit pourtant victorieuse de l'épreuve, et, comme elle le disait plus tard à sa fille avec un orgueil légitime, elle conquit les amis et la considération. Il faut reconnaître toutefois que, pour assurer ce triomphe, elle possédait des armes efficaces : nous passerons rapidement ces avantages en revue. Le plus décisif de

tous fut sans doute sa naissance distinguée et, bientôt, la situation politique éminente de son oncle, le chancelier de l'empire russe, qui la considérait comme une fille adoptive et ne l'abandonna pas aux heures difficiles de son existence. « Jetée comme je l'ai été dans l'aventure et dans la solitude, écrit-elle un jour, c'est à mes parens éloignés que je dois tout. Ils m'ont soutenue, aimée, considérée, sauvée du naufrage où je périssais! » De cet oncle devenu pour elle un second père, elle disait encore volontiers qu'il fut la seule personne de sa famille avec qui elle se trouva toujours en pleine communion d'idées et de sentimens. Le chancelier possédait, de son côté, dans la personne de sa nièce une véritable amie, à la fois supérieure par l'esprit et virile par le caractère. Elle fut donc et elle passa plus encore pour sa confidente, pour son inspiratrice en matière de diplomatie et de gouvernement intérieur. Premier et solide point d'appui que celui-là : alliance fort capable de consolider l'édifice si tôt ébranlé de sa situation sociale.

Une arme plus puissante encore entre ses mains fut sa beauté imposante et en quelque sorte souveraine : beauté de caractère un peu exceptionnel toutefois, car elle était très grande et très fortement bâtie, bien qu'admirablement proportionnée. Elle avait les cheveux d'un blond vénitien éclatant, le teint d'une blancheur éblouissante, les yeux d'un ton indéfinissable, ni bleu, ni gris, ni vert, a dit Mme Jaubert, mais semblables à deux violettes de Parme largement épanouies. Ces beaux yeux étaient souvent à demi voilés par ses paupières que sa vue, un peu basse, la portait à rapprocher légèrement l'une de l'autre dans l'effort d'attention pénétrante qui lui était habituel au cours de la conversation : plus encore qu'une passionnée, elle fut en effet à travers la vie une curieuse et une inquiète. Ainsi faite, — et plutôt comme une Walkyrie que comme une Parisienne, — elle récolta beaucoup d'hommages et quelques sarcasmes. Théophile Gautier l'a chantée, comme nous l'avons rappelé déjà, dans une pièce célèbre de ses *Émaux et Camées*, la « Symphonie en blanc majeur. »

De leur col blanc courbant les lignes,
On voit dans les contes du Nord
Sur le Vieux-Rhin, des femmes-cygnes
Nager en chantant près du bord...
De ces femmes, il en est une,

Qui chez nous descend quelquefois,
Blanche comme le clair de lune
Sur les glaciers sous les cieux froids...
Sphinx enterré par l'avalanche,
Gardien des glaciers étoilés,
Et qui, sous sa poitrine blanche,
Cache de blancs secrets gelés.
Sous la glace où calme il repose,
Oh! qui pourra fondre ce cœur,
Oh ! qui pourra mettre un ton rose
Dans cette implacable blancheur!

Quant à Henri Heine, l'infatigable railleur, qu'elle ne connaissait pas avant sa maladie finale et qu'elle avait piqué par une curiosité un peu indiscrète sans doute, en insistant pour le visiter sur son lit de douleurs, il prétendit avoir eu sous les yeux non pas précisément une jolie femme, mais plutôt une beauté de proportions écrasantes, la « cathédrale du dieu Amour. » Il murmura même l'épithète malsonnante d' « éléphant blanc, » bien qu'il ait chanté, lui aussi, dans son *Romanzero* l'éclat de cette carnation radieuse. « La cime neigeuse de l'Himalaya semblerait d'un gris cendre en son voisinage : le lys que sa main détache jaunit aussitôt par jalousie ou seulement par contraste. »

Enfin, dans sa lutte pour cette hégémonie sociale qui lui apparaissait comme une revanche contre la destinée, d'abord si cruelle à son printemps, Mme Kalergis se trouva pourvue d'un autre avantage plus exceptionnel encore : elle se révéla de bonne heure musicienne inspirée, presque géniale. Elle fut une pianiste célèbre et l'un des souvenirs d'enfance de sa fille était de l'avoir vue dans sa berline de poste, qui souvent parcourait l'Europe en tous sens, continuer, sur un clavier muet, ses exercices de doigté. Elle connut, sa vie durant, les plus éclatans triomphes du virtuose : consciente de sa valeur d'artiste, elle se refusait à jouer (ou même à laisser jouer ses amis), devant des profanes, exigeait de ses auditeurs le recueillement le plus absolu et disait volontiers pour l'obtenir, en faisant allusion à ses nombreuses amitiés souveraines : « Quand je suis au piano, les rois eux-mêmes se taisent ! » — Sa culture musicale devint à ce point raffinée qu'elle empruntait d'instinct à l'histoire de l'art des métaphores inattendues. Elle décrit par exemple à la comtesse Coudenhove une de ses amies, femme du

monde accomplie, dit-elle, exacte à remplir tous ses devoirs de société, servant à chacun le lieu commun qu'il souhaite d'entendre, bienveillante, indifférente, toujours coiffée à miracle, n'ayant ni une dette, ni une lettre en retard, et elle ajoute par manière de conclusion : en un mot, « une symphonie de Haydn première manière ! »

Au surplus, son influence sur l'évolution de la musique vers le milieu du XIXe siècle n'a pas été négligeable, car elle fut intimement liée avec Liszt, Wagner, Rubinstein et Mme Viardot; elle applaudit aux débuts de M. Saint-Saëns et se fit l'apôtre passionnée du wagnérisme dans sa patrie polonaise. Elle se donnait elle-même, en manière de plaisanterie, le titre de plénipotentiaire wagnérienne pour les pays slaves et le maître de Bayreuth lui a dédié un de ses opuscules théoriques les plus significatifs: *le Judaïsme dans la musique*. Non qu'elle fût aveuglément antisémite, tout au contraire, car son esprit pénétrant lui interdisait l'injustice et la prévention. Elle écrit même un jour de Varsovie à sa fille qu'elle ne voit et n'approuve que les Juifs dans cette ville. Eux seuls, en effet, s'intéressent aux bonnes choses, font la charité de leur propre argent, goûtent la musique et soutiennent les artistes. « Si nous restions entre Slaves, conclut-elle dans une énergique boutade, on verrait un tas de fainéans pauvres se manger les uns les autres ! »

Mme Kalergis n'avait pas été pourtant une wagnérienne militante de la première heure. Son initiation ne s'accomplit que par étapes successives et son goût, formé à l'école classique, hésita quelque temps avant de la porter décidément sur la voie nouvelle. Au lendemain de l'échec célèbre que subit à Paris l'opéra de *Tannhäuser*, elle juge que l'auteur a eu tort de laisser mutiler son œuvre, mais aussi d'avoir conçu le premier acte si démesurément long. Elle souhaite que son infortune l'éclaire sur les dangers de son propre génie, qui le rend trop dédaigneux des goûts du public. Bien plus, commentant vers la même date la partition de *Tristan et Isolde*, elle estime que l'œuvre est « tout bonnement impossible : » c'est, dit-elle, « une abstraction curieuse à l'étude et offrant des beautés dont on pourrait dégager une pensée saine, mais qui sera, comme œuvre dramatique, repoussée par tous les publics de l'univers ! » Six années passent cependant, et, après avoir consacré une de ses soirées à l'audition de ce même *Tristan*, elle aura simplement cette

exclamation désormais sans réserves : « Quel chef-d'œuvre ! »

En 1869, elle allait visiter, dans leur retraite de Triebschen, Richard Wagner et Mme Cosima de Bülow, alors sur le point de régulariser une situation qui était à ce moment fort délicate, et elle adressait à sa fille ce joli tableau d'intérieur : « Ne vous indignez pas contre moi, mais j'aime Mme de Bülow autant que par le passé, avec une nuance d'attendrissement en plus. Elle subit une situation qu'elle avait voulu éviter et où l'ont fatalement amenée l'égoïste passion de Wagner, la grandeur d'âme de M. de Bülow et les persécutions, les infamies du monde grand et petit, si acharné contre tout ce qui le domine... Rien de plus grave que leur intérieur ! Wagner, en houppelande de velours noir, avec le bonnet de magister, des lunettes sur le nez : elle, avec sa jeune et jolie taille, a l'air de sa fille, lit sa pensée dans ses yeux et l'achève comme si leur âme était une en deux personnes. Elle pleure beaucoup, élève ses enfans à merveille et travaille jour et nuit à la gloire de celui qui résume à ses yeux toutes les perfections. » La visiteuse dut aussi rencontrer à Triebschen le jeune Nietzsche, récemment installé dans sa chaire académique, car elle parle de lui peu après comme du « charmant professeur de Bâle, » ce qui laisse supposer que l'Eliacin du wagnérisme lui avait été présenté. Ses relations avec Wagner restèrent des plus amicales jusqu'à sa mort : elle écrit encore en 1872 qu'elle va chercher ses instructions chez l'empereur de la musique et que la comtesse Schleinitz l'ayant supplantée dans les bonnes grâces du maître, elle entend reconquérir près de lui sa situation privilégiée d'autrefois. Elle ne renonce pas en effet sans protestation à la première place dans le cœur de ceux qu'elle admire et qu'elle aime. N'a-t-elle pas un jour avoué à son vieil ami Liszt qu'elle éprouvait à son égard « un sentiment de jalousie souffrante » qui paralysait vis-à-vis de lui toute sa spontanéité naturelle (1).

Enfin à ses relations de famille, à son imposante beauté et à son génie musical s'ajoutent, pour lui assurer l'influence sociale qui est l'objet de ses ambitions, une intelligence remarquable, une vaste culture intellectuelle et une énergie par quelques côtés presque masculine. Non qu'elle soit épargnée par le « mal du siècle, » par l'inquiétude romantique qui tourmente autour

(1) La Mara, *Briefe Hervorragender Zeitgenossen an Liszt*, 3 vol. Leipzig, Breitkopf et Haertel, III, 92.

d'elle la plupart de ses admirateurs; au contraire, elle a trop souvent à se débattre contre les orages de son âme, contre les fantômes de la solitude et elle se proclame alors incapable de bonheur ou terriblement fatiguée de vivre. Elle se reprochera même plus d'une fois dans son âge mûr le temps qu'elle a gaspillé à médire des dons de la vie, se jugeant parfois sans nulle raison la plus malheureuse créature du monde et coulant ses jours dans « des larmes insensées. » C'est à ce passé dépourvu de philosophie qu'elle fait allusion lorsqu'elle parle du caractère d'un de ses petits-fils dont la nature ressemble à la sienne d'une manière « effrayante, » dit-elle. Cet enfant a « le cœur plein de cordes douloureuses, » et, avec une pareille disposition, il faut soigner de près l'hygiène, afin que les nerfs n'ajoutent pas à l'impressionnabilité du cerveau.

Pour compenser toutefois ces faiblesses qui sont celles de son sexe et de son temps, Mme Kalergis a sa haute et ferme raison, son coup d'œil sûr et son expérience du cœur humain. Elle croit « terriblement, » dit-elle, à sa connaissance des hommes, car elle a beau rassembler ses souvenirs, il lui faut avouer, comme jadis le vieux Metternich, qu'elle ne s'est jamais trompée sur les caractères. Sur les événemens, c'est autre chose, et elle reconnaît s'être trouvée plus d'une fois mauvais prophète. Mais aussi, qui donc pourrait prévoir toutes les manifestations inattendues de la bêtise humaine! Enfin, indépendamment de son bon sens et de sa droiture naturelle, le sentiment religieux la soutient sur sa route. Sa piété, fort réelle, est parfois teintée d'esthétisme, à la mode de son époque; car sa foi, qu'ébranlent trop aisément, dit-elle, la polémique intolérante, les misères imméritées et la sécheresse dévotieuse, se raffermit par l'audition recueillie de quelque belle œuvre musicale. Mais l'abbé Deguerry, curé de la Madeleine (qui fut une des victimes de la Commune), est son directeur et son ami dévoué. La sait-il malade à Bâle, il songe aussitôt à se mettre en route pour aller la consoler par sa visite. Ce fut lui qui maria la comtesse Coudenhove à Saint-Philippe-du-Roule, et, certain jour de Jeudi-Saint, Mme Kalergis, alors éloignée de France, a des termes vraiment émus pour regretter sa paroisse parisienne et son excellent pasteur. Lorsqu'elle le revoit en 1864, après quelques années de séparation, elle avoue familièrement à sa fille qu'elle en a presque *beuglé* d'attendrissement.

II

Ainsi douée par la nature et dotée par les circonstances, elle se crée rapidement une grande situation européenne, — situation qu'elle a la juste fierté de devoir en grande partie à son propre effort. Elle se sent jusqu'à un certain point fille de ses œuvres, *self made woman*, et elle affirme un jour, — en exagérant, il est vrai, ce qui lui manque, — qu'elle n'a ni position officielle, ni nom, ni fortune, mais qu'avec tout cela, son amitié suffit à poser un homme! Lorsqu'elle juge à propos de se remarier presque aussitôt qu'elle est devenue veuve, en 1864, son père peut écrire à la comtesse Coudenhove : « Une chose que je regretterai toujours, c'est qu'elle ait dû quitter son nom, nom qu'elle avait tellement illustré que, sans exagération, elle aurait pu dire comme Mme de Staël lorsqu'elle épousa M. de Rocca : Mais il faut que je garde mon nom, car l'Europe en serait déroutée! »

De bonne heure, elle se fit une sorte de spécialité des amitiés souveraines et, sur les marches de tous les trônes, compta des admirateurs de son esprit ou de son talent. Elle assurait que le sentiment monarchique doit être fortifié et poétisé dans les cœurs par l'inclination personnelle à l'égard de ceux qui en sont l'objet : sinon, ce sentiment serait moins capable d'atteindre, quand il le faut, jusqu'au dévouement héroïque! Sur ce point, elle a toujours prêché d'exemple et, certes, son loyalisme devait être de solide aloi si l'on en juge par toutes les inclinations personnelles dont elle sut l'étayer pour sa part. Se trouve-t-elle de passage à Munich, en 1858, elle racontera d'abord à sa fille une longue visite du prince régent de Prusse, le futur empereur Guillaume; après quoi, sa soirée se trouvant libre, tous les princes présens dans la capitale bavaroise demandent à se réunir chez elle : on y verra donc ce jour-là le grand-duc de Weimar, un duc de Mecklembourg, deux princes de Hesse, le prince Albert de Prusse et encore une fois le régent Guillaume qui reparaît par surprise et sans s'être fait annoncer. A Gotha, le grand-duc change à son intention l'ordre des spectacles de son théâtre. La charmante reine Sophie de Hollande ainsi que la future impératrice Augusta sont parmi ses plus fidèles amies et l'on s'aperçoit, par le ton de ses lettres, qu'elle jouit grandement de ces sympathies peu banales.

A Bade surtout, où elle posséda longtemps une villa, son salon réunit un véritable parterre de rois, et son père, le franc et jovial comte Frédéric Nesselrode, a raconté bien joliment ses tribulations parmi cette cohue d'Altesses : « Je suis tombé ici dans un guêpier épouvantable, écrit-il à sa petite-fille : j'y ai trouvé le roi et la reine de Prusse, le roi des Belges, le grand-duc de Bade et sa femme, le prince Wasa, les princes de Hesse, les grandes-duchesses Marie et Hélène. Pour vous donner une idée, il suffit de vous dire que, depuis le jour de mon arrivée, Marie a dîné une fois à la maison et pris une fois le thé le soir. Ce matin, elle est entrée chez moi et me dit : La soirée a été charmante, mais il n'y avait pas même cinquante personnes : je les ai comptées exprès pour vous prouver combien Bade est déjà vide de monde ! Et notez encore que c'était une soirée donnée pour le roi et la reine de Prusse; par conséquent, n'étaient invitées que les personnes désignées par la reine elle-même. Mais, comme c'est bien Marie, n'est-ce pas ? Cinquante personnes, pour elle, ce n'est pas la peine d'en parler ! » Et le vieux gentilhomme poursuit avec une indignation comique : « Ces jours derniers, le roi de Prusse fait une visite à Marie et lui dit, entre autres choses (par pure politesse comme de raison) : — Mais j'apprends que votre père est ici ; je voudrais pourtant le voir. — Là-dessus, Marie n'a rien de plus empressé à faire que d'accourir chez moi pour m'appeler. Le Roi la suit sans rien dire et entre avec elle dans ma petite chambre où je fumais ma pipe dans un bon fauteuil ! Gardez donc, dans ces conditions, votre incognito ! »

A Varsovie, sa ville natale où elle est souvent ramenée par son affection pour son père, Mme Kalergis bénéficie plus qu'ailleurs de cette exceptionnelle situation européenne qui lui fait auprès de ses compatriotes comme une auréole d'élégance et de séduction. Là, elle est véritablement reine par l'influence mondaine indiscutée et c'est d'ailleurs à cette condition seulement qu'elle supporte quelque temps le séjour de cette capitale lointaine. Son père nous renseignera une fois de plus, avec l'humour qui lui est naturel, sur les sentimens que sa propre patrie inspire à cette enfant gâtée de la haute société cosmopolite : « A l'heure qu'il est, écrit-il un jour à sa petite-fille, je me trouve un peu isolé, mais, depuis longtemps, j'y suis plus ou moins habitué, et puis, je suis si content de savoir votre maman dans un endroit où elle est bien mieux qu'ici et surtout bien

plus agréablement, que je ne regrette pas son départ le moins du monde. Bien que Varsovie soit sa ville natale, bien qu'elle y soit aimée par tout le monde, qu'elle y jouisse d'une popularité comme personne, jamais elle n'a aimé le séjour de cette ville, si bien que toutes les fois qu'elle arrive ici, elle commence par tomber dans un tel spleen que cela fait mal à voir ! » Le vieillard constate que la présente année s'annonçait encore plus maussade pour sa fille que les précédentes ; mais aussitôt, dit-il, « que cette masse d'étrangers arrivèrent à la suite des souverains (russes), le spleen disparut et son salon devint le rendez-vous journalier de l'élite de tout ce monde : mais voilà ce qu'il lui faut indispensablement : le grand monde ; un corps diplomatique, beaucoup d'étrangers... De tout cela, Varsovie ne lui offre rien ; si ce n'est un passant qui se rend à Pétersbourg, jamais un étranger ne nous arrive ! »

Nul n'est cependant plus « populaire » en effet que cette belle infidèle dans la ville qu'elle accable de ses dédains et qu'elle appelle même avec affectation son « sépulcre ! » Le public l'accueille au spectacle par des démonstrations de sympathie bruyante : le dimanche, au sortir de la messe, on déchire presque ses vêtemens par empressement à s'approcher d'elle et les jeunes filles s'associent pour lui broder des tapisseries en hommage. Afin de se distraire, elle entreprend d'y fonder un Conservatoire des Beaux-Arts et donne au bénéfice de cette création des concerts publics qui deviennent, pour son talent, des triomphes. Enfin, quand le tsar Alexandre II visite Varsovie en 1860 et se heurte à la réserve maussade de l'aristocratie polonaise, elle se prodigue pour atténuer les impressions défavorables, et « sauve tout le séjour, » comme le lui dit le gouverneur, le prince Gortschakoff, reconnaissant de sa bonne grâce et de sa largeur d'esprit.

Vienne toutefois la grande insurrection polonaise de 1863, elle sera cruellement partagée entre ses obligations envers la Russie (comme nièce du chancelier de l'Empire) et ses parentés de Polonaise demi-sang, par sa mère. Jadis, avant que son oncle eût atteint aux suprêmes honneurs et l'eût par là rattachée plus étroitement à la politique moscovite, elle semble avoir été dévouée aux intérêts de ses compatriotes, puisqu'une tradition de famille la montre risquant, vers 1847, son repos et sa liberté pour des conspirateurs nationalistes. Une nuit, dit-on, elle entendit frapper doucement à sa fenêtre, alla l'ouvrir et se

trouva en présence d'une amie qui la supplia de recevoir en dépôt des papiers fort compromettans pour l'aristocratie polonaise. Nulle part, ajoutait cette visiteuse nocturne, de pareils documens ne seraient mieux en sûreté que dans la maison du comte Nesselrode, commandant la police de Varsovie. Mme Kalergis accepte et, avant de se rendormir, jette négligemment les papiers dans un carton à chapeau demeuré sur sa table, entr'ouvert. Mais, quelques heures plus tard, son père le général entre dans sa chambre et lui annonce qu'à son grand étonnement, elle est soupçonnée d'entretenir intelligence avec des personnes suspectes, en sorte qu'on va faire une perquisition dans son appartement. Par bonheur, les sbires cherchèrent partout excepté dans cette boîte béante que nul ne s'avisa de suspecter.

Quinze ans plus tard, l'héroïne de cette aventure de roman-feuilleton s'exposerait peut-être aux mêmes dangers par bonté de cœur, mais ce serait sans nulle conviction désormais. C'est pourquoi la crise de 1863 sera pour elle une terrible épreuve où sa santé risquera de sombrer sans remède. En vain prêche-t-elle la tolérance réciproque aux deux partis et souligne-t-elle l'absurdité d'une révolte sans issue, qui lui paraît d'inspiration purement anarchiste et révolutionnaire. En vain cherche-t-elle à tenir la balance égale entre les adversaires, protestant que les oppresseurs la révoltent, si les opprimés la « dégoûtent ; » sa popularité l'abandonne et il faudra que les passions s'apaisent pour que l'opinion lui revienne. Mais alors le revirement en sa faveur sera complet, la réparation éclatante. Bien qu'au plus fort de la tourmente, elle se soit remariée à un colonel russe, Serge Mouchanoff, on l'accueillera de nouveau à bras ouverts dans sa ville natale. On « se m'arrache, » dit-elle alors gaiement, en usant d'un néologisme parisien fort expressif. Tous ceux qui lui en voulaient jadis de les contredire, de ne pas s'associer à leur deuil provocant et à tout ce qu'elle considérait comme des folies de leur part, viennent lui avouer qu'elle avait mille fois raison de les si bien conseiller, et chacun s'efforce d'effacer les anciens malentendus par des procédés affectueux à son égard.

Mouchanoff est d'ailleurs nommé peu après, sur la recommandation puissante de sa femme, intendant des théâtres impériaux de Varsovie, et, dans un rôle à demi artistique, à demi mondain qui convient merveilleusement à ses aptitudes, Mme de Mouchanoff retrouve une fois de plus les ovations et les

triomphes : elle se montre véritablement maternelle pour le nombreux personnel théâtral qui est soumis à l'autorité de son mari. Joue-t-elle de nouveau en 1869 dans un concert public au bénéfice d'un artiste malheureux, on lui fait une véritable apothéose. Toute la salle se lève quand elle paraît sur l'estrade : « Je suis entrée et sortie, dit-elle, au milieu d'un tonnerre d'applaudissemens sans savoir si et comment j'avais joué, car mon émotion était indicible... Je n'ai jamais été si populaire. Cela prouve que le courage ne nuit à personne car enfin on m'avait sifflée et reniée, l'année 63. Un homme très considérable de la bourgeoisie a dit ce jour-là que, si j'avais un ennemi, il serait perdu dans l'opinion et chassé de partout sur un signe de moi ! »

III

Mais après avoir fait connaître la grande influence sociale de Mme Kalergis en Europe, nous décrirons sans retard ses relations intellectuelles avec la France, car celles-là nous intéressent naturellement plus que les autres dans cette brillante existence cosmopolite. Et, tout d'abord, disons un mot de son attitude à l'égard de Napoléon III, puisque c'est en organisatrice d'un salon bonapartiste que l'évoquaient pour nous tout à l'heure les souvenirs d'un Parisien de 1850. Mme Jaubert raconte qu'aussitôt présenté à la comtesse, le Prince-président l'invita à l'Élysée et lui donna dans un dîner la place d'honneur à ses côtés : il se montra fort galant ce soir-là et compara, lui aussi, les yeux de sa voisine à des violettes de Parme, en sorte qu'elle résuma le lendemain son opinion sur le chef de la maison Bonaparte en disant d'un ton pensif : « Il sait parler aux femmes. »

Leurs relations furent donc très cordiales à cette époque et la belle étrangère, à cheval, au premier rang de l'état-major, honora de sa présence les revues passées par le futur Empereur. En sorte que le destin de la gracieuse comtesse de Téba, de l'impératrice Eugénie dont elle n'était l'aînée que de trois ans, dut la faire rêver quelques années plus tard; mais M. Kalergis vivait encore à cette date et la Providence préparait de moins brillans destins à cette existence inquiète. Nous allons voir d'ailleurs que la politique extérieure du Second Empire rapprocha bientôt de l'opposition orléaniste la nièce du chancelier

Nesselrode et la mère de la comtesse Coudenhove, — attitude qui refroidit quelque peu ses relations avec les Tuileries. — Elle demeure toutefois bienveillante à l'Empereur dans ses lettres à sa fille : en 1857, elle écrit qu'à la cour de Stuttgart, il a « captivé chacun et tout le monde suivant son habitude. » Au lendemain de l'attentat d'Orsini, elle admire sincèrement sa déclaration publique : « Grandeur, courage et sincérité, dit-elle, tout s'y trouve, et c'est tout l'homme. » Enfin, s'avise-t-on d'attribuer devant elle au souverain français une brochure sur le Pape qui froisse ses sentimens ultramontains, elle proteste que, si ces pages déplacées étaient véritablement de Napoléon, le plus grand homme des temps modernes aurait fait une maladresse, lui dont la grandeur, la force et la prospérité consistent à profiter des maladresses d'autrui !

Ce n'est pas qu'elle soit bonapartiste de conviction. Élevée à la cour du tsar Nicolas parmi les théoriciens du despotisme éclairé, elle reste légitimiste d'instinct et l'origine révolutionnaire de la monarchie napoléonienne lui est nettement antipathique. Aussi la lutte entre Habsbourg et Bonaparte, sur les champs de bataille de la Lombardie, lui apparaît-elle en 1859 comme un duel entre la « tradition chevaleresque » et les bas appétits démocratiques. Au fond du cœur, elle considère Napoléon III comme tout juste assez bon pour tenir en bride le tempérament anarchique de la nation française : c'est là le rôle et l'utilité européenne de cet Empereur improvisé ; mais elle ne désire nullement le voir fonder une dynastie durable parce qu'elle croit d'autre part la paix incompatible avec le régime impérial en France. Dans sa pensée, un Bonaparte doit nécessairement avoir recours à la guerre pour se maintenir au pouvoir en donnant à ses sujets la gloire pour compensation de la liberté. Nous verrons bientôt que la guerre de 1870 acheva de la révolter contre son ancien ami.

Mais arrêtons-nous tout d'abord sur ses années où ses sympathies françaises n'ont encore subi que de faibles atteintes. Longtemps elle resta sous le charme de Paris ; sa fille nous assure qu'elle ne pouvait vivre ailleurs et son père ajoute que le seul aspect des rives de la Seine la rend gaie comme un pinson. En 1855, elle en est toute « rafistolée, » car elle compte parmi les Parisiens des amis fidèles et jouit grandement de leur affectueux accueil. En 1859, sa correspondance la montre un peu refroidie

déjà pour ce séjour préféré de sa jeunesse : elle écrit, avec un demi-sourire, il est vrai, qu'elle se sent désormais parmi nous en pays ennemi : après la guerre de Crimée, celle d'Italie, qui se prépare, révolte en elle la belle-mère d'un diplomate autrichien. Elle se tient à l'écart du monde officiel et ne voit avec plaisir, dit-elle, que ceux de ses anciens amis dont la façon de penser diffère peu de la sienne, c'est-à-dire tous les hommes d'opposition. Les Russes qu'elle rencontre à Paris lui semblent surtout odieux parce qu'ils sont encore plus passionnés que les Français contre l'Autriche, à la veille de Solférino. Elle raconte qu'ayant à sa table le duc de Noailles, MM. Duchâtel et Thiers d'une part, et deux dames russes d'autre part, la discussion devint si vive à propos de la politique impériale qu'elle pleura de colère après la sortie de ses compatriotes slaves. Ses hôtes orléanistes ne revenaient pas de ce qu'ils venaient d'entendre et l'un d'eux s'écria que les Russes étaient « embarrassans à force de flagorneries » à l'égard du gouvernement français !

Mme Kalergis complète ce récit par un commentaire qui souligne une de nos plus lamentables faiblesses : l'acharnement des partis, les divisions fratricides dans le sein de la patrie commune. En France, remarque cette femme avisée autant que renseignée, il y a trop de gens hostiles à l'Empereur pour qu'on ne redoute pas presque autant les grandes victoires que les grandes défaites ! « M. X... (nous supprimons le nom qui est en toutes lettres dans la correspondance de la comtesse), M. X..., chez qui j'ai dîné en compagnie de Brougham et de quelques Romains, me citait la dernière phrase du testament du feu roi de Prusse : Souvenez-vous que les plus grands malheurs de l'Europe et de l'Allemagne viennent des rivalités qui existent entre la Prusse et l'Autriche ! — Rappelez ces paroles à *qui de droit*, ajoutait-il ! » — Or le roi Frédéric-Guillaume III s'étant adressé dans son testament à ses deux fils et successeurs, ce « qui de droit, » c'était le prince-régent de Prusse, le futur empereur Guillaume Ier avec qui l'on savait Mme Kalergis fort intime. Ainsi un homme politique français, mais hostile à l'Empire, conseillait tout bonnement à cette étrangère de travailler à l'alliance austro-prussienne contre nos armes ! Une telle parole en dit long sur l'influence qu'on prêtait à la comtesse dans les conseils de l'Europe : elle en dit plus encore sur les néfastes divisions des esprits dans la France impériale. C'est le même état d'âme qui conduira dix ans

plus tard un opposant républicain à soupirer au lendemain de la déclaration de guerre à la Prusse : « Si l'Empereur remporte des succès trop éclatans, c'en est fait pour longtemps de la liberté en France ! » Hélas ! Sedan a donné la « liberté » à la France, mais à quel prix !

Bien que froissée trop souvent dans ses sympathies naturelles par la politique extérieure de son ancien ami Louis Bonaparte, Mme Kalergis lui reste longtemps bienveillante et elle étend cette sympathie à l'impératrice Eugénie dont elle trace un gracieux croquis à propos d'une de ses visites à Bade. Tout le monde, grands et petits, en a été charmé, dit-elle. Beaucoup de dignité et de grâce, une exquise politesse, une grande simplicité de mise et de manières, enfin « la beauté impérissable qui a fait sa haute destinée, » tels sont les élémens du succès qui la suit partout. La souveraine était accompagnée de Mmes de La Bédoyère et de La Poèze, nées La Rochelambert, toutes deux fort aimées à Berlin où elles ont été élevées, puis de sa lectrice, Mlle Bouvet, fille du vice-amiral et « belle comme le jour, » de M. Jurien de La Gravière et de son écuyer, le comte Artus de Cossé-Brissac. Arrivée incognito, elle est repartie peu après dans le train impérial, « chef-d'œuvre d'art et de goût, » écrit Mme Kalergis, qui alla reconduire la visiteuse à l'embarcadère, en témoignage, dit-elle, de sa reconnaissance pour l'intérêt que l'Empereur n'a pas cessé de lui marquer.

Le duc de Morny, bien qu'apparenté à l'aristocratie russe par son mariage, semble avoir été moins sympathique à la comtesse. Elle écrit au lendemain de sa mort que Mme de Morny a coupé ses beaux cheveux et les a mis dans le cercueil de son mari en disant : « Il les aimait ! » car la pauvre femme est au désespoir et parle avec exaltation du bonheur dont elle a joui. Ici, Mme Kalergis place une réserve légèrement ironique sur la clairvoyance d'un si grand deuil et ajoute que l'Impératrice « a montré comme toujours un cœur admirable en cette circonstance. » De son côté, la charmante Mme de Cadore s'est précipitée à Paris pour soigner Mme de Morny, car « les Françaises sont incomparables en amitié ! » Retenons ce témoignage qui rachète par anticipation quelques-unes des duretés que nous aurons à entendre de la même bouche.

Outre les amis dont nous venons de rencontrer le nom sous la plume de la comtesse, le cercle intime de son salon parisien

se compose de Rossini et de Wagner qui « ne se supportent guère » cependant, de Montalembert, Mignet, Hubner, la baronne de Lœwenthal, la comtesse Alexis de Valon, née Delessert, et la duchesse de Galliera. Elle mentionne une visite faite au château de Ferrières en compagnie de cette dernière amie et elle exprime son admiration pour la splendeur sobre, le goût parfait de cette belle résidence qui lui semble le « temple des Arts. » Il faudrait des journées pour tout voir, pour tout admirer, dit-elle, et comme les châtelaines sont aimables, recherchées, bonnes et charitables ! — Nous sommes en 1864 : l'Impératrice souffrant de maux d'estomac cruels, il n'y a eu aucune réception aux Tuileries et la voyageuse « gémit de ne pas voir cette charmante femme et le plus grand homme des temps modernes ! » Elle résume cette fois les attraits de son séjour et souligne l'empressement de ses amis en écrivant qu'elle n'a rien dépensé pour sa nourriture, mais colossalement en fiacres !

Les événemens de 1866 achevèrent malheureusement de l'aigrir contre la politique française et il ne semble pas qu'elle soit retournée à Paris pendant les dix dernières années de sa vie; mais il lui parvient plus d'un écho de la vie parisienne et elle en donne parfois des nouvelles indirectes à la comtesse Coudenhove. Ces nouvelles sont d'un ton plutôt dénigrant désormais : un jour, elle raconte qu'une des beautés les plus en vue de la Cour impériale a été blâmée par l'Impératrice pour les audaces de sa toilette dans un bal costumé officiel : la jupe dépassait à peine le genou, dit-elle, le corsage était de deux doigts, l'étoffe de gaze d'argent tellement transparente qu'on aurait pu l'omettre : le tout représentait un archange ! En 1868, elle philosophe de nouveau sur le luxe de la société parisienne. Certain bal donné chez la comtesse de P..., où les femmes étaient en robes courtes de 1830, a tout dépassé au point de vue du luxe et de l'élégance, écrit-elle. « Des rochers de glace entourés de fleurs fondaient goutte à goutte pour maintenir dans les salons une fraîcheur égale et délicieuse. Quelle étrange chose que ces fêtes perpétuelles où s'écoulent les jours des uns tandis qu'il y a tant de tristesse dans d'autres régions ! »

Nous voulons toutefois terminer cette revue des impressions françaises de la comtesse par une appréciation plus flatteuse de nos aimables Parisiennes qui date des derniers mois de sa vie. Appréciation qui comporte une réserve il est vrai, mais une

réserve qui nous semble parfaitement injustifiée : « Les Françaises, que je persiste à trouver supérieures aux femmes des autres pays, écrit Mme de Mouchanoff en 1873, ne peuvent pas garder leur taille; aussi père et fille Duchâtel ne se lassaient point d'admirer la mienne; ils s'attendaient, je crois, à me trouver aussi ruinée que Ninive! Mme Franck (une couturière de Francfort) m'a procuré un dernier jour de beauté, et je le constate parce que cela m'est indifférent! »

IV

Si Mme de Mouchanoff s'incline, jusqu'à la fin de sa vie, devant la supériorité des Françaises, elle en est venue sur le tard à des sentimens peu équitables envers les Français, considérés dans leur ensemble. On rencontre dans la correspondance qui nous a fourni les traits principaux de cette étude une vingtaine de pages qu'il en faudrait nécessairement écarter avant de l'offrir à nos compatriotes et dont nous devons expliquer la tendance. Nous avons déjà montré Mme Kalergis refroidie dans ses sympathies françaises par les guerres de Crimée et d'Italie Au surplus, il ne faut pas oublier qu'elle est Allemande d'extraction, comme nous l'avons dit, et que son intimité avec les maisons régnantes de l'Allemagne, avec celle de Prusse en particulier, ne fait que resserrer, au cours des années du second Empire, le lien qui l'attache à sa patrie d'origine. Berlin supplante donc insensiblement Paris dans ses préférences et devient enfin « sa » capitale, la ville la plus « adorable » de l'Europe à ses yeux, — bonne fortune que l'Athènes de la Sprée n'a pas très souvent rencontrée. — Bismarck, qu'elle a connu dès son séjour en Russie, sera un de ses amis intimes et l'un des attraits de ses visites à la cour prussienne.

Son germanisme, chaque jour grandissant de la sorte, lui rend déjà fort pénible la crise de 1866 qui met aux prises le pays de ses prédilections nouvelles avec l'Autriche, patrie de son gendre et par conséquent de ses petits-enfans. Une pareille guerre lui semble fratricide. Elle refuse même d'en admettre la possibilité, jusqu'au jour où la reine Augusta l'appelle auprès d'elle et lui fait confidence de ses angoisses dans un long et « précieux entretien. » « Je dis précieux, explique Mme de Mouchanoff à sa fille, car j'aime à voir justifier mes sentimens. Or,

j'ai toujours eu une haute idée de son esprit et de son cœur qu'elle dérobe parfois dans le grand monde, sous une attitude ennuyée et affectée. Impossible de juger avec plus d'équité, de manifester plus hautement l'aversion qu'elle a toujours éprouvée pour la guerre danoise et la crainte qu'elle a de voir le roi condamné par l'histoire, quoi qu'il advienne. Elle a parlé de tout sans rien dire de trop et a fini par s'écrier : J'étais Allemande avant d'être Prussienne et je souffrirai avec chaque Allemand qui souffrira de cette guerre funeste! — Enfin, je suis sortie de chez elle presque en larmes et contenue par le respect pour ne pas lui sauter au cou! — La veille, j'avais eu avec sa fille (la grande-duchesse de Bade) une longue conversation; celle-ci moins émue, mais bien sage et, si l'on avait voulu écouter notre grand-duc, les États moyens auraient pu rendre de grands services par l'union et la neutralité! »

L'ancienne amie de Louis-Napoléon juge assez sainement la politique française en cette première tourmente. Elle pense que l'Empereur sera contraint par l'opinion publique de réclamer à la Prusse quelques rectifications de frontières, que Bismarck les refusera et que ce serait une grosse affaire si la France était en mesure de faire la guerre; mais elle ne l'est pas, ajoute Mme Mouchanoff avec netteté, dès ce printemps de 1866. En septembre de la même année fatidique, elle constate que les Français sont toujours « toqués » pour la frontière du Rhin et elle s'indigne à entendre ainsi parler des populations comme d'un bétail qu'on prend sans le consulter. Drouyn de Lhuys voulait, lui a-t-on dit, la guerre immédiate; mais l'Empereur, un peu affaibli par la maladie et beaucoup plus sage que ses sujets, a obtenu des atermoiemens. Il compte sur l'Exposition universelle qui se prépare pour changer le courant des idées. Puisse-t-il rester maître de la situation ! soupire-t-elle, car la Prusse peut mettre sur pied 750 000 hommes et chaque Allemand prendrait un fusil en cas d'invasion étrangère. Ce serait donc faire d'un coup et au profit des Hohenzollern l'unité de l'Allemagne « qui arrivera d'elle-même, lentement et avec la liberté par la fusion de la Prusse au sein de l'Allemagne! » — Ainsi, voilà 1870 prédit quatre années d'avance, avec son résultat éclatant pour la maison de Hohenzollern, avec ses déceptions profondes pour les libéraux allemands! — Or, Mme de Mouchanoff est jusqu'à un certain point libérale et son affection pour le couple des

monarques prussiens ne l'aveugle pas jusqu'à lui faire souhaiter pour eux la couronne impériale au prix des garanties constitutionnelles et parlementaires qu'elle juge indispensables au bien de la nation allemande. La reine Augusta, la fille du Weimar classique et l'élève de Gœthe, est d'ailleurs à peu près de son avis sur ce point : toutes deux s'animent donc réciproquement contre Bismarck à cette heure de doute anxieux et toutes deux déplorent « les injustices commises par le Roi en toute naïveté, parce qu'il croit à sa mission divine et à la sainteté de sa cause! »

Un voyage en pays rhénan, berceau de sa famille, amène pourtant la comtesse à quelques réflexions moins germanophiles en 1867. « Plus on voit, dit-elle philosophiquement, les familles et les patries des autres, plus on devient indulgent pour les siennes! » C'est à sa patrie polonaise qu'elle songe dans cette exclamation : malade et désœuvrée, elle a pu faire autour d'elle à Cologne des observations psychologiques qui l'ont conduite à rendre aux Slaves une plus équitable justice, et Dieu sait pourtant, ajoute-t-elle, que ceux-ci ne sont pas à ses yeux l'idéal de la création ! Mais l'été de 1870 la trouve à Weimar assistant aux fêtes musicales organisées en l'honneur de Liszt et de Wagner. Là elle s'exalte sans mesure à l'audition des œuvres puissantes qui font la gloire de ses illustres amis : elle célèbre, sur le mode lyrique, le bonheur de vivre à la même heure que les plus grands génies du monde germanique et de pouvoir communier avec eux dans la foi et dans l'espérance en évoquant les futures destinées de cette race élue entre toutes! Ainsi, la déclaration de guerre va la surprendre en plein accès de mysticisme germano-artistique (nuance Wagner ou Nietzsche première manière), et cette coïncidence accentuera grandement son indignation pathétique, ses intempérances de langage à notre égard!

Quelques jours passent en effet sur ces impressions exaltées, et voici que le spectre de la guerre se dresse menaçant sur la rive du Rhin : « Faut-il qu'ils soient assez insensés et coupables, vaticine-t-elle alors avec emportement, ceux qui, pour de misérables questions de vanité nationale, fouleront aux pieds la moisson du ciel et celle du génie!... Ah! chère Marie, je parle politique très témérairement devant vous. Peut-être vos sympathies françaises sont-elles blessées par mon langage? Quel désastre si nous allions être dans des camps opposés : cette guerre possible me rendrait si fanatique! »

Fanatique, elle le fut en effet comme elle l'avait dit, et nous n'insisterons pas sur l'accès de gallophobie indignée que Mme de Mouchanoff traversa pendant quelques semaines. Ce n'est pas qu'on n'y puisse relever certaines indications assez caractéristiques sur les préliminaires diplomatiques de la lutte et les courans de l'opinion européenne, mais ceux que cette indignation, après tout instructive et révélatrice, pourrait intéresser à titre de document historique iront en chercher l'expression dans les lettres de la comtesse. Nous n'en retiendrons pour notre part que les vues les plus générales. Aux yeux de cette petite-fille des gentilshommes rhénans, l'Allemagne défend, dans ce différend, sa grandeur à venir, grandeur qu'elle conçoit inoffensive et pacifique pour sa part, fondée sur le travail et dégagée des influences françaises qui n'ont adultéré que trop lontemps le pur idéal germanique! C'est encore à peu de chose près, comme on le voit, l'état d'âme des parlementaires de Francfort en 1848. Napoléon, jadis à ses yeux le « plus grand homme des temps modernes, » lui apparaît désormais comme le plus grand criminel de l'histoire (après son oncle le premier Bonaparte toutefois), car il pactise avec les mauvaises passions de ses sujets et néglige son rôle de gendarme ou de garde-fou, le seul que lui ait jamais attribué au fond du cœur la nièce du chancelier de l'autocratie.

En août, elle est à Stuttgart, choyée par la famille royale dont elle vante l'attitude calme autant que digne. C'est de là qu'elle exhale contre nous ses plus violentes diatribes, mais, aussitôt après Sedan, son exaltation tombe et la femme reparaît enfin sous la théoricienne de la politique, de l'art et de la race. Désormais, elle n'aura plus que de la pitié pour tous ceux qui souffrent de ce duel acharné. Rentrée à Varsovie, la voilà qui organise, non sans opposition et sans difficultés, une collecte en faveur des prisonniers français. Elle se sent émue et attendrie par la constance de Paris assiégé; elle s'emporte contre le gouvernement de la Défense nationale qui, à son avis, use, pour se maintenir, des moyens les plus odieux et prolonge à plaisir une lutte inutile, trouvant, dit-elle, dans ce mélange d'héroïsme, de vanité nationale, de crédulité ignorante et naïve dont se compose le caractère français, un instrument dévoué, parfois sublime, mais inévitablement malheureux!

Et puis l'unité allemande telle qu'on vient de la cimenter à Versailles n'a pas le privilège de la satisfaire. Elle est toujours

« doctrinaire-libérale, » selon sa propre expression, et la précipitation du roi Guillaume à se parer du titre impérial qui en bonne justice ne devrait être ni sa glorification personnelle, ni même celle de la Prusse, mais un pur symbole de fusion nationale, lui laisse une impression défavorable. Le monarque vainqueur aurait dû « attendre la fin de la discussion bavaroise et convoquer des gens en frac, des députés, non pas des militaires! » Cette ère nouvelle de liberté et de loyalisme allemand dont elle rêvait la veille, elle ne l'attend plus que du prince royal de Prusse (le futur empereur Frédéric) et des penseurs de la nation. Alors seulement, dit-elle, l'humanité aura accompli par l'entremise de l'Allemagne un progrès collectif et pourra recueillir le fruit de tant de sacrifices! Enfin, elle rend quelque chose de sa sympathie à Napoléon, l'homme « sans peur et sans reproche, » qui avait du moins foudroyé le monstre insurrectionnel en 1848 et qui fut, en 1870, victime de l'ignorance des classes inférieures françaises, ignorance exploitée contre lui par le mensonge, la haine et l'envie des partis du désordre!

Après quoi, comme elle est femme, aisément distraite des pensées graves, et sensible aux spectacles éclatans, elle applaudira de bon cœur à la rentrée triomphale des troupes prussiennes à Berlin. Elle admire la belle prestance du général (plus tard feld-maréchal) de Loë, son cousin, dont elle laisse entendre à cette occasion qu'elle aurait pu l'épouser jadis : elle trouve son vieil ami Guillaume rajeuni et embelli par le succès. On reconnaît une fois de plus en cette occasion que ses parentés comme ses intimités la préparaient mal au rôle d'arbitre équitable entre la France et ses adversaires de l'Est. Si nous savons lui tenir compte de cette circonstance largement atténuante ainsi que des retours de pitié ou de sympathie dont sa correspondance porte témoignage, nous détournerons plus facilement notre attention de son animosité passagère à notre égard pour la reporter sur ce qui demeure attrayant, franchement humain dans le spectacle de cette brillante et remuante existence.

V

Les qualités de son cœur ne furent pas indignes en effet de celles qui paraient son remarquable esprit : la bonté, la libéralité débordante, excessive, aveugle même, telle est la vertu que

lui accorde le témoignage unanime de ses amis ou de ses proches, et ces lettres nous apprennent en outre que les affections de famille tinrent grande place dans une vie si mobile et si vagabonde en apparence. Nous avons déjà parlé de son culte pour son oncle, le chancelier de Nesselrode. Elle vénérait aussi la mémoire de sa mère, qui semble pourtant n'avoir pris nulle part à son éducation ; en effet, proposant pour une de ses petites-filles le nom de Thecla, Mme Kalergis souhaite à l'enfant la beauté, la piété et l'adorable bonté de cette arrière-grand'mère qui le portait avant elle.

Quant à son père le comte Frédéric Nesselrode, cet aimable philosophe dont nous avons cité quelques lignes piquantes, elle nourrit à son égard une véritable passion filiale où se retrouve un peu de cette exaltation slave qu'elle savait si bien condamner chez autrui. Passion si expansive en effet que l'excellent homme en est parfois un peu fatigué et étourdi. Elle le quitte très souvent, mais elle assure ressentir, à le quitter, le sentiment inquiet d'une poule qui abandonne sa couvée : tout l'agite alors et son attention peut à peine se fixer sur les objets qui l'environnent. « Le grand amour de toute ma vie, mon père, écrit-elle à l'occasion, s'est réemparé de moi et m'occupe avec une passion renouvelée. « Ou encore, à distance : « Ma nostalgie (Sehnsucht) après mon père prend tous les caractères de la tristesse, jusqu'à l'angoisse. » Lorsqu'elle envisage la séparation sans remède qu'il lui faut entrevoir dans un avenir prochain, elle frémit devant l'infortune sans nom que lui préparent les lois de la nature ; et lorsque cette infortune, si douloureusement prévue, est devenue une réalité accablante, elle consacre au disparu une touchante oraison funèbre : « Il a tellement rempli ma vie ! Absent ou présent, je lui rapportais mes moindres actions, chacune de mes pensées : sa volonté, ses désirs ont été pour moi une règle immuable ; même quand ils étaient déraisonnables, je ne savais rien leur opposer : il a exercé sur moi depuis mon enfance un charme irrésistible ! »

Aussi lorsqu'elle retrouve un peu plus tard son souvenir encore vivant dans la demeure qu'ils occupèrent longtemps en commun, elle voudrait qu'il lui fût possible de recommencer la vie, de faire peau neuve dans un milieu nouveau, d'effacer surtout le souvenir trop vif de cet homme accompli dont les vertus, la supériorité intellectuelle, le charme et la bonté ne seront

jamais égalés, dit-elle, pas même devinés par ceux qui habitent les mêmes lieux, parlent le même langage, s'imaginent vivre de la même existence. Ce qui creuse l'abîme des regrets, ce qui fait autour de nous le vide irréparable, c'est de comparer, c'est de frapper désormais à des cœurs tièdes, des imaginations éteintes, des esprits secs, hérissés de préjugés mesquins! Après le commerce des grandes natures, celui des petites est impossible!

Son second mariage met en relief un autre aspect de sa sensibilité, si riche en expressions diverses. Elle s'y décida par pure bonté, affirment les siens, n'ayant évidemment rien à y gagner et beaucoup à y perdre ; elle céda à une passion sincère, humble et constante, à de longues supplications, et n'eut pas, tout compte fait, à s'en repentir. — « Dieu sait, écrit-elle à sa fille en 1863, que je croyais avoir fini avec la vie et renoncé à tout quand, il y a deux ans, j'ai rencontré Mouchanoff ! » — Comment et pourquoi elle s'est attachée à ce nouveau venu dans son existence, elle assure qu'elle ne comprendra jamais ce mystère. Cette époque de sa vie la trouvait si triste, si maussade, si découragée que la première explication du soupirant lui parut absurde et qu'elle la traita comme un enfantillage, comptant que cette illusion d'un jeune cœur se dissiperait bientôt sans retour. Mais elle s'émut à la longue devant la fermeté, la persévérance, l'abnégation et le dévouement d'un tel amour : à une âme qui lui parut noble et pure, elle s'attacha par une estime et une reconnaissance croissantes. Enfin elle prit son parti, dit-elle, après avoir présenté à Mouchanoff tous les argumens susceptibles de le détourner d'un mariage à ce point « excentrique. » Rien n'ayant été capable de le rebuter ou seulement de l'ébranler, elle en vint à se croire, sans trop de fatuité, indispensable au bonheur de cet homme, qui lui montrait une volonté de fer jointe à une angélique douceur et à une absence incroyable de vanité.

Le colonel Serge Mouchanoff était préfet de police à Varsovie, situation délicate s'il en fut, au cours de ces années si troublées pour la Pologne, mais sa compagne constate un peu plus tard avec fierté que son séjour à la place « la plus odieuse » n'a laissé que des souvenirs d'estime et des regrets tels qu'on le cite à tout propos comme un parfait « gentleman. » Admirablement doué pour concilier entre eux les élémens hostiles, il dédaignait toutefois la popularité et se tenait éloigné des plaisirs du monde

où sa « timidité sauvage » le faisait le plus souvent méconnaître. Singulier choix, n'est-il pas vrai, pour la femme la plus mondaine de l'Europe! Il faut reconnaître qu'en dépit des pronostics pessimistes de son père et de ses amis, elle fit honneur à sa parole et sut demeurer en communion d'esprit et de cœur avec son second mari pendant les dix années qui lui restaient à vivre. Presque au lendemain de cette union imprévue, sa santé traversa, nous l'avons dit, une crise fort grave à la suite de l'insurrection polonaise et quelques mois plus tard elle écrivait que son « adorable » mari l'ayant sauvée et guérie à force de dévouement et de soins, sa vie serait désormais consacrée heure par heure, minute par minute à lui témoigner la reconnaissance sans bornes qu'elle lui doit!

Sans doute, quelques soupirs de regrets sur son entière liberté du passé percent discrètement çà et là à travers les pages émues de ses lettres, mais elle n'a jamais cessé de rendre pleine justice à la parfaite bonté, à la tendresse, à la délicatesse du colonel Mouchanoff qui, de loin comme de près, dit-elle, exerçait sur elle une influence calmante et attendrissante. Son expérience de la vie l'a conduite en effet à mettre la bonté au-dessus de tout, même du génie, et ses paroles suprêmes seront pour le compagnon si dévoué de ses dernières années : « Que Serge soit heureux, écrit-elle, qu'il trouve sur cette terre encore la récompense de cette bonté incomparable qui m'a sauvée une fois et qui me navre aujourd'hui, car, si je le voyais s'amuser, se distraire, m'oublier, cela me ferait du bien! » Ce persistant attachement réciproque, dans des conditions de vie et de santé plutôt difficiles et pénibles, fait grand honneur à la qualité d'âme des deux époux.

Toutefois, parmi les affections de cette femme remarquable, la nuance la plus originale appartient à celle dont sa fille unique, la comtesse Marie Coudenhove, fut de tout temps l'objet privilégié dans son cœur. La destinée de cette jeune femme dignement, heureusement mariée, devint le point lumineux, le rayon de l'idéal dans l'existence de sa mère; existence si dépourvue de règle et si longtemps abandonnée aux inspirations du caprice et de la fantaisie. On est même étonné parfois de rencontrer l'expression d'une singulière et touchante humilité dans certaines effusions maternelles qui empruntent l'accent de la vénération filiale : « Vous rayonnez de loin sur ma vie, dit Mme Kalergis à la

jeune femme; votre bonheur fait mon repos, ma quiétude d'esprit et, lorsqu'on me trouve encore belle et aimable (il y a des flatteurs qui le disent), je réponds que c'est parce que ma fille est heureuse. » Sa fille lui fut de bonne heure une sauvegarde au surplus, car elle voulut s'assurer la considération du monde et y conquérir une place honorée afin de mettre cette enfant à l'abri de l'isolement humilié dont elle avait tant souffert pendant sa première jeunesse. Livrée à elle-même, elle aurait suivi, dit-elle, les détestables conseils qu'on lui prodiguait trop souvent : catholique, elle aurait osé le divorce et risqué peut-être bien d'autres « folies » auxquelles la poussaient l'imagination, le dépit et son cœur avide d'affection! « On ne sait pas assez, soupire-t-elle, à quels dangers une femme est exposée quand elle n'a reçu aucune éducation, ni religieuse, ni intellectuelle, et qu'elle a le caractère faible, cette douceur molle qui se laisse opprimer, humilier, influencer, troubler... Votre piété, vos vertus, la fermeté de vos principes que vous avez puisés ailleurs que chez moi (1), car je n'avais pas de quoi vous donner tout cela, me paraissent une réhabilitation de mes propres misères dont je connais l'étendue; le bonheur dont vous jouissez, un rachat de mes défaillances. Si ce bonheur vous avait manqué, si, après l'avoir combiné, il eût échoué devant une déception, cela m'aurait tuée. Jugez donc de ma reconnaissance envers vous et envers votre mari! »

Elle avait en effet très sagement choisi son gendre dans une excellente famille d'origine brabançonne, mais établie en Autriche depuis quelques générations : famille fort nombreuse et par suite sans grande fortune, mais de haute valeur morale et qui comptait parmi ses membres des missionnaires et de saintes religieuses. Le comte François Coudenhove justifia sa confiance : « Je vous admire et je vous respecte tant l'un et l'autre, lui écrit-elle un jour, que tout ce que vous faites me paraît irréprochable. »

Peut-être M[me] Mouchanoff incline-t-elle même un peu bas sa dignité de mère lorsque, inquiétée dans sa tendresse par un silence tout fortuit de sa fille, elle lui adresse cette requête suppliante : « De grâce, dites-moi si vous ou votre mari avez quelque grief contre moi. Dieu sait qu'il serait excusable à force

(1) La comtesse Coudenhove fut élevée à Paris, au couvent des Oiseaux.

d'être involontaire. J'ai, croyez-le bien, un profond et humble sentiment de mon infériorité vis-à-vis de vous, de mes torts aussi : je vous ai tant donné dans votre enfance le spectacle d'une existence agitée de désespoirs injustifiables!... Aujourd'hui, je me rends compte de toutes mes erreurs, du gaspillage de temps et de facultés dont le souvenir m'accable, des vaines agitations que je ne savais pas combattre, qui devenaient pour moi des sources de larmes et de stériles désespoirs. » Ces pénibles aveux ne suffisent pas au besoin d'expiation qui s'est emparé de ce cœur exalté; elle ajoute encore : « Je me sais indigne d'être votre mère, mais croyez que si je pouvais donner pour votre bonheur et celui de vos enfans chaque goutte de mon sang, chaque instant de joie, ce me serait la suprême félicité! Voilà tout ce que je peux vous dire du fond de mon âme, et si d'ailleurs je vous ai déplu en quelque chose, faites la part d'un passé ignorant, dur et difficile, dont je n'ai certes pas le droit de me plaindre, mais qui, en me faisant souffrir avec une rare violence, a laissé des traces ineffaçables. Voyez-y l'impossibilité où je me trouve de vous satisfaire en tout, d'être jamais à votre niveau; pensez à moi avec indulgence et ne me bannissez pas de votre tendresse. Que je la mérite ou non, elle est ma plus chère consolation. Vous m'ôteriez tout en me l'ôtant! »

De pareils accens peuvent servir d'enseignement et d'exemple, mais ils vont au cœur. Au surplus, on l'aura remarqué plus d'une fois déjà, la fermeté et l'originalité de la langue traduisent dignement celles de la pensée chez Mme Kalergis, en dépit de quelque accent étranger dans la construction de la phrase. Ses lettres sont un agréable monument de cette littérature française du dehors que l'universalité de notre langue fait fleurir çà et là par le monde depuis quelques siècles. On trouverait plus d'un trait heureux à glaner dans sa correspondance. Lisez par exemple cette pensée si nettement frappée sur le talent d'utiliser dans la vie les heures favorables et les promesses de la « veine, » chère à un de nos plus spirituels dramaturges : « Il n'est point d'existence assez déshéritée pour n'avoir point rencontré une chance : les courageux la reconnaissent, la saisissent et leur récompense est immédiate! » Admirez encore ce noble aphorisme qui contredit courageusement certaines illusions de notre temps : « Les grandes âmes seules ont place pour l'amour, les grandes intelligences pour la

parfaite amitié. Rien ne se développe, rien ne persiste dans les esprits futiles, médiocres, les cœurs étroits, les cervelles mal meublées. Je suis bien revenue de mes illusions sur les simples : on est propre à tout ou à rien! »

Goûtez cette ferme réponse à son gendre qui a laissé percer un romanesque regret d'avoir été épousé par raison plus que par amour : « Sait-on l'amour avant trente ans? Et encore, quelle est la beauté idéale du mariage sinon une parfaite amitié? Qu'on y arrive par la passion, la reconnaissance, le respect ou voire même la sollicitude (comme chez moi), peu importe la route parcourue. Le port est atteint, l'âme n'a plus d'orages à craindre : le cœur, à l'abri des émotions mensongères, se dilate dans la confiance et l'on peut se dire heureux, si tant est que ce mot doive être employé dans le langage humain! » Enfin méditez ce jugement sur l'éducation par la vie : « Je crois peu au définitif de l'éducation : elle sert surtout à redresser les défauts de la nature et à donner de bonnes habitudes. Avant d'être entré dans la bataille de la vie, on ne peut répondre de soi ni de personne, pas plus que le conscrit la veille du combat. On peut préserver la jeunesse des tentations, mais ce calme ne saurait durer. Avant le succès, est-on sûr d'échapper à la tentation de l'orgueil? Avant l'humiliation, à l'envie? Avant la blessure, à la haine? Et quand on ne connaît ni privation, ni pauvreté, ni revers, que peut-on présager de sa propre fermeté? »

On voit que Mme Kalergis-Mouchanoff ne doit pas rester entièrement ignorée dans le pays qu'elle a longtemps aimé, si elle eut le tort de le méconnaître un instant à l'heure de l'épreuve. En dépit de cette infidélité passagère et cruelle, elle a fait dans sa vie une grande place à la France ; elle a inspiré nos meilleurs poètes, conquis l'estime de nos plus éminens compatriotes, joué peut-être un certain rôle politique à une heure décisive de nos annales : elle mérite donc à plus d'un titre de conserver quelque place dans l'histoire de la société française vers le milieu du XIXe siècle.

ERNEST SEILLIÈRE.

EN GASCOGNE

L'ABANDON DE LA TERRE

Nous sommes en Gascogne, où je prie le lecteur de me suivre, et nous n'en sortirons pas. J'entends par là que je m'interdirai les généralisations, même les plus tentantes, pour rester sur le terrain des faits observés, avec les réflexions nées directement de ces faits : documens recueillis peu à peu, au jour le jour, pour mon plaisir, pendant trente années de vie médicale, et sans penser qu'ils seraient jamais publiés. Et, comme je n'ai d'autre titre que d'avoir vu de très près les choses dont je vais parler, il faut que je précise les limites du champ de mon observation.

C'est le pays qui commence à quelques lieues au sud de Lectoure, s'étendant à l'ouest jusqu'aux confins de l'Armagnac et des Landes, à l'Est jusqu'à la Gimone, dépassant au Nord la Garonne pour s'arrêter à la plaine du Lot au voisinage de son embouchure, en tout une vingtaine de cantons, presque un département. Ce n'est qu'une partie de la Gascogne, la partie la plus riche, et même quelques cantons entre la Garonne et le Lot ne lui appartenaient pas. Mais on peut admettre que, sous la réserve des nuances et de quelques détails, cette étude est applicable à tous les départemens gascons.

Le pays est essentiellement agricole, sans grande ville, sans commerce, sans industrie, sans richesses dans le sous-sol ni chutes d'eau, et la population tout entière vit de la terre, soit qu'elle la cultive à des titres divers, — propriétaires, fermiers, métayers, ouvriers, — soit qu'elle la possède sans la cultiver. Il

n'y a donc ici, sauf les métiers et les professions qui se retrouvent partout, que des paysans et des bourgeois (1), avec cette remarque que la bourgeoisie est rurale, issue le plus souvent de générations qui ont travaillé la terre, habitant des domaines qu'elle fait valoir directement ou dont elle surveille l'exploitation confiée à des métayers; même, quand elle est fixée à la ville par des emplois, des charges, un commerce, elle reste encore très près de la terre, parce que les fortunes sont en grande partie territoriales ou du moins l'étaient jusqu'à ces dernières années. La population est donc véritablement et profondément terrienne. La terre a nourri la race, a présidé à son développement économique et social, a déterminé les usages, les habitudes, les mœurs, les aspirations et les rêves, a façonné les âmes comme elle a mis son empreinte sur l'attitude des corps et le masque des visages. Bourgeois et paysans, si séparés par les intérêts et les passions, ont toujours communié dans un sentiment, l'amour et l'orgueil de la terre, de cette terre à qui ils doivent tout, dont ils se sentent les fils reconnaissans, terre bénie aux produits si variés qu'elle peut donner à l'homme tout ce qu'il faut pour que sa vie soit douce et bonne, comme en témoigne ce vieux conte qui charmait autrefois les veillées.

« A l'époque lointaine où des géans, grands comme des montagnes, habitaient, en compagnie des sorcières, les cavernes souterraines, il arriva que les sorcières mirent la discorde entre eux, et il s'ensuivit de violentes batailles. Les secousses furent telles que la terre, le ciel et la mer furent ébranlés. Le ciel s'abaissa et il plut beaucoup. Les ruisseaux et les rivières débordèrent, la mer aussi. Beaucoup de terres furent couvertes d'eau, et les pays se trouvèrent séparés les uns des autres. Chacun dut vivre avec ses provisions et il y eut de grandes souffrances parmi les hommes : ceux des Landes, montés sur des échasses pour ne pas se noyer, n'avaient que des pommes de pin et quelques rayons de miel; ceux du Quercy n'avaient que des noix, et ils seraient morts de faim si un cochon, qui se nourrissait de truffes en cachette, ne leur avait enseigné son secret; ceux des Pyrénées durent se contenter de mauvaises pommes et de quelques châtaignes. Mais en Gascogne on ne manqua de rien : il y avait de la farine de blé pour faire du pain, de la

(1) De la bourgeoisie je ne distingue pas la noblesse, parce qu'elle est rurale aussi et qu'au point de vue de cette étude, les deux classes se confondent.

farine de maïs pour faire des gâteaux, toutes les variétés de viande, tous les légumes et tous les fruits de la terre, le vin rouge qui donne des forces et le *pique-poul* (1) qui fait chanter. Et quand, les géans étant morts jusqu'au dernier, les eaux se retirèrent, les souffrances des hommes prirent fin, mais les traces en sont toujours visibles. C'est pour cela que les Landais sont restés maigres et échassiers, les Quercinois petits et chercheurs de truffes, que les Pyrénéens ont des goitres, tandis que les Gascons, n'ayant pas souffert, sont forts, lestes, agréables de figure, alertes d'esprit et de langage, capables de toutes les entreprises et de tous les exploits. »

Longtemps après les géans, à la fin du XVIII[e] siècle, lorsque le grand intendant d'Étigny voulut sillonner la Gascogne par des routes et la mettre en communication avec les provinces voisines, les « bourgeois et manans de la Généralité d'Auch » s'émurent et lui écrivirent une lettre pour le détourner d'un si funeste projet : « Nous avons, lui dirent-ils en substance, tout ce qu'il faut pour bien vivre ; nos voisins viendront nous prendre ce qui leur manque, et nous n'avons aucun besoin de ce qu'ils peuvent nous offrir. »

Mais depuis vingt-cinq ans une profonde évolution morale s'est produite. La race se détache de cette terre qu'elle a tant aimée. Ébranlée sur toutes les racines qui l'y fixaient, elle s'en détourne; elle est prête à la renier, à l'abandonner; elle met ailleurs ses ambitions et ses rêves. Le vieux charme de la terre gasconne est rompu, et, si l'histoire des géans leur était contée, les jeunes n'y prendraient pas le plaisir extrême qui ravissait l'âme de leurs devanciers.

Ce phénomène curieux et grave est lié chez les bourgeois à des faits d'ordre purement économique; il tient à des causes plus complexes et plus délicates chez les paysans. L'étudier chez les uns et chez les autres, chez les paysans surtout par l'analyse de leur hygiène physique et morale, tirer de cette analyse des raisons d'espérer et d'agir, dire enfin avec liberté et sincérité notre avis sur ce qui pourrait et devrait être fait, tel est l'objet que nous nous proposons. Et, encore que le sujet touche à des points divers, c'est au demeurant une sorte de tableau clinique d'un petit coin moral de la France que nous allons présenter.

(1) Vin blanc avec lequel on fait l'eau-de-vie d'Armagnac.

I

La bourgeoisie rurale était très nombreuse en Gascogne dès les premières années du siècle dernier. La Révolution fit passer dans ses mains beaucoup de terres, sans diminuer en rien les avantages économiques qui étaient attachés à leur possession. Dans mon village, la *Commanderie* avec ses quatre métairies est vendue, comme bien national, à un banquier d'Agen. Mais les métayers ne gagnent rien au changement, et même ils y perdent : le nouveau propriétaire supprime certaines pratiques abusives que les chevaliers de Malte toléraient.

Voici un officier municipal qui vient de planter solennellement l'Arbre de la Liberté et de « jurer fidélité aux principes sacrés de la Montagne, » après avoir changé son nom de Pierre pour celui de Scævola. Il rentre chez lui, et, laissant à la porte la Révolution et sa terminologie, il fait à son nouveau métayer les plus dures conditions, qu'il inscrit immédiatement sur son livre de Raison ; il néglige bien entendu de le traiter de citoyen, et, par horreur de l'imprécision en ces matières, il n'emploie pas le calendrier nouveau, spécifiant que, comme par le passé, les poulets lui seront offerts à la Saint-Jean, les chapons à la Toussaint et les poules à la Noël. J'ai sous les yeux un bail à moitié fruits de 1797, où le bailleur impose au preneur toutes les conditions du métayer sortant, et ajoute comme charges nouvelles tous les impôts établis depuis 1790.

La Révolution resta politique : elle ne modifia pas les conditions du travail, ni les salaires, ni les usages et les conditions qui liaient les métayers et les domestiques à leurs maîtres. Elle passa au-dessus des villages, des hameaux, des métairies, sans pénétrer dans la vie sociale et économique, dans la vie de tous les jours, pareille à ces grands vents d'orage qui subitement se lèvent dans le haut des airs, tordant et brisant la cime des arbres, pendant qu'en bas les herbes de la prairie frissonnent à peine.

Nulle part, d'ailleurs, on n'était bourgeois à meilleur compte. De 1800 à 1840, celui qui, entre Auch et Agen, avait douze cents francs de rente en argent et les redevances en nature d'une ou deux métairies, entrait de plein droit dans la bourgeoisie. Un domestique gagnait de soixante à quatre-vingts francs par an et une

paire de souliers; à une servante, bonne à tout faire, on donnait quarante francs, la moitié de la plume de la volaille, une coiffe non garnie et quelques poignées de lin. Fallait-il une nourrice? On n'avait que l'embarras du choix, et la meilleure emportait votre enfant pour dix francs par mois et un habit au bout de quinze.

L'instruction des écoliers ne coûtait pas plus cher que le lait des nourrices. Sous la Restauration, dans une petite ville voisine d'Agen, un ancien Oratorien, bon père de famille, tenait une pension où sa réputation d'excellent latiniste attirait tous les petits bourgeois des environs. Le prix de la pension était de quinze francs par mois, plus une paire d'oies grasses à la Noël et quelques litres de légumes secs et de graine de lin, cette dernière sans doute pour alimenter les lampes. Et pas de ces supplémens qui, dans certains collèges, sont des centimes additionnels dépassant le principal. Je ne relève qu'une somme de cinq francs pour la fille aînée de la maison, « chargée de peigner les enfans quand ils sont petits et de veiller qu'ils n'aient pas de poux. »

L'argent avait donc alors une grande valeur en Gascogne, et, pour peu qu'on en eût, on pouvait faire, sinon grande figure, du moins figure de bourgeois. Aussi les bourgeois se multiplient et on en trouve à chaque porte. Dans la plupart des villages, la moyenne est de une famille bourgeoise sur dix. Mais beaucoup sont mieux partagés. En 1836, le sous-préfet de Lectoure note dans l'annuaire officiel de l'arrondissement qu'à Flamarens, « sur les quarante-cinq maisons du village dix appartiennent à des familles bourgeoises, qui, ayant le bon esprit de se réunir, forment une société charmante. » Non loin de là, à Auvillars, bourg de 2000 habitans, la bourgeoisie devait être nombreuse, puisque sous la Restauration on y comptait une douzaine de chevaliers de Saint-Louis. A Laplume, sur 1800 habitans, 40 familles « vivaient bourgeoisement. » A Lectoure, sous-préfecture qui compte à peine 5000 habitans, un cercle est fondé en 1830 où l'on n'admet que des bourgeois authentiques et vérifiés : de 1830 à 1852, je trouve 115 noms sur les registres. Vers la même époque un jeune polytechnicien, qui sera plus tard professeur à la Faculté de médecine de Paris, rencontrait à Astaffort, chef-lieu de canton de 2500 habitans, une société nombreuse de bourgeois dont plusieurs savaient très bien le latin et deux lisaient Homère dans le texte.

Le siècle dernier, jusqu'à la fin du second Empire, fut l'âge d'or de la bourgeoisie en Gascogne. Les fortunes, presque entièrement constituées par des biens ruraux, étaient petites ou moyennes, rarement importantes, mais progressaient d'une façon lente, continue et régulière. Le travail n'intervenait que pour une faible part dans cette progression, qui était assurée par la restriction de la natalité et l'économie.

Au lendemain de la Révolution, les bourgeois réduisirent leurs naissances. De cette manière, à chaque génération et par le mariage, une fortune peu ou point divisée se doublait d'une autre qui ne l'était pas davantage. Et, comme dans les pays à fils uniques un malheur est vite arrivé, à chaque instant une branche privée d'héritier direct laissait tomber un héritage qui allait grossir la fortune des collatéraux. De même l'économie fut générale, intense, ingénieuse. Partout une vie modeste, de l'ordre, de la surveillance dans les maisons conduites par des femmes intelligentes, actives, ne plaignant pas leur peine. Ici les femmes, plus peut-être que les hommes, ont fait la prospérité des familles.

Cette méthode, — réduction des naissances et économie, — donna les résultats qu'on en attendait, car elle est sûre, infaillible, comme automatique. Mais précisément à cause de cela elle est funeste au point de vue moral et tend à affaiblir certaines qualités de l'âme. La réduction des naissances ne développe guère l'initiative, la volonté, le goût de l'effort, l'esprit d'entreprise, tout ce qui constitue l'énergie de l'homme. J'en dirai autant de la réduction des dépenses, encore que l'économie, qui se surveille et se contrôle pour ne pas devenir la plus tyrannique des passions, soit une maîtrise de soi-même. Cette maîtrise s'exerce surtout quand on poursuit un but moral élevé, comme d'assurer la dignité de la vie, de relever l'honneur d'un nom, de permettre à un fils des études que son talent justifie. Que de cadets de Gascogne ont dû le succès de leur carrière aux robes reprisées de leurs mères ! Il faut toutefois reconnaître la vérité : l'économie est peu éducatrice dans le sens de l'énergie, elle procède par abstention, elle a un caractère négatif, elle ne porte pas l'homme en avant, vers l'effort, vers les entreprises et les risques. Dans les années de disette, les économes se replient sur eux-mêmes, diminuent leur ration, serrent la boucle de leur ceinture; les autres quittent la maison, se jettent dans la campagne, au besoin

dans l'inconnu. C'est un fait d'observation que les peuples dépensiers sont plus énergiques que les peuples économes.

Deux autres circonstances ont encore contribué à affaiblir l'énergie morale de la bourgeoisie.

La première, d'ordre économique, est cette polyculture, dont les Gascons se sont toujours montrés si fiers, et qui assure aux revenus de la terre une grande régularité. La variété des cultures constitue une sorte d'assurance entre elles, et, par la division des risques, met à l'abri des années de détresse. On ne connaît pas ces séries noires d'années désastreuses, qui affligent parfois les pays à monoculture, où l'on ne sait pas comment on payera l'impôt, comment on vivra, comment on mangera, mais qui, imposant les grandes décisions, — changemens de méthodes, entreprises nouvelles, l'exode même, — tiennent l'esprit toujours en éveil et le ressort de l'énergie continuellement tendu. Ici les années se succédaient avec des moyennes régulières ; on n'imaginait même pas qu'il en pût être jamais autrement, et cette sécurité appesantissait encore le sommeil dans lequel s'était endormie l'énergie gasconne.

La seconde circonstance, bien différente, tient à la race elle-même. En Gascogne, l'empreinte romaine a été profonde, définitive; les invasions du Nord sont passées laissant peu de dépôts; la race est restée latine comme la langue. Tous les fils de la bourgeoisie recevaient invariablement la culture classique, car un bourgeois se serait cru disqualifié s'il n'avait fait faire les humanités à son fils; délicieuse culture qui durait dix ans, ornait et assouplissait l'esprit, lui donnait des idées générales et des sentimens élevés, mais ne lui donnait pas la notion de la valeur du temps, ni le sens pratique, ni le goût de l'effort, ni celui de la vie intense et rude comme l'exigent les temps nouveaux. Cette culture offrait aux jeunes bourgeois un idéal de vie qui, plus qu'ailleurs, répondait aux traditions, aux aspirations, aux atavismes, à tout le génie de la race. Surveiller la gestion d'un domaine, remplir quelque charge publique sans y absorber sa vie, parfois paraître sur le forum, réserver des heures nombreuses pour les plaisirs de l'esprit et de l'amitié, n'était-ce pas un idéal de vie selon les anciens ? Il y a cinquante ans, les jeunes Gallo-Romains des bords de la Garonne n'en avaient pas d'autre et rêvaient de le réaliser. Dans le calme d'une vie purement agricole, rien ne les en détournait; ils n'étaient pas disputés, comme leurs camarades du

Nord de la France, à la douce inhibition des lettres classiques par le sifflet des machines, le flamboiement des fourneaux, et toute la puissante attraction de la vie industrielle et commerciale.

On ne sera donc pas étonné si l'énergie de la bourgeoisie, appauvrie par tant de causes, s'est trouvée ruinée quand la grande crise économique est venue. Celle-ci, qui se préparait en silence depuis longtemps, a commencé vers 1875, et n'a cessé de s'aggraver depuis, pour devenir alarmante dans ces dernières années. Ce n'est pas une crise superficielle et passagère comme aurait pu la produire la mévente du blé ou du bétail, ou même comme l'a produite le phylloxéra; elle est autrement profonde et redoutable, puisqu'il s'agit de la disparition de la main-d'œuvre agricole, elle est semblable aux grandes crises du temps passé, après la guerre de Cent ans (1), après les famines et les pestes. Et encore ces grandes crises d'autrefois avaient quelque chose de fortuit et d'accidentel, car on peut entrevoir la fin d'une guerre, d'une famine, d'une peste. Mais que penser du mal qui dépeuple la Gascogne sous nos yeux, qui semble atteindre la race dans ses germes pour l'empêcher de se reproduire? Que penser en présence d'une race qui meurt?

Que faire surtout? Car c'est ainsi que la question se pose, précise, pressante, douloureuse, pour les bourgeois propriétaires ruraux en Gascogne. Que faire de la terre quand on ne la travaille pas soi-même et qu'on ne trouve plus personne qui veuille la travailler pour vous? Un pays de bois, de pâturages, de prairies peut supporter une crise de main-d'œuvre, les guérets, les vignes, les vergers, ne le peuvent pas; ils sont ruinés par quelques années d'inculture. Que faire donc? Appeler de la main-d'œuvre étrangère? On l'a fait, mais elle est difficile à trouver, chère, non acclimatée, non adaptée et d'ailleurs insuffisante pour combler les vides qui se multiplient à vue d'œil. Employer des machines? Nulle part l'usage n'en est plus répandu : sans les machines, la moitié de la Gascogne serait en friche. Mais les machines ne peuvent remplacer tous les bras; ici, les bras font complètement défaut, et de ce fait nous assistons à une véritable faillite de la terre entre les mains des bourgeois qui en sont possesseurs. Dans les propriétés les plus favorisées, les revenus ont diminué de moitié et même des deux tiers. Beaucoup de domaines couvrent

(1) D'Avenel : *la Propriété foncière de Philippe-Auguste à Napoléon*, dans la *Revue* du 1er janvier 1893.

péniblement leurs frais, et d'autres, qui assuraient l'aisance de leurs propriétaires, sont devenus une charge.

La bourgeoisie aurait pu entreprendre la lutte et pour cela évoluer, s'adapter : elle aurait pu revenir en arrière, remonter au point où l'on était quand on quitta la charrue pour devenir bourgeois, ressaisir à pleines mains ces mottes de terre d'où était sorti le premier noyau de la fortune, essayer des méthodes nouvelles de travail, créer des industries agricoles, y consacrer les capitaux dont on disposait. Il aurait fallu pour cela de l'entrain physique, de l'énergie morale, une mentalité souple, combative, moderne, débarrassée de certains préjugés. Tout cela a manqué. Il n'y a eu que des efforts partiels, isolés, souvent mal conduits. Les jeunes générations montrent peu de goût pour la terre, dont elles n'ont pas connu la prospérité, dont elles n'entendent parler qu'avec des plaintes et des récriminations. Elles se dirigent vers d'autres carrières, le commerce et l'industrie, plus volontiers vers le droit et la médecine, plus volontiers encore vers les fonctions publiques. Quand ils apprennent que dans une dot il n'y a que des biens ruraux, les épouseurs se refroidissent. Et tout le monde de quitter les champs pour la ville ! On abandonne les faire-valoir directs, on renonce à la surveillance des métayers, on afferme à vil prix, et surtout on vend... quand on peut. Impossible de causer avec un bourgeois sans qu'il se plaigne et vous dise : Ah ! si je pouvais vendre ! En Gascogne, toutes les terres de la bourgeoisie sont virtuellement à vendre.

On devine bien que la défaite économique ne va pas sans certaines souffrances morales qui précipitent l'abandon de la terre. Autrefois la propriété rurale donnait une véritable influence, et, sous le régime censitaire, elle offrait l'attrait des droits électoraux. Plus tard, dans les trente premières années du suffrage universel, un bourgeois mesurait encore son influence à l'étendue de son domaine. Vers la fin du second Empire, la terre fut payée à des prix si élevés que, même bien administrée, — et alors la bonne administration était facile, — elle donnait à peine 2 pour 100, tandis que les placemens mobiliers les plus solides donnaient facilement cinq. Cette élévation des prix n'était pas économiquement justifiée : il s'y mêlait un autre élément, un élément moral, et c'est en grande partie celui que j'indique.

Aujourd'hui, plus rien de tel n'existe, ou plutôt c'est l'inverse qu'on constate. Laissons de côté l'amoindrissement social

de la bourgeoisie du fait de l'évolution générale des idées, restons dans les petites contingences du village et de la vie agricole : le prestige du bourgeois, qui ne tire presque aucun revenu de son vaste domaine, est singulièrement diminué aux yeux des paysans qui l'entourent, et dont les poches, grâce à quelques hectares, sont gonflées d'écus. De plus, le personnel, devenu difficile, exigeant, indiscipliné, multiplie les difficultés journalières devant lesquelles il faut toujours céder. Par le jeu de la loi de l'offre et de la demande, le propriétaire est d'avance vaincu, et c'est une source pénible de déconsidération.

Tout cela sans doute n'est qu'évolution et transformation. La terre est ici trop fertile, elle offre trop de ressources variées, elle peut être achetée à des prix trop avantageux pour ne pas tenter les capitaux. La Gascogne ne souffre que d'une crise de main-d'œuvre. Cette crise peut être résolue et, si elle ne l'a pas été jusqu'ici, c'est que peut-être on s'y est mal pris, c'est qu'on a abordé une très grave question avec des idées étroites et des moyens insuffisans. Mais avec de l'argent, de l'initiative, de la hardiesse, une nouvelle organisation des propriétés et du travail, l'introduction large et méthodique de la main-d'œuvre étrangère, on peut entrevoir la solution, et du même coup la formation d'une bourgeoisie rurale nouvelle qui, adaptée à des conditions économiques et sociales différentes, ne ressemblera pas du tout à l'ancienne.

Car nous assistons à la fin d'une classe : la bourgeoisie de la Gascogne disparaît en tant que bourgeoisie terrienne, c'est-à-dire *rentière de la terre*, tirant de là sa place dans le cadre social, sa mentalité et sa physionomie morale. Et cette disparition laisse des traces, qui frappent l'œil le moins attentif et mettent, de-ci, de-là, une note mélancolique dans le pays. Le long des petites routes, ce sont de vieux logis, aux murs tapissés de glycines et de rosiers, qui semblent en deuil avec leurs fenêtres closes et l'herbe haute dans l'avenue ; d'autres sont transformés en métairies ou tombent tristement en ruines ; les vieux jardins avec le puits à large margelle portant le cadran solaire et la grande allée de buis taillé courant le long des espaliers jusqu'au cabinet de charmille, mi-jardins à la française et mi-vergers, d'une grâce discrète, un peu surannée, tout cela est ouvert, foulé, mutilé, dégradé. Au village, dans la rue silencieuse, de solides façades en pierre de taille abritent les petits

commerces locaux dont les pauvres étalages jurent avec la hauteur des fenêtres, et, quand vous demandez les noms des bourgeois qui furent là, c'est à peine si on sait vous répondre. Encore quelques années, et ces noms, qui ont rempli le petit pays de leur importance, ne seront plus prononcés, sauf par le fossoyeur, qui, pour se reposer de son travail, s'amuse à déchiffrer les inscriptions à demi effacées des pierres tumulaires.

L'abandon de la terre par la bourgeoisie est donc un fait accompli. Mais il serait plus exact de dire que c'est la terre qui a abandonné la bourgeoisie. La terre lui a fait défaut, l'a trahie en quelque sorte, lui a refusé ce que pendant si longtemps elle lui avait si fidèlement donné, des revenus, une vie facile et agréable, de l'influence, du prestige. Le phénomène est ici facile à expliquer puisqu'il se réduit à la simplicité d'un fait économique.

II

Le phénomène est tout différent chez les paysans, car la terre n'a jamais été plus généreuse pour eux qu'aujourd'hui. Il tient à des causes multiples, plus intimes ; il est plus psychologique, et, pour le bien comprendre, il faut suivre le paysan gascon dans l'évolution qu'a subie son hygiène physique et morale depuis vingt-cinq ans.

Tous les avantages économiques que les bourgeois ont perdus, les paysans les ont recueillis. Métayers et fermiers cultivent la terre à des conditions qu'ils n'avaient jamais espérées, puisqu'ils gardent pour eux une grande partie de la *rente du sol* qui allait autrefois à ses possesseurs. Cette terre, ils peuvent l'acquérir à des prix très bas, et la situation de ceux qui cultivent leur bien — classe nombreuse en Gascogne et qui s'accroît chaque jour — est extrêmement favorable. Les méthodes de culture se sont améliorées, les assolemens sont plus rationnels, les engrais sont largement employés, la vigne a été refaite, des cultures industrielles et maraîchères ont été introduites, l'élevage du bétail a doublé, le prix du blé se maintient, celui de la viande est élevé, une partie du pays fait une exportation considérable de fruits et de primeurs ; le paysan gascon a aujourd'hui beaucoup d'argent. Voilà un premier point qu'il faut retenir.

En voici un second. Il a perdu, il perd chaque jour le goût de l'épargne, de l'épargne acharnée qui caractérisait les géné-

rations antérieures; il tend de plus en plus à appliquer les ressources dont il dispose à ses besoins de bien-être et de luxe. De plus, la race est intelligente, *éducable*, sensible aux enseignemens qui lui viennent de l'école, du journal, du livre, aux conseils que lui donne le médecin, aux exemples que lui offre la ville.

Ces trois faits expliquent les progrès de l'hygiène physique. Ils sont considérables en ce qui touche le logement, le vêtement et la nourriture (1).

On ne connaît plus la petite chaumière, bâtie en pisé, avec deux chambres, l'une pour l'homme, l'autre pour les animaux; on ne connaît plus la vieille métairie, avec une vaste pièce unique, servant à la fois de cuisine, de salle à manger et de dortoir, éclairée seulement par la porte et la faible lueur qui descend de la large cheminée. Il n'y en a plus qu'une dans ma commune, et elle ne tardera pas à disparaître, emportant le souvenir d'une couchée royale, celle d'Anne d'Autriche et de Louis XIII, surpris par un orage à mi-chemin entre Lectoure et Nérac, après le siège de Montauban.

Le type minimum du logement rural est la maison à trois pièces, l'une servant de cuisine, les deux autres de chambre à coucher. Bien des détails ont été améliorés; la terre battue a été recouverte de carreaux; la cheminée, le fourneau, l'évier sont mieux conditionnés. Beaucoup de maisons neuves ont un premier étage : on y voit apparaître, quoique timidement encore, des plafonds, des papiers sur les murs, des cheminées en marbre. Le mobilier est suffisant : chaque habitant a son lit et chaque convive son couvert. L'ancienne et fâcheuse promiscuité du lit et de la table a disparu. Les enfans se moquent quand on leur parle de l'éclairage d'il y a quarante ans : le *careil*, qui n'était que la lampe romaine à peine modifiée, et la chandelle de résine fixée au mur sous le manteau de cheminée par une pince en bois, petite chandelle jaune dont la lumière fumeuse était si faible que quand les femmes, qui tricotaient assises autour du foyer, voulaient compter les mailles sur leur aiguille, elles étaient obligées de se lever pour porter le tricot tout près de la flamme. Aujourd'hui une bonne lampe à pétrole suspendue au plafond

(1) *Un Village de Gascogne au point de vue de l'hygiène sociale*, par le docteur E. Labat. Communication au Congrès d'Hygiène sociale d'Agen. Agen, Imprimerie moderne, 1909.

éclaire la table et les murs ornés de lithographies. La lanterne à acétylène est d'un usage courant dans les étables.

Autrefois les paysans n'employaient que deux étoffes pour s'habiller : l'hiver, le *droguet*, gros drap bourru, gris ou bleu, et l'été, le *bot*, toile bleuâtre. L'un et l'autre étaient fabriqués par le tisserand du village avec la laine et le lin filés à la maison. Les sabots étaient la chaussure ordinaire. On réservait les souliers pour les grands jours et encore les portait-on à la main jusqu'à l'entrée de la ville. On s'adresse aujourd'hui aux maisons de confection, et les tailleurs des plus petits villages reçoivent les journaux de modes de Paris. Sauf qu'il dédaigne la jaquette et la redingote pour rester fidèle au veston, le paysan s'habille comme l'artisan ou le bourgeois des villes. Il ne garde les sabots qu'autour de la maison et pour certains travaux; le reste du temps, ce sont les brodequins, les sandales et les bottes. Il porte parfois la fourrure de chèvre comme un chauffeur et la pèlerine en drap imperméable comme un officier.

On pense bien que les femmes ne restent pas en arrière sur le chapitre du costume. Ce qu'elles désirent avant tout, c'est d'être habillées comme les dames de la ville. Elles ne négligent rien pour cela, sacrifiant même la vieille et élégante coiffure du pays, le joli mouchoir de soie coquettement posé sur la tête, qui chaque jour cède la place à des chapeaux chargés de plumes et de fleurs.

On peut s'asseoir à la table des paysans sans craindre d'y trouver la maigre pitance du temps passé : pain grossier fait à la maison, pain de maïs l'hiver, soupe maigre, du *confit de porc* le jeudi et le dimanche, le reste du temps des pommes de terre frites à la graisse, de l'ail et de l'oignon pour exciter l'appétit. Aujourd'hui, le paysan de la rive gauche de la Garonne, dans les environs d'Agen, mange de la viande tous les jours et le plus souvent à tous les repas. Sa consommation annuelle est de : 62 kilogrammes de viande fraîche ou conservée, soit 172 grammes par jour, 7 kilogrammes de sucre, 1 100 grammes de café, 900 grammes de pâtes alimentaires, 800 grammes de conserves, 1 500 grammes de poisson sec, 1 kilogramme de fromage, 1 kilogramme de gâteaux. On remarquera l'importante consommation de viande, de café et de sucre. Le café est pris presque tous les jours, pendant l'été plusieurs fois par jour, et malheureusement

jamais sans eau-de-vie. Certains excès alcooliques peuvent être signalés dans la population maraîchère de la plaine et chez les jeunes gens. Néanmoins l'alcoolisme n'est pas menaçant. La consommation moyenne de la famille agricole atteint à peine un litre de vin, par jour et par tête d'adulte. Tous ces progrès se traduisent par un résultat précieux que les médecins constatent : la diminution de certaines maladies, et, dans l'ensemble, le recul de la morbidité aiguë.

Pour donner une idée exacte de la vie que mènent aujourd'hui les paysans gascons, il faut que je tire de mes notes quelques traits, qui, pris au hasard, compléteront le tableau.

Dans chaque maison, il y a un cheval et une bicyclette et les jeunes gens ont perdu l'aptitude à la marche si remarquable chez les conscrits gascons qui rejoignirent les armées de la Révolution et de l'Empire. Beaucoup ne se contentent pas de la carriole qui porte les veaux à la foire, ils y ajoutent la charrette anglaise, plus convenable pour les toilettes des grands jours. — Dans un village, il a fallu trois facteurs au lieu de deux, « la correspondance étant surchargée par les journaux et les cartes postales que jeunes gens et jeunes filles ont pris l'habitude de s'envoyer. » Les bureaux de tabac vendent beaucoup de tabac fin, beaucoup de demi-londrès de trois sous. Dans une commune de 152 électeurs, il y a 50 permis de chasse ; les fusils Lefaucheux sont partout réformés et remplacés par des fusils à percussion centrale. — Un boulanger de hameau portait dans les foires des échaudés connus sous le nom de *tortillons :* il s'est établi à la petite ville voisine, a monté une biscuiterie avec quatre fours, un moteur à pétrole, dix ouvriers et tous ses produits vont à la clientèle rurale. — Le maire d'une commune des environs de Lectoure a noté que cet hiver une importante consommation d'huîtres a été faite par les petits paysans et les métayers. — Une grosse maison d'étoffes et de confection d'Agen me signale qu'elle renonce à faire faire des vêtemens en série : sa clientèle de village supporte mal le moindre retard dans la mode, parce que la plus petite ouvrière, travaillant à la journée, n'entre pas dans une maison sans le dernier numéro du journal de modes. La jeune fille la moins fortunée, invitée à une noce, ne consent à s'y rendre que si elle a deux costumes, l'un pour la journée, l'autre pour la soirée. — Depuis six mois, pour me documenter, après m'être lavé les

mains, je demande partout de l'eau de Cologne : dans beaucoup de maisons mon exigence reçoit satisfaction.

Ajoutons que la vigne a été refaite et la chose est importante. Le phylloxéra n'a pas été seulement une crise économique, mais encore une sorte de crise morale. Le paysan gascon ne comprenait pas la terre sans la vigne ; tout d'abord il ne voulut pas croire que celle-ci allait mourir, et, quand les souches ne donnèrent plus ni fruits ni sarmens, ce fut une grande tristesse et un grand danger. On était habitué à la joyeuse excitation du vin, et on n'aurait pas manqué de la demander à des boissons plus dangereuses. Le mal avait déjà commencé ; la résurrection de la vigne l'a arrêté. Les collines caillouteuses se sont de nouveau couvertes de pampres, et le vin continue à mettre dans les veines des hommes la chaleur et la joie que les grappes empruntent au soleil.

Il y a encore pour les paysans une autre source de satisfaction. Ils ont pris la place laissée par les bourgeois non seulement dans le domaine, dans la maison, dans le château qu'ils ont achetés, mais encore au conseil municipal, à la mairie, à la justice de paix comme suppléans, à l'école comme délégués cantonaux, dans le jury, à la préfecture. Ils sont restés maîtres du village, maîtres du pays. Ce serait les bien mal connaître de croire qu'ils ne savourent pas avec orgueil leur ascension politique et sociale.

Le pays où ils vivent est fertile, salubre, tempéré de climat, doux à l'œil. Que l'on parcoure les vallées qui descendent en éventail du plateau de Lannemezan et dont les grasses prairies nourrissent de beaux troupeaux de vaches grises ; que l'on monte sur les plateaux argilo-calcaires de Lectoure et de Nérac où les moissons sont comparables à celles de la Beauce ; que l'on descende dans les opulentes vallées de la Garonne et du Lot dont le confluent a déposé des alluvions qui sont une des terres les plus riches de France ; que de là on regarde les collines voisines, avec leurs champs enguirlandés de pruniers et de vignes, et auxquelles il ne manque que quelques pointes de cyprès pour rappeler le charme du paysage toscan, tout ici semble réuni pour la facilité, la douceur et la joie de la vie.

On ne manquera pas de conclure : l'homme doit être heureux et fortement attaché à cette terre qui, en retour de son travail, le comble de ses bienfaits, lui assurant le bien-être et

même un peu de luxe dans des conditions économiques et sociales qui flattent son amour-propre et son orgueil. Une première observation semble confirmer cette conclusion : la tendance générale qui pousse les populations des campagnes vers les villes, quoique sensible ici, est moins marquée que dans certaines régions. Mais il faut regarder les choses de plus près. On émigre surtout dans les pays pauvres et à population abondante. Comment émigrerait-on beaucoup de nos villages à terroir fertile, où par l'hyponatalité la population se raréfie et se fond à vue d'œil, où ceux qui restent n'ont qu'à s'étendre pour se mettre à l'aise en prenant la place des disparus ?

On émigre peu, cela est vrai, et cependant cette émigration restreinte présente un caractère extrêmement suggestif, sur lequel je ne saurais trop appeler l'attention : c'est qu'ici on émigre sans esprit de retour. Une fois parti, le Gascon reste là où il s'arrête, là où il fait ses affaires : il y vivra et y mourra. Je l'ai constaté bien des fois à Paris et un peu partout. Le charme mystérieux de l'horizon natal ne le suit pas, ne le rappelle pas comme il suit et rappelle l'Auvergnat, le Breton, le Pyrénéen qui, aussitôt le pécule amassé, songent au retour. Ce n'est pas en Gascogne qu'un notaire pourrait dire ce que me disait un jour avec une emphase amusante le tabellion d'une pauvre vallée des Pyrénées : « J'ai des cliens dans tous les pays du monde, et l'un d'eux m'a écrit ces jours derniers de Copenhague pour m'envoyer 2 000 francs. » — Sans doute quelque petit colporteur parti du village avec une pacotille de 25 francs, qu'il a promenée à travers la France et l'Europe, et qui, arrivé sur les bords de la Baltique, s'aperçoit, en comptant ses écus, qu'il peut enfin acheter la prairie depuis longtemps convoitée.

Laissons ceux qui émigrent, étudions ceux qui restent. Ce jeune homme, qui ce matin a quitté la maisonnette blanche bien assise dans le verger, et qui laboure son champ en fredonnant une vieille chanson au rythme doux et lent comme le pas de ses vaches, doit être solidement fixé dans ce cadre de vie saine et heureuse. Pas du tout ; je sais qu'il a demandé à être facteur, et que dans le département les demandes analogues se comptent par centaines : autant de jeunes laboureurs qui veulent se dérober à la charrue.

Et celui-ci, qui a deux paires de vaches dans son étable, soixante hectolitres de blé au grenier, des foudres pleins de

vin, paysan vigoureux et jovial, qui en temps d'élection « volontiers se démontre » : le député de l'arrondissement a le secret de son cœur, et c'est... la recette buraliste du canton. Notre député ne trahira aucun secret, mais s'il avait obtenu tout ce qu'on lui a demandé et même tout ce qu'il a promis, — car c'est un homme charmant et qui n'aime pas vous laisser partir sans espérance, — bien des champs seraient abandonnés.

Beaucoup n'attendent rien, n'ayant rien demandé. Et cependant ceux-là aussi supportent avec moins de facilité qu'autrefois l'effort continu du travail agricole, les tâches monotones et solitaires, les longues semaines sur les mêmes sillons loin des distractions et des nouvelles. Nous en sommes avertis par un fait intéressant, la tendance au maquignonnage, à un maquignonnage spécial, curieux, qui porte sur des animaux que les paysans achètent et vendent entre eux, et qui pour beaucoup se réduit à une sorte de jeu de hasard. Ils y perdent leur temps, n'y gagnent pas d'argent, y prennent des habitudes peu recommandables, mais ils justifient ainsi leur présence dans les foires, et, deux ou trois jours par semaine, peuvent quitter la maison. Ce maquignonnage fait chaque année des progrès; dans certains villages, un tiers de la population s'y livre ouvertement; c'est une plante parasite qui envahit la vie agricole et l'appauvrit, car on devine sans peine que l'homme, devenu maquignon, est moins dévoué à la terre : le jour où il a à choisir entre une foire renommée et un labour pressant, c'est le labour qui est sacrifié.

Où est le vieux paysan qui, le dimanche après la messe, éprouvait le besoin de faire le tour du champ qu'il n'avait pas quitté de la semaine? Un beau guéret, une luzernière, un arbre chargé de fruits, éveillaient dans son esprit un monde d'images, d'idées, de souvenirs, et parlaient à son cœur. La terre était son amie et il ne pouvait rester un seul jour sans la voir. Elle est rompue, la vieille et touchante amitié de l'homme et de la terre, et pourtant la terre gasconne est toujours la même, toujours nourricière dans ses plaines aux riches récoltes et sur ses coteaux couronnés de vignes. C'est l'homme qui a changé, son âme est ailleurs.

Écoutons les conversations des paysans quand ils sont réunis pour le travail ou pour le repos ; comparons celles d'autrefois à celles d'aujourd'hui. Autrefois, c'était la chronique locale qui

les alimentait : faits divers, histoires, anecdotes, maris trompés, femmes battues, les ruses d'un métayer pour voler son maître, les sermons amusans du curé, les précautions d'un vieux jaloux, les ladreries de l'un, les originalités de l'autre. Tout cela renouvelé, entretenu, enrichi par les nouvellistes; car il y avait des nouvellistes au village qui mériteraient, non pas des volumes comme ceux de Paris, mais une mention et peut-être une étude. Chaque village avait son nouvelliste, tantôt un bourgeois désœuvré, plus souvent celui qui par métier voit beaucoup de monde, peut recueillir et répandre les nouvelles, le barbier, le marchand, le mendiant, peut-être le médecin. Tout le monde tenait le nouvelliste, le *faiseur de nouvelles*, pour un menteur avéré, patenté, diplômé par l'Académie de Moncrabeau (1). Quand les nouvelles sont rares, comment résister à la tentation d'en inventer? En plaçant le récit dans un village distant de cinq ou six lieues, on le mettait à l'abri de toute vérification immédiate, surtout l'hiver où les communications étaient difficiles, et, si plus tard l'histoire était reconnue fausse, comme elle était jolie, bien présentée, elle bénéficiait de la prescription et restait acquise à la littérature non écrite du village.

Car c'est bien d'une littérature qu'il s'agit. Il s'y mêle des souvenirs qui remontent aux guerres de l'Empire et à la Révolution, quelquefois plus haut, devenant alors des légendes où apparaissent des moines qui sont bernés, des seigneurs qui foulent le pauvre monde et dont on se venge par ruse. Certaines histoires devaient se retrouver ailleurs et les mêmes récits faisaient le régal de plusieurs provinces. J'en ai pour preuve l'histoire si populaire du curé chasseur qui, pendant qu'il dit la messe, entend la voix de ses chiens poussant le lièvre dans le voisinage de l'église. Il dépêche l'enfant de chœur à la porte et, sans quitter l'autel : « La *Minerve* y est-elle? » — « Oui, monsieur le curé. » — « Dans ce cas le lièvre est f... *Orate fratres* » et il continue sa messe. Il y a quelques années, un de nos hommes d'État, dans un livre sur le Grand Pan, a raconté cette histoire, qu'il attribue à son grand-oncle, curé vendéen, et à son chien *Lavabo*. J'en demande pardon à M. Clemenceau, mais tout le monde sait ici que cette histoire s'est passée en Gascogne; on connait le nom du héros, la petite

(1) Moncrabeau, bourg des environs de Nérac, célèbre autrefois dans toute la Gascogne par son Académie des Menteurs qui délivrait des diplômes.

paroisse près de Fleurance où il a vécu, grand chasseur devant Dieu et devant les hommes, où il est mort en 1820, s'excusant auprès de ses héritiers de leur laisser une dette, une seule, un compte de poudre et de plomb chez un arquebusier de Lectoure (1).

Si je relève ces coïncidences, c'est pour montrer le procédé de cette littérature prenant son bien où il se rencontre, arrêtant au passage les histoires qui lui plaisent, les démarquant, les situant dans le pays, leur donnant de la couleur locale. Et cette littérature avait aussi son fonds de réserve, qu'on sortait plus rarement, dans les longues soirées d'hiver, quand l'assemblée était nombreuse et qu'il y avait quelqu'un sachant les vieux contes, ces contes dont l'origine est obscure, qu'on retrouve un peu partout, que les savans ont recueillis, mais dont l'édition était toujours locale, avec des noms de lieux et de personnages tirés du pays. Dans l'ensemble, tout cela formait une littérature très variée, touffue, truculente et grasse, avec de fines paillettes et des perles, savoureuse, instructive, et ayant ce caractère, qui domine tout, d'être locale, d'être née de la vie agricole, de la vie du village et de ne pas la dépasser, par là d'être fixatrice, — qu'on me passe le mot, — c'est-à-dire de retenir, de fixer l'imagination de l'homme dans l'horizon étroit où il doit vivre.

Partout où l'homme s'installe, il crée une littérature locale pour embellir son séjour, s'il est librement choisi, pour en adoucir la rigueur, s'il est forcé. On la trouve au couvent, à l'usine, à l'atelier, comme aussi au collège, au régiment et même au bagne. Et quand cette littérature disparaît, c'est sans doute *un fait qui veut dire quelque chose*, un véritable symptôme et dont il faut tenir compte. Qu'est devenue la littérature du village? Aujourd'hui, après l'inévitable tribut payé au temps qu'il fait, à l'apparence des récoltes, au prix des denrées, à la politique si la période électorale est ouverte, on arrive tout de suite aux nouvelles apportées la veille par le journal : les affaires du Maroc, le grand procès à scandale, les exploits des apaches, les derniers échos du champ d'aviation. On ne s'intéresse plus à la petite vie locale, on n'en tire plus des récits amusans, la chronique du village paraît misérable en regard de celle de Paris, tous les conteurs des veillées ont disparu emportant leurs secrets,

(1) *Notes sur une famille de bourgeoisie rurale en Gascogne au XVIII[e] siècle*, par le docteur E. L. H.: Lardanchet, éditeur, Lyon, 1808.

et il faut maintenant chercher les vieux contes dans les livres. La littérature non écrite du village est morte. L'âme du paysan gascon est déracinée.

Sans doute le même phénomène s'observe à peu près partout et provient de causes générales sur lesquelles tout le monde est d'accord. C'est d'abord et avant tout la facilité des communications, la route que parcourent les voitures, les bicyclettes, les automobiles, le chemin de fer, le télégraphe, le téléphone. Ce sont les appels incessans de la ville à la population des campagnes : expositions, concours agricoles, concours de musiques, inaugurations de bustes et de statues, visites de ministres, centenaires, tout est bon, tout sert de prétexte. C'est encore le service militaire dont l'influence a été si souvent signalée. Dans une riche métairie de la vallée du Gers, un vieux métayer me montrant avec orgueil ses animaux qu'il estimait dix mille francs, ajoutait tristement : — Il faut que j'abandonne tout cela, et pourtant j'ai élevé trois garçons, mais le régiment ne me les rend pas : l'aîné est resté cocher à Toulouse, le second est gendarme, le dernier veut rengager. Et puis il y a les nombreuses voies par lesquelles la vie de la ville pénètre le village, le journal, les annonces, les brochures, les prospectus, les commis voyageurs ; il y a aussi la fascination des salaires élevés, le mirage d'une vie que l'on croit plus facile et plus douce.

Mais si le phénomène est plus intense ici que partout ailleurs, — et le fait n'est que trop vrai, — c'est que des causes particulières, locales, interviennent, qu'il importe de bien connaître.

Depuis quarante ans, la Gascogne a eu largement sa part dans le gouvernement de la France. « Comme il se voit de certaines contrées qui produisent aucuns fruits en abondance, lesquels viennent rarement ailleurs, il semble aussi que notre Gascogne porte un nombre infini de ministres, comme un fruit qui lui est propre et naturel, et que les autres provinces, en comparaison d'elle, en demeurent comme stériles. » La phrase est en tête des Commentaires de Montluc, dans le *Discours préliminaire adressé à la noblesse gasconne ;* je n'y ai presque rien changé pour la rendre applicable au temps présent. Si cette heureuse fortune a valu des faveurs à notre pays, en revanche elle y a fait naître beaucoup d'ambitions, grandes et petites. Les grandes nous intéressent peu, mais les petites, surtout au village, troublent les cervelles, transportent les imaginations

loin des champs et des vignes. Et voilà une première influence qui n'est pas négligeable.

Nous sommes aussi dans un pays où les naissances sont tombées à un niveau très bas, puisque aucun groupe ethnique dans le monde ne présente une hyponatalité pareille à celle des départemens gascons. Dans la famille réduite comme nombre, il est impossible de diviser rationnellement le travail, en attribuant les tâches lourdes aux forts, en réservant aux faibles les besognes légères. Ici chacun doit être bon à tout faire, chacun travaille plus qu'il ne peut : les enfans prennent la charrue à douze ans, et les vieillards anhélans la tiennent jusqu'au dernier souffle ; les femmes s'imposent des travaux d'hommes qui nuisent aux grossesses et qui tarissent des seins gonflés de lait. Le surmenage est visible, et, pendant l'été, c'est un surmenage douloureux : il en résulte de l'inquiétude, de l'aigreur et peu à peu le dégoût de la terre.

La vie rurale en Gascogne souffre encore d'un autre mal qui pèse lourdement sur elle, à savoir l'ébranlement et la dislocation de la famille agricole, plus marqués ici que partout ailleurs. Tous les sentimens qui assurent la cohésion familiale, le respect des parens, l'union entre frères, l'esprit d'association et de solidarité en vue d'un travail en commun, sont en visible décadence. Un père qui a plusieurs enfans ne garde auprès de lui que l'aîné ; à mesure que les autres arrivent à l'âge où ils peuvent travailler, ils lui demandent d'être gagés comme domestiques ou menacent de le quitter. Ils le quittent souvent pour échapper à sa surveillance. Même le fils unique, dès qu'il est marié, a tendance à fonder un foyer distinct. On ne trouve plus une seule métairie où deux frères mariés travaillent avec leurs femmes et leurs enfans sous la direction des vieux parens. Et cependant le groupement familial est la base de l'organisation du travail de la terre : la solidité de ce groupement et la prospérité agricole sont liés ensemble. La ruine de l'esprit de famille est une source grave de découragement pour beaucoup de paysans gascons.

Mais une dernière influence, particulièrement intéressante, détourne les jeunes générations de la terre. Elle a été peu étudiée ; elle mérite de retenir notre attention. C'est l'enfant qui va nous la révéler, le petit écolier qui, de cinq à treize ans, partage son temps entre la métairie et l'école.

III

Nous venons d'écouter les conversations des paysans. Écoutons maintenant celles des enfans, et comparons toujours celles d'autrefois à celles d'aujourd'hui.

Petits écoliers d'il y a cinquante ans, qui, chaque matin d'hiver, gagniez l'école les livres sous un bras et la bûche sous l'autre, que disiez-vous ou plutôt que disions-nous? — Notre village était le plus beau de tous... Il avait été autrefois une grande ville... On y tenait des foires comme à Agen... Il avait soutenu des sièges et on n'avait jamais pu le prendre... Notre cloche dominait la voix de toutes les cloches voisines... Nos blés étaient plus beaux et nos vins plus capiteux que ceux des environs... Autrefois, quand les jeunes gens se battaient dans les fêtes votives, les nôtres étaient toujours vainqueurs. —Autant de naïvetés puisées je ne sais où, sucées avec le lait, respirées avec l'air, mais témoignant d'un sentiment précis, fort, exalté, l'amour et l'orgueil de la petite patrie. Aujourd'hui, plus rien de tout cela. La joyeuse bande, qui joue sur la place, ne songe guère à la supériorité de son village dans le présent et dans le passé; elle guigne les bicyclettes qui passent et court se ranger sur les bords de la route quand elle entend la trompe dans un nuage de poussière. Sur les cahiers, sur les murs, sur le sable du préau, les petites mains s'exercent à tracer la silhouette d'une automobile, peut-être déjà celle d'un aéroplane, au lieu de la maison, de l'arbre, du cheval, de la tête du soldat fumant la pipe que nous y dessinions.

Étudions de plus près l'âme de ce petit paysan gascon. Nous y trouvons, à des degrés divers de conscience et de netteté, les quatre sentimens suivans :

1° Il est humilié d'être un enfant des champs, et ce sentiment s'accuse quand il est en présence d'un enfant de la ville, surtout de la grande ville ; il se croit inférieur à lui ;

2° Il pense que le travail de la terre est moins élevé en dignité que celui de l'industrie, et même que c'est le moins reluisant de tous les métiers;

3° Il croit que l'école et la métairie forment deux mondes complètement distincts, très éloignés l'un de l'autre, n'ayant aucun point de contact, et le premier infiniment supérieur au second ;

4° Il ne sait pas comment son village se rattache au reste de la France et à son histoire, il ne sait pas, *il ne sent pas* que ce village a contribué à faire cette histoire.

Certes, je ne dirai pas que l'école est la seule cause de cette mentalité, car l'enfant n'échappe à aucune des ambiances qui le travaillent à son insu, mais je crois qu'elle en est la principale. Elle la favorise, et la développe par son enseignement général, intellectuel, trop intellectuel et d'ailleurs le même pour toute la France. Elle regarde ce petit Gascon comme un Français quelconque, presque comme un écolier abstrait, au lieu de le voir tel qu'il est, planté et vivant dans son milieu, ayant derrière lui vingt générations de laboureurs, poussant sur mille racines qui plongent dans un atavisme déterminé. Elle le traite comme les petits Parisiens de la rue Montmartre, qu'attendent les métiers les plus divers, les Picards de la plaine de Lens, qui seront des mineurs, les Bretons de Douarnenez, qui seront des marins, les Lyonnais de la Croix-Rousse, qui seront des canuts. De cinq à treize ans, elle cherche à donner à l'enfant des clartés de tout, elle le transporte à Paris, à Rome, à Athènes, en Amérique, elle le tire du milieu où il est né et où il doit vivre, elle fait émigrer son jeune cerveau.

Il se peut qu'ailleurs l'influence de l'école soit moins fâcheuse; il faut, ici encore, tenir compte de la race, comme je l'ai fait pour la bourgeoisie. Ces jeunes paysans sont eux aussi des Gallo-Romains, à l'esprit clair et précis, à la parole facile, à l'imagination ardente, sensibles aux beaux récits, point rêveurs, point mystiques. L'enseignement, tel qu'il est, produit chez eux des résultats que nous avons bien souvent constatés : plus l'enfant se montre bon écolier, plus il profite des leçons, plus « il apprend », comme on dit, plus il enlève brillamment le certificat d'études, et moins il aura d'enthousiasme pour la charrue. Et, — ceci est un fait bien connu, — s'il s'attarde à l'école après treize ans, sa vocation agricole court de grands dangers.

Cet enseignement développe l'intelligence, la raison, le jugement, le bon sens, sans négliger, — je le veux bien, — la sensibilité et la volonté ; mais il laisse en dehors de son action cette partie de l'âme qui offre le plus de prise à l'effort éducatif, toute cette région, qui, échappant à la pleine lumière de la conscience, renferme à l'état obscur les mystérieux liens qui

attachent l'homme au sol natal et aux métiers héréditaires. Le subconscient de l'enfant est fait de tout le passé de la race. C'est là que sont accumulés, comme les couches d'un terrain géologique, tous les dépôts ancestraux, toutes les imprégnations dues aux habitudes, aux mœurs, aux sentimens religieux, aux préoccupations, aux travaux des générations disparues. C'est encore le subconscient qui détermine l'originalité morale du groupe ethnique; c'est par les instincts, les tendances, les affinités latentes qu'on y trouve, plus que par la forme de la tête ou la couleur des yeux, que le petit Gascon se distingue de l'Auvergnat, du Basque ou du Flamand.

L'école est donc en présence de forces puissantes qui dorment dans les régions profondes de l'âme, dans les régions *subliminales* de certains philosophes et qu'ici même le docteur Grasset a désignées sous le nom d'*espace polygonal* (1). Si elle réveille ces forces, les cultive, les dirige, les utilise, elle retiendra l'enfant au village et préservera la terre de l'abandon. Si elle s'en désintéresse, si son enseignement reste exclusivement intellectuel, si elle méconnaît la qualité intime de l'écolier, son origine, son milieu, son atavisme, son avenir, c'est un désastre pour la vie agricole. Pour que les champs soient labourés, il faut commencer par cultiver et élever des laboureurs à l'école. Et qu'on ne se méprenne pas sur notre pensée : il ne s'agit pas d'enseigner l'agriculture, mais de donner une éducation, une culture morale en vue du métier.

D'ailleurs, dans nos villages, l'école a des devoirs précis et particulièrement impérieux envers ce métier. La plupart des enfans qu'on lui confie ne sont pas seulement de futurs laboureurs, mais, — chose capitale, — ils ont déjà commencé leur apprentissage : le matin et le soir, ils sont mêlés aux travaux de la métairie, et tel écolier, qui, le vendredi, récite gravement sa leçon sur les Carolingiens, a labouré la veille avec son père La précocité même de cet apprentissage est une nécessité absolue, reconnue de tous, et, selon le proverbe, pour rester fidèle à la charrue, il faut de bonne heure s'être suspendu à la queue des vaches.

On sait que la psychologie de l'apprenti est délicate, a besoin de précautions et d'égards. Les premiers contacts avec le métier

(1) *Le Psychisme inférieur*, par le professeur Grasset. *Revue* du 15 mars 1905.

sont pénibles, monotones, fastidieux. Il importe beaucoup que rien dans l'entourage de l'apprenti ne vienne refroidir ses bonnes dispositions; il faut, au contraire, que tout les favorise, les entretienne, les excite.

Dans un village, un maître jeune, zélé, préparait avec ardeur ses élèves au certificat d'études. Aux paresseux il disait volontiers en riant : Toi, tu ne seras jamais qu'un *piquo-bermos* (littéralement un piqueur de vers, un travailleur de terre). Il croyait la plaisanterie innocente. Elle ne l'était pas. Les meilleurs élèves, ceux qui obtenaient le certificat d'études, ne voulaient plus être des *piquo-bermos* comme ceux qui ne l'obtenaient pas. Il en résulta un fléchissement marqué dans les vocations agricoles de la commune.

Un rien compromet l'apprentissage, un rien peut le confirmer. Voici un autre maître qui le soir, après la classe, a rencontré un petit écolier conduisant les grands bœufs gris de la métairie, marchant droit, l'aiguillon sur l'épaule, fier d'être suivi par les bonnes bêtes pacifiques. Le lendemain, il raconte le fait devant toute la classe et loue la belle tenue du jeune bouvier. Comme il a raison de mettre quelque solennité dans l'éloge! Le visage de l'enfant se couvre de rougeur, mais dans son âme tous les atavismes sont remués, et quelque ancêtre, laboureur émérite, s'y réveille, s'y dresse et y détermine une vocation définitive.

Il faut donc que l'école considère ses élèves comme des apprentis laboureurs et s'applique à modifier leur mentalité sur les quatre points que j'ai signalés.

Elle doit dire au petit paysan : « Tu n'as rien à envier à l'écolier de Paris ; s'il voit le « Louvre et ses trésors, » il n'a jamais contemplé comme toi la beauté du printemps sur les prairies en fleurs, ni la splendeur des moissons mûres ; il est moins fort, moins bien portant que toi ; tu n'as pas besoin de lui et il a besoin de toi puisque tu le nourris ; tu peux aussi bien que lui devenir un grand artiste; et, en attendant que tu sois un fantassin alerte, un artilleur solide ou un cuirassier superbe, c'est à toi surtout que pensera la patrie si elle se sent menacée. » On entend bien que ce sont des couplets et il y en a de meilleurs ; on peut d'ailleurs les varier beaucoup ; c'est le chant de glorification de la terre. Qu'on ne craigne aucune exagération : assez d'autres influences s'exerceront pour remettre les choses au point et

même le dépasser. L'école doit, chaque matin, faire vibrer l'âme de l'enfant avec ce chant ; cette vibration répétée se prolongera dans sa vie beaucoup plus qu'on ne croit.

Il faut lui donner aussi l'orgueil de son métier et il ne l'a pas. Le maçon et le charpentier lui paraissent supérieurs, parce qu'ils mesurent, dessinent, calculent, tout simplement parce qu'ils appliquent d'une façon courante les notions puisées à l'école. Il ne voit dans la charrue qu'un outil primitif que les bœufs tirent par un bout et que l'homme tient par l'autre. Et pourtant le laboureur qui sous le soleil ouvre la terre fumante est aussi près de la science que le maçon sur son mur et le charpentier sur son toit, puisqu'il conditionne une admirable expérience de biologie. Celui qui fait pousser des légumineuses sur son champ avant d'y semer du blé s'assure le concours d'innombrables collaborateurs qui lui fourniront pour rien l'azote de l'air. Le vigneron qui établit le pied de cuve avec ses raisins les plus fins prépare dans le monde microbien un drame émouvant de la lutte pour la vie. On peut dire tout cela aux enfans si on sait se mettre à leur portée. Il faut personnifier les forces de la nature, donner une individualité supérieure aux infiniment petits, leur prêter des intérêts et des passions comme les fabulistes ont fait aux animaux, et pour peu qu'on dramatise le récit, les enfans y prennent un vif plaisir. Il ne s'agit pas de développer l'enseignement agricole, — celui qu'on fait est suffisant, — mais de relever le travail de la terre aux yeux des écoliers en lui donnant de la noblesse scientifique. Ah ! comme je voudrais qu'un écrivain de talent vînt ravir l'âme de nos petits paysans, en leur contant les merveilles de la science à la métairie !

L'enfant à l'école se trouve *dépaysé*, il se croit dans un monde tout à fait étranger à celui dans lequel il vit avec ses parens, bien supérieur, beaucoup plus distingué. Comment en serait-il autrement ? Chaque matin, il quitte son logis qui est modeste ou pauvre pour entrer dans la plus belle maison du village, dans une salle grande, bien éclairée, avec de graves sentences et de belles gravures sur les murs ; de temps en temps, on y est visité par le maire, l'inspecteur, le conseiller général, le député et même le préfet en grand costume au sortir du conseil de revision ; on n'y parle que français et le patois y est interdit ; enfin l'école représente une chose auguste entre

toutes, la science, dont le nom, même au village, n'est plus prononcé qu'avec toutes les marques du respect. Le petit cours d'agriculture paraîtra le trait d'union entre la métairie et l'école, comme aussi le choix des lectures, des dictées, des pages d'écriture. Tout cela est bien. Mais ce que je veux dire est autre chose, plus délicat, plus intime, et ne peut être obtenu par un cours, ni par des livres, ni par des cahiers, ni par quelques leçons de choses au petit champ d'expérience. Seul le maître peut le donner, mais il faut pour cela que son âme soit remplie par la beauté et le charme de la vie rurale.

S'il connaît pratiquement les travaux de la terre et peut en parler comme en parlent les paysans, s'il partage leurs émotions, s'il s'attriste de la pluie qui noie les labours et du vent de Sud qui dessèche les maïs, si son cœur se gonfle de joie à la vue des épis qui baissent la tête sous le poids des grains et des grappes mûres qui soulèvent les feuilles pour recevoir les derniers baisers du soleil, l'enfant le comprendra, le sentira. Si, par malheur, il est un évadé de la vie agricole, s'il n'a conservé pour elle qu'indifférence, dédain ou répugnance, quelques précautions qu'il prenne, cela n'échappera pas à l'écolier. Le subconscient de l'enfant est infiniment sensible aux nuances.

Ce que je dis n'est pas une vue de l'esprit, je l'ai observé et noté. Je sais des villages qui doivent beaucoup à de vieux maîtres restés près de la terre, la travaillant peut-être un peu le matin et le soir. Ils n'enseignaient pas moins bien que les autres la lecture, l'écriture, le calcul et le reste. Et cependant je ne répondrais pas que certains jours d'été, où les foins étaient menacés par l'orage, ils n'aient pas lâché tous les *apprentis* avant l'heure, prenant eux-mêmes la fourche pour leur donner l'exemple : la journée, loin d'être perdue, restait très éducatrice. L'âme paysanne de ces vieux maîtres a été bienfaisante aux générations qu'ils ont élevées ; elle les a fixées au sol natal. Mais où est-il maintenant parmi les jeunes, le maître ami de la terre, aux mains légèrement calleuses? Et, s'il se rencontre quelque part, est-il sérieusement encouragé?

Le certificat d'études primaires lui-même, tel qu'il est, exerce une influence nettement défavorable. Il détermine une griserie qui est peut-être plus marquée chez les parens que chez les enfans. — Docteur, notre fils a été reçu. — Cela vous est dit sur un ton de fausse modestie qui renferme ce sous-entendu

très précis que le jeune triomphateur a devant lui toutes les carrières ouvertes, et qu'il serait grand dommage qu'il continuât avec son diplôme le métier que son père faisait sans l'avoir. J'ai vu des enfans, qui auraient pu être des paysans aisés, et que le papier universitaire, placé dans un cadre au-dessus de la cheminée, a conduits à devenir hommes d'équipe ou balayeurs de magasins.

Il faudrait peut-être peu de chose pour rendre favorable cette influence contraire. Pourquoi, puisqu'il y a une demi-douzaine de baccalauréats, n'y aurait-il pas plusieurs certificats d'études primaires? Pourquoi, à l'école du village, ne pas élever le coefficient de l'agriculture à l'examen, en y introduisant une épreuve pratique, qui resterait facultative, et dans laquelle l'*apprenti* montrerait son habitude des travaux agricoles, labour, pansage, conduite des animaux, etc. ?

Le prestige du jury ne serait pas diminué si on lui adjoignait les trois meilleurs laboureurs du canton, mais celui de la charrue serait singulièrement rehaussé aux yeux des enfans. C'est tout ce qu'on se propose. On ne veut pas rendre l'apprentissage agricole plus intense ou plus précoce, mais le relier étroitement à la vie de l'école. La partie serait bien près d'être gagnée le jour où l'écolier croirait que la charrue est un instrument aussi distingué, aussi scolaire, aussi scientifique que le compas, l'équerre et la petite cornue dans laquelle on fait quelques expériences élémentaires de chimie.

Rendons au petit paysan l'orgueil du village. Il l'avait autrefois entretenu par de vieilles légendes. Les légendes sont mortes; essayons de les rmeplacer par l'histoire.

Il est curieux de voir que les écoliers ne savent pas un mot de l'histoire de leur village. Il y a trente ans, je faisais passer l'examen du certificat d'études, comme délégué cantonal, à Miradoux, petite bourgade du Gers, perchée sur une colline, autrefois fortifiée. Pendant la Fronde, d'Harcourt, fidèle à la cause royale, s'y jeta avec le régiment de Lorraine. Condé essaya vainement de l'en déloger. Cela s'appelle le siège de Miradoux. A tous les candidats je posai la même question : Qu'est-ce que le grand Condé? Aucun ne put me répondre ; un seul savait qu'il était général et il m'assura qu'il faisait la guerre avec Napoléon.

Et je ne pus m'empêcher de dire à ces enfans : Vous ne savez pas que cette grande trouée dans le mur d'enceinte, qui

s'appelle toujours la brèche, a été faite par les canons du prince de Condé ; que les boulets qui sont à l'église dans la chapelle de Saint-Joseph, et que vous vous amusez peut-être à faire rouler, ont été portés là par la reconnaissance de vos pères qui attribuèrent leur délivrance au saint parce que Condé s'était éloigné le jour de sa fête ; vous ne savez pas que d'Harcourt, qui commandait ici au nom du Roi, sommé par Condé de se rendre, répondit ces simples mots — oh ! des mots bien simples — mais qui, pour nous, Français d'aujourd'hui, disent tant de choses : Lorraine ne se rend pas.

Cette ignorance ne porte pas seulement sur le passé lointain, mais sur les événemens récens. Le petit paysan ne se doute pas que le village a fourni des ouvriers à toutes les grandes besognes qui forment la trame de l'histoire contemporaine, que dans le petit livre qu'il lit, récite et copie, quelques lettres minuscules représentent des gens de l'endroit, des gens qu'il a pu voir, dont il connaît la maison ou les descendans.

Il y a quelque temps, je suivais à la campagne un long cortège funèbre, car toute la population était là. En tête marchaient deux enfans, l'un portant la croix et l'autre le drapeau tricolore. Le cercueil lui-même était enveloppé du drapeau de la France. C'était tout ce qu'avaient su faire ces braves gens pour honorer l'un des leurs, et c'était bien le touchant hommage qui convenait au plus modeste des héros. Le commandant B... était domestique quand il s'engagea à dix-huit ans ; il apprit à lire au régiment, conquit un à un tous ses grades, arrosant chaque galon de son sang. Sur le tableau d'Yvon, qui est à Versailles, et qui représente la prise de Malakoff, on le voit, avec son nom au-dessous, couché sur un tas de cadavres à l'entrée de la gorge, essayant de relever la tête.

Demandons aux petits écoliers, qui sur deux rangs sont allés jusqu'au cimetière, ce qu'ils savent du commandant B... Ils n'en savent rien : l'un me répond qu'on lui a mis le drapeau parce qu'il a fait la guerre, un autre parce qu'il a été maire, un autre par ce que c'était un brave homme. J'ai pourtant interrogé les plus grands. Ils ont récité à l'école les noms de Sébastopol, de Magenta, de Solférino ; personne n'a songé à leur dire que de cette gloire le vieillard, qu'ils saluaient chaque matin devant sa porte, en avait accroché un petit rayon au clocher du village.

Que de fois j'ai constaté la même ignorance! On a essayé de combler cette lacune. D'intéressans travaux ont été faits, on en prépare d'autres. Mais si chaque école doit enseigner l'histoire du village, ces histoires locales, selon la richesse ou la pénurie des documens, seront très inégalement partagées, et même quelques-unes complètement déshéritées; et comme, d'autre part, il s'agit moins de faire revivre le passé du village pour lui-même que de montrer aux enfans comment il se mêle et se confond avec le passé de la France, il vaudrait sans doute mieux adopter une méthode nouvelle d'enseigner l'histoire aux petits paysans.

Pourquoi ne pas leur montrer toute l'histoire de France se déroulant au village, depuis la surprise de l'oppidum gaulois par les légionnaires de Crassus jusqu'au deuil de l'Année terrible, où, par un radieux soleil de septembre, devant l'église, après la messe, le maire monta sur une pierre et lut les inoubliables paroles qui annonçaient la reddition de Metz? Les événemens se succéderaient siècle par siècle, par une série de tableaux qui auraient pour cadre le mur d'enceinte dix fois abattu et dix fois relevé, le château, l'église, la petite place, la maison commune. Sans doute on utiliserait tous les documens, — chaque jour plus nombreux grâce à l'admirable activité des sociétés d'histoire locale, — pour donner aux récits le plus de vérité et de vraisemblance possible, mais il y faudrait mettre évidemment beaucoup d'imagination et d'artifice. Et de faire battre ainsi pendant dix-huit siècles le cœur de la France sur la petite place entourée de vieilles maisons, ce ne serait qu'une demi-fiction, car on y a vraiment ressenti toutes ses souffrances et tous ses triomphes.

Comme chaque école devrait avoir son histoire imprimée, autographiée ou manuscrite, des livres seraient nécessaires pour servir de guides et de modèles. Quels livres nous aurait donnés autrefois un Augustin Thierry, un Michelet, un Alexandre Dumas, un Lamartine, un Erckmann-Chatrian, puisque la part de l'imagination y serait aussi grande que celle de l'histoire! Et, parmi les vivans, que de noms viennent sous ma plume! Si tous ceux qui, sortis de la Gascogne, se sont élevés dans les lettres, les sciences, les emplois publics, la politique, fidèles au souvenir du village natal et pris de pitié pour la grande misère morale qui le désole et qui le tue, voulaient

donner ce livre à la petite école où ils ont appris à lire, nous aurions vite de beaux et charmans ouvrages, peut-être même quelques chefs-d'œuvre exquis.

Ce seront des romans, me dira-t-on. Le reproche ne me touche guère. Oui, ce seront des romans, facilités et comme justifiés par l'évolution même des études historiques qui cherchent derrière les événemens politiques la vie sociale, familiale, individuelle. L'enseignement actuel ne donne rien, je l'ai constaté bien souvent et d'autres l'ont constaté comme moi. Le roman historique du village réussira mieux, car la valeur éducative du roman historique est incontestable. On voit des vieillards, autrefois lauréats du concours en histoire, qui, pris par les affaires et éloignés des livres, ne savent plus rien de précis sur le règne des derniers Valois, mais gardent de cette époque une image vivante, grâce aux récits endiablés de Dumas, qu'ils cachaient sous leur pupitre. Le temps a eu raison dans leur mémoire des livres de Henri Martin et de Victor Duruy; il n'a rien pu contre *les Quarante-Cinq* et *la Reine Margot*.

Je suis sûr que nos petits paysans s'intéresseraient beaucoup à ces récits; ceux qui plus tard iraient au collège n'en seraient pas plus mauvais élèves en histoire; quelques-uns peut-être y puiseraient le goût définitif des études historiques. Certaines vocations viennent de loin et naissent de bonne heure : il serait piquant que les Lavisse de l'avenir dussent quelques brillans collaborateurs à l'humble méthode d'enseignement que je propose pour la petite école du village gascon.

Cette méthode, pour le dire en passant puisque nous sommes dans un temps où malheureusement tout est mis en cause, est aussi une bonne culture du patriotisme. On a dit que l'idée de patrie échappe au conscrit à cause de son abstraction : rendons-lui cette idée saisissable avec des contours précis et familiers, vivante et doucement mêlée à toutes les intimités de son âme sous la forme du village, qui là-bas dans la vallée égrène ses maisons derrière un rideau de peupliers, ou qui se détache en relief sur la croupe chauve d'une colline, avec la petite place sur laquelle il a échangé ses premiers sermens, et le champ entouré d'un mur, signalé de loin par trois ou quatre cyprès, où vont dormir un à un, sous la garde des petites croix, tous les vieux de la famille.

IV

Je prévois bien des objections.

Je passe sur la crainte de voir renaître les vieilles rivalités, les vieilles haines de village à village, ou encore le particularisme provincial. Il y a des choses qui ne reviennent pas avec les routes, les chemins de fer, le télégraphe, le téléphone, les mille moyens dont dispose la vie moderne pour mêler et confondre les différens groupes de populations. Mais on dira certainement qu'en faisant de l'école un foyer intense de vocations agricoles, on étouffe d'autres vocations intéressantes et même précieuses. C'est possible, et, si cela doit diminuer le nombre des bacheliers, il faudra s'en consoler en songeant qu'il y aura quelques déclassés de moins. D'ailleurs, la France ne manque ni d'avocats, ni de médecins, ni même d'hommes politiques, et la Gascogne manque de laboureurs. En retenant à la charrue les plus intelligens des écoliers, on ne compromettra pas les réserves intellectuelles de la race; elles se conservent aussi bien chez le paysan qui conduit habilement sa polyculture, résolvant chaque jour les nombreuses difficultés que font naître autour de lui les passions et les intérêts divers, que chez son compagnon d'école, devenu savant, qui enseigne le latin ou les mathématiques dont il a chargé son cerveau.

Voici une autre objection. Dans votre école, à côté des apprentis laboureurs qui forment la majorité, il y a des enfans qui deviendront maçons, tailleurs, forgerons, charpentiers. Leurs intérêts ne seront-ils pas compromis? — Comment le seraient-ils? Ils recevront l'enseignement primaire comme les autres, et, si d'avoir subi un entraînement vers la vie agricole, ils sont plus tard détournés d'aller se perdre dans la grande ville, ce sera tout bénéfice. Il y a aussi quelques enfans, en plus petit nombre, que le collège attend. Ceux-là m'intéressent moins, l'école du village n'est pas faite pour eux, elle est faite surtout pour ceux qui ne doivent pas en avoir d'autre. Et c'est précisément le reproche que je fais à l'enseignement primaire actuel d'être trop général, le même partout, trop préparatoire à d'autres enseignemens qu'il semble appeler.

La dernière objection est la plus sérieuse : — Vous voulez que l'école se modifie dans ses programmes, ses méthodes, son

esprit selon la province, selon qu'elle est à la grande ville, à la petite ville ou au village, selon que le village appartient à la montagne pastorale et forestière ou à la plaine riche en cultures variées. Cela est véritablement difficile. — Difficile, j'en conviens, mais non pas impossible. Si l'école publique était incapable de cette adaptation à cause de sa rigide uniformité, ce serait une marque d'infériorité. Mais est-il donc impossible de donner du jeu, de la souplesse à cet organisme? Pourquoi ne pas faire de la décentralisation en permettant et favorisant les initiatives des maîtres, celles des départemens, des communes, des groupemens agricoles? Pourquoi ne pas faire entrer dans la maison, avec le sens de la réalité contingente et diverse, de l'air, de la vie, de la liberté?

Tel est l'effort que nous demandons à l'école. Il est considérable. Certains le trouveront importun, inopportun et même inutile.

L'importunité est évidente. Il ne s'agit de rien moins que de changer des méthodes, des habitudes, des mentalités, d'exiger plus de travail, de modifier la formation des maîtres, de leur demander une action très personnelle, le don de soi, le don de leur âme dont nous voudrions qu'elle fût entièrement gagnée par le charme de la vie rurale. Mais qu'on y songe bien : l'abandon de la terre est un fait économique et moral d'une portée immense, et il vaut bien quelques sacrifices.

Ceux-là peut-être trouveront l'effort inopportun qui s'occupent volontiers de l'école. Il faut regarder comme un très grand malheur que la question scolaire soit restée en France une question politique et religieuse, si bien qu'il y a toujours des gens pour attaquer l'école telle qu'elle est et d'autres pour la défendre. Dans l'ardeur de la lutte, on néglige un peu le principal, qui serait de la perfectionner. Actuellement, on est à la défense. Je ne sais pas si l'école a besoin d'être défendue, mais je sais qu'en Gascogne, elle aurait besoin d'être modifiée. L'instrument est défectueux si, faute d'adaptation aux conditions dans lesquelles il est employé, il ne rend pas tous les services qu'il pourrait rendre. Il y a ici un mal redoutable qui fait des progrès : la transformation de l'école peut beaucoup pour l'arrêter. Ces idées rencontreront peut-être des résistances. Mais le médecin ne tient pas compte des répugnances, des partis pris, des caprices du malade, quand il précise les indications thérapeutiques que comporte la maladie.

Pour d'autres, cet effort sera peine perdue. L'abandon de la terre, diront-ils, est dû à des causes générales que vous avez énumérées, et dont tout le monde sait qu'elles ne peuvent être modifiées. Que faire contre des influences qui sont liées aux conditions mêmes de la vie moderne, au progrès de la civilisation, comme la rançon de ce progrès? Mais, si nous n'avons qu'une ressource contre le mal dont nous souffrons, ce n'est pas, j'imagine, une raison pour la dédaigner; c'en est une, au contraire, pour s'y attacher et s'en servir avec une énergie redoublée. La première empreinte de l'école est d'une incalculable puissance, précisément parce qu'elle porte sur cette partie subconsciente de l'âme, dont le domaine se révèle chaque jour aux psychologues, et dont la connaissance et la culture commandent toute l'éducation. Il y aura des difficultés et sans doute les premiers résultats seront modestes; l'action de l'école telle que nous la souhaitons ne s'improvise pas; il faudra du temps et de la patience. Mais lorsque le laboureur jette sa poignée de blé sur une terre mal préparée, il sait que la plupart des grains périront et qu'il n'en sortira peut-être que quelques épis; il faudra des années pour que ces épis donnent une gerbe et d'autres années pour que cette gerbe donne une moisson : cependant rien ne décourage le geste du semeur obstiné.

Enfin d'autres penseront que j'ai beaucoup parlé de l'école n'ayant ni titre, ni qualité. Je m'en excuse et je supplie le lecteur de ne pas voir dans ces pages ce qui n'y est pas, c'est-à-dire un programme. J'ai voulu soumettre quelques idées, quelques indications, quelques exemples, plus simplement poser la question de l'abandon de la terre devant la petite école de mon village, dont nul plus que moi n'est l'ami. Ceux qui, au lendemain de nos désastres, la rebâtirent et la voulurent spacieuse, bien éclairée, bien outillée, avenante et coquette sous sa toiture de tuiles rouges, étaient des patriotes ardens qui fondaient sur elle de grandes espérances. Je crois qu'elle les justifierait en partie si elle devenait l'instrument qui relèvera notre vie agricole. Ce relèvement est avant tout un relèvement moral et, comme je le montre ailleurs, il est lié à un autre, celui de notre natalité, c'est-à-dire au salut même d'une race en train de s'éteindre.

DOCTEUR EMMANUEL LABAT

BISMARCK ET LA PAPAUTÉ

LA GUERRE (1870-1872)

IV (1)

LES DÉBATS SCOLAIRES. — L'INCIDENT HOHENLOHE
LA LOI CONTRE LES JÉSUITES

Un soir de 1868, la *Gazette de la Croix,* pour gagner à la Prusse l'âme rétive des Hanovriens, leur tenait à peu près ce sermon : « Vous n'aviez, dans les petites monarchies allemandes, que des boulevards insuffisans contre les deux fléaux des sociétés modernes, la démocratie et la libre pensée. Vous n'étiez pas assez protégés, vous le serez bien mieux par cette glorieuse royauté prussienne qui est ici-bas le champion de Dieu, le bras droit du conservatisme religieux et politique. »

Les Hanovriens étaient demeurés sceptiques; et, moins de trois ans après, en février 1871, la glorieuse royauté prussienne leur avait subitement annoncé que chez eux les services d'inspection scolaire, jusque-là confiés aux pasteurs évangéliques, allaient être laïcisés. Curieuse façon de les protéger! Elle choisissait leurs villes, leurs bourgades, pour se déshabituer d'agir en champion de Dieu.

C'est qu'entre 1868 et 1871, à côté des vieilles idées prussiennes, qui garantissaient à Dieu la protection du Roi, d'autres idées avaient réclamé leur place, au grand soleil de l'Empire. La nécessité de cimenter l'Allemagne n'exigeait pas seulement

(1) Voyez la *Revue* des 1er janvier, 15 février et 15 avril.

le sacrifice absolu de la personnalité bavaroise ou badoise, mais aussi une amputation de la personnalité prussienne et une demi-abdication de la conscience prussienne. Les nationaux-libéraux, collaborateurs de l'unité, réclamaient, pour leur *Credo* philosophique, certaines satisfactions et certaines complaisances. L'ancien royaume de Hanovre, où, de son côté, Bismarck redoutait l'influence politique des pasteurs luthériens, voyait la Prusse impériale, suivant les expressions du conservateur Kleist Retzow, « défigurer les tendres choses d'Église par une main grossière et froide, et creuser le lit où s'engouffreraient des eaux sauvages, submergeant et ravageant l'école. » Berlin, capitale d'Empire, se préparait à une politique religieuse qui ne serait plus celle de Berlin, capitale de la vieille Prusse.

La preuve en éclata, foudroyante, avant que l'année 1871 n'eût atteint son terme.

Les haines de Bismarck contre le Centre, des vieux-catholiques contre l'orthodoxie romaine, et des nationaux-libéraux contre toutes les orthodoxies, exercèrent sur Guillaume, roi de Prusse, directement ou indirectement, franchement ou captieusement, une triple et triomphante poussée ; et lorsqu'il ouvrit, le 28 novembre 1871, la session nouvelle de la Chambre prussienne, il aborda, d'une façon délibérée, le terrain de la politique ecclésiastique. Son discours du trône faisait prévoir des projets de loi, tout prochains, sur le mariage, l'état civil, les effets juridiques de la rupture d'un citoyen avec l'Église, et l'enseignement primaire; il annonçait, comme imminent, le dépôt d'une première proposition relative à l'inspection scolaire.

En Hanovre, l'esprit de laïcisation avait visé l'Église protestante; en Alsace, depuis août 1871, il se déchaînait, de par la volonté de Bismarck, contre l'influence des prêtres catholiques; et c'est contre eux encore qu'il suscitait, en Prusse, les paragraphes décisifs dont le *Landtag* allait être saisi.

I

Il y avait dans la Constitution de 1850 un article 23, qui soumettait toutes les institutions d'enseignement à la surveillance d'« autorités nommées par l'État, » et un article 24, qui garantissait que, dans l'organisation scolaire, on garderait le plus d'égards possible pour les circonstances confessionnelles. Le pre-

mier de ces articles ouvrait à l'État la porte de l'école ; le second l'entr'ouvrait à l'Église. C'étaient là des indications générales qui demandaient à être appliquées, transformées en règles précises. L'article 26 prévoyait qu'une loi générale sur l'enseignement réglerait tous les multiples détails auxquels donne lieu, dans nos États modernes, le contact et parfois le heurt de ces bruyantes libertés, liberté de l'État, liberté de l'Église, liberté des parens, liberté de l'enfant. Vingt et un ans s'étaient écoulés ; et toute une génération était devenue majeure, sans que la promesse de l'article 26 eût été réalisée. Cependant, à défaut d'une loi, la bureaucratie avait créé certaines mœurs, très conciliantes, très sortables ; l'État s'en remettait, tantôt au prêtre et tantôt au pasteur, du soin d'inspecter l'école ; il la surveillait par l'intermédiaire des Églises : de même que, dans la Constitution, les articles 23 et 24 voisinaient pacifiquement, de même, sous le toit scolaire, l'État et l'Église faisaient bon ménage ; et des pédagogues catholiques comme Kellner préféraient un tel régime à l'épanouissement, sous l'œil indifférent d'un État neutre, du droit absolu de tout enseigner.

Mais Bismarck intervint. Les nationaux-libéraux détestaient, pour des raisons philosophiques, l'ascendant des clergés sur l'enseignement primaire ; Bismarck, lui, pour des raisons politiques, détestait le rôle du clergé polonais dans les écoles de Posnanie, de Prusse orientale et de Silésie. Il ne craignit pas de sacrifier à cette préoccupation locale, qu'il qualifiait de nationale, l'harmonie entre l'Église et l'École, comme six mois avant, des considérations à demi personnelles, à demi polonaises, l'avaient conduit à supprimer la « division catholique, » organe d'entente entre l'épiscopat et le ministère. Il donna l'ordre à son ministre Mühler de déposer un projet d'après lequel les inspecteurs scolaires étaient expressément nommés par l'État, affectés à une circonscription que l'État délimitait, et révocables par l'État. Le 14 décembre 1871, Mühler obéit : on ne résistait pas au chef, lorsqu'il s'agissait de frapper des Polonais.

Les nationaux-libéraux se réjouissaient : l'heure s'approchait où le prêtre et le pasteur, messagers autoritaires de ces orthodoxies qu'ils abhorraient, disparaîtraient de l'École. Cette allégresse même tenait Mühler en éveil, et, tout de suite, pour humilier les ennemis de Dieu, il élabora une loi générale sur l'enseignement, et y proclama d'une façon formelle le caractère

confessionnel de l'instruction primaire. Alors Bismarck opposa son *veto:* il ne voulait pas d'une discussion parlementaire qui dégénérât en conflit entre le gouvernement et les nationaux-libéraux; et les rapports se tendirent entre le ministre des Cultes, qui ne déposait qu'à contre-cœur un projet fragmentaire propice aux idées de laïcité, et le président du Conseil, qui renvoyait au fond des cartons un projet d'ensemble, inspiré par l'esprit chrétien. On fit courir le bruit que Mühler, homme pieux et scrupuleux, voulait retirer le premier de ces projets. Bismarck s'irritait, non seulement des lenteurs auxquelles se heurtait sa volonté, mais de la répercussion qu'elles pouvaient avoir sur l'esprit du roi Guillaume: « Le Roi est tourmenté, disait-il au vicomte de Gontaut-Biron, chaque fois que la religion est mêlée à quelque affaire. » Mühler risquait d'induire Guillaume à certains scrupules... Ce ministre, quel que fût son dressage de fonctionnaire, avait une conscience personnelle, pointilleuse, exigeante, et dès lors discuteuse; et Bismarck prisait peu, chez ses collaborateurs, cette honorable et gênante originalité.

Voilà longtemps, d'ailleurs, que le rôle du ministre des Cultes, tel que le concevait Mühler, ne répondait pas à l'idéal du chancelier. Derrière sa table officielle, Mühler n'oubliait pas qu'il était chrétien; et parce que chrétien, il voulait faire régner Dieu dans l'École et faire régner le dogme, intact et strict, dans l'Église évangélique. Mais l'âme religieuse d'un Bismarck, telle que nous l'avons fait connaître, comprenait malaisément que dans la vie publique on accordât à de pareils soucis quelque primauté; et Bismarck, au dîner même par lequel on célébrait la paix de Francfort, disait ouvertement: « Le pire, dans un ministre des Cultes, c'est qu'il ne peut pas oublier à quelle confession il appartient, et dès lors il restera toujours homme de parti; ce que j'aimerais le mieux pour un tel poste, ce serait un Juif. » Le pieux et bon Louis de Gerlach, à qui l'on relatait ce propos, soupirait qu'en vérité il eût été difficile d'imaginer quelque chose de plus misérable. Mais Bismarck, on s'en souvient, ne croyait pas qu'il fût absolument besoin d'églises pour la prolongation de l'œuvre rédemptrice: dès lors, un bon policier juif, en les maintenant chacune à sa place, en les empêchant toutes d'empiéter sur la place de l'État, n'aurait pas gêné le Christ, qui seul intéressait la religiosité de Bismarck. Un autre jour, le chancelier observait qu'en Espagne il n'y avait pas de

ministère des Cultes, et qu'apparemment c'était le ministère de la Justice qui, là-bas, réglait toutes les questions de mitoyenneté spirituelle. Mühler et sa femme, — cette Adélaïde que la presse nationale-libérale persiflait sans courtoisie, — s'attardaient à penser qu'au ministère des Cultes, il fallait encore servir Dieu; et l'antagonisme était fatal entre ce couple piétiste et Bismarck, uniquement préoccupé de servir l'État.

D'autres rancunes, plus impatientes encore, s'agitaient contre Mühler, dans le parti national-libéral. Les théologiens lui savaient mauvais gré de peupler les facultés évangéliques de professeurs orthodoxes dont la correction plaisait à M[me] de Mühler. Les politiques lui reprochaient d'être demeuré fidèle à l'idéal pédagogique qu'avait, au lendemain de 1850, incarné le ministre Raumer; d'attacher, comme lui, une importance souveraine à la culture religieuse dans l'école, et de répondre avec quelque malveillance aux municipalités qui voulaient établir des écoles purement laïques, ou bien aux « libres penseurs, » qui souhaitaient que les enfans n'entendissent point parler d'un Dieu révélé. La *Gazette générale d'Augsbourg*, s'indignant contre l'entrée de nombreux « ultramontains » dans la Chambre prussienne, avait dénoncé ce malheur « comme étant, au moins pour la moitié, le fruit du système Mühler, » de ce « papisme protestant qui frayait les voies au papisme catholique. »

Et voici qu'en décembre 1871 paraissait, signé de lui, un projet de loi qui démentait à tous égards l'esprit général de sa politique scolaire: les nationaux-libéraux manquaient de confiance et craignaient que Mühler, au jour où il faudrait batailler pour cette nouveauté, ne fût, à bon escient, un très mauvais avocat, et qu'il ne demandât à Dieu, dans ses prières ou par les lèvres d'« Adélaïde, » la grâce d'être vaincu. Ils allaient jusqu'à dire, à l'instigation de Forckenbeck, qui présidait la Chambre: « Si le projet sur l'inspection est présenté par Mühler, nous voterons contre. » Ils aspiraient plus impérieusement au départ d'un ministre qu'au triomphe immédiat d'un principe; et dans les premiers jours de 1872, allant trouver Bismarck, qui leur offrait une belle satisfaction pour leurs idées, ils affectèrent d'en faire fi, si, tout d'abord, il n'exauçait leurs antipathies.

L'ultimatum avait quelque insolence: après avoir engagé Bismarck sur une pente, les nationaux-libéraux menaçaient de lui fausser compagnie. Personnellement lassé de ses difficultés

avec Mühler, il vit dans ces démarches parlementaires une occasion de se délivrer de lui; il s'en fut chez Guillaume, lui présenta ce tissu de complexités, et obtint un ordre royal qui invitait Mühler à demander son congé. Bismarck, quelques jours durant, garda l'ordre dans sa poche; puis, le 2 janvier 1872, profitant d'un incident au conseil des ministres, il tendit à son collègue l'arrêt du Souverain. Mühler, tout de suite, dans un papier respectueux et docile, réclama de son Roi la grande faveur d'être renvoyé. Mais Guillaume était redevenu indécis. On avait le sentiment que l'effacement de ce ministre fermerait une période dans l'histoire scolaire de la Prusse; ainsi s'expliquaient, tout à la fois, le suprême scrupule du monarque et le haineux empressement de certains députés. De nouveau, le 14 janvier, les nationaux-libéraux manifestèrent contre l'infortuné fonctionnaire, qui ne savait plus au juste s'il était chassé de son office ou s'il y était enchaîné. Une insignifiante affaire brusqua l'issue : après avoir promis de nommer à un poste vacant l'un des deux candidats que le prince Frédéric lui recommandait, Mühler avait choisi, pour l'emploi, un parent de sa femme; cela lui valut une lettre sévère de Guillaume. Le 21 janvier, Mühler quitta le ministère, oscillant entre la joie qu'il trouvait dans sa « paix intérieure reconquise, » et sa crainte chagrine des prochaines réformes scolaires, qui ravageraient en vingt ans, disait-il, le patrimoine moral de la Prusse.

II

L'école et les Églises étaient désormais sans chef : il fallait pourvoir. « La catastrophe de Mühler et ses suites, écrivait Guillaume au général Roon le 16 janvier, m'occupent de la façon la plus pénible. Jusqu'ici, je n'ai causé du successeur qu'avec Bismarck. Je dois encore souhaiter quelques autres renseignemens sur un candidat dont je n'ai entendu que le nom. Je vous prie de venir aujourd'hui à midi pour en parler. »

Ce candidat dont Guillaume voulait causer avec Roon s'appelait Adalbert Falk. Il avait siégé à la Chambre prussienne de 1861 et au Reichstag de 1867; et l'Empereur voulait savoir de Roon comment avait voté, dans les discussions militaires, celui qui n'était alors qu'un obscur député. Les renseignemens furent médiocres; Falk s'était rangé dans cette opposition mo-

dérée, qui savait, avec toutes les formes du respect, surveiller le budget de l'armée et l'armée elle-même. C'étaient là peut-être des péchés de jeunesse... Falk, aujourd'hui, avait quarante-cinq ans; son esprit comme son âge était mûr; il s'était révélé bon juriste dans un débat sur la contrainte pénale ; et puis, sa force de travail était immense, et l'on aurait de la besogne, au ministère des Cultes, dans les mois qui venaient. Guillaume hésitait; il aurait préféré mettre son Église de Prusse aux mains d'un conservateur. Falk, à vrai dire, passait pour un chrétien convenable, mais pour un de ces chrétiens qui considèrent la religion comme chose privée et qui, dans leur fauteuil d'hommes publics, prendront en toute sécurité de conscience, — ou, ce qui est plus grave encore, sans consulter leur conscience, — des mesures néfastes pour les intérêts religieux. Ce genre de collaborateurs était agréable à Bismarck; mais Guillaume était moins rassuré. Le temps passait ; à la cour comme à la ville, on épiloguait sur la durée de la petite crise. Les catholiques ne tenaient pas à l'ascension de Falk. « Il doit être franc-maçon, » écrivait Auguste Reichensperger. De fait, par ses idées sur l'instruction, Falk se rapprochait beaucoup plus des loges que des piétistes : il émergeait parmi ces esprits, nombreux dans la seconde moitié du XIX[e] siècle, qui croyaient à la moralisation des masses par l'alphabet. L'idée peut paraître vieille aujourd'hui, et même surannée; mais elle était nouvelle pour la cour prussienne de 1872. Bismarck pourtant insistait, et, lorsque son fidèle Aegidi eut déniché certain discours de Falk sur la réorganisation de l'armée, dont les nationaux-libéraux avaient jadis été mécontens, Guillaume se rasséréna, se décida : Falk devenait ministre.

On avait aux Cultes, dans la personne de Falk, un juriste érudit, pointilleux, engoué d'une étroite logique, sachant bien les textes, ignorant des faits, incapable d'envisager les répercussions sociales de sa politique religieuse. Il connaissait mal, d'ailleurs, le terrain nouveau de son activité; l'histoire des précédens ministres des Cultes lui était peu familière; sa doctorale redingote, sévère comme son humeur, sanglait un parfait légiste, également dédaigneux de la coutume et de la vie, légiste sur qui le passé n'avait pas de prise, qui considérait les hommes, *a priori*, comme des sujets passifs de la loi, qui ne savait prévoir ni les soubresauts, ni les réactions, ni les résistances, et qui, loin de voir dans ces événemens un tressaillement des

âmes, les traitait comme des phénomènes tout mécaniques, dont une poussée plus forte aurait finalement raison.

On avait à l'Instruction, dans la personne de Falk, un ami des lumières, avec tout ce que ce mot comporte de générosités fécondes et d'illusions niaises. Falk fut adoré, dans toute l'Allemagne, par les instituteurs protestans, et même par quelques catholiques. Il fut très bon pour ces primaires, très prodigue, très flatteur. Il avait le secret des libéralités financières qui accroissaient leur importance sociale, et le secret, aussi, des paroles grisantes, qui les grandissaient à leurs propres yeux. Il aimait à s'entendre accuser par les conservateurs de certaines « folies scolaires; » il lui semblait, alors, qu'il souffrait pour la science et pour la liberté de l'esprit. Il se complaisait dans ces mots nobles et grands, plus attirans pour ses subordonnés que les vieilles instructions du ministre Raumer, qui voulait qu'à l'école prussienne on apprît à servir Dieu et le Roi.

Au demeurant, un homme intègre, désintéressé; et dans cette Prusse où l'application et la docilité sont les deux obligations maîtresses du bureaucrate, il devait en donner l'exemple, tout le premier, par l'essoufflement laborieux avec lequel il fabriqua des lois, et par la souplesse admirable qu'il témoigna toujours à l'endroit de Bismarck. Plaisant au chancelier par son caractère, aux nationaux-libéraux par ses idées ou par ses phrases, il était un homme nouveau, messager d'un esprit nouveau; incarnation compassée de l'Allemagne nouvelle, de cette Allemagne unitaire et nationale-libérale, qui, née de la Prusse, voulait en finir avec le particularisme prussien.

Il garda près de lui les vieux fonctionnaires, avec complaisance, presque avec respect : c'étaient, en définitive, des serviteurs du Roi, protégés par là même contre les caprices de la politique; et si Falk eût essayé d'y toucher, l'État monarchique, supérieur à Falk, ne l'eût pas permis.

Falk fit un premier pas qui, vis-à-vis de l'Église romaine, pouvait paraître un recul : les écoliers catholiques de Braunsberg furent autorisés à déserter les leçons religieuses du prêtre vieux-catholique Wollmann, et à suivre des cours particuliers de religion. L'évêque Krementz, en somme, ne demandait rien de plus. Parmi les conservateurs, certains se disaient qu'à la faveur d'un pareil précédent, ils pourraient un jour soustraire leurs enfans à l'enseignement d'un pasteur trop libéral. Un certain

nombre de nationaux-libéraux constatèrent avec joie que l'État enseignant, l'État qui s'instituait officiellement maître de religion, faisait abandon de cette prérogative en faveur des prêtres « ultramontains » de Braunsberg; ils espérèrent que ce n'était là qu'un début, et qu'un jour l'État prussien renoncerait, partout, à enseigner lui-même le catéchisme. Pour des raisons singulièrement différentes entre elles, il se trouvait que Falk, une première fois, avait contenté tout le monde, et ce fut la dernière fois. Car on apprit, bientôt, que Falk semblait avoir pour idéal lointain, dans les écoles et dans les gymnases, le mélange des confessions. La municipalité de Breslau, pour laquelle Mühler s'était montré si peu complaisant, était tout de suite admise à introduire des Israélites comme maîtres dans ses écoles. Il y avait auprès de Falk un pédagogue très respecté, Wiese, qui citait au ministre un mot de Lassalle : « Les Juifs gâtent l'allemand, » et qui lui représentait qu'un bon maître, pour bien expliquer le *De officiis*, doit pouvoir comparer les antiques vertus cardinales aux vertus chrétiennes. Falk écoutait, puis passait outre, au scandale des conservateurs; et c'étaient eux encore, bien plutôt que les catholiques, qui se sentaient bravés lorsque Falk instituait un enseignement religieux israélite dans les gymnases de Posnanie; les plus libertins d'entre les nationaux-libéraux ne trouvaient pas mauvais que Jéhovah fît son entrée dans l'enseignement prussien, puisque avec lui et devant lui, Israël s'y installait.

L'orthodoxie protestante s'agitait, trouvant inquiétante pour Jésus cette victoire commune d'Israël et de Jéhovah. Le projet sur l'inspection scolaire demeurait au premier plan des préoccupations politiques : la *Gazette de la Croix* demandait pourquoi Bismarck n'en avait pas saisi le conseil supérieur évangélique. « C'est qu'il aurait fallu, parallèlement, consulter les évêques, » répliquait la *Gazette de l'Allemagne du Nord*. Réponse sensée, et tout en même temps maladroite; car, en avouant aux protestans orthodoxes qu'ils risquaient de pâtir et qu'ils pâtissaient des procédés dont l'autre Église était l'objet, n'allait-on pas préparer certaines alliances entre eux et cette autre Église? Le pasteur Frédéric Fabri, dans une brochure retentissante, critiquait la politique bismarckienne, et sonnait l'alarme, au nom de la confession évangélique. Un propos de Bismarck se colportait, fort peu rassurant : « Les pasteurs luthériens, avait-il

dit, ne valent même pas mieux que les catholiques. » Si l'intérêt de l'État exigeait que Bismarck ennuyât les Polonais et sourît aux nationaux-libéraux, de quoi se mêlaient tous ces pasteurs, de parler et d'agir à l'encontre?

Les pétitions protestantes et catholiques affluaient contre le projet de loi; il en arrivait, de toute la Prusse, 19 053, et l'on ne rangeait même pas, dans ce nombre, les feuilles de signatures venues de la Pologne, qui, naturellement, ne valaient pas la peine d'être comptées. Au nom de la Constitution prussienne, les évêques se plaignaient : ils n'écrivaient plus au Roi, mais directement aux Chambres. La presse bismarckienne trouvait le moyen, par des menaces contre les Jésuites, de maintenir un fossé entre les conservateurs, qui détestaient la Société de Jésus, et le Centre, qui la défendait; mais par-dessus ce fossé, les mains se tendaient encore, se rencontraient toujours, pour concerter des gestes communs contre la politique scolaire, si formellement laïque, dont Falk allait être l'actif représentant. Bismarck, qui ne mettait les hommes du Centre au ban de l'Empire que pour enlever à l'extrême droite et à l'extrême gauche la tentation de coqueter avec eux, voyait s'ébaucher entre certaines personnalités des deux Églises la concentration même à laquelle ils aspiraient. Les portes de cette fraction s'ouvraient, toujours plus larges, pour tous les protestans épris de liberté religieuse et attachés au règne de Dieu.

III

Pendant qu'on s'agitait, dans l'ombre, pour ou contre la réforme de l'inspection scolaire, Bismarck et Falk, dès le 30 janvier 1872, subissaient à la Chambre une interpellation du Centre. Auguste Reichensperger, Mallinckrodt, Windthorst, demandèrent pourquoi, l'année d'avant, la « division catholique » avait été supprimée. Ils démontrèrent que désormais les affaires d'Église, au ministère, étaient réglées par des bureaux protestans, que l'esprit d'équité périclitait, que la « parité » des deux confessions était par là même violée. C'est en leur répondant que Falk fit ses débuts oratoires et que Bismarck, pour la première fois, prit la question religieuse comme thème d'un grand discours parlementaire. Falk allégua que deux conseillers catholiques gardaient un poste au ministère; cela lui paraissait suffisant.

Bismarck, lui, fit le procès du Centre, de cette fraction qui avait mobilisé contre l'État, qui, sur un simple mot d'ordre, faisait élire des chapelains opposans contre de grands seigneurs ministériels, et dont le chef, Windthorst, Hanovrien fidèle, était entré à regret et malgré lui dans l'État prussien. Il vanta sa longue patience, rappela l'espoir qu'il avait eu, en rentrant de France, de pouvoir vivre en paix avec l'Église tout en gardant le contact nécessaire avec l'ensemble du pays; il énuméra ses déceptions, dénonça l'alliance de la *Germania*, feuille officielle du Centre, avec la presse gallophile, anti-allemande, avec l'ancienne presse de la Confédération du Rhin, avec les journalistes ultramontains de Genève, qui détestaient la Prusse. Que le Centre eût avec lui la majorité des catholiques, Bismarck d'ailleurs voulait le contester encore. D'une fraction confessionnelle, le ministre n'en voulait point; car ce serait porter la théologie dans les assemblées politiques. On l'interpellait sur la « division catholique; » il avait supprimé ces bureaucrates parce qu'ils représentaient exclusivement les droits de l'Église à l'intérieur de l'État et contre l'État. Mieux valait que pour avocat l'Église eût un nonce; car, vis-à-vis de lui, l'État serait plus circonspect qu'il ne l'était vis-à-vis de ses propres fonctionnaires, et puis le nonce transmettrait directement au Pape ses impressions réelles, sans réfraction qui les faussât. Et Bismarck, expert aux phrases vagues qui laissaient des fenêtres ouvertes sur l'avenir, esquissait en passant cette négligente avance : « Que nous ne finissions pas par recourir à l'établissement d'une nonciature, c'est une question que je laisse au développement historique, dès qu'il aura trouvé des voies pacifiques. » Le propos était assez net pour que Rome pût comprendre, assez fugitif pour que les nationaux-libéraux ne s'y arrêtassent point. Bismarck était bien aise aussi de faire savoir au Saint-Siège que son intention n'était pas de poursuivre une campagne contre l'infaillibilité : « Un dogme que professent tant de millions de nos compatriotes, proclamait-il expressément, doit être sacré pour leurs concitoyens et pour le gouvernement. » C'était tant pis pour les vieux-catholiques; on se servait d'eux pour intimider Rome, mais lorsqu'on voulait prendre à l'égard de Rome une autre contenance, on ne se gênait pas avec eux. Or il plaisait à Bismarck de jeter çà et là, à travers sa philippique contre le Centre, certaines phrases d'où la Curie pût encore conclure que, si elle condamnait cette fraction, elle

pourrait peut-être, à la dernière heure, s'entendre avec le chancelier. Pour l'instant, il ne cachait pas ses décisions ; elles étaient formelles : « Nous ne pouvons, déclarait-il, concéder aux autorités ecclésiastiques le droit permanent auquel elles prétendent d'exercer une partie des pouvoirs de l'État; et autant qu'elles possèdent ce droit, nous sommes forcés, dans l'intérêt de la paix, de le restreindre, afin que nous puissions vivre en repos les uns avec les autres. » Ainsi des restrictions aux prérogatives de l'Église étaient annoncées comme prochaines, par l'omnipotente parole du prince; et si d'aventure cette Église se plaignait que, pour légiférer ainsi sur son compte, Bismarck n'eût pas appelé un ministre catholique, il objectait que, dans un État constitutionnel, le ministre a besoin d'une majorité.

Cette dernière réflexion peut nous paraître toute naturelle; mais elle fit scandale dans la Prusse d'alors. Bismarck, au temps où il n'était rien, s'était comporté vis-à-vis de la Chambre comme le jeune Louis XIV vis-à-vis de son Parlement: aujourd'hui qu'il était tout, il affirmait, avec déférence, l'obéissance due aux députés, et semblait considérer les organes gouvernementaux comme une émanation des majorités. Ce Bismarck, pour qui, huit et dix ans plus tôt, le principe des majorités n'existait point, se retranchait aujourd'hui derrière ce principe; Bismarck, chancelier triomphant, s'asservissait à une doctrine politique que Bismark, ministre encore obscur, avait piétinée et bafouée. C'est au mépris de cette doctrine qu'il avait concerté, jadis, les préparatifs militaires de l'unité; et puis, s'en emparant ou plutôt s'y pliant, il voulait la mettre à la cime, non seulement de la nouvelle Allemagne, mais de cet État prussien que son archaïsme rendait auguste.

On observa, un peu partout, qu'il n'avait pas accoutumé les parlementaires à un tel respect, et la *Gazette de la Croix* déclara tout net que, dans son discours, il avait directement attaqué ou sacrifié les principes conservateurs. Windthorst déchargea le Centre du reproche d'être confessionnel, et proclama que personnellement il se tenait, à la Chambre, sur le terrain de la Constitution; il accusa Bismarck de s'identifier avec l'État. « On paraît ne plus supporter, s'écria-t-il, que les catholiques se défendent; on trouve surprenant qu'ils ne soient pas morts. Morts, ils ne le sont pas encore .. »

La bataille reprit, le lendemain 30 janvier, à propos du

budget de l'Église catholique. Mallinckrodt résuma le programme du Centre en trois articles : affirmation stricte du droit positif et historique, liberté des confessions, fédéralisme, et demanda si c'était nier l'État que de faire opposition au chancelier. Bismarck tira de sa poche une affiche silésienne qui recommandait de réélire au Reichstag, contre le duc de Ratibor, le vicaire Müller, invalidé, et qui signifiait aux pères de famille qu'il était plus que jamais nécessaire d'envoyer, dans les assemblées politiques, des catholiques sans peur, de crainte que les petits Allemands ne devinssent des païens; et Bismarck en conclut, triomphalement, que « sur le drapeau de recrutement du Centre, il y avait la confession et rien que la confession. » Ainsi se resserrait, dans l'enceinte de la Chambre prussienne, le duel entre Bismarck et le Centre.

IV

Il y avait dans ce parti quatre incomparables tribuns : Windthorst, Mallinckrodt et les deux Reichensperger.

Un très grand crâne sur un tout petit corps, avec deux tout petits yeux, faibles mais fouilleurs, et une bouche large que le moindre accès de rire écarquillait encore : voilà Windthorst. Il semblait que la nature, en modelant son masque, eût voulu faciliter la besogne des caricaturistes débutans, et leur offrir un modèle très simple, très saisissable, un modèle dont on eût dit qu'il leur faisait une avance. Tout court, tout fluet, sa démarche le dissimulait, non moins que sa taille; il fallait que le regard plongeât d'en haut, entre les lignes serrées d'épaules humaines, pour apercevoir, à mi-côte de toutes ces statures, cheminant au bras d'un collègue complaisant, le député Windthorst. Ministre du royaume de Hanovre, au temps où ce royaume existait, il avait bien servi son Roi protestant et bien défendu les intérêts catholiques. Particulariste intransigeant, il avait, de 1867 à 1871, siégé comme sauvage dans les assemblées de la Prusse et de l'Allemagne ; et puis il avait apporté au Centre son concours, qui promettait d'être une force, et son nom, qui menaçait d'être une faiblesse. Car le passé politique de Windthorst permettait à Bismarck de dire au Centre : Vous obéissez à un ennemi de l'Empire, — et de dire à Windthorst : Chef d'un parti de défense religieuse, vous êtes, en votre for intime, particu-

lariste, beaucoup plus que catholique ; — et l'on eut souvent l'étrange spectacle de voir la presse bismarckienne douter de la sincérité religieuse de Windthorst, non moins que de sa sincérité civique. En quoi cette presse se trompait : sans avoir la ferveur de beaucoup de ses collègues, et sans se dépenser comme eux dans les congrès catholiques, Windthorst, à qui le royaume de Hanovre avait dû l'établissement de l'évêché d'Osnabrück, suivait avec une piété correcte les observances de son Église ; et ce n'était point par un manège politique, mais au nom de sa foi, qu'il défendait le catholicisme.

Dans l'histoire du parlementarisme contemporain, Windthorst est le type de l'opposant. Il visait à démonter l'adversaire plutôt qu'à le réfuter; il était plus tacticien que dialecticien. Pour être pleinement compris et goûtés, ses plus célèbres mouvemens d'éloquence doivent être étudiés, non dans la sténographie officielle, qui ne reproduit que des mots, mais dans les comptes rendus des journaux, qui donnent la physionomie des séances. Nul comme Windthorst ne savait guetter, ou bien provoquer, l'incident qui trouble l'ennemi; alors il se levait, devenant à peu près aussi haut que ses collègues assis ; on entendait sourdre un filet de voix, menue comme tout son être ; et ce filet de voix, se dirigeant sur l'obstacle, se jouait tout autour du point faible, avec une douce, lente et progressive cruauté ; peu à peu, tout sautait, tout craquait autour d'une petite brèche toujours plus large, et l'obstacle était percé. On eût dit une de ces vrilles, qui s'avancent et s'enfoncent avec un grignotement tenace et laborieusement agaçant, avec de petits zigzags, même de petits écarts, dans la planche de bois d'abord rebelle et bientôt entamée. Ses zigzags, à lui, c'étaient des bons mots, parfois bouffons et baroques, souvent spirituels, toujours imprévus, et que sa mimique, quels qu'ils fussent et quoi qu'ils valussent, rendait toujours drôles ; dans l'atmosphère du Parlement, ces plaisanteries répétées et précipitées tombaient à la façon d'une averse, et dérangeaient les plus altières contenances. On se gardait bien de l'interrompre, sur les bancs nationaux-libéraux ; car on savait qu'au lieu de le déconcerter, on exciterait, plus sûrement encore, l'âpreté périlleuse de ses ripostes. Il ne se rasseyait que pour se relever bientôt : il y eut une session où il prit soixante-six fois la parole. Il aimait les débats où l'on fixait l'ordre du jour; il s'amusait, sans en avoir l'air, à égratigner à

l'avance, par une phrase, par un mot, les argumens hostiles qui devaient, au jour de la discussion, s'épanouir en de longues harangues; il escomptait qu'une plaisanterie anticipée les découragerait de se produire; et tandis que l'orateur ennemi les portait encore en lui, Windthorst, sans respect pour cette gestation, les avait rendus ridicules, avant terme. Jamais parlementaire ne mania les ruses de la guerre avec une méthode plus inlassable, avec une plus souple vigilance.

Toujours sur la brèche aussi, et s'essoufflant toujours en quête de la victoire, Mallinckrodt, lui, pour vaincre, comptait sur le droit. Il avait une façon grandiose de prononcer ce mot: le droit, et de revendiquer ou de protester, au nom de son « sentiment du droit. » De là, chez ce Westphalien, dont la famille servait la Prusse de génération en génération, un esprit de fédéralisme, de particularisme non moins avoué, non moins exigeant que chez le Hanovrien Windthorst; mais, tandis que le féderalisme de Windthorst prenait racine dans ses souvenirs, dans son cœur, dans son patriotisme de Hanovrien, le fédéralisme de Mallinckrodt, qui n'avait pas été personnellement lésé, ni intimement endolori par les annexions prussiennes, reposait sur le sentiment du droit. Affirmer le droit, c'était déjà triompher, tant Mallinckrodt était persuadé, d'une émouvante foi mystique, que le droit trouverait d'infaillibles revanches. Les préparer, les réclamer, les précipiter: voilà ce qu'il considérait comme son métier, métier qui faisait de lui l'auxiliaire du Dieu de justice. Une piété profonde, chaque matin, le poussait à l'église; et puis, il rentrait chez lui pour travailler. Préoccupé d'avoir une doctrine, il s'attachait à mûrir les thèses de politique et de sociologie que depuis dix ans, de concert avec son beau-frère Hüffer et quelques autres catholiques, il avait élaborées dans les réunions de Soest; et puis, lorsqu'il devait parler, s'enfermant dans sa chambre avec sa science et sa conscience, il devenait non moins inaccessible qu'un Jupiter tonnant, et préparait longuement, scrupuleusement, le prochain discours. C'était sa façon, à lui, d'exercer le sacerdoce du droit. Ainsi se déroulaient de belles pages d'éloquence, amples et graves, soutenues par une logique passionnée, et qui faisaient de lui, suivant l'expression du progressiste Richter, le premier orateur parlementaire; une flamme superbe échauffait ses argumens et ne faisait qu'en rendre plus étincelante la rigueur; parfois

survenait, à bout portant, bien condensée, l'épigramme contre les personnes, épigramme voulue, préméditée, véhémente plutôt qu'ironique; tout de suite après, l'essor de sa dialectique, âpre et concise, recommençait de planer. Un jour qu'on le félicitait d'un de ses discours, il répondait à l'interlocuteur : « Vous avez bien prié. » Ouvrier de l'œuvre de Dieu, il se sentait doublement responsable vis-à-vis de ses collègues, pour les missions dont son éloquence était l'organe et pour les prières dont elle était la bénéficiaire. Mais aucune considération de parti ne l'aurait amené à des fléchissemens qui eussent contrarié son sentiment du droit : *Etsi omnes, ego non*, disait-il volontiers. On l'appelait le Caton du Centre; il représentait un certain dogmatisme moral, importun mais respecté, que les majorités sceptiques éprouvent quelque pudeur à répudier, et qui considère leur demi-gêne comme un présage d'inévitable victoire. Il aimait, du reste, à ses heures, les accès de franche gaieté, qui témoignaient aux adversaires que les ultramontains étaient de joviaux compagnons. Il n'était du goût ni de Windthorst ni de Mallinckrodt de donner au Centre l'attitude d'une fraction renfrognée. Ces deux hommes, si différens entre eux, n'étaient cependant qu'un seul cœur et qu'une seule âme; on les considérait, ensemble, comme le nerf de la fraction du Centre.

Bismarck redoutait les manœuvres de l'un, l'ascendant de l'autre, et les considérait tous deux comme manquant de loyalisme envers l'Empire unifié et centralisé. Il leur préférait les deux Reichensperger : l'un d'eux, Pierre, avait, on s'en souvient, aidé les catholiques de Bavière à accepter l'Empire; et Bismarck, lorsqu'il était de bonne humeur, se disait qu'en définitive, avec ces deux frères-là, on pourrait s'entendre; qu'ils étaient de loyaux Allemands, et que leur plus grand tort était de se laisser conduire par ce Guelfe de Windthorst.

Pierre était un juriste, un praticien du droit, expert à traiter les questions de légalité; en belles phrases cicéroniennes, il remontrait aux juristes du parti national-libéral que, tout dévots qu'ils fussent de l'esprit légiste, ils fabriquaient des lois contraires à la Constitution ou des lois s'entre-choquant entre elles; pénétrant dans leurs laboratoires législatifs, il en étudiait les produits, en connaisseur, et ses critiques étaient gênantes. Ame ardente, facile à vibrer, ayant l'accueil large et chaud pour tout ce que les hommes avaient de bon, pour tout ce que les

idées avaient de vrai, Auguste Reichensperger offrait je ne sais quoi de plus séducteur, qui manquait aux trois autres. Pour le joueur politique qu'était Windthorst, on avait de la défiance ; on s'inclinait malgré soi, avec une déférence un peu gênée, devant la conscience d'un Mallinckrodt; la compétence d'un Pierre Reichensperger, si exercée, si déliée, invitait à la discussion, chicaneuse et subtile ; Auguste Reichensperger parlait avec tous les enthousiasmes de son cœur, et contre lui, les cœurs se mettaient en défense, de peur d'être gagnés. Du romantisme, il avait hérité les visions gothiques et les belles intuitions d'histoire ; des expériences faites en 1848, il avait gardé ces façons de générosité politique, qui parfois, dans une assemblée, gagnent d'autant plus aisément deux pouces de terrain qu'elles ont paru en céder un. Il avait intimement connu Charles de Montalembert, glorieux vengeur de toutes les souffrances iniques ; il avait voisiné avec le « catholicisme libéral ; » il en avait partagé les candeurs conquérantes. Et dans les assemblées publiques, les ennemis de l'Église le craignaient comme les trois autres, mais la peur qu'il leur inspirait honorait son cœur ; c'était la peur de se sentir désarmés devant un lutteur que personnellement ils inclinaient à aimer.

V

La discussion scolaire, dès qu'elle s'ouvrit, s'évada du terrain purement politique sur lequel Bismarck aurait assurément préféré la cantonner, et devint un débat pour ou contre l'Église.

Le matérialiste Virchow mit le clergé sur la sellette. Il proclama que sa mission civilisatrice était périmée ; il aligna des statistiques, dénonça l'insuffisance de l'instruction dans les pays catholiques, et les ravages de l'ignorance et du typhus dans la catholique Silésie. Et c'est parce que le projet de loi visait, d'après lui, à écarter la domination pernicieuse de l'Église sur l'école, que Virchow le voterait.

« Il vise, disait Auguste Reichensperger, ou tout au moins il aboutira à créer l'école sans Dieu. » — « C'est une loi païenne, » insistait un autre membre du Centre, Bruel, protestant du Hanovre ; « elle répond à l'idée païenne de l'État Dieu. » Windthorst, aussi, annonçait à la Prusse qu'elle deviendrait un État païen ; que tous les chrétiens, protestans ou catholiques, s'uniraient pour réclamer la réalisation de la liberté de l'enseignement. Il y avait eu, dans

l'École, communauté de labeur entre l'État et l'Église; Windthorst constatait avec douleur que le projet Falk préparait la séparation; alors les Églises auraient leurs écoles à elles, il le faudrait...

Moins ouvertement antireligieux que Virchow, le juriste Gneist introduisait certaines distinctions tranchantes qui donnaient l'illusion d'être nettes : l'enseignement scientifique, professait-il, doit être donné d'après des principes scientifiques, l'enseignement religieux d'après des principes dogmatiques. Formules trop simples, trop abstraites; fragile en est la raideur; elles gauchissent, elles se brisent, au premier contact avec la réalité. Entre la science et le dogme, elles échafaudent des cloisons étanches; mais le besoin qu'a l'intelligence d'être unifiée prévaut contre ces cloisonnemens factices. Gneist croyait apporter une solution; il n'avait fait qu'énoncer un problème.

Ainsi luttaient l'Église et l'incroyance, le christianisme et le paganisme, la foi et la raison, Dieu et l'athéisme; spectateurs du combat, Falk et Bismarck tardaient à s'y mêler. Il ne s'agissait point, à leurs yeux, — aux yeux surtout de Bismarck, — de savoir laquelle des deux philosophies devait régner dans l'École, celle de Reichensperger ou celle de Gneist, celle de Windthorst ou celle de Virchow : le débat était un débat politique. Pour l'instant, ce qui les préoccupait, ce n'était pas encore la lutte des idées, c'était la lutte des langues, là-bas au fond de la Posnanie : pour être victorieux dans cette lutte de langues, il fallait en finir, très vite, avec les curés polonais qui, dans les écoles, favorisaient le polonais, et voilà pourquoi Falk était si pressé. Voilà pourquoi ce projet que Windthorst taxait d'obscur et d'incomplet, devait être voté, tel quel, sans qu'on attendît l'élaboration d'une loi générale sur l'enseignement. Falk se faisait modeste; pour le moment, il ne prévoyait, en vue de l'application de la loi, qu'un crédit de 20 000 thalers; il suffisait qu'elle fût promulguée, et qu'elle énonçât victorieusement ce principe, que les inspecteurs scolaires étaient les serviteurs de l'État; on immolerait quelques curés, hostiles à l'idiome national et à l'idée nationale, mais peut-être les pasteurs évangéliques resteraient-ils tous en place; et ce n'était point avec 20 000 thalers qu'on aurait le moyen d'appointer beaucoup d'inspecteurs laïques. Et chacune de ces assurances par lesquelles Falk espérait ramener la sécurité suscitait une inquiétude nouvelle : ce que l'État demandait, c'était, en définitive, un

blanc-seing pour un certain nombre de mesures de révocation, dont il serait le seul juge. Holtz, député conservateur, était d'accord avec Windthorst et Mallinckrodt pour redouter l'omnipotence de la bureaucratie. « On veut créer une nouvelle armée de gendarmes, » s'écriait Windthorst. Et Lasker lui-même, tout radical qu'il fût, laissait voir une ombre d'anxiété.

Mais tout de suite, se ressaisissant, Lasker proclamait : « Même si cette loi nous livrait à la bureaucratie, je voterais pour elle, car la lutte entre nous et la bureaucratie n'est qu'une difficulté domestique, et cette difficulté doit passer à l'arrière-plan dès qu'il s'agit du combat contre l'ennemi extérieur, contre cette puissance qui tente d'imposer des lois à l'État. » L'heure n'était plus de s'attendrir sur la Constitution ou d'élever des digues contre la bureaucratie : un même péril devait resserrer en un faisceau les fidèles de la raison d'État. Alors Windthorst demandait sans merci : « Mais cet État, sur quel principe repose-t-il? Est-ce sur le principe monarchique, jusqu'ici respecté? Est-ce sur un principe inverse, le principe des majorités, dernièrement découvert par le chancelier? » Et son filet de voix, grêle mais implacable, faisait ainsi une trouée dans la majorité bismarckienne de la veille; conservateurs attachés au principe monarchique, libéraux attachés au principe des majorités, étaient mis en collision, publiquement, sous les regards de la Prusse, de Bismarck et du Roi; ce gnome venu du fond du Hanovre mettait le Parlement en désordre; il questionnait sur ces lois fondamentales dont Retz, un autre malin, disait qu'il était dangereux de les rechercher; Guillaume Ier lui-même risquait d'être troublé par cette antithèse des deux principes; et c'était un vaincu, un Prussien malgré lui, qui, défiant Bismarck vainqueur, allait ainsi jeter le trouble dans la conscience des royalistes prussiens, et dans la conscience, peut-être, de l'Empereur.

Justement, en ces jours-là, Bismarck sentait chanceler son crédit sur Guillaume; cette crainte, et puis son surmenage, lui donnaient mal aux nerfs, d'une atroce façon. La veille, il avait expédié à son ministre Eulenburg une lettre brutale, où il le tançait pour les progrès du polonisme. « Le sol, là-bas, croule sous nos pieds, lui signifiait-il; voulez-vous, oui ou non, marcher avec nous contre les pratiques polonaises qui depuis dix ans minent avec succès les bases de l'État prussien? Si vous ne m'aidez pas, mes forces n'y suffiront point... Je suis surmené, je

suis fourbu, ma force nerveuse est usée. » Et sur ces nerfs omnipotens et débiles, sur ces nerfs qui étaient à vif, Windthorst, complice notoire de ces Polonais maudits, s'acharnait à verser lentement, goutte par goutte, l'acide de son éloquence. « Mon pouls, même ici, ne bat que soixante fois par minute, avait dit Windthorst le 30 janvier; je ne sais si le ministre président peut en dire autant du sien. » En cette après-midi du 8 février, il visait moins à convaincre la Chambre qu'à affoler le pouls du ministre président, et son succès faisait presque peur. Bismarck ne se possédait plus ; à plusieurs reprises, ses mains d'homme fort soulevèrent jusqu'à ses lèvres, en tremblant, le verre d'eau qu'il avait devant lui, et lorsque à son tour il se leva pour parler, on entendit dans la tribune de la presse les directeurs de journaux inviter leurs rédacteurs à reproduire le plus littéralement possible les mots qui allaient être dits.

Ce fut un second réquisitoire contre le Centre; mais tandis que, huit jours plus tôt, il accusait la fraction d'être confessionnelle, il dénonça, cette fois, les alliances qu'elle acceptait : la presse polonaise, agressive contre les Juifs et contre les « libres-conservateurs » de Silésie; la noblesse polonaise, agressive contre l'État prussien; et puis, Windthorst. Les minutes succédaient aux minutes, et c'était toujours sur les Guelfes, toujours sur Windthorst, le minuscule « gérant de la fraction, » que fonçait le colosse. Le genre de l'invective, familier aux orateurs antiques, reparaissait dans la Chambre prussienne, sur les lèvres du premier ministre. Agacé, hors de lui, il se dérobait par l'outrage aux insidieuses questions du tout petit homme. « Si jamais M. le député de Meppen devait avoir la majorité pour lui, s'écriait-il, je penserais alors que la majorité est dans une fausse voie. » Il faisait effort pour détacher de lui la fraction : « Je souhaite sincèrement, avouait-il aux membres du Centre, arriver à faire la paix avec vous, sitôt que vous m'en aurez donné quelque possibilité. » Et derechef, une fois encore, il interpellait Windthorst et l'invitait à faciliter la paix confessionnelle en se séparant lui-même du Centre.

Le 30 janvier, Bismarck avait tonné contre tout un parti : le 9 février, une heure durant, il venait de concentrer tous ses coups contre Windthorst. Dans l'histoire parlementaire, c'était un fait sans précédent : les nationaux libéraux le sentirent, et Forckenbeck, qui présidait, fit prévenir Windthorst qu'il lui

laisserait toute liberté pour répondre. Windthorst, très calme, releva tout ce qu'il y avait d'atrabilaire et d'assez inaccoutumé dans les « calomnies » du chancelier, et quant à l'invitation dont il était l'objet, il ne la repoussait pas. « Que M de Bismarck fasse un premier pas dans la voie de la réconciliation en retirant sa loi, et je déclare que je disparais immédiatement. »

L'effort même qu'avait tenté Bismarck pour distendre les liens entre le Centre et Windthorst ne pouvait aboutir qu'à les resserrer. Bismarck, avec une sorte de maladresse rageuse, avait grandi Windthorst; et le lendemain, Mallinckrodt riposta : « Le Centre n'a point de chef à proprement parler; il possède un bureau seulement, composé de huit membres, et l'un de ces membres est le député de Meppen. Nous sommes fiers de posséder parmi nous un collègue aussi éminent. Meppen nous a envoyé, dans la personne de notre ami, une perle que nous avons enchâssée de notre mieux, et dont nous ne consentirons jamais à nous priver. » — « Pour moi, répliqua Bismarck, la valeur d'une perle dépend beaucoup de sa couleur, et je suis là-dessus assez difficile à contenter. » On l'entendit insister encore sur le manque de patriotisme du clergé allemand : « Ce clergé, proclama-t-il, a plus à cœur l'Église catholique que le développement de l'Empire allemand, lors même que cette Église fait opposition à l'Allemagne, sur la base d'une nationalité étrangère. » Pressé par Reichensperger, il ajoutait que « les ecclésiastiques allemands animés du sentiment national étaient forcés de se taire, de crainte des censures et des excommunications. » Ainsi semblaient s'esquisser, dans la pensée de Bismarck, les premiers considérans d'un procès de haute trahison, où comparaîtrait, comme accusé, le clergé romain de l'Allemagne, et, peu de jours après, une dépêche de Gontaut notait que les ecclésiastiques étaient insultés dans les rues de Berlin.

L'État seul préoccupait le chancelier : la défense de l'État, l'intérêt de l'État, revenaient sans cesse sur ses lèvres. Non pas l'État jacobin, dépositaire de principes philosophiques, mais l'État national, mais l'Empire. Mallinckrodt lui rappelait ses anciennes professions de foi chrétiennes de 1848; il répliquait que cette foi chrétienne était toujours la sienne, et que c'est elle qui lui commandait toujours d'affirmer les bases de l'État, de quelque côté qu'elles fussent menacées. En quoi d'ailleurs il était très sincère : lorsqu'il servait l'État, même contre les

Églises, même avec le concours des nationaux-libéraux ennemis de Dieu, il croyait faire ce que voulait Dieu ; et dans cette parade oratoire où, pour la première fois, il défendait un projet défavorable aux intérêts religieux, c'est très sérieusement qu'il parlait de sa foi, qu'il en faisait acte, et qu'il s'en réclamait.

Au nom même de cette foi, qui lui imposait d'être intolérant et intransigeant chaque fois que l'État lui semblait en jeu, Bismarck laissait ou faisait succomber les amendemens d'après lesquels le choix de l'État, pour la nomination des inspecteurs d'école, ne devrait se porter que sur des ecclésiastiques. Lasker considéra ces amendemens comme une déclaration de guerre que les conservateurs adressaient au gouvernement, et Bismarck reprit : « Je ne veux pas m'approprier cette dernière expression, mais il me sera permis de dire nettement que, moi non plus, je n'ai pu concevoir comment le parti conservateur abandonnait le gouvernement dans une question où, de son côté, le gouvernement est résolu à employer tout moyen constitutionnel pour obtenir la solution qu'il désire. » Le reproche demeurait encore voilé ; des souvenirs d'amitiés anciennes, nouées avec des membres du parti conservateur, maîtrisaient les sourdes colères du chancelier, mais l'heure était prochaine où, par un phénomène inverse, ces souvenirs allaient aggraver ces colères.

Au vote, l'alliance des nationaux-libéraux avec les « conservateurs-libres, » et le concours des progressistes qui voyaient dans la réforme de l'inspection une étape vers la séparation des Églises et de l'État, assurèrent la victoire de Bismarck ; et lorsque Guillaume, dans une fête de cour, eut témoigné ses sympathies effectives pour ce projet de loi, la majorité favorable, qui n'était primitivement que de 26 voix, atteignit ensuite 52 voix. Une caricature circula, sur laquelle Bismarck, accoutré en Siegfried, tuait un dragon à trois têtes : c'étaient les têtes d'Auguste Reichensperger, Windthorst et Mallinckrodt ; et ces trois orateurs, assis avec Pierre Reichensperger dans un salon parlementaire, furent photographiés pour une image à grand tirage qui propagea partout leurs noms et leurs traits.

VI

Un second duel attendait Bismarck. Vainqueur, dans la seconde Chambre, des avocats de l'Église catholique, il lui res-

tait à vaincre, dans la Chambre des Seigneurs, les avocats de l'orthodoxie protestante. Un moment, l'issue de la lutte parut douteuse, et l'on parla même d'une fournée de pairs. La commission nommée par la Chambre haute voulait que l'État fût contraint de prendre parmi les hommes d'Église, non seulement les inspecteurs locaux, mais même les inspecteurs de district. Éperonné par le péril, qu'il sentait très grand, Bismarck bondit, soudainement, sur un autre terrain d'attaque : il avait, devant la seconde Chambre, attaqué les alliances du Centre avec les ennemis intérieurs de l'Empire ; il voulut terroriser les Seigneurs en dénonçant d'autres alliances avec les ennemis extérieurs et, en évoquant le spectre de l'internationalisme romain.

La police vint au secours du chancelier. On arrêtait à Berlin le 21 février, dans cette cure de Sainte-Hedwige où demeurait le prêtre député Müller, un jeune homme de vingt-sept ans, ancien zouave pontifical, Émile Westerwelle. On l'accusait d'avoir dit à Posen, dans une auberge, que les choses allaient changer à Berlin : un vieux pistolet, trouvé sur lui, fit croire qu'il se proposait de les changer lui-même. Il passa pour conspirateur; et l'on fit des perquisitions chez les Jésuites de Posen et chez le prélat Kozmian, qui, dans cette ville, avait logé Westerwelle.

Une lettre fut trouvée, dans laquelle Windthorst signifiait qu'à l'avenir les populations catholiques devaient envoyer, sans relâche, des pétitions pour le pouvoir temporel, non plus au Reichstag, mais aux gouvernemens des divers États, et surtout aux princes eux-mêmes : ainsi, lorsque les puissances catholiques prépareraient en faveur de Pie IX une intervention diplomatique, on n'aurait à craindre aucune opposition de la part des cabinets de l'Allemagne, tenus en respect par ces pétitionnemens incessans. La police apporta la lettre à Bismarck et relâcha Westerwelle. Bismarck fit expulser de Pologne les jésuites étrangers, et prit ses mesures pour substituer à Westerwelle un autre accusé, un accusé qui serait Windthorst.

Kröcher, président de la Chambre des Seigneurs, voulut que les conclusions de la Commission, concluant contre le projet de loi, fussent soutenues par le pieux et rigide Kleist Retzow, oncle de Mme de Bismarck. Kleist hésitait; il sentait qu'à la brouille des Églises et de l'État, à la brouille des conservateurs et du chancelier, s'ajouterait une brouille de famille, entre l'oncle et le neveu. Mais Kleist craignait Dieu et aimait l'Église

de Luther : le chrétien, chez lui, fit taire le parent. Le 5 mars, Bismarck dîna avec Kleist, voulut le dissuader de combattre la loi. Kleist tint bon; le chancelier, prenant son couteau, lui dit, d'un geste décisif : « Hans, s'il en est ainsi, c'est fini entre nous. » Kleist prit son chapeau et sortit. Vingt-quatre heures après le repas de rupture, les deux convives, Bismarck et Kleist, s'affrontaient l'un l'autre devant la haute assemblée. Le rapport de Kleist déclarait le projet superflu, et, par surcroît, dangereux. Bismarck, à dessein, réduisit la portée de la loi proposée; il s'agissait d'apprendre l'allemand à des compatriotes qui ne le parlaient pas, et, pour cela, d'éconduire les curés polonais qui s'opposaient à la langue nationale. Un orateur l'avait accusé de subir la pression des nationaux-libéraux : Bismarck affirma n'avoir d'autre guide que l'intérêt de l'État. Mais il avait assez de se défendre; il attaqua. Qui donc lui reprochait de céder à l'influence d'un parti? C'étaient ces conservateurs, qui, quatre ans auparavant, au lieu de se conduire en parti de gouvernement, avaient commencé de lui faire opposition. Aujourd'hui que leurs pieuses alarmes se rebellaient encore contre un projet gouvernemental, c'est à leur protestantisme même qu'il faisait appel pour gagner leurs suffrages. Alors, reprenant à sa façon le récit des premières brouilles entre la Prusse et le catholicisme, il montrait comment ces brouilles s'étaient accentuées après la défaite des deux grandes puissances catholiques, après les développemens pris par la Prusse sous les auspices de sa « dynastie évangélique, » après l'apparition, sur l'horizon, d'un « empire évangélique » allemand. En présentant à ces conservateurs de la vieille Prusse un projet qui recélait en germe la destruction de l'école chrétienne et de l'État chrétien, il y avait quelque adresse à flatter leurs oreilles par ces mots : « empire évangélique, » « dynastie évangélique, » savamment lancés d'une voix fervente. Mais pour cet Empire évangélique, cette voix se mettait à trembler; et Bismarck lut un certain rapport diplomatique, fait pour semer la peur. L'auteur, qu'on crut être Arnim, expliquait, dans une page anxieuse, que la revanche souhaitée en France devait être préparée par des divisions religieuses en Allemagne; que de Paris, de Rome, de Genève, de Bruxelles, le clergé allemand recevait les ordres nécessaires pour précipiter ces dissensions; et qu'à la faveur des troubles intérieurs de l'Allemagne, un coup serait tenté contre l'Italie

Ainsi se déroulait le discours, et, chemin faisant, la lettre de Windthorst à Kozmian était révélée, commentée, exploitée : Bismarck se servait d'elle pour attester, en face des innombrables signatures recueillies contre le projet de loi, le caractère factice d'un tel pétitionnement, et pour faire craindre une vaste conspiration internationale, qui grouperait contre l'Italie les puissances catholiques et le catholicisme allemand.

La presse bismarckienne épiait les trames du complot : sur l'ordre de Bismarck, Busch, dans la *Gazette de Cologne*, accusait Tiby, secrétaire de notre légation de Bruxelles, d'exciter l'opinion belge contre la politique religieuse de l'Allemagne ; puis, interprétant à sa guise la lettre saisie chez Kozmian, il accusait Windthorst et Ketteler de vouloir paralyser l'Allemagne en vue d'une croisade de la France contre l'Italie. Les *Grenzboten*, enfin, sous la plume du même Busch, donnaient une description plus effrayante encore du danger : Windthorst en Allemagne, les chauvins en France, les confesseurs et les féodaux en Autriche, préparaient, tous ensemble, une alliance franco-autrichienne sur base ultramontaine, qui détruirait l'empire d'Allemagne.

Le comte Münster, qui deux mois plus tôt avait voté contre le paragraphe de la chaire, se dressa belliqueusement derrière Bismarck, pour faire face avec lui contre de tels périls : « Le danger, déclara-t-il, c'est l'existence d'un parti antinational, pour lequel l'empire protestant est une épine dans l'œil, un aiguillon dans le cœur. Si vous repoussez le projet de loi, vous mettrez en joie ce parti, là-bas à Rome ; et de ce côté-ci des Alpes, ses rires sarcastiques auront un écho. »

Par 125 voix contre 76, la loi sur l'inspection finit par être votée, et le *Kladderadatsch* fêta ce dénouement dans un poème burlesque qui s'intitulait : « L'apprivoisement des réfractaires. »

VII

La victoire que venait de gagner Bismarck lui coûtait une amitié : celle des conservateurs. Entre eux et lui, c'en était fait pour de longues années. Les *Grenzboten* proclamaient que la mission d'être un parti de gouvernement, en Prusse et dans l'Empire, revenait désormais aux nationaux-libéraux, et invitaient ce parti à laisser de côté la vieille erreur libérale d'après laquelle « l'État n'aurait pas besoin de forces constantes, et

pourrait reposer sur l'opinion publique changeante. » L'article était frappant; il marquait un tournant de l'histoire intérieure. Brouillé par sa politique religieuse avec l'ancien parti de gouvernement, Bismarck s'appuyait sur des hommes dont les maximes déplaisaient à la Cour et lui paraissaient à lui-même incompatibles avec le bon fonctionnement de l'État; il leur signifiait d'en finir avec de telles maximes. Au moment où il leur posait ces conditions quasi doctrinales, il avait déjà besoin d'eux, et déjà ne pouvait se passer d'eux; il se mettait à chicaner leur *Credo* lorsque déjà il était à leur merci.

Combien étaient plus sûrs, plus reposans, les alliés d'autrefois, ces vieux féodaux qui depuis deux siècles servaient les Hohenzollern! « Au fond, notait finement Gontaut, les théories absolues des nationaux-libéraux ne convenaient pas à ses sentimens de gentilhomme poméranien. » Mais il en voulait à ses anciens amis du malaise qu'il éprouvait près des nouveaux : il imputait la brouille à des raisons mesquines, s'imaginant, par exemple, qu'on l'enviait à cause de ses dotations; et, sortant de ses gonds, prenant je ne sais quel âcre plaisir à rendre la déchirure plus grave encore, plus irréparable, il songeait à faire, d'un trait de plume, douze révocations dans son corps préfectoral. Les nationaux-libéraux saluaient en lui le champion de la civilisation moderne et lui créaient à ce titre une immense popularité. Bismarck aurait préféré qu'on l'honorât simplement comme champion de l'État : dans le courrier de complimens qu'il recevait, débordait parfois une haine contre les prêtres, qui finissait par lui faire peur. Il savait que la Cour était vigilante, qu'un chambellan de l'Impératrice avait dépensé de 10 à 20 000 thalers pour la campagne contre le projet scolaire, que le Roi était très affecté de la perspective des orages.

Aussi Falk procéda-t-il très doucement. Une circulaire du 13 mars invitait les autorités des provinces à confirmer dans leurs charges, au nom de l'État, tous les inspecteurs en fonctions, sauf ceux qui avaient manqué de vrai dévouement, soit à l'intérêt public, soit à l'enseignement de la langue nationale. En fait, on laissa bien tranquilles, dans leurs prérogatives d'inspecteurs, tous les pasteurs et les trois cinquièmes des curés. Dans la Prusse occidentale, la Posnanie, la Silésie, des commissions d'enquête furent constituées, épiant le sermon, l'adresse électorale, l'abstention de quelque fête nationale, qui pouvaient en-

traîner pour les prêtres coupables, surtout s'ils étaient Polonais, la perte de l'inspection. On allait d'ailleurs lentement, faute d'argent et faute d'hommes ; on n'avait pas sous la main de bons inspecteurs laïques. Mais on prenait l'habitude, — ainsi le comportait l'esprit de Falk, — de n'avoir pas égard à la confession des laïques qu'on investissait de hautes attributions scolaires ; et l'on s'exposait, ainsi, à d'étranges anomalies, non moins choquantes, parfois, pour les protestans que pour les catholiques ; telle, par exemple, la nomination d'un conseiller scolaire catholique dans un ressort d'où dépendaient les gymnases d'Eisleben et de Wittenberg, deux villes saintes du luthéranisme. Falk, si discret fût-il encore, inquiétait les deux Églises ; les conservateurs et le Centre voyaient en lui l'ennemi.

Sa dialectique jacobine, s'exerçant dans les questions purement ecclésiastiques, les rendait systématiquement irritantes et même insolubles. Il ne devait pas être dit que devant l'évêque Krementz, l'État avait reculé. On avait dispensé les petits catholiques de suivre les cours du prêtre vieux-catholique Wollmann ; mais lorsque Krementz excommunia solennellement Wollmann et le professeur Michelis, Falk lui signifia, le 11 mars, que l'excommunication, en raison de ses effets civils, ne devait pas dépendre de la seule autorité ecclésiastique, et que l'État pourrait être amené à cesser de le reconnaître comme évêque. Menace singulièrement grave ! Krementz, ancien curé de Saint-Castor de Coblentz, avait l'estime de l'Impératrice ; l'Empereur lui-même, dans une lettre personnelle, lui demandait de prier afin que l'agitation eût une solution pacifique, pour le salut commun de l'Église et de la patrie ; et Falk, avec des considérans juridiques, faisait le geste de briser sa crosse. Le prélat répondit, le 30 mars ; il nia que les peines d'Église pussent entacher l'honneur civique. « Je n'ai fait qu'observer le droit canon, disait-il ; s'il y a contradiction entre ce droit et celui de l'État, c'est aux autorités suprêmes, Empire et Papauté, d'aplanir la difficulté ; mais dans les choses de foi, j'ai le devoir, moi évêque, d'agir avant tout d'après les règles ecclésiastiques. »

Il semble que cette lettre fut une révélation pour Falk. Devant le droit dont il était le représentant, un autre droit se définissait ; devant sa juridiction ministérielle, la liberté spirituelle s'affirmait. Krementz avait des imitateurs : à Cologne, l'archevêque Melchers excommuniait quatre vieux-catholiques, sans la

permission de Falk. Il y avait un service en Prusse où jamais on n'avait désobéi : c'était l'armée, et voici qu'au nom de la liberté spirituelle, Namszanowski, évêque de l'armée, punissait, sans prévenir l'État, un de ses subordonnés vieux-catholiques; voici même qu'à l'encontre des ordres du ministre Roon, il faisait suspendre le culte, à Cologne, dans l'église de Saint-Pantaléon, que l'État prétendait ouvrir, durant certaines heures, à la liturgie des vieux-catholiques; Roon insistait, Roon s'irritait, et Namszanowski répondait : « Je consulte le Vatican. » Ce n'était plus seulement l'obéissance civique qui se subordonnait au Vatican, mais c'était la discipline militaire, aussi inviolable, d'après Roon, pour l'aumônier que pour l'officier.

On écoutait, au loin, dans les petites Cours, l'accent qu'affectaient Falk et Roon; on essaierait bientôt de l'imiter. « La Prusse devrait bien me prendre Moufang et Ketteler, s'écriait en plein dîner, le 24 mars, le grand-duc de Hesse : là, on saurait bien en finir avec eux, et ils seraient moins dangereux. »

Mais c'était en Prusse, surtout, que l'Église devait prendre immédiatement de rapides décisions pratiques, et dès le 1er avril, les évêques du royaume accoururent à Fulda. Les yeux fixés sur le tombeau de ce Boniface qui avait fait de la Germanie païenne un pays chrétien, ils écrivirent à Falk, très dignement, que, tout en maintenant leurs protestations, ils continueraient à remplir « leurs devoirs en ce qui concernait la paix entre l'Église et l'État, autant qu'il était en eux, et leurs devoirs envers les croyans confiés à leur charge, spécialement envers les enfans. » De sages instructions, concertées pour leurs prêtres, fixaient la conduite à suivre parmi les diverses difficultés auxquelles pouvait donner lieu la législation scolaire nouvelle. En Bade, peu d'années auparavant, l'Église tourmentée dans l'école s'était immédiatement retirée; elle gardait, en Prusse, sans esprit de fronde inutile, toute la part qu'on lui laissait. Les évêques se préoccupaient, aussi, des conflits soulevés par les excommunications; leur droit leur semblait d'autant moins discutable, qu'aucun effet civique ne succédait à leurs sentences; mais, en fait, ils décidaient de s'abstenir, provisoirement, de toute censure formelle contre les laïques hostiles au Concile. Rien de provocateur dans cette attitude; ils cédaient tout ce qu'ils pouvaient céder; ces évêques étaient des pacifiques... Mais la presse bismarckienne continuait à les rendre responsables des excès de

langage commis contre l'Allemagne par la *Correspondance de Genève*. Deux mois après que Ketteler avait blâmé cette *Correspondance*, Pie IX écrivait à ses rédacteurs : « Vous pouvez convaincre de calomnie ceux qui osent vous reprocher un excès de zèle ou un hypercatholicisme. » Voyant dans les évêques, avec une certaine partialité de polémique, les membres d'un système hiérarchique dont le chef approuvait la *Correspondance de Genève*, Bismarck et ses publicistes persistaient à se servir de cette feuille pour contester le patriotisme de l'épiscopat. Et les évêques, qui n'auraient dû, en toute équité, être jugés que d'après leurs paroles et leurs actes, subissaient ainsi certaines solidarités onéreuses, où leur patriotisme même sentait un péril pour leur Église, et que la déférence pour le Saint-Siège leur défendait cependant de décliner trop hautement.

Bismarck, causant le 20 avril avec Auguste Reichensperger, se déchaînait contre eux, non moins que contre le Centre. « Il faut écarter de l'armée toute influence non allemande, lui disait-il; si nous arrivions à une guerre, notre intérêt serait de marcher avec l'Italie, brouillée comme nous avec le Pape; au confessionnal, une influence aurait facilement prise sur nos soldats. Vos évêques sont peu sûrs; Ketteler correspond avec le Polonais Kozmian. L'intérêt ecclésiastique, voilà tout ce qu'ils envisagent. Je respecte toute foi, même la foi à cette chaise rouge; mais je ne peux pas tolérer qu'une puissance ennemie s'organise, menaçante pour l'Allemagne. » Il y avait une nuance entre Falk et lui : Falk, planant dans l'abstraction, dénonçait l'ultramontanisme comme un concurrent de l'État; Bismarck, l'œil fixé sur les réalités, essayait de le représenter comme un ennemi de la vie nationale. Recevant de Fulda un message où des libéraux le félicitaient de la loi scolaire, Bismarck s'amusait, dans sa réponse, à féliciter les habitans de Fulda, gardiens du tombeau de saint Boniface, d'avoir ainsi témoigné que l'Allemagne n'avait pas besoin de chercher hors de ses frontières les exécuteurs testamentaires de ce grand Allemand. Sous la plume fiévreuse du chancelier s'égaraient ainsi des bouts de phrase, desquels on aurait pu conclure qu'il caressait le rêve d'une Église nationale. En fait, sur l'issue de la crise, sur l'avenir du catholicisme allemand, ses pensées étaient plus bouillonnantes qu'arrêtées; c'était une série de boutades dans lesquelles se déchargeaient ses haines, comme dans les éclairs l'orage se décharge. Des pèlerins

allemands s'étant plaints à Pie IX des persécutions allemandes, et le Pape, dans un discours public, les ayant consolés, Bismarck dictait à Lothar Bucher un article fulminant qui demandait compte à Pie IX de ses complaisances pour la réaction catholique, spécialement en France. Était-il possible que le pays de la Saint-Barthélemy, des dragonnades, de la Révocation de l'Édit de Nantes, ne fût pas encore assez catholique, au gré de Pie IX? Bismarck s'amusait à voir le gouvernement français obligé de brider le zèle des « ultramontains; » il était tout prêt à compatir à ce souci de la France, mais gare à la France si elle s'en relâchait et si elle leur permettait de prévaloir! Et de loin, longtemps d'avance, il semblait apprêter ses sourires pour les nations luttant contre l'internationalisme romain, contre « un internationalisme qui nulle part n'est chez lui. »

VIII

Qu'il se considérât comme en guerre avec le Pape, c'était certain; mais guerre ne signifiait pas rupture : il voulait, en cet instant même, que Guillaume Ier fût représenté près du Pape par le cardinal de Hohenlohe.

D'intelligence moyenne, de science moyenne, mais suppléant, par son élégante culture d'aristocrate, à ce qui lui manquait d'intelligence et de science, Gustave de Hohenlohe avait sur les Jésuites et sur l'infaillibilité, sur les ultramontains et les droits de l'État, les opinions de son frère le prince; par ailleurs, il savait calculer ce qu'un bon prêtre doit à Dieu, et s'en acquittait correctement; et puis, avec toutes les ressources de son excellent cœur et de sa grosse fortune, il donnait aux pauvres, sans calculer. Il avait quitté Rome après le Concile et, depuis lors, vivait dans la retraite, en Allemagne. Sa pourpre ne s'était pas égarée dans les réunions des vieux-catholiques; mais il gardait parmi eux beaucoup d'amitiés. Il était disposé à rentrer à Rome, avec les commissions officielles de Bismarck. Non pas qu'il eût dans l'esprit assez d'audace, et des visées assez larges, pour aspirer à un grand rôle sur la scène romaine, mais le genre d'activité que le chancelier lui offrait comportait une foule de petits manèges, qui ne dépassaient pas sa compétence et pour lesquels il avait du goût.

Ce cardinal comptait sans le Pape : Antonelli laissa sans

réponse deux lettres où le chargé d'affaires Derenthall l'informait de la nomination faite par l'Empereur; et lorsque, le 2 mai, Derenthall alla personnellement au Vatican, il apprit que Pie IX regrettait, à cause de la situation présente de l'Église, de ne pouvoir accepter un cardinal. La presse allemande, dans laquelle Bismarck, dès le 26 avril, avait ébruité cette nomination, considéra l'Empire comme outragé. Antonelli eût accepté, disait la *Gazette nationale*, mais les Jésuites ont mis leur *veto*. « Bismarck, expliquait la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, avait voulu accréditer près du Pape un personnage qui aurait mis Pie IX à même de bien juger les choses d'Allemagne, et qui aurait prévenu les malentendus et les fausses interprétations, au fur et à mesure que les difficultés auraient été réglées, non à Rome, mais par la législation prussienne. » — « D'un tel commissionnaire, reprenait la *Correspondance provinciale*, Pie IX aurait été assuré, d'avance, qu'il ne lui ferait de la part de l'Allemagne, lui cardinal, aucune communication offensante ou malfaisante. »

Les articles mêmes qui commentaient cette insidieuse avance, laissaient ainsi percer un parti pris bien formel, et vraiment irrévocable : c'est à l'écart de l'Église et sans l'Église que Bismarck comptait régler, dans l'Empire, les choses d'Église. Et l'ambassadeur qu'il avait tenté d'accréditer à Rome n'aurait pas eu à négocier, ni même à consulter, ni même à pressentir; avec une condescendance surveillée, transposant en style de curie le style des légistes, il aurait expliqué les mesures prises par la souveraineté d'État, et les couvrant, en quelque façon, de sa robe cardinalice, il aurait amené le Pape à consentir, et à faire taire le Centre, qui discutait. Tel était le plan de Bismarck, brisé, tout net, par le refus d'Antonelli.

« Ce coup d'échec, écrivait, le 6 mai, Auguste Reichensperger, marque la guerre au couteau contre l'Église catholique. » Le prince de Hohenlohe pensait de même : « Dans la question ecclésiastique, notait-il le 10 mai, Bismarck veut avancer résolument, mais l'Empereur craint la lutte, ou plutôt il craint que ses dernières années ne soient aigries par une lutte qui lui promet peu de gloire. » On parlait de tiraillemens entre Guillaume et le chancelier; on chuchotait que Bismarck allait passer six mois à la campagne. Il se disait blessé, jouait de sa blessure, l'étalait devant la galerie, devant la presse, devant Rome; mais ne parvenait pas à troubler la « grande modération et le grand

calme d'esprit » que les diplomates constataient au Vatican. A part lui, d'ailleurs, il cherchait un autre nom d'ambassadeur à proposer au Pape, songeait un instant à son ami Keudell; et puis lorsque, le 14 mai, le national-libéral Bennigsen demandait au Reichstag la radiation des crédits affectés à la légation près le Saint-Siège, Bismarck s'y opposait. Il eût pu répondre aux parlementaires, comme généralement il y inclinait, que la politique extérieure ne les regardait pas, mais au contraire, exceptionnellement, il allait leur en parler.

« Soyez sans crainte, déclara le chancelier, nous n'allons pas à Canossa, ni de cœur, ni d'esprit. » Donc, il ne pouvait pas être question de Concordat: car, après le Concile de 1870, un concordat condamnerait la puissance séculière à un degré d'effacement que l'Allemagne ne pouvait accepter. Les transformations qui s'imposaient dans les rapports de l'Église et de l'État seraient faites par des lois territoriales ou par des lois d'Empire. Mais il maintenait qu'il était opportun de conserver des rapports avec le Saint-Siège. Sans responsabilité, le Pape exerçait dans l'Empire, sur un certain nombre de citoyens, en vertu de la loi allemande, des droits approchant de la souveraineté, et tels que n'en exerçait aucun autre souverain étranger: il y avait là un fait. Des rapports inexacts faits à Rome, des incorrections involontairement commises pourraient tromper la Curie sur les intentions du législateur; Bismarck voulait qu'il y eût à Rome quelqu'un pour les expliquer, pour les présenter sous leur vrai jour, et qu'ainsi se préparât, de la manière la plus conciliante, le règlement de frontières entre l'Église et l'État, nécessaire pour la paix intérieure.

On entendit Windthorst, Reichensperger, le prince de Hohenlohe, épiloguer sur l'incident du cardinal et sur les indiscrétions désobligeantes de la presse; et l'on rit beaucoup lorsque Windthorst demanda si l'adjudant général de Sa Majesté serait autorisé à devenir, à Berlin, nonce de Sa Sainteté. La violence de langage du prince de Hohenlohe parut choquante aux protestans eux-mêmes. Mais c'est au discours de Bismarck que demeuraient longuement attachés les pensées et les rêves. L'État, s'érigeant désormais en unique législateur des choses d'Église, voulait encore connaître le Pape, et entretenir près de lui, non un négociateur, mais un informateur : telle était l'exacte intention du chancelier. Mais à quoi bon cet informateur, si Bismarck,

tout au fond de lui-même, n'escomptait pas qu'un jour l'influence du Pape bien informé pouvait s'exercer sur les catholiques d'Allemagne, pour les pacifier?

Ce ne serait pas, peut-être, le Pape d'aujourd'hui; mais pourquoi pas le Pape de demain? En cette même journée du 14 mai, où Bismarck avait démontré au Reichstag que l'Allemagne ne devait pas ignorer le Pape, il envoyait à tous les représentans diplomatiques de l'Empire une circulaire confidentielle qui ne fut publiée qu'en 1874. Il y prétendait que l'importance de la Papauté avait démesurément grandi; que les évêques n'étaient désormais rien de plus que les préfets du Pape, fonctionnaires d'un souverain étranger. Donc, concluait-il, les gouvernemens avaient un immense intérêt à veiller au choix du futur Pape, et à la légalité de son élection, car, si tous les États refusaient de reconnaître un pape, que pèserait ce pape? Et Bismarck priait ses agens de sonder les Cabinets, et de provoquer ainsi, au sujet du futur conclave, un échange d'idées entre l'Europe et l'Allemagne.

Jamais Bismarck n'emprunta plus d'argumens aux vieux-catholiques que dans cette dépêche, et jamais non plus il ne se détacha d'eux avec plus de netteté. Il disait, avec eux et comme eux, que les évêques étaient devenus des esclaves; mais, au lieu d'en conclure qu'il fallait se séparer du Saint-Siège, il inclinait, bien plutôt, à conquérir le Saint-Siège; au lieu de vouloir, comme eux, miner par la base la monarchie papale, il aspirait, lui, à installer, à la cime même de cette monarchie, l'influence même des États. Les armes d'aloi médiocre dont les vieux-catholiques pourvoyaient le chancelier lui servaient à concerter des batailles tout autres que celles où ils rêvaient de l'engager. Ainsi se dérobait à toutes les prévisions l'originalité, puissante et folle, de sa politique religieuse : le jour même où Bennigsen, chef de ses alliés nationaux-libéraux, réclamait qu'il tournât le dos au Pape, il se mettait, lui, sur la route du conclave.

IX

Pour l'instant, puisque la politique papale était accusée de menacer l'Empire, il paraissait urgent à Bismarck de supprimer les hommes qui lui semblaient servir d'intermédiaires entre le Pape et les « préfets » épiscopaux, et qui propageaient ainsi,

dans les évêchés allemands, l'esprit et les ordres d'un pontife ennemi de l'Allemagne. Ces hommes, c'étaient les Jésuites. Il avait, d'ailleurs, au cours des perquisitions de février, cru trouver des preuves de leur sympathie pour le polonisme, et, de nouveau, cet argument national pourrait être brandi.

Il y avait en Allemagne, d'après leur catalogue de 1871, 211 Pères. Le zèle d'infirmiers dont ils avaient fait preuve durant la guerre franco-allemande n'était contesté par personne ; mais trois discours de Bluntschli, prononcés au Congrès protestant libéral de Darmstadt et dans des réunions publiques, et propagés par la maçonnerie, avaient, au nom de l'Allemagne, au nom de la civilisation, dénoncé les tendances jésuitiques ; et le Congrès vieux-catholique de Munich avait exprimé cette conviction qu'on ne pouvait « obtenir la paix si l'on ne mettait fin à l'activité néfaste de cette Société, » responsable pour les troubles de l'époque, responsable, aussi, pour les tendances antinationales.

La peinture intervenait elle-même, aux dépens de la vérité historique : un tableau de Kaulbach, exposé à Leipzig, sur lequel était représenté Pierre Arbuès, s'intitulait : Arbuès, grand inquisiteur des Jésuites. Évêques, prêtres, catholiques laïques, s'insurgeaient contre cette mobilisation de haines et d'inexactitudes ; ils rappelaient ce qu'étaient les Jésuites comme missionnaires, et quels témoignages leur avaient rendus en 1849 les préfets, et combien était dévouée leur action sur les ouvriers.

La question des Jésuites intéressait le droit d'association : l'on considérait qu'à ce titre elle relevait du Reichstag. La Commission tout d'abord fut gênée : on se demandait si la nécessité de les expulser était assez comprise du peuple pour qu'on pût faire, brusquement, une loi d'ostracisme. Gneist fut rapporteur : quand il s'agissait d'ordres religieux, les nationaux-libéraux, de vieille date, avaient confiance en lui. Il souhaita, dans son rapport, que le Conseil fédéral élaborât « certains principes sur les ordres, et sur les atteintes portées par le pouvoir spirituel aux droits civiques, » et que le Reichstag votât, tout de suite, des pénalités contre tous Jésuites ou congréganistes affiliés qui continuaient de mener la vie commune dans des résidences sans y être autorisés par les législatures des États.

Les 15 et 16 mai, le Reichstag discuta. « Il faut légiférer contre les Jésuites, exposait longuement le publiciste Wagener, afin d'assurer l'indépendance des évêques à l'endroit de Rome, »

et chacun comprit que, par la bouche de Wagener, devant qui Bismarck avait l'habitude de penser tout haut, c'était Bismarck lui-même qui parlait. Le prince de Hohenlohe, plus passionné que le rapporteur, se rangea du côté des nationaux-libéraux badois, qui réclamaient qu'une loi prohibât aux Jésuites, non seulement la vie commune, mais les fonctions ecclésiastiques et l'enseignement; il souhaitait, même, qu'ils perdissent l'indigénat, c'est-à-dire qu'ils cessassent d'être des Allemands. « Il faudra bien qu'on en vienne là, » lui dit ensuite Bismarck à l'oreille. On vota la clôture, sans laisser à Mallinckrodt le temps de soutenir sa proposition, qui tendait à enquêter sur les Jésuites, à les punir s'ils étaient coupables, sinon, à punir leurs diffamateurs. D'ailleurs la majorité n'arrivait malaisément qu'à formuler un vœu précis: rien de plus difficile que de fabriquer une loi d'exception sans vouloir l'avouer. Finalement, une proposition de Marquardsen, qu'avait rédigée Lasker, rallia 205 voix contre 84; elle traçait à Bismarck les grandes lignes de la loi que le Reichstag attendait de lui. Cette loi devait régler la situation des ordres religieux, leur admission dans le pays, leur activité, et les pénalités spécialement méritées par la Compagnie de Jésus, « dangereuse pour l'Empire. » Après le vote, on remarqua la chaude poignée de main donnée par Bismarck à Gneist; et puis, le juriste Friedberg et Hohenlohe se rapprochèrent d'eux. On causa longuement. Le vœu définitivement émis par le Reichstag était plus hostile aux Jésuites que ne l'avaient été les conclusions du rapporteur; c'était un premier succès pour Hohenlohe. Il vengeait sur eux l'échec de ses tentatives contre le Concile; il s'imaginait que la peur des Jésuites avait empêché Napoléon et Beust de signer la fameuse circulaire, menaçante pour la liberté de l'assemblée œcuménique. Le soir, au bal, ses regards s'arrêtèrent, avec une fixité triomphante, sur le sourire aigre-doux des dames « ultramontaines. »

Trois semaines passaient, et le 11 juin, tandis que Pierre Reichensperger propageait une brochure qui défendait les Jésuites au nom de la Constitution prussienne, tous les membres du Conseil fédéral, sauf le plénipotentiaire d'Oldenburg, s'accordaient sur un texte qui autorisait la police de toute ville allemande à expulser de cette ville tout Jésuite, même Allemand.

Lasker et Marquardsen avaient demandé un projet de loi sur les associations, fortifié par des sanctions pénales; Fried-

berg, au nom du Conseil fédéral, leur apportait un paragraphe qui permettait aux polices locales de traquer des individus. Personne n'en fut content, ni Bismarck, qui, se reposant à Varzin, n'avait pu surveiller la besogne, ni les nationaux-libéraux qui, tout de suite, s'occupèrent de la refaire eux-mêmes. Une réunion de députés, par eux convoquée, traînait et se décourageait; mais Hohenlohe était là. Une commission de trois membres fut nommée; il en fit partie, et même il en fut l'âme. Plus on discutait sur les Jésuites, moins on pouvait reculer devant eux; il faudrait, quelle que fût la répugnance de plusieurs, aboutir à un vote; et Hohenlohe, chargé de trouver la formule, allait encore en aggraver la rigueur. Pendant que Mallinckrodt qualifiait d'horreur hybride le paragraphe présenté par Friedberg; pendant que l'imagination de Wagener dénonçait une vaste conspiration, dirigée par les Jésuites français, et qui tendait à propager en Allemagne le fanatisme et à en déraciner l'esprit national; pendant que Windthorst riait de cet État de 40 millions d'habitans, défendu par un million de soldats, et qui tremblait devant deux cents Jésuites n'ayant d'autre engin que des armes spirituelles; pendant que Vœlk prophétisait la défaite définitive des Welches au delà des Alpes comme au delà du Rhin; pendant que le socialiste Bebel accusait le Reichstag d'amuser le peuple avec les Jésuites pour le détourner de la question sociale, la Commission de trois membres, dont Hohenlohe était l'âme, élaborait un texte nouveau sur lequel on voterait. Ce texte déclarait exclus du territoire de l'Empire l'ordre des Jésuites et toutes les Congrégations affiliées; les maisons existantes devaient être dissoutes dans un délai de six mois; les Jésuites étrangers pourraient être expulsés; les Jésuites indigènes pourraient être l'objet de mesures de police leur interdisant ou, tout au contraire, leur imposant le séjour dans certaines villes. Un catholique bavarois, Arétin, vit dans ce texte une atteinte aux libertés de la Bavière; un ministre bavarois, Faustle, montra, par sa riposte, que la Bavière faisait désormais bon marché de ses libertés. Après de nombreux discours, les deux éloquences de Gneist et d'Auguste Reichensperger s'opposèrent l'une à l'autre, comme représentantes des deux thèses contraires. « Nous remontons au temps du Congrès de Carlsbad, protestait Reichensperger; le Jésuite est suspect, *a priori*, comme l'était alors toute *Burschenschaft;*

disposant de la presse, du théâtre, les libéraux avaient-ils donc encore besoin de moyens mécaniques pour vaincre l'Église ? Ses armes, à elle, c'étaient l'esprit de sacrifice, la force de foi, la prière ; et contre cette puissance morale ainsi désarmée, les libéraux ne pouvaient plus lutter avec des armes exclusivement morales; ils transportaient en Allemagne les habitudes du napoléonisme, celles du byzantinisme ; c'était là, criait Reichensperger, la banqueroute du libéralisme. »

Le 20 juin, le vote suprême fut acquis, par 181 voix contre 93 ; cinq jours après, le Conseil fédéral le ratifiait, et puis, le 28 juin, concertait contre les Jésuites les premières mesures d'application. Hohenlohe triomphait ; il avait tout machiné, par étapes ; cette loi d'impitoyable ostracisme était son œuvre. On proclamait cette paternité, et il en était fier.

On avait vu un certain nombre de conservateurs, piétistes ardens qui détestaient dans les Jésuites les ennemis de la Réforme, joindre leurs suffrages à ceux des libéraux ; et l'on pouvait se demander si le fossé qu'avait creusé entre ces deux partis la loi d'inspection scolaire, n'était pas en train de se combler. Mais le Bavarois Vœlk, au cours même des débats sur les Jésuites, était brusquement survenu, avec le vœu très pressant que des projets de loi sur le mariage civil obligatoire et sur l'état civil fussent présentés au prochain Reichstag : ainsi l'exigeaient, en Bavière, les nationaux-libéraux et surtout les vieux-catholiques. Parler de mariage civil, c'était de nouveau rejeter les conservateurs vers le Centre. Le vote contre les Jésuites devait être, pour beaucoup de protestans croyans, leur dernière manifestation contre le catholicisme.

X

Avec eux ou sans eux, la Prusse irait de l'avant : Falk, chaque jour, frappait un coup nouveau. Lorsque l'évêque de l'armée, Namszanowski, eut fait savoir au ministre Roon que, d'après la réponse du Vatican, l'église Saint-Pantaléon de Cologne ne pouvait servir à deux cultes, il fut brutalement relevé de ses fonctions, et le service de l'aumônerie militaire fut désorganisé. Que l'on en référât au Vatican, c'est ce que Falk n'admettait point : il grondait vertement l'évêque Krementz qui, pour justifier les excommunications prononcées, déclarait qu'un évêque

devait obéir aux règles de l'Église jusqu'à ce que les deux pouvoirs se fussent trouvés d'accord. « Cela est faux, signifiait Falk; cela est incompatible avec la souveraineté du pouvoir civil, et, plus spécialement, avec le serment que les évêques prêtent au Roi. » Et Falk exigeait que ce prélat se déclarât disposé à obéir complètement aux lois de l'État. Sinon, les rapports entre l'évêque et le Roi seraient rompus, et, le cas échéant, on demanderait à la loi des armes nouvelles.

Ce que Falk ne précisait pas, ce que sans doute il n'avait pas encore défini clairement pour lui-même, c'est quelle serait la situation d'un évêque dont « les rapports avec le Roi seraient rompus. » Mais lorsque, le 15 mai 1872, Falk signa cette lettre à Krementz, le germe des lois de mai 1873 mûrissait déjà dans son cerveau. « Bismarck croit-il donc, demandait tout de suite la *Correspondance de Genève*, qu'il dépende de lui qu'un évêque cesse d'être considéré comme tel par ses diocésains? Un décret semblable rendrait plus ardent l'amour des fidèles pour leur pasteur. Qu'il supprime les revenus, et l'aumône les remplacera. Qu'il emprisonne, et il aura au sein de son Allemagne un pendant du Vatican; ses amis les Italiens pourront lui dire au besoin tout le bien qu'on en retire. » Avec le flair que donne parfois la haine, le rédacteur de la *Correspondance* avait à l'avance esquissé toute l'histoire du *Culturkampf*. Mais le sage Krementz, ayant appris à l'école des Pères, et des martyrs eux-mêmes, que la persécution ne devait pas être crainte, mais ne devait pas non plus être cherchée, allait, en apôtre soucieux des âmes, jusqu'au bout des concessions; il offrait d'écrire publiquement à ses diocésains que l'excommunication n'avait pas de conséquences civiques; il déclarait reconnaître la souveraineté plénière de l'État dans le domaine de l'État. Guillaume, à qui Krementz adressait ce message, s'en fût assurément contenté; mais Falk, plus difficultueux, n'admettait pas, lui, que les limites de ce domaine fussent fixées par un autre personnage que l'État.

Les mercuriales aux évêques n'étaient, dans l'activité de Falk, que de fugitifs épisodes; l'instruction publique l'absorbait, et quelques semaines de juin lui suffisaient pour accomplir ou préparer de profonds bouleversemens. Une circulaire rapide, datée du 15 juin, excluait de l'enseignement public tous les ordres religieux: c'était la fermeture, à bref délai, de 892 maisons de sœurs. Falk décidait, encore, de créer, dans toute la Posnanie,

des inspecteurs scolaires laïques. Une conférence de pédagogues et d'hommes politiques, réunie et présidée par Falk, élaborait, dans ce même mois de juin, des réformes scolaires qui bientôt marqueraient un nouveau desserrement des liens entre l'école et les Églises; Kleist Retzow, qui assistait à ces conférences, prodiguait aux rares catholiques que Falk y avait appelés des poignées de main cordiales, et criait aux partisans de l'école non confessionnelle : « Je marche avec ces hommes-là plutôt qu'avec vous. » C'est que Kleist Retzow, représentant de l'orthodoxie protestante, sentait monter comme une vague, à l'assaut des écoles, un certain esprit de négation; on racontait déjà que, dans la Prusse orientale, une municipalité zélée prétendait, de la façade d'un bâtiment scolaire, faire disparaître la croix. Et sans doute l'État s'y opposait; mais l'État, poussé par une certaine logique et cerné par une certaine gauche, garderait-il toujours sa pleine possession de lui-même? L'État souverain demeurerait-il libre, — libre vis-à-vis des partis de gouvernement?

On ne se posait pas encore ces questions, en juin 1872. La *Gazette de Spener*, où Bismarck glissait les articles qu'il voulait faire lire par l'Empereur avant le petit déjeuner du matin, soulignait la portée du conflit terrible qui dès lors mettait aux prises « la plus nouvelle des créations européennes et la plus ancienne de toutes. » Elle prévoyait qu'il serait long, mêlé d'alternatives et dangereux, et que la France peut-être en profiterait. Ce conflit, d'ailleurs, avait été voulu par la France; c'est elle qui dominait au Vatican, et la domination française, avant de mourir, avait lancé à l'Allemagne cette flèche empoisonnée. Mais dans sa lutte pour la liberté intellectuelle et pour la santé morale de la nation, l'Allemagne vaincrait. Elle lutterait jusqu'au bout; car autrement, continuait la *Gazette*, « il vaudrait mieux nous mettre tout de suite sous le joug, demander pardon, et tâcher d'en être quitte pour une légère pénitence. Quand on se bat contre Rome, il faut jeter au loin le fourreau de son épée. »

« Soit, répliquait la *Germania*, jetez votre fourreau, nous sommes prêts à parer vos coups. »

Les *Grenzboten*, cherchant avec cupidité toutes les dettes de Rome envers l'Allemagne, revendiquaient déjà comme rançon, pour le lendemain de la guerre, les manuscrits et les livres dont le prince électeur Maximilien I[er] avait disposé en faveur de la Bibliothèque vaticane. En mobilisant pour une campagne ses

soldats ou ses juristes, la Prusse n'oublie jamais les convoitises de ses savans; et par l'organe des *Grenzboten*, la science allemande réclamait sa part du prochain butin.

Cependant, l'Autriche, l'Italie, étaient convoquées comme auxiliaires pour la grande lutte. A Vienne, la *Nouvelle Presse libre* parlait de cette colossale alliance qui serait nécessaire à la paix de l'Europe et à la sécurité du monde, tant que la France se consumerait dans ses projets de vengeance contre l'Allemagne et resterait un foyer d'intrigues ultramontaines au profit du Saint-Siège. En Italie, le député Miceli déclarait que le Cabinet de Rome devait suivre l'Allemagne, nécessairement, inexorablement, dans la guerre formidable qu'elle avait entreprise contre le cléricalisme, et M. Visconti Venosta répondait qu'en effet la résistance des deux gouvernemens contre un parti ennemi de l'autorité civile et de la liberté ménageait à leurs rapports amicaux une nouvelle assise. Le prince Humbert venait à Berlin; Guillaume allait jusqu'à la gare pour le recevoir; et la *Gazette de Cologne* expliquait que l'Allemagne et l'Italie avaient un même ennemi, le monarque entêté du Vatican. Bismarck, fabriquant des spectres pour que sa presse les exhibât, finissait par les prendre au sérieux, tout le premier : s'il se montrait singulièrement avare de concessions lorsqu'on négociait la libération de notre territoire, c'est parce qu'il voulait élever des digues contre la perspective d'un gouvernement ultramontain en France, et contre la disposition du clergé français à prêcher la guerre sainte. Un travail se faisait, dans sa presse d'abord, et puis, inconsciemment, dans sa pensée : au terme de ce travail, la lutte contre l'Église apparaîtrait comme l'appendice de la lutte contre la France, et la défensive de l'Église serait présentée comme une première revanche essayée par la France. Bismarck sentait inévitable, sur le terrain parlementaire, la désertion des conservateurs; mais, sur un autre terrain, sur le terrain national, il aspirait à concentrer tous les Allemands soucieux de l'honneur allemand, pour une lutte qui n'était pas seulement intérieure, mais qui deviendrait internationale, lutte contre l'Église, ennemie archaïque des empereurs, mais lutte aussi contre la France, ennemie héréditaire de la Germanie.

GEORGES GOYAU.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

M. Paul Deschanel a signalé autrefois, comme un agent particulièrement actif des votes parlementaires, la peur de ne pas paraître assez avancé; mais il y a aussi celle de ne pas paraître assez vertueux, et, de ces deux peurs, il est difficile de dire quelle est la plus forte. La nouvelle Chambre n'a pas voulu être en reste de vertu avec ses devancières; on lui a signalé un scandale judiciaire, auquel quelques autres pourraient être rattachés, et elle a aussitôt nommé une Commission d'enquête pour faire la lumière, toute la lumière! On sait par expérience que les commissions d'enquête ne font pas beaucoup de lumière; mais peu importe, leur objet principal n'est pas là. Il suffit que chaque député puisse dire à ses électeurs qu'il n'a, personnellement, rien négligé pour dissiper les ombres autour de la vérité; après quoi, il peut se rendre le témoignage qu'il a rempli en toute conscience le vieil adage : Fais ton devoir, advienne que pourra! Malheureusement ces commissions d'enquête, à en juger du moins par les précédentes, ont plus d'inconvéniens que d'avantages; elles sont un élément de perturbation entre les pouvoirs publics; elles soulèvent plus de questions qu'elles n'en résolvent; elles laissent dans les esprits plus de trouble que de sécurité. C'est bien l'avis du gouvernement, et M. le président du Conseil a énuméré à la Chambre tous les défauts de l'enquête; mais il n'a pas osé s'y opposer nettement, soit qu'il ait craint que la Chambre ne passât outre à son *veto*, soit qu'il ait été arrêté, comme il l'a dit, par un scrupule personnel : ayant été mis en cause, il n'a pas voulu avoir l'air d'étouffer une affaire où il avait été directement impliqué. En un mot, M. Briand a eu peur, comme les autres, de ne pas paraître assez vertueux. Alors, rien n'a plus retenu la Chambre. Elle a donné un vote de confiance à M. Briand, mais elle a voté l'enquête. Il ne faut pas chercher entre les votes le moindre lien logique : il n'y en a pas.

Il s'agissait de l'arrestation du financier Rochette dont le procès, à peine entamé, est resté un moment suspendu à un incident d'audience imprévu. Après l'audition de quelques témoins, le défenseur de Rochette a demandé un supplément d'instruction, que le tribunal lui a refusé. L'avocat a déclaré aussitôt qu'on lui rendait la défense impossible et que, dans ces conditions, il y renonçait : effectivement il a quitté le prétoire. Que résultait-il donc des dépositions qui venaient d'être faites ? Il en résultait que la Préfecture de police, usant d'un droit que la loi lui donne, s'était activement occupée de l'affaire Rochette et s'était mise à la recherche d'un plaignant pour mettre le parquet en mesure de poursuivre. Des plaintes nombreuses lui étaient venues sur les opérations de Rochette, qui s'était adressé à la petite épargne et opérait sur elle le drainage le plus dangereux; des plaintes du même genre avaient été adressées au parquet et éveillé chez lui les mêmes préoccupations; mais, en l'absence d'une plainte régulière, il n'avait pas cru pouvoir poursuivre et s'était borné à proposer une enquête discrète, secrète, à faire à l'amiable sur les livres du financier. Les choses en étaient là lorsque la Préfecture de police les a brusquées en provoquant une plainte. Nous nous bornons, pour le moment, à exposer les faits tels qu'ils résultent des dépositions déjà entendues par le tribunal et par la Commission.

La principale de ces dépositions a été celle de M. Prévet, ancien sénateur, directeur du *Petit Journal*. Nos lecteurs le connaissent bien, car nous avons eu, à diverses reprises, l'occasion de parler du courage et du talent avec lesquels, à la tribune du Luxembourg, il a défendu les plus sains principes d'économie politique et de finance, et nous n'avons pas besoin de dire qu'il ne l'a pas fait sans s'attirer de très vives hostilités. M. Prévet a raconté que le *Petit Journal*, en pleine prospérité, a été l'objet d'une campagne de calomnies : ses actionnaires ont reçu une circulaire qui leur annonçait leur ruine prochaine. Ne sachant pas par qui cette campagne était dirigée, M. Prévet a déposé une plainte contre X..., contre inconnu, laissant à l'instruction le soin de découvrir le coupable. Il a reçu alors la visite d'un financier nommé Gaudrion qui lui a offert de lui fournir des armes contre M. Rochette; mais M. Prévet, ne connaissant ni Rochette, ni Gaudrion, n'a pas accepté l'offre de celui-ci et l'a renvoyé au juge d'instruction. Quelques jours plus tard, il a reçu une visite plus importante : c'était celle de M. Yves Durand, chef de cabinet de M. le préfet de police, qui venait aussi lui parler de Rochette. M. Prévet a répondu qu'il n'avait rien à dire sur le financier, mais il a fait part à M. Yves Durand de la

démarche de Gaudrion, et a proposé à M. Yves Durand de le mettre en rapport avec ce dernier. Il est allé plus loin, puisqu'il a conduit M. Yves Durand chez Gaudrion, ignorant qu'il avait eu affaire à un homme qui devait être condamné à la prison. C'est même pour se venger de sa condamnation que Gaudrion a mis tout le monde en cause, M. Prévet dont le rôle, on vient de le voir, n'avait été nullement incorrect, M. Yves Durand et, derrière lui, M. Lépine, enfin derrière M. Lépine, M. Clemenceau qui lui aurait donné des ordres dont M. le préfet de police aurait confié l'exécution à M. Yves Durand. Nous avons laissé celui-ci en tête à tête avec Gaudrion : que s'est-il passé entre eux ? M. Yves Durand a demandé au financier s'il ne voudrait pas déposer une plainte contre Rochette. Gaudrion s'est personnellement dérobé, mais il a mis en avant un M. Pichereau, qu'il a présenté comme intéressé dans les affaires Rochette et disposé à déposer une plainte. M. Yves Durand est allé voir M. Pichereau, qui a déposé la plainte attendue, peut-être même sollicitée, et aussitôt une instruction a été ouverte : Rochette n'a pas tardé à être arrêté. Ce n'est pas seulement en diplomatie qu'il faut se méfier des excès de zèle : ils sont partout imprudens. Que M. Yves Durand en ait commis, c'est ce que la suite a fait voir et ce que M. le préfet de police a reconnu. L'arrestation de Rochette a porté naturellement une atteinte immédiate à ses affaires ; elles ont baissé, et Gaudrion a pu faire un coup de bourse où il a gagné beaucoup d'argent. Il s'est trouvé que M. Yves Durand avait lui-même déposé une petite somme dans une maison de coulisse, qui a profité de la ruine de Rochette, et il a avoué lui-même que, en cela aussi, il avait commis une imprudence. Si ce mot revient sous notre plume, c'est que nous ne voyons pas que, jusqu'ici du moins, on ait le droit d'en prononcer un autre. Nous ne connaissons pas M. Durand, mais ceux qui le connaissent attestent qu'il est un honnête homme. Quant à M. Lépine, il est connu du monde entier et personne ne s'est avisé jamais de mettre en doute son absolue droiture. Et M. Clemenceau ? — J'ai reçu des ordres de lui, aurait dit M. Lépine ; je n'ai fait que les exécuter. —A quoi on a répondu qu'il y avait des ordres auxquels il ne fallait pas obéir. Mais, à supposer que M. Clemenceau ait donné un ordre formel à M. Lépine, cet ordre était-il de ceux contre lesquels la conscience doit se révolter? Ce n'a pas été le sentiment de M. Lépine et il avait sans doute de bonnes raisons pour cela. Il a pris d'ailleurs devant le Conseil municipal de Paris la pleine responsabilité de son acte : dès lors la question de savoir si cet acte est résulté, ou non, d'un ordre de M. Clemenceau a perdu

un peu de son intérêt. Ajoutons, — et M. le président du Conseil n'a pas manqué de le faire remarquer à la Chambre, — que tous ces faits étaient connus, que des gens dont la vertu aurait été aussi impatiente que farouche auraient pu les livrer au public depuis longtemps déjà, et qu'ils ont attendu pour le faire le lendemain du jour où M. Clemenceau venait de s'embarquer pour l'Amérique du Sud. A peine y a-t-il débarqué qu'on l'a interviewé : les agences ont transmis ses réponses où l'on ne retrouve pas sa précision habituelle. Mais il a des excuses si, au bout de deux ans, ses souvenirs sont confus et s'il n'a pas très bien compris comment la question se présente aujourd'hui. On annonce son retour pour la fin d'août : il faut l'attendre.

Ce sont MM. Jaurès, Charles Leboucq et Ceccaldi qui ont interpellé le gouvernement sur les affaires Rochette : le premier surtout. Quelle bonne fortune pour lui ! Il avait affaire à une Chambre jeune, inexpérimentée, impressionnable, à laquelle il pouvait servir un de ces scandales qui ont autrefois troublé et égaré des assemblées moins novices. Il pouvait faire montre de son talent, de son adresse, et surtout de sa vertu et de celle de ses amis collectivistes. En opposition avec cette vertu immaculée, il pouvait dénoncer les abus du monde capitaliste et le désarroi d'une administration qui, n'ayant aucune règle, ne savait qu'obéir docilement aux impulsions venues de ce monde immoral où l'argent est tout. Sans prendre la défense de Rochette, très suspect malgré tout, il pouvait montrer les puissances d'argent dressées contre l'aventurier coupable peut-être, mais non pas plus que tant d'autres qui n'ont sur lui d'autre supériorité que celle du succès. M. Jaurès n'était pas homme à perdre une si admirable occasion et il a mis en œuvre toutes ses ressources d'esprit pour en tirer bon parti. Mais que pouvait-il invoquer? Nous l'avons dit : des suppositions; il ne lui manquait qu'une chose : des preuves. Le procédé dont il s'est servi ressemble beaucoup à celui de ces romanciers spéciaux dont on peut lire les feuilletons dans certains journaux. On y voit des financiers criminels, mais tout-puissans, des hommes politiques complices, à moins qu'ils ne soient les instigateurs du crime, une police complaisante, des ministres qui, pour des motifs quelconques, sont tenus d'obéir et qui obéissent. Et sans doute les œuvres de ce genre reposent sur des données premières tout aussi fragiles que celles dont disposait M. Jaurès; l'imagination en fait tous les frais; mais pourquoi parvient-elle quelquefois à les rendre vraisemblables? C'est que les

hommes qu'elle met en scène sont, suivant ses besoins, de vils et de bas coquins. Elle en fait ce qu'elle veut, parce qu'elle les invente comme il les lui faut. Il n'en est pas tout à fait de même des hommes que M. Jaurès a visés. Nous savons bien que, dans sa générosité, il leur accorde des circonstances atténuantes ; il est même prêt à les excuser ; ce ne sont pas eux qui sont coupables ; le mal vient du régime dont ils sont le produit, régime de fer et de boue et qui ne peut pas être autre chose, puisque c'est le régime capitaliste. Ah ! quand le régime collectiviste lui aura succédé, tout changera comme par enchantement ! A la vérité, les présomptions sont graves ; elles le sont assez pour que le pays ait le droit de savoir toute la vérité et pour que la Chambre ait le devoir de la chercher et de la dire. L'enquête seule, etc., etc. — On voit le thème : inutile d'insister davantage.

M. le président du Conseil y a répondu par une phrase qui a fait grande impression et qui était, en effet, très bien venue : « Que M. Jaurès, a-t-il dit, soit un homme probe, qu'il soit un homme vertueux, c'est entendu ; qu'il le prouve à toute occasion en donnant à chaque événement la grandeur, l'importance d'un scandale ; qu'il affirme, en en faisant bénéficier son parti, sa probité par ses révoltes, sa vertu par son indignation, c'est bien ; mais il faudrait tout de même que M. Jaurès voulût consentir à reconnaître qu'il n'a pas absorbé en sa personne toute la vertu, toute la probité qui sont dans l'univers, au point qu'il n'en reste plus maintenant une seule parcelle pour ses contemporains. » C'était faire justice avec esprit des prétentions de M. Jaurès, et c'était aussi bien poser la question. Il s'agissait, en effet, de savoir si les hommes que M. Jaurès avait incriminés avec tant d'amertume méritaient ses accusations. Toute leur vie, a déclaré M. Briand, proteste contre elles, car c'est une vie d'honneur, de probité et de courage. Lorsqu'on articule de pareils faits et qu'on en tire de pareilles conséquences, il faut des preuves : où sont celles de M. Jaurès ? Il n'en a donné aucune. Comme chef du gouvernement, M. Briand a déclaré couvrir tous ses agens jusqu'au jour, qui sans doute ne viendra jamais, où on apportera les preuves de leur félonie. M. Briand a parlé, en particulier, de M. Lépine comme tout le monde en parle à Paris, et il n'a pas hésité à dire que, si M. Jaurès en parlait autrement, c'est qu'il n'aimait pas la police et que, en ce moment surtout, il avait intérêt à l'attaquer : à quoi M. Jaurès n'a rien répondu. On a invoqué, il est vrai, l'immoralité certaine de Gaudrion et celle vraisemblable de Pichereau, et on a reproché, soit à la police, soit

au parquet, soit à l'instruction, de n'avoir pas fait une enquête sur ces personnages avant de donner suite à leur plainte. La police et le parquet ont prétendu, celui-ci que c'était celle-là, celle-là que c'était celui-ci qui aurait dû procéder à cette enquête préalable. Cette hâte à rejeter de l'un sur l'autre la responsabilité d'une négligence a quelque chose d'un peu pénible. Mais est-il vrai qu'aucune enquête n'ait été faite ? « Le parquet général, a dit M. Briand, fit connaître au magistrat instructeur qu'il avait recueilli sur la personne de Pichereau des renseignemens qu'il importait de vérifier à Corbeil, résidence du plaignant. Tout de suite l'instruction porta sur ce point, et elle aboutit à constater la fragilité du plaignant Pichereau... Mais quand même on eût démontré au magistrat instructeur que la plainte avait été établie dans les conditions que M. Jaurès a indiquées, qu'elle avait été sciemment « truquée, » il n'aurait pas arrêté son instruction, car l'étude du dossier, l'examen de la comptabilité, les témoignages recueillis lui avaient démontré, — je parle, bien entendu, en me plaçant dans la personne du juge, — la culpabilité du financier Rochette; et, quelle que fût l'origine de la procédure, le délit étant constaté, il devait être poursuivi. Voilà les faits. »

Dans toute cette discussion, M. le président du Conseil a parlé comme il devait le faire au nom du gouvernement, — sauf toutefois à la fin. Après avoir dit qu'il n'avait aucune confiance dans une enquête parlementaire et que les enquêtes de ce genre n'avaient généralement abouti à rien de bon, il ne s'est pourtant pas opposé à ce qu'on en nommât une de plus, à la condition qu'elle n'aurait pas de pouvoirs judiciaires. La Chambre, aussitôt, s'est portée de ce côté. Elle voulait affirmer sa vertu, comme M. Jaurès avait affirmé la sienne. Nous l'avons dit, elle a commencé par un vote de confiance dans le gouvernement, puis elle a voté l'enquête, c'est-à-dire le contraire de ce que le gouvernement lui avait conseillé, mollement il est vrai, et sinon avec une conviction, au moins avec une résolution insuffisante. La majorité a été de 395 voix dans le premier scrutin et de 379 dans le second. La commission d'enquête a été aussitôt élue dans les bureaux: tous les interpellateurs en font partie, et, par une nouvelle entorse à la logique et même au bon sens, elle s'est empressée de nommer M. Jaurès son président. Elle a pensé sans doute que c'était le meilleur moyen de faire la lumière et que, si on n'y réussissait pas, M. Jaurès du moins ne pourrait plus se plaindre. Nous ne la félicitons pas de ce scrupule.

Est-il besoin de dire qu'il est contraire à tous les principes et même

à toutes les convenances de nommer une commission d'enquête parlementaire pour agir parallèlement à un tribunal qui a déjà commencé le jugement d'un procès ? Quoi qu'on fasse pour éviter cet inconvénient, il y a là un véritable conflit, ou plutôt une inévitable confusion de pouvoirs, et il est fâcheux que la Chambre nouvelle ait commencé sa carrière en créant cette confusion. Que la commission d'enquête soit résolue à respecter, à côté de la sienne, l'indépendance de la magistrature, nous voulons le croire; mais elle n'y réussira que partiellement, et, quand même elle y réussirait tout à fait, les apparences seraient contraires. L'acte de la Chambre est, dans une certaine mesure, un acte de dessaisissement, et les actes de ce genre ont eu et auront toujours un triste renom dans l'histoire. On verra donc côte à côte un tribunal jugeant l'affaire Rochette et une commission, qui sans doute n'aura pas la prétention de juger cette affaire elle-même, mais qui se fera rendre compte de la procédure suivie pour l'introduire et qui jugera à son tour, ou appréciera cette procédure. Quoi de plus incorrect? Quoi de plus dangereux?

Il peut y avoir, en dehors des responsabilités judiciaires, des responsabilités morales, politiques, administratives engagées dans l'affaire, et la Chambre a sans doute le droit de les rechercher; mais pourquoi n'a-t-elle pas attendu que le procès Rochette fût terminé? Il est vrai qu'elle aurait dû attendre assez longtemps, car il est probable que le jugement sera frappé d'appel. Qu'importe? Elle aurait eu son heure. Si, dans le cours du procès, des incorrections avaient apparu, des fautes avaient été relevées, même alors la Chambre aurait dû, avant d'agir elle-même, laisser au gouvernement le temps de le faire ; si un ou plusieurs de ses agens avaient failli, c'était à lui tout le premier à appliquer les sanctions nécessaires ; alors la distinction des divers pouvoirs aurait été respectée, et, le moment venu, la Chambre aurait toujours pu se faire rendre compte de la manière dont chacun aurait rempli son devoir. Au lieu de cela, tout a été confondu. La Chambre est intervenue comme si elle était souveraine. Elle n'a pas attendu que le pouvoir judiciaire eût rendu son jugement ou son arrêt. Elle n'a pas laissé au gouvernement le soin, une fois le procès terminé, d'user à leur égard de son autorité disciplinaire. Elle a semblé dire : Moi seule et c'est assez! Moi seule, assistée de M. Jaurès, ai assez de vertu pour certifier celle des autres ou pour en constater le défaut! — M. Jaurès sera difficile s'il n'est pas satisfait de ce résultat. Si ce n'est pas plus qu'il pouvait désirer, c'est plus qu'il ne pouvait espérer; et, assurément, ce n'est ni lui, ni son

parti qui peuvent se plaindre de la Chambre au début de cette législature. Le gouvernement a son ordre du jour de confiance, mais M. Jaurès a sa commission d'enquête et il la préside. Quel est le mieux partagé?

Nous ne parlerons aujourd'hui que pour mémoire de l'incident crétois; il est clos, et c'est tout ce qu'on pouvait désirer pour le moment. Il avait pris naissance dans la résolution prise par l'Assemblée nationale crétoise d'exclure de son sein les députés musulmans qui avaient refusé de prêter serment au roi Georges. Les puissances, mises en mouvement par la protestation de la Porte, ont protesté à leur tour. Elles ont fait plus: elles ont adressé un ultimatum à la Crète et annoncé que si, dans un délai restreint, satisfaction ne leur était pas donnée, leurs troupes débarqueraient et s'empareraient des douanes Leurs vaisseaux appuyaient déjà cet ultimatum par leur présence dans le port de la Canée. La mise en demeure était sérieuse; on ne pouvait pas douter de la résolution des quatre puissances, ni de la rapidité avec laquelle elles l'exécuteraient. Les Crétois ont senti qu'ils devaient céder et ils l'ont fait, mais de si mauvaise grâce, avec tant de réticences, avec une mise en scène si habilement calculée pour engager l'avenir le moins possible, ou même pour ne pas l'engager du tout, qu'on peut se demander quelle est la portée de leur apparente soumission. L'opposition n'a point désarmé, elle s'est contentée de s'abstenir, de sorte que le vote qui admettait les députés musulmans sans prestation de serment a été rendu à la majorité des membres présens, mais non pas à la majorité de l'assemblée elle-même qui était loin d'être au complet. Quoi qu'il en soit, les députés musulmans ont été admis; c'est ce que demandaient les puissances, c'est ce qu'elles ont obtenu; mais aussitôt l'assemblée a prononcé son ajournement à plusieurs mois de date. Très sagement, les puissances se sont contentées de ce vote; elles n'ont pas jugé opportun d'exiger des précisions plus grandes; elles savent bien qu'aux prises avec la question crétoise on vit au jour la journée, et qu'on ne peut pas vivre autrement; l'important était de faire revenir l'assemblée sur son premier vote qui excluait les musulmans; ce point obtenu, tout le monde avait besoin de reprendre haleine. Les troupes européennes n'ont point débarqué; les douanes n'ont pas été saisies; mais les navires des puissances sont restés dans les eaux crétoises, et il sera prudent de les y laisser assez longtemps pour n'avoir pas à les y renvoyer.

La Porte s'est montrée d'abord satisfaite du résultat obtenu et qui.

certes, n'est point négligeable. Les quatre puissances affirmaient et maintenaient le principe de sa souveraineté que les Crétois affectaient de méconnaître, et on comprend pourquoi, surtout dans les circonstances actuelles, la Porte tient à ce que cette souveraineté soit respectée. Le mouvement de la Jeune-Turquie n'a pas eu seulement un caractère libéral, mais encore et surtout un caractère nationaliste, et il serait compromis si, le lendemain du jour où il s'est produit, l'Empire éprouvait un démembrement nouveau. Les exigences de la Jeune-Turquie étaient donc naturelles et légitimes, mais à la condition de ne pas aller plus loin. Lorsque la Porte, par exemple, demande aux puissances le règlement définitif et immédiat de la question crétoise, la seule réponse à lui faire est qu'à chaque jour suffit sa peine. Et lorsqu'elle proteste contre les conseils de modération que le roi de Grèce a donnés aux Crétois, peut-être n'y a-t-il rien du tout à lui répondre. Elle seule peut voir là une intrusion illégitime. — De quoi s'occupe le roi de Grèce ? demande-t-elle. La Crète ne le regarde pas; il n'y a aucun droit à exercer, aucun rôle à jouer; son intrusion, quelque discrète qu'elle ait été, est un fait intolérable. — C'est ainsi qu'on raisonne à Constantinople, au moins dans certaines sphères. Un pareil état d'esprit est fâcheux ; il se rattache d'ailleurs directement à celui qui a provoqué dans plusieurs parties de l'Empire ottoman le boycottage des marchandises grecques, dont on dit qu'il va enfin cesser. On conviendra cependant que, si le roi Georges n'a pas plus le droit qu'un autre de donner des conseils aux Crétois, il n'en a pas moins. La Porte se serait-elle plainte si un autre souverain, l'empereur d'Allemagne par exemple, ou l'empereur d'Autriche, avait fait ce qu'a fait le roi de Grèce ? Dira-t-on à Constantinople que le roi de Grèce ne ressemble à aucun autre, parce que c'est à lui que les Crétois jurent fidélité et à son royaume qu'ils s'annexent? Sa situation est unique en effet : il saurait moins que tout autre se désintéresser de la Crète, puisqu'il se trouve exposé à expier toutes les fautes qu'on y commet. Lorsque les Crétois se livrent à quelque incartade nouvelle, les marchandises helléniques en pâtissent, et on annonce même sous forme de menace que, si les Crétois persistent ou insistent, la guerre sera déclarée à qui ? A eux? non, mais aux Grecs. La situation étant telle, il est difficile d'imposer au roi de Grèce l'obligation d'un silence absolu. La prétention du gouvernement ottoman a paru, sur ce point, excessive à tout le monde. *Summum jus, summa injuria :* l'abus du droit est le comble de l'injustice.

Donc, il y a détente. Nous n'allons pas jusqu'à dire que l'horizon

s'est complètement rasséréné, car l'avenir pourrait nous apporter un démenti, mais enfin nous avons quelque temps de répit, et nous émettrons hardiment une espérance à plus longue portée si les puissances, éclairées par l'expérience, comprennent mieux que par le passé les obligations qui leur incombent. Les Crétois jouent avec elles, les tâtent, les mettent à l'épreuve pour reconnaître la force ou la faiblesse de leur volonté. Le jour où ils ne pourront plus douter qu'elles ont une politique arrêtée et qu'elles sont résolues à la faire prévaloir, leur attitude changera. Cette politique se résume en deux mots : souveraineté de la Porte, autonomie de la Crète. On a pu en poursuivre une autre hier, on pourra peut-être en adopter une autre demain; mais aujourd'hui celle-là seule est possible, et comme elle est conforme aux principes du droit des gens, rien n'est plus honorable que de la soutenir. La paix de l'Orient, et peut-être de l'Occident, y est d'ailleurs intéressée.

D'importans mouvemens diplomatiques ont eu lieu depuis quelques jours : ils ont porté sur deux des principaux ambassadeurs accrédités auprès du gouvernement de la République. Nous ne pouvons qu'exprimer des regrets du départ prochain de M. le prince Radolin, ambassadeur d'Allemagne, et de M. le marquis del Muni, ambassadeur d'Espagne à Paris. L'un et l'autre ont contribué grandement, dans des circonstances délicates, quelquefois même dangereuses, à maintenir de bonnes relations entre leurs gouvernemens et le nôtre.

Circonstances dangereuses? le mot est peut-être excessif; nous aimons à croire que, pas plus du côté allemand que du côté français, on n'a envisagé comme possibles les éventualités qui s'y rapportent; mais enfin les esprits étaient très émus, très excités de part et d'autre au moment du conflit marocain, et les moindres fautes auraient pu avoir des conséquences qui auraient dépassé et entraîné la volonté des hommes. Il faut rendre au prince Radolin la justice, — et nous le faisons avec plaisir, — qu'il n'a rien négligé de ce qui pouvait, entre Berlin et Paris, dissiper les malentendus, concilier les intérêts, apaiser les caractères. Le sien est naturellement bienveillant. Sa grande expérience, son esprit observateur et fin, la parfaite courtoisie de ses manières, tout contribuait à faire de lui un diplomate éminent. Il sera difficile à remplacer parmi nous. Il ne pouvait d'ailleurs pas l'être mieux que par M. de Schœn qui, dans le cours de sa brillante carrière diplomatique, a passé plusieurs années à l'ambassabe d'Allemagne à Paris, et y a laissé les meilleurs souvenirs. C'était au temps où

l'ambassade était gérée par le prince, alors comte Munster. M. de Schœn y remplissait les fonctions de premier secrétaire. Il a pu alors se familiariser avec nos affaires communes, y appliquer l'heureuse précision de son esprit, enfin nous bien connaître et nous bien comprendre, et cette expérience ne nous a pas été défavorable dans son esprit, s'il est vrai, comme on l'affirme, qu'il a toujours désiré revenir à Paris. Nous ne pouvons qu'être sensibles à ce sentiment de la part d'un homme qui a été ministre à Copenhague, ambassadeur à Saint-Pétersbourg et enfin ministre des Affaires étrangères.

Quant à M. le marquis del Muni, il était à Paris depuis si longtemps déjà que nous nous étions habitués à voir l'Espagne elle-même dans son représentant, et nous ne pouvions pas la voir sous des dehors plus sympathiques. M. le marquis del Muni avait commencé sa carrière dans la politique et non pas dans la diplomatie, mais il était fait pour elle et il y a apporté des qualités séduisantes faites de bonne grâce, de bonne humeur, de bonhomie même, qui rendaient avec lui les rapports très agréables. Sous ces dehors charmans, le diplomate était singulièrement attentif, avisé, tenace, redoutable même parfois, et nous doutons qu'aucun autre ait mieux servi son pays. Il a eu à discuter, lui aussi, avec nous ces affaires marocaines, où l'Espagne a des intérêts et des droits qui ne sont pas sans analogie avec les nôtres, et qu'il fallait mettre d'accord avec eux. L'entente des deux pays était la condition de leur force commune à l'égard des prétentions que d'autres pouvaient émettre et qu'il s'agissait de ramener à leurs limites légitimes. Le grand mérite de M. le marquis del Muni est de l'avoir compris, et, bien qu'il n'ait jamais rien sacrifié des intérêts de l'Espagne, de ne les avoir jamais détachés de ceux de la France. C'est en grande partie grâce à lui que la France et l'Espagne se sont présentées en parfait accord à la Conférence d'Algésiras et qu'elles y ont fait admettre par toutes les autres puissances les droits qui résultaient pour elles de leurs intérêts spéciaux. Nous ne pouvons pas oublier, et c'est même d'ailleurs le moment de le rappeler, qu'un des représentans de l'Espagne à la Conférence a été M. Perez Caballero qui succède à M. le marquis del Muni. Comme M. de Schœn, il a été ambassadeur et ministre des Affaires étrangères, mais c'est surtout au rôle qu'il a joué à Algésiras que nous aimons aujourd'hui à reporter notre souvenir. Il a été alors parfaitement fidèle à la politique d'entente entre son pays et le nôtre, et c'est pour nous une sérieuse garantie qu'il continuera de l'être, maintenant que les mauvais jours sont passés.

En même temps que M. le marquis del Muni nous quitte, notre ambassadeur à Madrid, M. Révoil, prend prématurément sa retraite. Des intérêts privés l'y ont déterminé. Les regrets sincères que nous en éprouvons seraient encore plus vifs si M. le ministre des Affaires étrangères ne lui avait pas donné pour successeur M. Geoffray. Mais ce n'est pas à nous à faire l'éloge de nos diplomates.

Nous ne voulons pas terminer cette chronique sans dire avec quelle satisfaction la France entière a applaudi au voyage que le roi et la reine des Belges viennent de faire à Paris. Elle considérait le roi Léopold comme un ami ; elle aura désormais le même sentiment à l'égard du roi Albert. Le langage qu'il a tenu, à l'Élysée, en réponse au toast que venait de lui porter M. le président de la République, était fait pour lui concilier les cœurs : on y sentait, en effet, une admiration vraie pour la grande part que la France a prise en tout temps à l'œuvre de la civilisation, et pour ce que cette part a eu et a toujours de brillant, d'heureux et de fécond. Il y a trop de rapports d'esprit entre les deux pays, trop de souvenirs communs, trop de services réciproquement rendus pour qu'ils ne restent pas attachés l'un à l'autre par des liens très forts. La France est voisine de la Belgique, non seulement en Europe, mais encore en Afrique. Le roi Albert, qui a visité le Congo l'année dernière, a rendu justice à nos efforts, comme nous rendons pleine justice à ceux des Belges. Tout nous rapproche dans deux continens, mais nous aimons encore mieux être rapprochés par une sympathie mutuelle que par des intérêts. Nous avons cru reconnaître cette sympathie dans les paroles prononcées par le roi Albert, et nous lui en sommes reconnaissans.

FRANCIS CHARMES.

P.-S. — Cette chronique était écrite quand la Commission a repris ses travaux et a entendu, après la déposition de M. Lépine, plusieurs autres dépositions importantes. Depuis, Rochette a été condamné à deux ans de prison et trois mille francs d'amende.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.